

---

# LA JOURNÉE DU PARCOURS VERS LA LIBERTÉ

---

*Le bureau de l'honorable sénateur Thanh Hai Ngo*

The Hon. Thanh Hai Ngo

SENATE



SÉNAT

L'hon Thanh Hai Ngo

CANADA

## PROJET DE LOI S-219, JOURNÉE DU PARCOURS VERS LA LIBERTÉ

### AVANT-PROPOS

Après la chute de Saïgon en 1975, d'innombrables réfugiés vietnamiens ont risqué leur vie pour tenter d'échapper à la persécution communiste. Un grand nombre de Vietnamiens ont dû fuir, laissant derrière eux leur vie et leur patrie pour se libérer d'un régime autoritaire. Le Canada a été parmi les premiers pays à accueillir à bras ouverts des réfugiés vietnamiens. Les Canadiens de tous les milieux ont répondu sans hésitation, contribuant ainsi au vaste effort international visant à trouver un refuge sûr à plus de 120 000 réfugiés.

En tant que premier sénateur canadien d'origine vietnamienne, j'ai eu l'honneur de déposer le projet de loi S-219 le 30 avril 2014. Ce projet est devenu la Loi sur la Journée du parcours vers la liberté lorsqu'il fut adopté le 23 avril 2015 sous le chapitre 14 des lois et règlements du Canada. La nouvelle loi fut promulguée à temps pour le 40<sup>e</sup> anniversaire de la chute de Saïgon, journée qui marque le début de l'exode des réfugiés de la mer. Depuis, les Canadiens-Vietnamiens se sont réunis à chaque année lors du 30 avril pour célébrer le début de leur nouvelle vie et pour remercier le Canada de leur avoir donné un nouveau foyer. Le 30 avril commémorera donc à l'échelle nationale l'exode des réfugiés de la mer vietnamiens et soulignera la tradition humanitaire du Canada qui a accueilli des réfugiés pendant et après la guerre du Vietnam.

J'entrevois la Journée du parcours vers la liberté comme une journée visant à honorer la tradition humanitaire du Canada qui a accueilli des réfugiés pendant et après la guerre du Vietnam, à souligner cette année importante, à remercier le Canada d'avoir sauvé nos vies et à célébrer la nouvelle liberté des réfugiés vietnamiens. La liberté n'est pas gratuite, et les réfugiés vietnamiens l'ont mérité par leur voyage périlleux.

Je suis convaincu que ce rapport vous permettra de comprendre l'importance de reconnaître le rôle humanitaire du Canada, ainsi que l'importance de la poursuite de la liberté des réfugiés vietnamiens et de leur désir de recommencer leur vie au Canada.

Bien vôtre,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Thanh Hai Ngo', written over a horizontal line.

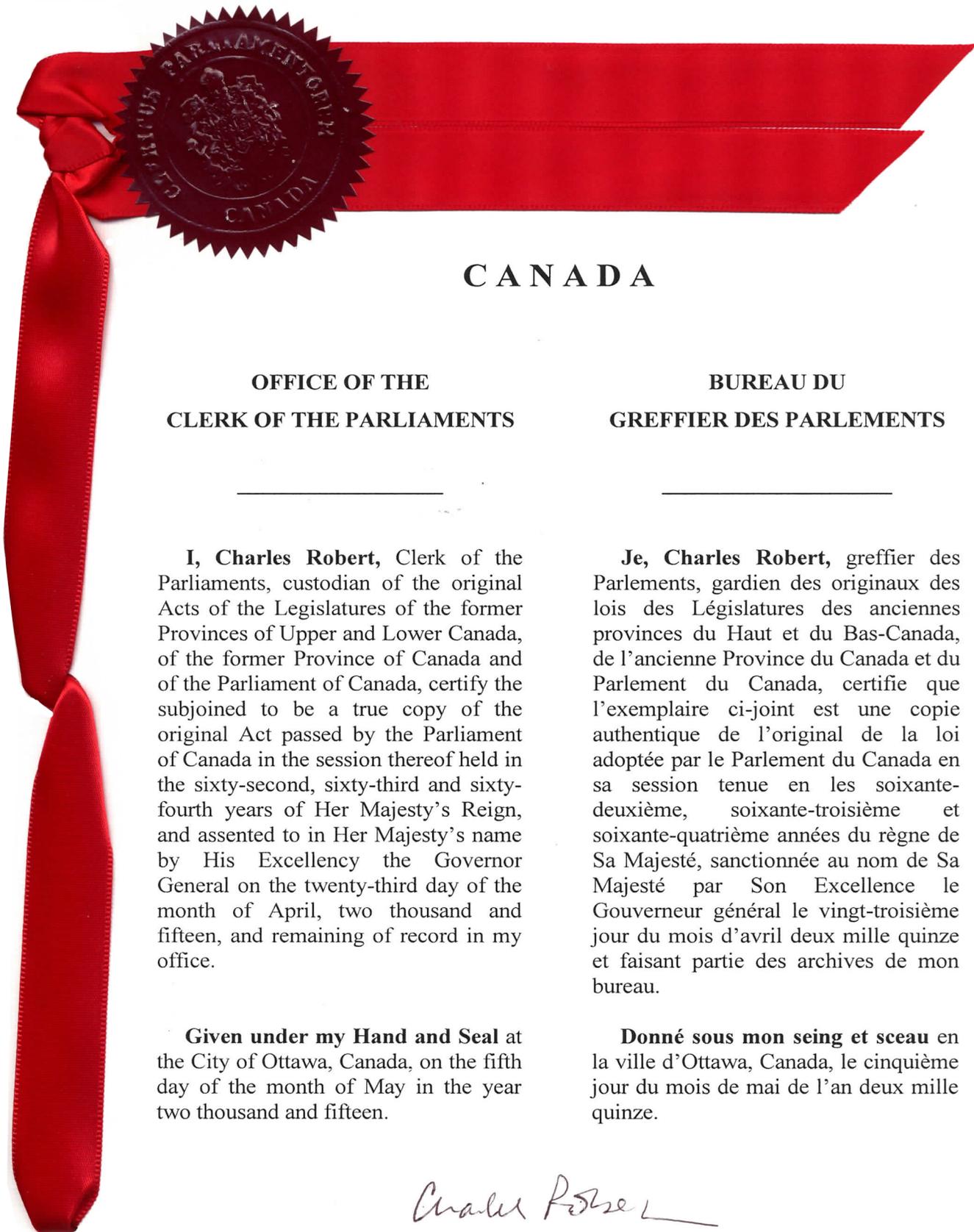
Sénateur Thanh Hai Ngo

613-943-1599

[ngoth@sen.parl.gc.ca](mailto:ngoth@sen.parl.gc.ca)

[www.senatorngo.com](http://www.senatorngo.com)





# CANADA

**OFFICE OF THE  
CLERK OF THE PARLIAMENTS**

**BUREAU DU  
GREFFIER DES PARLEMENTS**

I, **Charles Robert**, Clerk of the Parliaments, custodian of the original Acts of the Legislatures of the former Provinces of Upper and Lower Canada, of the former Province of Canada and of the Parliament of Canada, certify the subjoined to be a true copy of the original Act passed by the Parliament of Canada in the session thereof held in the sixty-second, sixty-third and sixty-fourth years of Her Majesty's Reign, and assented to in Her Majesty's name by His Excellency the Governor General on the twenty-third day of the month of April, two thousand and fifteen, and remaining of record in my office.

**Given under my Hand and Seal** at the City of Ottawa, Canada, on the fifth day of the month of May in the year two thousand and fifteen.

**Je, Charles Robert**, greffier des Parlements, gardien des originaux des lois des Législatures des anciennes provinces du Haut et du Bas-Canada, de l'ancienne Province du Canada et du Parlement du Canada, certifie que l'exemplaire ci-joint est une copie authentique de l'original de la loi adoptée par le Parlement du Canada en sa session tenue en les soixante-deuxième, soixante-troisième et soixante-quatrième années du règne de Sa Majesté, sanctionnée au nom de Sa Majesté par Son Excellence le Gouverneur général le vingt-troisième jour du mois d'avril deux mille quinze et faisant partie des archives de mon bureau.

**Donné sous mon seing et sceau** en la ville d'Ottawa, Canada, le cinquième jour du mois de mai de l'an deux mille quinze.

*Charles Robert*

Clerk of the Parliaments  
Greffier des Parlements

Second Session, Forty-first Parliament,  
62-63-64 Elizabeth II, 2013-2014-2015

Deuxième session, quarante et unième législature,  
62-63-64 Elizabeth II, 2013-2014-2015

## STATUTES OF CANADA 2015

## LOIS DU CANADA (2015)

### CHAPTER 14

### CHAPITRE 14

An Act respecting a national day of commemoration of the exodus of Vietnamese refugees and their acceptance in Canada after the fall of Saigon and the end of the Vietnam War

Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam

---

#### ASSENTED TO

23rd APRIL, 2015

BILL S-219

---

---

#### SANCTIONNÉE

LE 23 AVRIL 2015

PROJET DE LOI S-219

---

## SUMMARY

This enactment designates the thirtieth day of April in each and every year as “Journey to Freedom Day”.

## SOMMAIRE

Le texte désigne le 30 avril comme « Journée du Parcours vers la liberté ».

---

**CHAPTER 14**


---

**CHAPITRE 14**

An Act respecting a national day of commemoration of the exodus of Vietnamese refugees and their acceptance in Canada after the fall of Saigon and the end of the Vietnam War

Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam

*[Assented to 23rd April, 2015]*

*[Sanctionnée le 23 avril 2015]*

Preamble

Whereas the Canadian Forces were involved in the Vietnam War with supervisory operations to support the aim of establishing peace and ending the Vietnam War by assisting in the enforcement of the Paris Peace Accords of 1973;

Whereas on April 30, 1975, despite the Paris Peace Accords, the military forces of the People's Army of Vietnam and the National Liberation Front invaded South Vietnam, which led to the fall of Saigon, the end of the Vietnam War and the establishment of the Socialist Republic of Vietnam Government;

Whereas the United Nations High Commissioner for Refugees has reported that these events and the conditions faced by individuals in Vietnam, including deteriorating living conditions and human rights abuses, contributed to the exodus of approximately 840,000 Vietnamese people, who were referred to at the time as "Vietnamese boat people", to neighbouring countries in the ensuing years;

Whereas the United Nations High Commissioner for Refugees has reported that at least 250,000 Vietnamese people lost their lives at sea during the exodus of the Vietnamese people for reasons that included drowning, illness, starvation and violence from kidnapping or piracy;

Preamble

Attendu :

que les Forces canadiennes ont pris part à la guerre du Vietnam dans le cadre d'opérations de surveillance menées pour appuyer l'objectif de rétablir la paix et de mettre fin à la guerre du Vietnam, en aidant à assurer le respect des Accords de paix de Paris de 1973;

que le 30 avril 1975, malgré les Accords de paix de Paris, les forces militaires de l'Armée populaire vietnamienne et du Front national de libération ont envahi le Vietnam du Sud, ce qui a entraîné la chute de Saïgon, la fin de la guerre du Vietnam et l'établissement du gouvernement de la République socialiste du Vietnam;

que, selon le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, ces événements ainsi que la situation vécue par les gens du Vietnam, notamment la détérioration des conditions de vie et les violations des droits de la personne, ont contribué à l'exode de quelque 840 000 d'entre eux — appelés à l'époque les « réfugiés de la mer vietnamiens » — vers les pays voisins au cours des années qui ont suivi;

que, d'après un rapport du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, au moins 250 000 Vietnamiens sont décédés en mer au cours de cet exode en raison

Whereas the sponsorship refugee program in Canada, assisted by the efforts of Canadian families, Canadian charities, religious groups and non-governmental organizations, contributed to Canada accepting more than 60,000 Vietnamese refugees, among whom it has been estimated that 34,000 were privately sponsored and 26,000 were assisted by the Canadian government;

Whereas the major and sustained contribution by the people of Canada to the cause of refugees was recognized by the United Nations High Commissioner for Refugees when it awarded the Nansen Refugee Award to the “People of Canada” in 1986;

And whereas April 30 is referred to by many members of the community of displaced Vietnamese people and their families in Canada as “Black April Day”, or alternatively as “Journey to Freedom Day”, and is, therefore, an appropriate day to designate as a day to remember and commemorate the lives lost and the suffering experienced during the exodus of Vietnamese people, the acceptance of Vietnamese refugees in Canada, the gratitude of Vietnamese people to the Canadian people and the Government of Canada for accepting them, and the contributions of Vietnamese-Canadian people — whose population is now approximately 300,000 — to Canadian society;

Now, therefore, Her Majesty, by and with the advice and consent of the Senate and House of Commons of Canada, enacts as follows:

#### SHORT TITLE

Short title

1. This Act may be cited as the *Journey to Freedom Day Act*.

#### JOURNEY TO FREEDOM DAY

Journey to Freedom Day

2. Throughout Canada, in each and every year, the thirtieth day of April shall be known as “Journey to Freedom Day”.

notamment des noyades, de la maladie, de la famine et des violences liées aux enlèvements ou aux actes de piraterie;

que, grâce aux efforts des familles canadiennes et à ceux des groupes religieux, des organismes de bienfaisance et des organismes non gouvernementaux du Canada, le programme canadien de parrainage des réfugiés a permis d’accueillir au pays plus de 60 000 réfugiés vietnamiens, parmi lesquels, selon les estimations, 34 000 ont été parrainés par des organismes du secteur privé et 26 000 ont reçu l’aide du gouvernement canadien;

que le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a reconnu la contribution importante et soutenue de la population canadienne à la cause des réfugiés lorsqu’il a décerné la distinction Nansen pour les réfugiés au « peuple canadien » en 1986;

qu’il convient de désigner le 30 avril — que de nombreux membres de la communauté des Vietnamiens déplacés et leurs familles au Canada reconnaissent déjà comme « jour de l’Avril noir » ou encore comme « Journée du Parcours vers la liberté » — en tant que journée pour commémorer les vies perdues et la souffrance vécue lors de l’exode du peuple vietnamien, souligner l’accueil des réfugiés vietnamiens par la population et le gouvernement du Canada et la gratitude du peuple vietnamien à l’égard de cet accueil, et reconnaître les contributions apportées par les Vietnamo-Canadiens — aujourd’hui au nombre d’environ 300 000 — à la société canadienne,

Sa Majesté, sur l’avis et avec le consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, édicte :

#### TITRE ABRÉGÉ

Titre abrégé

1. *Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté*.

#### JOURNÉE DU PARCOURS VERS LA LIBERTÉ

2. Le 30 avril est, dans tout le Canada, désigné comme « Journée du Parcours vers la liberté ».

Journée du Parcours vers la liberté

Not a legal holiday

**3.** For greater certainty, Journey to Freedom Day is not a legal holiday or a non-judicial day.

**3.** Il est entendu que la Journée du Parcours vers la liberté n'est pas une fête légale ni un jour non juridique.

Statut

---

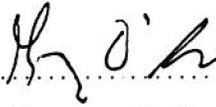
Available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:  
Disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :  
<http://www.parl.gc.ca>

# Senate

# Sénat

Passed by the Senate, December 8, 2014

Adopté par le Sénat le 8 décembre 2014



Clerk of the Senate. Greffier du Sénat.

December 8, 2014

Le 8 décembre 2014

**ORDERED:** That the Clerk do carry this bill to the Commons and acquaint them that the Senate desires their concurrence thereto.

**ORDONNÉ:** Que le greffier porte ce projet de loi à la Chambre des communes, et l'informe que le Sénat demande son concours.



Clerk of the Senate. Greffier du Sénat.

## House of Commons

## Chambre des communes

Wednesday, April 22, 2015

Le mercredi 22 avril 2015

**ORDERED:**

**ORDONNÉ:**

That the Acting Clerk do carry back this Bill to the Senate and acquaint their Honours that this House has passed the same without amendment.

Que le Greffier par intérim reporte ce projet de loi au Sénat et informe Leurs Honneurs que cette Chambre a adopté ledit projet de loi sans amendement.



Acting Clerk of the House

Le Greffier par intérim de la Chambre

ASSENTED to in Her Majesty's name  
April 23, 2015.

SANCTIONNÉE au nom de Sa Majesté  
le 23 avril 2015.



The Hon. Thanh Hai Ngo

**SENATE**



**SÉNAT**

L'hon Thanh Hai Ngo

**CANADA**

**JOURNÉE DU PARCOURS VERS LA LIBERTÉ**

**Table des matières**

INTRODUCTION .....	1
HISTORIQUE.....	2
OBJECT DE LA LOI DE LA JOURNÉE DU PARCOURS VERS LA LIBERTÉ .....	4
JOURNÉE DU PARCOURS VERS LA LIBERTÉ.....	5
DÉLIBÉRATIONS DU SÉNAT	
PREMIÈRE LECTURE	
DEUXIÈME LECTURE	
TÉMOIGNAGE COMPLET DU COMITÉ	
TROISIÈME LECTURE ET VOTE	
PROJET DE LOI S-219 AVEC AMENDEMENT	
DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES	
DEUXIÈME LECTURE ET VOTE	
TÉMOIGNAGE COMPLET DU COMITÉ	
TROISIÈME LECTURE	
TRADUCTION EN VIETNAMIEN DU PROJET DE LOI	
PROCLAMATION DE LA VILLE D'OTTAWA	



## JOURNÉE DU PARCOURS VERS LA LIBERTÉ

### INTRODUCTION

Après la chute de Saïgon en 1975, les Canadiens ont ouvert de bonne grâce leur foyer et leur cœur à plus de 60 000 réfugiés vietnamiens qui avaient désespérément besoin d'un endroit où rebâtir leur vie. Les Canadiens de tous les milieux ont répondu à l'appel sans hésitation, contribuant ainsi à un vaste effort international visant à trouver un refuge sûr à ces malheureux.

Sans les efforts chaleureux et attentifs de milliers de Canadiens et sans le leadership, l'appui et la collaboration du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et municipaux, d'organismes canadiens et internationaux pour les réfugiés, d'organisations non gouvernementales et de groupes religieux, la migration de gens en si grand nombre dans des circonstances aussi urgentes et difficiles n'aurait pas été possible<sup>1</sup>.

### HISTORIQUE

- Des 2,59 millions de personnes qui ont servi au Vietnam, 58 169 personnes ont été tuées et 304 000, blessées<sup>2</sup>.
- Le 30 avril 1975, Saïgon devenait communiste. Ce jour-là, le régime communiste s'est installé au Vietnam, puisque la guerre venait de prendre fin. C'est le début de l'exode de millions de Vietnamiens qui quittent leur patrie. Les gens partent pour diverses raisons, notamment le traitement très sévère infligé par un gouvernement autoritaire et la suppression des droits de la personne, les persécutions ethniques, religieuses et politiques, les exécutions politiques des personnes associées à l'ancien gouvernement du Vietnam du Sud, la réinstallation forcée dans les régions rurales éloignées et la détérioration des conditions de vie attribuable aux pénuries alimentaires, aux inondations et à la sécheresse<sup>3</sup>. En 1979, environ 600 000 Vietnamiens avaient fui.

<sup>1</sup> Rapport produit par la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada et intitulé *Les réfugiés Indochinois : la réponse canadienne, 1979 et 1980*.

<sup>2</sup> [http://leginfo.legislature.ca.gov/faces/billNavClient.xhtml?bill\\_id=200920100SCR29](http://leginfo.legislature.ca.gov/faces/billNavClient.xhtml?bill_id=200920100SCR29) [TRADUCTION].

<sup>3</sup> Yen Tran, « The closing of the saga of the Vietnamese Asylum Seekers: The Implications on International Refugees and Human Rights Law », *Houston Journal of International Law* [TRADUCTION].



CANADA

## JOURNÉE DU PARCOURS VERS LA LIBERTÉ

- Au cours des trois années suivantes, le terme « réfugiés de la mer » est devenu familier parce que des Vietnamiens tentaient de fuir leur pays – sans y parvenir bien souvent – à bord de petites embarcations<sup>4</sup>.
- Quatre ans après la chute du Vietnam du Sud, la vague de réfugiés de la mer vietnamiens s'est transformée en crise majeure. En réaction à l'arrivée massive de réfugiés de la mer, les pays voisins ont refusé de les laisser accoster, ce qui a entraîné la mort de milliers de Vietnamiens dans la mer de Chine méridionale.
- À ce jour, 2 millions de personnes ont fui le Vietnam à la recherche d'une terre d'asile où se réinstaller. La majorité des réfugiés de la mer sont partis illégalement à bord d'embarcations surchargées, incapables de prendre la mer. En 1992, plus de 800 000 Vietnamiens ont fait le périlleux voyage sur la mer de Chine méridionale vers des pays voisins qui leur offraient un refuge temporaire<sup>5</sup>.
- Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a signalé qu'au moins 250 000 Vietnamiens sont décédés en mer alors qu'ils tentaient de fuir en raison des noyades, de la maladie, de la faim et des violences liées aux enlèvements ou aux actes de piraterie.
- Sans les efforts chaleureux et attentifs de milliers de Canadiens et sans le leadership, l'appui et la collaboration du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et municipaux, d'organismes canadiens et internationaux pour les réfugiés, d'organisations non gouvernementales et de groupes religieux, la migration de gens en si grand nombre dans des circonstances aussi urgentes et difficiles n'aurait pas été possible<sup>6</sup>.
- En octobre 1976, le Canada a accepté d'accueillir 180 réfugiés de la mer; en août 1977, il a accepté d'en accueillir 450 autres<sup>7</sup>.

---

<sup>4</sup> Rapport produit par la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada et intitulé *Les réfugiés Indochinois : la réponse canadienne, 1979 et 1980*.

<sup>5</sup> Fauziah Ismail, Nations Unies, « Urgent Action Needed to Protect Refugees », *Business Times* (Malaisie), 18 novembre 1993, Lexis World Library [TRADUCTION].

<sup>6</sup> Rapport produit par la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada et intitulé *Les réfugiés Indochinois : la réponse canadienne, 1979 et 1980*.

<sup>7</sup> *Ibid.*

**JOURNÉE DU PARCOURS VERS LA LIBERTÉ**

- Le nombre de réfugiés vietnamiens a augmenté considérablement en 1975–1976 lorsque le Canada a ouvert ses portes à une première vague de quelque 6 500 réfugiés politiques qui avaient quitté le Vietnam après la chute de Saïgon<sup>8</sup>.
- En 1978, le gouvernement a décidé d'accueillir 50 familles de réfugiés par mois. Cette décision traduisait la conviction du Canada selon laquelle le fait de manifester une préoccupation constante inciterait les pays de premier asile à continuer d'accueillir les réfugiés.
- La sensibilisation du public au sort des réfugiés vietnamiens a atteint un sommet en novembre 1978 lorsque le Canada a assuré le transport aérien de 604 évadés laissés en plan à bord du navire de charge Hai Hong surchargé. De 1975 à 1978, 9 060 réfugiés asiatiques du Sud-Est se sont installés au Canada.
- En juillet 1979, le secrétaire général des Nations Unies a convoqué à Genève une conférence sur une concertation internationale visant à s'attaquer aux problèmes de l'Asie du Sud-Est. Peu avant la conférence, le Canada annonçait que 50 000 réfugiés indochinois seraient acceptés aux fins de réinstallation avant la fin de 1980; ce nombre a été augmenté de 10 000 le 2 avril 1980<sup>9</sup>.
- Le gouvernement fédéral avait élaboré un programme de parrainage permettant à des institutions comme des églises et des groupes d'au moins cinq citoyens adultes de prendre en charge une famille de réfugiés pendant un an. Pour chaque personne ainsi parrainée, le gouvernement acceptait de s'occuper d'un autre réfugié.
- De 1979 à 1980, les Canadiens ont ouvert de bonne grâce leur foyer et leur cœur à plus de 60 000 réfugiés indochinois qui avaient désespérément besoin d'un endroit où rebâtir leur vie. Les Canadiens de tous les milieux ont répondu à l'appel sans hésitation, contribuant ainsi à un vaste effort international visant à trouver un refuge sûr à ces malheureux.
- Le Canada a accueilli 60 000 réfugiés vietnamiens en 1979 et en 1980. C'est le nombre le plus élevé par habitant qu'un pays a accueilli pendant cette période<sup>10</sup>.

---

<sup>8</sup> *Ibid.*

<sup>9</sup> *Ibid.*

<sup>10</sup> Adelman, Howard, *Canada and the Indochinese Refugees*, L.A. Weigl Educational Associates Ltd., 1982.



CANADA

**JOURNÉE DU PARCOURS VERS LA LIBERTÉ**

- Des 60 000 réfugiés vietnamiens accueillis au Canada en 1979 et en 1980, environ 26 000 ont été pris en charge par le gouvernement, tandis que 34 000 ont été parrainés par des bénévoles et des parents. Il y avait parmi eux des groupes de mineurs non accompagnés, des victimes de la tuberculose et d'autres cas difficiles pris en charge à la fois par le gouvernement fédéral, des groupes privés et, dans certains cas, par les gouvernements provinciaux.
- Au cours des dix années qui ont suivi, soit de 1982 à 1991, plus de 79 695 autres réfugiés vietnamiens sont arrivés au pays.
- En 1986, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a décerné la distinction Nansen à la population canadienne en « reconnaissance de sa contribution importante et soutenue à la cause des réfugiés ».
- À l'heure actuelle, il y a environ 300 000 personnes d'origine vietnamienne vivant au Canada, dont plus de 100 000 dans la région du Grand Toronto<sup>11</sup>.

**OBJET DE LA LOI DE LA JOURNÉE DU PARCOURS VERS LA LIBERTÉ**

- Désigner le 30 avril comme la Journée du parcours vers la liberté afin de commémorer la chute de Saïgon, capitale du Vietnam du Sud, aux mains de l'Armée populaire vietnamienne et du Front national de libération du Vietnam du Sud le 30 avril 1975.
- Désigner le trentième jour d'avril comme « Journée du parcours vers la liberté ». Ce jour marque le début de l'exode de millions de Vietnamiens qui quittent leur patrie.
- Reconnaître l'ampleur de la tragédie, la souffrance et les pertes de vie lors de l'exode de millions de Vietnamiens qui quittent leur patrie.

---

<sup>11</sup> <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/dt-td/Rp-fra.cfm?TABID=1&LANG=F&A=R&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GID=0&GK=0&GRP=0&O=D&PID=105396&PRID=0&PTYPE=105277&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2013&THEME=95&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=&D1=0&D2=0&D3=0&D4=0&D5=0&D6=0>.



**CANADA**

### **JOURNÉE DU PARCOURS VERS LA LIBERTÉ**

- Reconnaître que le Canada a respecté les obligations légales internationales envers les réfugiés et aider ceux qui doivent se réinstaller.
- Reconnaître plus particulièrement le rôle de chef de file international du Canada lors de la crise des réfugiés indochinois.
- Commémorer les 60 000 réfugiés de la mer vietnamiens arrivés au Canada en 1979 et 1980.
- Reconnaître que le Canada a fait œuvre de pionnier en matière de réfugiés parrainés par le secteur privé, un mouvement en soi qui a permis au pays d'accueillir un nombre inhabituel de réfugiés et de réduire les coûts pour le gouvernement.
- Reconnaître le rôle de chef de file des églises canadiennes qui ont su mobiliser leurs fidèles pour accueillir et soutenir les réfugiés.
- Reconnaître la distinction Nansen, décernée par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à la population canadienne, pour les efforts extraordinaires consentis à l'égard des réfugiés indochinois. Aucun autre pays n'a reçu cette distinction.

### **JOURNÉE DU PARCOURS DE LA LIBERTÉ**

- Le titre abrégé *Journée du parcours vers la liberté* rend compte du rôle humanitaire que le Canada a joué dans l'accueil de milliers de réfugiés vietnamiens pendant l'exode des réfugiés de la mer qui a suivi la chute de Saïgon. Ce nouveau titre rend hommage aux quelque deux millions de réfugiés vietnamiens qui ont fui le Vietnam en raison des représailles de la part du Nord et à leur voyage périlleux en quête de liberté.
- Le titre abrégé commémore aussi les particuliers, les familles, les organismes bénévoles, les communautés et les groupes religieux canadiens qui ont réussi à parrainer des réfugiés vietnamiens grâce au programme de parrainage privé de réfugiés. En fait, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a reconnu leurs réalisations exceptionnelles en leur décernant la distinction Nansen.
- Il importe de conserver l'ancien titre dans le préambule, car la communauté canado-vietnamienne, comme la grande diaspora vietnamienne, parle toujours de cette journée

The Hon. Thanh Hai Ngo

**SENATE**



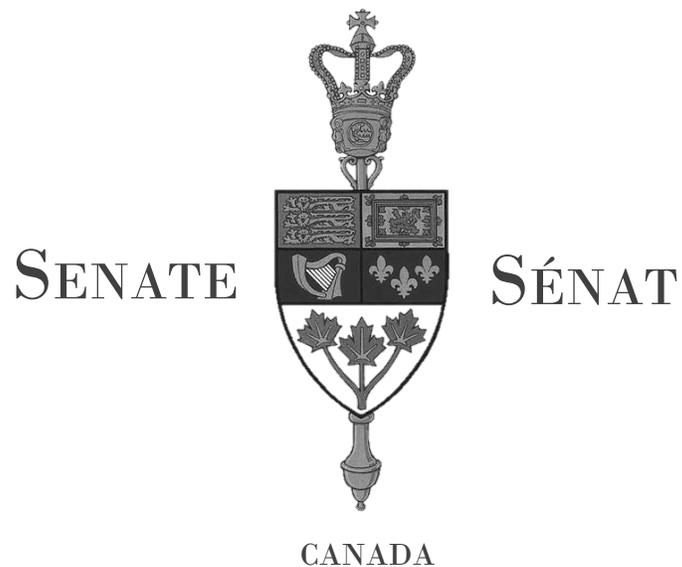
**SÉNAT**

L'hon Thanh Hai Ngo

**CANADA**

**JOURNÉE DU PARCOURS VERS LA LIBERTÉ**

comme le jour de l'avril noir. En effet, le terme « noir » revêt un sens particulier pour la communauté canado-vietnamienne : un triste jour qui commémore le voyage périlleux des réfugiés. Bon nombre d'entre eux ont fui à bord de petites embarcations dangereuses par la mer de Chine méridionale, où ils ont péri par noyade, inanition ou à la suite d'actes de violence commis par des pirates.



# DÉLIBÉRATIONS

---

# DU SÉNAT

**S-219**

Second Session, Forty-first Parliament,  
62-63 Elizabeth II, 2013-2014

**SENATE OF CANADA**

**BILL S-219**

An Act respecting a national day of commemoration of the exodus of Vietnamese refugees and their acceptance in Canada after the fall of Saigon and the end of the Vietnam War

---

FIRST READING, APRIL 10, 2014

---

THE HONOURABLE SENATOR NGO

**S-219**

Deuxième session, quarante et unième législature,  
62-63 Elizabeth II, 2013-2014

**SÉNAT DU CANADA**

**PROJET DE LOI S-219**

Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam

---

PREMIÈRE LECTURE LE 10 AVRIL 2014

---

L'HONORABLE SÉNATEUR NGO

## SUMMARY

This enactment designates the thirtieth day of April in each and every year as “Black April Day”.

## SOMMAIRE

Le texte désigne le 30 avril comme « Jour de l’Avril noir ».

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

## BILL S-219

## PROJET DE LOI S-219

An Act respecting a national day of commemoration of the exodus of Vietnamese refugees and their acceptance in Canada after the fall of Saigon and the end of the Vietnam War

Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam

Preamble

Whereas the Canadian Forces were involved in the Vietnam War with supervisory operations to support the aim of establishing peace and ending the Vietnam War by assisting in the enforcement of the Paris Peace Accords of 1973;

Whereas on April 30, 1975, despite the Paris Peace Accords, the military forces of the People's Army of Vietnam and the National Liberation Front invaded South Vietnam, which led to the fall of Saigon, the end of the Vietnam War and the establishment of a single-party socialist government;

Whereas the United Nations High Commissioner for Refugees has reported that these events and the conditions faced by individuals in Vietnam, including deteriorating living conditions and human rights abuses, contributed to the exodus of approximately 840,000 Vietnamese people, who were referred to at the time as "Vietnamese boat people", to neighbouring countries in the ensuing years;

Whereas the United Nations High Commissioner for Refugees has reported that at least 250,000 Vietnamese people lost their lives at sea during the exodus of the Vietnamese people for reasons that included drowning, illness, starvation and violence from kidnapping or piracy;

Attendu :

que les Forces canadiennes ont pris part à la guerre du Vietnam dans le cadre d'opérations de surveillance menées pour appuyer l'objectif de rétablir la paix et de mettre fin à la guerre du Vietnam, en aidant à assurer le respect des Accords de paix de Paris de 1973;

que le 30 avril 1975, malgré les Accords de paix de Paris, les forces militaires de l'Armée populaire vietnamienne et du Front national de libération ont envahi le Vietnam du Sud, ce qui a entraîné la chute de Saïgon, la fin de la guerre du Vietnam et l'établissement d'un gouvernement socialiste à parti unique;

que, selon le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, ces événements ainsi que la situation vécue par les gens du Vietnam, notamment la détérioration des conditions de vie et les violations des droits de la personne, ont contribué à l'exode de quelque 840 000 d'entre eux — appelés à l'époque les « réfugiés de la mer vietnamiens » — vers les pays voisins au cours des années qui ont suivi;

que, d'après un rapport du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, au moins 250 000 Vietnamiens sont décédés en mer au cours de cet exode en raison

Préambule

Whereas the sponsorship refugee program in Canada, assisted by the efforts of Canadian families, Canadian charities, religious groups and non-governmental organizations, contributed to Canada accepting more than 60,000 Vietnamese refugees, among whom it has been estimated that 34,000 were privately sponsored and 26,000 were assisted by the Canadian government;

Whereas the major and sustained contribution by the people of Canada to the cause of refugees was recognized by the United Nations High Commissioner for Refugees when it awarded the Nansen Refugee Award to the “People of Canada” in 1986;

And whereas April 30 is referred to by many members of the community of displaced Vietnamese people and their families in Canada as “Black April Day” and is, therefore, an appropriate day to designate as a day to remember and commemorate the lives lost and the suffering experienced during the exodus of Vietnamese people, the acceptance of Vietnamese refugees in Canada, the gratitude of Vietnamese people to the Canadian people and the Government of Canada for accepting them, and the contributions of Vietnamese-Canadian people — whose population is now approximately 300,000 — to Canadian society;

Now, therefore, Her Majesty, by and with the advice and consent of the Senate and House of Commons of Canada, enacts as follows:

#### SHORT TITLE

Short title

**1.** This Act may be cited as the *Black April Day Act*.

#### BLACK APRIL DAY

Black April Day

**2.** Throughout Canada, in each and every year, the thirtieth day of April shall be known as “Black April Day”.

Not a legal holiday

**3.** For greater certainty, Black April Day is not a legal holiday or a non-judicial day.

notamment des noyades, de la maladie, de la famine et des violences liées aux enlèvements ou aux actes de piraterie;

que, grâce aux efforts des familles canadiennes et à ceux des groupes religieux, des organismes de bienfaisance et des organismes non gouvernementaux du Canada, le programme canadien de parrainage des réfugiés a permis d’accueillir au pays plus de 60 000 réfugiés vietnamiens, parmi lesquels, selon les estimations, 34 000 ont été parrainés par des organismes du secteur privé et 26 000 ont reçu l’aide du gouvernement canadien;

que le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a reconnu la contribution importante et soutenue de la population canadienne à la cause des réfugiés lorsqu’il a décerné la distinction Nansen pour les réfugiés au « peuple canadien » en 1986;

qu’il convient de désigner le 30 avril — que de nombreux membres de la communauté des Vietnamiens déplacés et leurs familles au Canada reconnaissent déjà comme « jour de l’Avril noir » — en tant que journée pour commémorer les vies perdues et la souffrance vécue lors de l’exode du peuple vietnamien, souligner l’accueil des réfugiés vietnamiens par la population et le gouvernement du Canada et la gratitude du peuple vietnamien à l’égard cet accueil, et reconnaître les contributions apportées par les Vietnamiens — aujourd’hui au nombre d’environ 300 000 — à la société canadienne,

Sa Majesté, sur l’avis et avec le consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, édicte :

#### TITRE ABRÉGÉ

**1.** *Loi sur le Jour de l’Avril noir.*

Titre abrégé

#### JOUR DE L’AVRIL NOIR

**2.** Le 30 avril est, dans tout le Canada, désigné comme « Jour de l’Avril noir ».

Jour de l’Avril noir

**3.** Il est entendu que le Jour de l’Avril noir n’est pas une fête légale ni un jour non juridique.

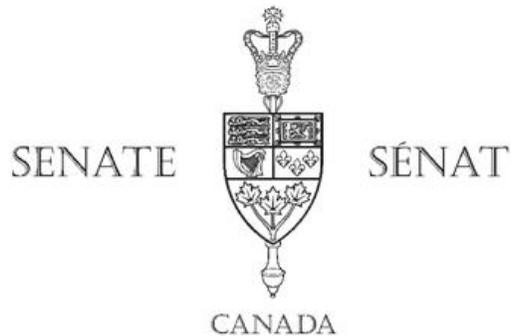
Statut





---

Available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:  
Disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :  
**<http://www.parl.gc.ca>**



**Débats du Sénat**  
Deuxième Lecture du Projet de loi S-219  
COMPTE RENDU OFFICIEL  
(HANSARD)

---

Partie 1: 2<sup>e</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE • VOLUME 149 • NUMÉRO 54

**Le mercredi 30 avril 2014**

Présidence de l'honorable Pierre Claude Nolin,  
Président intérimaire

---

Partie 2: 2<sup>e</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE • VOLUME 149 • NUMÉRO 57

**Le mercredi 7 mai 2014**

Présidence de l'honorable Noël A. Kinsella

**PROJET DE LOI SUR LE JOUR DE L'AVRIL NOIR****DEUXIÈME LECTURE—AJOURNEMENT DU DÉBAT**

L'honorable Thanh Hai Ngo propose que le projet de loi S-219, Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam, soit lu pour la deuxième fois.

— Honorables sénateurs, j'ai le privilège et l'honneur de prendre aujourd'hui la parole pour vous demander d'appuyer le projet de loi S-219, Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam.

Le projet de loi S-219 désigne le 30 avril comme « Jour de l'Avril noir ». Ce jour de commémoration attirera l'attention de tous les Canadiens sur les événements et les souffrances qui ont suivi la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam, en 1975. Il permettrait aussi de mieux comprendre le rôle qu'ont joué les Canadiens pour secourir et accueillir des milliers de réfugiés vietnamiens.

• (1450)

Nombreux sont ceux qui doivent se demander en quoi la fin de la guerre du Vietnam est importante et quelle est son incidence sur l'histoire canadienne. Certains se demanderont peut-être aussi pourquoi le 30 avril mérite d'être commémoré. À vrai dire, trop peu de gens connaissent les difficultés et les atrocités qui ont suivi la guerre qui a dévasté le Vietnam. Encore plus rares sont ceux qui connaissent le rôle humanitaire que le Canada a joué à la suite de la guerre. À la différence de la guerre froide et des deux guerres mondiales que l'on enseigne dans les écoles partout au Canada, on oublie et on néglige souvent de parler du rôle du Canada dans la guerre du Vietnam et auprès des réfugiés de la mer vietnamiens.

La guerre du Vietnam est en grande partie attribuable à l'opposition des idéologies de deux systèmes politiques différents. La guerre froide a dressé les Vietnamiens communistes, au Nord, contre les Vietnamiens démocrates, au Sud, dans une guerre qui a duré 18 ans. La République du Sud-Vietnam a combattu courageusement pendant plus de deux décennies pour défendre la liberté et la démocratie afin d'éviter la propagation du communisme. Cette longue lutte entre le Nord et le Sud du Vietnam était le résultat de la lutte du Nord communiste en vue d'envahir le Sud démocratique, dans le but de soumettre le Sud-Vietnam à son autorité.

Les forces communistes du Nord ont enfreint les Accords de paix de Paris en envahissant le Sud-Vietnam et en mettant en place un régime totalitaire impitoyable dans tout le pays après la chute de Saïgon, le 30 avril 1975. Cette sombre journée a secoué le monde et a obligé des millions de Vietnamiens à quitter leur pays ravagé par la guerre afin de trouver la sécurité et la liberté.

Même si le Canada n'a pas participé directement à la guerre, il a manifesté son engagement autrement. Les Forces canadiennes n'ont pas participé directement aux combats ni au conflit, mais elles ont tenu un rôle opérationnel et un rôle de supervision pendant la guerre du Vietnam dans le but de soutenir le rétablissement de la paix et la fin au conflit en participant à la mise en application des Accords de paix de Paris de 1973. Le Canada a aussi siégé à deux commissions internationales de vérité et a fourni du matériel médical ainsi qu'une assistance technique.

De 1954 à 1973, le Canada a fait partie de la Commission internationale de contrôle, qui a supervisé la conclusion de l'armistice au Vietnam et qui était composée uniquement de pays neutres. Les diplomates canadiens ont également été reconnus pour leur contribution aux négociations entre Washington et Hanoï. De plus, le Canada a toujours été réputé pour son impartialité et respecté pour l'objectivité avec laquelle il a assuré le maintien de la paix au cours de la période où il gérait l'aide humanitaire destinée aux victimes et aux réfugiés de la guerre.

La chute de Saïgon est survenue après de longues batailles et des pertes innombrables dans les deux camps. La capitale du Vietnam du Sud a été capturée par l'armée populaire vietnamienne et le Front de libération nationale le 30 avril 1975. Cette triste journée marquait la fin de la guerre du Vietnam et le début de la réunification officielle entre le Vietnam du Nord et le Vietnam du Sud au sein d'un État communiste dirigé par un régime unipartite.

Pour la République socialiste du Vietnam actuelle, le 30 avril est le jour où l'on célèbre la victoire militaire sur les Américains. La date du 30 avril 1975 évoque cependant de tristes souvenirs pour plusieurs autres personnes, spécialement celles qui viennent du Vietnam du Sud.

Pour les Canadiens d'origine vietnamienne, de même que pour les membres de la grande diaspora vietnamienne qui vivent maintenant à l'étranger, le 30 avril correspond au jour où le Vietnam du Sud est tombé aux mains d'un régime communiste autoritaire et répressif qui n'accorde aucune importance aux droits de la personne. Le 30 avril, nous commémorons le jour sombre où nous avons perdu notre pays, nos proches, nos amis, nos foyers, notre liberté et nos droits démocratiques. Cette date évoque pour nous la perte et le deuil.

Après la guerre du Vietnam, plus de 65 000 Vietnamiens ont été exécutés et plus d'un million d'autres ont été emprisonnés et envoyés dans des camps de rééducation, où l'on estime que quelque 165 000 d'entre eux sont morts à cause des exactions commises par les communistes du Vietnam du Nord.

[ Le sénateur Ngo ]

Au cours des années qui ont suivi la chute de Saïgon, soit de 1975 à 1996, on a assisté à la plus importante migration massive de l'histoire moderne. Ainsi, plus de 1,5 million de personnes ont fui leur pays déchiré par la guerre en quête de liberté.

L'exode des Vietnamiens avait ceci de particulier que, contrairement à la plupart des autres migrations, qui forcent souvent les gens à franchir des montagnes, des déserts et des océans, les Vietnamiens désireux de fuir le pays n'avaient pas d'autre choix que d'affronter la mer en bateau. C'est pourquoi ces réfugiés ont été baptisés *boat people* ou « réfugiés de la mer ». Nombre de Vietnamiens ont franchi la mer de Chine méridionale à bord d'embarcations de fortune, risquant leur vie à chaque instant. Ils ont dû survivre non seulement à des tempêtes meurtrières, mais aussi à la maladie et à la famine.

Certains sont morts noyés, d'autres ont été tués par des pirates, assassinés ou vendus pour devenir esclaves ou prostitués. D'après le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, plus de 250 000 personnes ont perdu la vie pendant la traversée qui devait les mener vers la liberté et vers un avenir meilleur.

Honorables sénateurs, les périodes de nombreux Vietnamo-Canadiens et leur arrivée au Canada ne figurent pas dans notre patrimoine national. C'est pourquoi j'aimerais vous présenter les témoignages de quelques-uns de ces « réfugiés de la mer ».

En voici un premier :

Le huitième jour, ma fille de trois ans est décédée. Le neuvième jour, mon fils de huit ans est décédé. Le dixième jour, la plus jeune nièce de mon épouse est décédée. [...] Nous avons navigué sans vivres et sans eau potable pendant environ 13 jours. J'ai écrit une lettre, je l'ai placée dans une bouteille et je l'ai lancée à la mer, dans l'espoir que quelqu'un la trouve et informe ma famille que j'avais péri en mer.

Puis un autre :

Tout a commencé un matin, quand nous avons entrepris notre traversée vers l'inconnu. J'étais un jeune homme de 14 ans, et je me suis retrouvé avec mon frère de 16 ans et 150 autres personnes sur un petit bateau de bois conçu pour transporter une cinquantaine de personnes. Nous sommes arrivés aux îles Terumbu, en Malaisie, après quatre jours et trois nuits marquées par deux tempêtes et une mer déchaînée qui menaçait de nous submerger. Nous avons été témoins de plusieurs événements tragiques pendant ce voyage. L'un des plus bouleversants : la mort d'un jeune enfant, qui a péri écrasé, et dont le corps a été jeté à la mer.

Et encore un autre :

Quelqu'un a fermé le couvercle en nous disant de garder le silence, car des policiers inspecteraient le bateau avant qu'il lève l'ancre pour aller pêcher. Je n'avais pas prévu me retrouver dans un minuscule compartiment secret du bateau, sous une glacière. Il y faisait noir et chaud. Je n'avais pas assez de place pour bouger. D'autres corps pesaient sur moi. L'air est devenu lourd au point d'en être pratiquement irrespirable. Des enfants ont commencé à pleurer. Leurs parents cherchaient frénétiquement à leur couvrir la bouche. Je voulais pleurer, moi aussi, car j'avais trop chaud, j'étais dans une position très inconfortable et je manquais cruellement

d'air. J'ai vraiment commencé à craindre pour ma vie et celle de mon frère. J'ai alors compris que la respiration, c'est la vie, et que sans elle il ne pourrait pas y avoir de liberté. Je me suis donc répété de tenir bon pour une respiration, puis une autre, puis une autre...

[Français]

Honorables sénateurs, ce ne sont que quelques témoignages parmi des milliers de récits de survivants. Je pourrais passer des heures à vous lire ces récits de l'exode vietnamien, mais je suis sûr que ces quelques descriptions vous donneront une idée de la souffrance des *boat people* vietnamiens dans leur recherche d'asile et de liberté.

[Traduction]

Le plus triste, c'est que certains pays ont renvoyé les réfugiés de la mer au large, même après qu'un bateau bondé fut parvenu à toucher la terre ferme. Ces réfugiés ont souvent été contraints de s'éloigner encore davantage de leur pays natal pour s'installer au Canada, en France, en Australie, aux États-Unis ou au Royaume-Uni. Les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France ont accueilli respectivement 800 000, 20 000 et 96 000 réfugiés. L'Australie et le Canada ont chacun accepté 137 000 réfugiés. À l'échelle mondiale, la diaspora vietnamienne est aujourd'hui forte de quelque 3,5 millions de personnes.

• (1500)

Honorables sénateurs, le projet de loi S-219 vise à commémorer non seulement les réfugiés de la mer qui ont perdu la vie durant l'exode, mais l'accueil chaleureux que le Canada leur a réservé. Le rôle du Canada a souvent été oublié au fil des ans.

[Français]

Compte tenu de la migration croissante des réfugiés vietnamiens, le gouvernement fédéral a créé un programme de parrainage privé aux termes duquel il invitait des organisations bénévoles, des églises et des groupes d'au moins cinq citoyens adultes à accueillir une famille de réfugiés et à la prendre à charge pendant un an. Pour chaque personne ainsi parrainée, le gouvernement acceptait un autre réfugié à sa charge.

Sans les efforts chaleureux et attentifs de milliers de Canadiens et sans le leadership, l'appui et la collaboration du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et municipaux, d'organismes canadiens et internationaux pour les réfugiés, d'organisations non gouvernementales et de groupes religieux, la migration de ces gens en si grand nombre, dans des circonstances aussi urgentes et difficiles, n'aurait pas été possible.

[Traduction]

Je suis arrivé au Canada en même temps que d'autres réfugiés vietnamiens. Ce pays nous a accueillis à un moment où nous en avions grandement besoin. Nous venions de vivre une guerre dévastatrice, avions souffert dans des camps de réfugiés et enduré un long voyage en bateau pour fuir un pays qui n'était plus le nôtre. Comme beaucoup d'autres, j'ai dû lutter et travailler fort pour subvenir à mes besoins et à ceux de ma famille dans ce nouvel environnement.

En juillet 1979, le gouvernement du Canada, sous le premier ministre de l'époque, Joe Clark, a fait son annonce historique d'accueillir 50 000 réfugiés vietnamiens au Canada avant la fin de 1980. En février 1980, le gouvernement annonçait qu'il accueillerait non pas 50 000 réfugiés, mais 60 000.

Après la chute de Saïgon, en 1975, les Canadiens ont généreusement ouvert leur maison et leur cœur à plus de 60 000 réfugiés vietnamiens qui avaient désespérément besoin d'un endroit pour rebâtir leur vie. Les Canadiens de toutes les couches de la société n'ont pas hésité à répondre à l'appel et ont fait partie d'un vaste effort international visant à trouver un refuge sûr pour ces pauvres gens.

[Français]

Sur les 60 000 réfugiés vietnamiens accueillis au Canada entre 1979 et 1980, environ 26 000 étaient parrainés par le gouvernement, tandis que 34 000 l'ont été par des organismes privés.

[Traduction]

En 1986, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a décerné la Médaille Nansen au peuple du Canada, en reconnaissance de sa contribution importante et soutenue à la cause des réfugiés. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a décerné la Médaille Nansen au peuple du Canada en reconnaissance des efforts extraordinaires qu'il a faits au nom des réfugiés vietnamiens. Le Canada est le seul pays à avoir reçu cette médaille.

Sans la générosité et l'humanité du Canada, je n'aurais jamais pu accomplir ce que j'ai accompli à ce jour. Je suis fier de prendre la parole en tant que sénateur pour défendre la liberté, les droits de la personne et la démocratie sans craindre pour ma vie. Aujourd'hui, je peux regarder ma famille en sachant que j'ai été capable de subvenir à leurs besoins et d'assurer leur bien-être.

Depuis 39 ans, chaque année, les Vietnamiens en exil partout dans le monde se rassemblent le 30 avril pour commémorer la perte de leur pays. Pour tous les Canadiens d'origine vietnamienne, le 30 avril est un jour de commémoration. Nous nous souvenons de la brutalité et des actes inhumains des communistes envers leurs adversaires. La brutale guerre du Vietnam n'a certainement rien donné de positif, mais au moins, certains ont connu un dénouement heureux. Les réfugiés de la mer vietnamiens qui se sont enfuis du Vietnam pendant et après le conflit ont eu une énorme incidence positive dans les pays où ils se sont établis. Les immigrants et réfugiés vietnamiens se sont rapidement et extrêmement bien intégrés dans le tissu de leur nouvelle patrie. Depuis leur établissement, ils apportent d'immenses contributions à l'économie de leur pays d'adoption. Plusieurs d'entre eux sont devenus avocats, médecins, juges, dirigeants, artistes ou journalistes.

Le Canada compte maintenant plus de 300 000 citoyens d'origine vietnamienne; trois générations qui célèbrent fièrement un patrimoine important au sein d'une grande nation. Depuis leur arrivée au Canada, les membres des communautés vietnamiennes prouvent constamment qu'ils sont des Canadiens travaillants capable de faire partie intégrante de la société canadienne. Des centaines de milliers de Vietnamiens ont perdu la vie à la recherche d'un avenir meilleur et de la liberté. Ces hommes, ces femmes et ces enfants se sont battus au nom de la démocratie, des droits de la personne, de la justice et de la liberté. Pour les générations canadiennes plus jeunes qui sont nées et ont grandi dans une société libre, la liberté est une chose acquise, au même titre que l'air que l'on respire.

Nous songeons rarement à l'importance et à la fragilité de la liberté parce que nous n'en sommes jamais privés. Par contre, pour les 90 millions de Vietnamiens qui vivent dans un pays communiste où règnent l'oppression et la prohibition, la liberté n'existe pas.

Le projet de loi S-219 n'a pas uniquement pour but de rappeler les atrocités ayant suivi la chute de Saïgon, mais il vise également à commémorer les réalisations des Canadiens d'origine vietnamienne afin de souligner l'ouverture d'un nouveau chapitre au Canada. Tout en nous remémorant le passé, nous sommes capables de nous concentrer sur le présent et le futur également. Le Canada est un pays merveilleux parce que nous considérons que chaque génération a la responsabilité de léguer un avenir meilleur à la génération suivante. Chacun a la responsabilité individuelle d'apporter sa contribution à cet égard.

Le 30 avril est de nos jours la date à laquelle la diaspora vietnamienne au Canada remet à l'avant-scène ces valeurs fondamentales et, dans un effort de sensibilisation, nous invite à nous rappeler les droits et libertés qui définissent notre société et cette grande institution. Le 30 avril commémore également le courage et l'héroïsme de ceux qui ont combattu pour la démocratie. Le 30 avril est le jour où nous remercions le Canada de nous avoir sauvé la vie.

Je tiens à souligner que, sans la générosité et l'humanité du Canada, moi et des milliers d'autres réfugiés vietnamiens n'aurions jamais pu accomplir ce que nous avons réussi jusqu'ici.

Nous avons maintenant le droit de vivre dans un pays merveilleux où nous pouvons jouir de la liberté et de la démocratie en tant que fiers Canadiens. Ce sont l'ouverture des gens, les possibilités offertes et les valeurs démocratiques qui nous ont amenés à faire du Canada notre patrie. Ce sont ces mêmes valeurs que nous souhaitons promouvoir dans l'intérêt des millions de Vietnamiens pour qui les droits fondamentaux n'existent à peu près pas. Le respect des droits de la personne s'est considérablement détérioré au Vietnam. Nous avons observé au cours de la dernière année une intensification de la répression qui prive la population de ses libertés religieuses, de ses droits fondamentaux et du respect de la primauté du droit. C'est pourquoi le peuple vietnamien s'unit aujourd'hui. Il se rappelle les souffrances, exprime sa gratitude et défend la cause des Vietnamiens qui ne peuvent pas jouir des mêmes droits fondamentaux de la personne et des mêmes libertés religieuses que nous, au Canada.

J'exhorte l'ensemble des sénateurs, ainsi que nos collègues de l'autre endroit, à envisager ce projet de loi comme un élément à part entière du patrimoine canadien et une preuve tangible de l'importance que nous accordons aux droits de la personne, à la liberté et à la démocratie.

Honorables sénateurs, ce fut pour moi un grand honneur de pouvoir prendre la parole pour la deuxième fois au sujet de ce projet de loi, à la date même qu'il vise à commémorer. J'ai bon espoir que, l'an prochain, nous pourrions souligner le 40<sup>e</sup> anniversaire du Jour de l'Avril noir.

[Français]

Honorables sénateurs, je vous remercie de votre appui et de faire du 30 avril le Jour de l'Avril noir.

(Sur la motion de la sénatrice Fraser, le débat est ajourné.)

[ Le sénateur Ngo ]

**PROJET DE LOI SUR LE JOUR DE L'AVRIL NOIR****DEUXIÈME LECTURE—SUITE DU DÉBAT**

L'ordre du jour appelle :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Ngo, appuyée par l'honorable sénateur Ogilvie, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-219, Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam

**L'honorable Mobina S. B. Jaffer :** Honorables sénateurs, j'interviens pour parler du projet de loi S-219, Loi sur le Jour de l'Avril noir. J'aimerais remercier le sénateur Ngo d'avoir déposé ce projet de loi. Je suis sûre que beaucoup de membres de la communauté vietnamienne souhaitent eux aussi le remercier. Alors, merci, sénateur Ngo.

Pour les Vietnamiens partout dans le monde, le Jour de l'Avril noir est l'une des dates les plus importantes de leur histoire collective. Il souligne la chute de Saïgon le 30 avril 1975, le jour où le Vietnam du Sud est tombé aux mains du Vietnam du Nord, et le début de l'exode massif de millions de Vietnamiens qui ont dû quitter leur bien-aimée patrie.

Durant cet exode, beaucoup de Vietnamiens ont été forcés de quitter leur patrie par tous les moyens possible. Cela signifie malheureusement qu'ils ont dû embarquer à bord de bateaux surchargés et mal construits.

On a appelé « réfugiés de la mer vietnamiens » les quelque 840 000 Vietnamiens qui se sont enfuis, à l'époque sur ces embarcations dangereuses. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, au moins 215 000 personnes ont perdu la vie en mer dans ces tentatives désespérées de fuir le Vietnam. Plusieurs sont mortes noyées, d'autres, de maladie ou de faim. D'autres encore ont vu leur bateau pris d'assaut par des pirates, qui les ont alors kidnappées et vendues comme esclaves.

Le sénateur Ngo a raconté plusieurs exemples de la souffrance vécue par des réfugiés de la mer vietnamiens. J'aimerais vous parler d'un exemple qui m'a vraiment frappée. C'est l'histoire vécue par une fillette de 11 ans nommée Thuy Trang Lai. Elle écrit ceci :

J'avais 11 ans lorsque je me suis enfuie de mon pays natal dans un épouvantable tourbillon de folie, de confusion et de peur. Je me rappelle très nettement ma dévastation lorsque j'ai réalisé soudainement que ma mère ne m'accompagnerait pas.

Elle est restée pour prendre soin du reste de la famille. Elle avait les moyens de n'envoyer qu'un seul de ses enfants hors du pays, et j'étais l'aînée. Mais personne ne m'avait informée; j'ignorais complètement que j'allais partir. Je n'avais pas la moindre idée que ma vie était sur le point de changer jusqu'à ce que ma cousine de 17 ans me prenne par la main et que nous nous mettions à courir toutes les deux. Encore aujourd'hui, je fonds en larmes quand je repense à cet instant.

J'ai tenté de refouler les horreurs des effroyables premières soixante-douze heures de ce voyage en mer. La mer de Chine méridionale est sans merci au meilleur des circonstances, et on aurait dit qu'elle allait engloutir notre embarcation à tout moment. Je me serrais le ventre pour ne pas vomir. J'agrippais mes genoux avec désespoir et gardais les yeux fermés pour ne pas trop penser à ma mère.

Par contre, je ne pouvais pas m'empêcher de faire un rêve bien particulier. Comme je pleurais quand je me réveillais après avoir fait ce rêve! Je me réveillais parce que je dormais sur du bois dur et humide. Je me rendais ensuite compte que je pleurais et que des larmes coulaient sur mes joues, puis sur mes mains, qui voulaient désespérément toucher ma mère. Dans mon rêve, je buvais de la limonade que ma mère faisait à la maison et, comme toujours, elle était là à côté de moi.

Tout cela semblait si réel et si beau, mais devenait un véritable cauchemar lorsque je me réveillais. C'est à ce moment que je me souvenais qu'elle me prenait dans ses bras quand j'en éprouvais le besoin, et je pleurais alors jusqu'à l'épuisement.

Le navire en piteux état avançait péniblement sur la mer déchaînée, transportant le poids de centaines de personnes ainsi que le poids de leur douleur. Nous devions nous asseoir les uns sur les autres, et nous ne pouvions même pas voir nos propres bras et jambes. Des bébés qui ressemblaient à des poupées de chiffon hurlaient jour et nuit, tandis que des gens qui avaient 20 ans de plus que moi pleuraient eux aussi la perte de leur mère.

Je frissonnais constamment, car j'étais trempée à cause de l'eau de la mer, mais au moins, cela nettoyait les vomissures des autres sur mes vêtements.

Plus les jours passaient et plus le désespoir s'installait sur le navire. Partout autour de moi, je voyais des gens au regard hanté, rongés par la faim, dont l'état se dégradait sous mes yeux de jeune fille de 11 ans. Nous étions si entassés les uns sur les autres qu'il était difficile pour nous de bouger ne serait-ce que d'un pouce et, donc, nous restions souvent assis dans la même position pendant des jours. C'est comme si la mort m'avait rendu d'innombrables visites, plus que je ne pouvais les compter sur mes doigts tremblants.

• (1450)

Honorables sénateurs, être réfugié est l'une des épreuves les plus difficiles qu'une personne puisse subir. Lorsqu'on doit s'en remettre à la bonne volonté de la communauté internationale, on se sent complètement démuné. Je remercie le Canada et le premier ministre Trudeau d'avoir mis en place des politiques qui ont permis à ma famille et à moi de trouver un foyer au Canada, en 1975.

C'est à peu près à cette époque que le sénateur Ngo a aussi trouvé refuge au Canada.

Ceux d'entre nous qui ont été réfugiés développent des liens tacites. Nous sommes tout à fait conscients de la souffrance à laquelle tous les réfugiés doivent faire face, à divers degrés. Quelques-uns d'entre nous ont eu la chance exceptionnelle d'être accueillis à bras ouverts dans un pays comme le Canada. Nous avons eu de la chance. D'autres ont été forcés de séjourner dans des camps de réfugiés, ou d'errer d'un pays à l'autre dans l'espoir qu'on les accepte, ou qu'on leur permette au moins de continuer à vivre dans des conditions décentes.

Ceux qui, comme le sénateur Ngo et moi, ont eu la chance d'être acceptés par un pays comme le Canada, savent qu'ils auraient pu se retrouver à bord de ces bateaux ou dans ces camps de réfugiés. Nous pourrions encore vivre dans un camp de réfugiés.

Parce qu'ils comprennent cela, les sénateurs comme le sénateur Ngo, comme vous tous et comme moi travaillent sans relâche pour sensibiliser la population aux épreuves que subissent les réfugiés partout dans le monde.

En désignant le 30 avril comme Jour de l'Avril noir, nous soulignons l'accueil des 137 000 réfugiés vietnamiens qui sont arrivés au Canada entre 1976 et 1991.

Plus particulièrement, nous soulignons les efforts des familles, groupes religieux, groupes de bienfaisance et organisations non gouvernementales du pays qui ont parrainé quelque 34 000 réfugiés vietnamiens pour qu'ils viennent au Canada. Nous commémorons également les souffrances éprouvées par de nombreux réfugiés — dont Thuy Trang Lai, qui avait 11 ans à l'époque — lors de leur exode, ou de leur fuite à bord de bateaux.

Honorables sénateurs, le projet de loi S-219 revêt une grande importance aussi bien pour la communauté vietnamienne du Canada que pour quiconque a dû quitter son cher pays natal et se résoudre à assumer le statut de réfugié. J'exhorte donc les sénateurs à intervenir en faveur du projet de loi S-219, puis à l'appuyer.

(Sur la motion de la sénatrice Martin, le débat est ajourné.)



# **Délibérations du Comité sénatorial permanent des Droits de la Personne**

**COMPTE RENDU OFFICIEL  
(HANSARD)**

**TÉMOIGNAGES**

---

Partie 1: FASCICULE 12 • 2<sup>e</sup> SESSION • 41<sup>st</sup> PARLIAMENT

---

**Le jeudi 30 octobre 2014  
Le jeudi 6 novembre 2014**

**Présidente: L'honorable Mobina S. B. Jaffer**

---

Part 2: FASCICULE 13 • 2<sup>e</sup> SESSION • 41<sup>st</sup> PARLIAMENT

---

**Le jeudi 20 novembre 2014**

**Présidente: L'honorable Mobina S. B. Jaffer**

SENATE



SÉNAT

Second Session  
Forty-first Parliament, 2013-14

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

## Human Rights

*Chair:*

The Honourable MOBINA S. B. JAFFER

---

Thursday, October 30, 2014  
Thursday, November 6, 2014

---

Issue No. 12

*Fifth meeting:*

Examine and report on how the mandates and practices of the UNHCR and UNICEF have evolved to meet the needs of displaced children in modern conflict situations, with particular attention to the current crisis in Syria

and

*First meeting:*

Bill S-219, An Act respecting a national day of commemoration of the exodus of Vietnamese refugees and their acceptance in Canada after the fall of Saigon and the end of the Vietnam War

and

*Tenth meeting:*

Study the international mechanisms toward improving cooperation in the settlement of cross-border family disputes, including Canada's actions to encourage universal adherence to and compliance with the Hague Abductions Convention, and to strengthen cooperation with non-Hague State Parties with the purpose of upholding children's best interests

---

WITNESSES:  
(See back cover)

Deuxième session de la  
Quarante et unième législature, 2013-2014

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

## Droits de la personne

*Présidente :*

L'honorable MOBINA S. B. JAFFER

---

Le jeudi 30 octobre 2014  
Le jeudi 6 novembre 2014

---

Fascicule n° 12

*Cinquième réunion :*

Étudier, pour en faire rapport, la façon dont les mandats et les méthodes de l'UNHCR et de l'UNICEF ont évolué pour répondre aux besoins des enfants déplacés dans les situations de conflits contemporains, en prêtant une attention particulière à la crise qui secoue actuellement la Syrie

et

*Première réunion :*

Projet de loi S-219, Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam

et

*Dixième réunion :*

Étude sur les mécanismes internationaux visant à accroître la coopération pour régler les disputes familiales transfrontalières, notamment les efforts du Canada pour favoriser l'adhésion et la conformité universelles à la convention de La Haye sur l'enlèvement et renforcer la coopération avec les États non signataires, afin de défendre les intérêts des enfants

---

TÉMOINS :  
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON HUMAN RIGHTS

The Honourable Mobina S. B. Jaffer, *Chair*

The Honourable Salma Ataullahjan, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Andreychuk  
\* Carignan, P.C.  
(or Martin)  
\* Cowan  
(or Fraser)

Eaton  
Eggleton, P.C.  
Hubley  
Ngo  
Tannas

\*Ex officio members

(Quorum 4)

*Changes in membership of the committee:*

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Tannas replaced the Honourable Senator Raine (*October 2, 2014*).

The Honourable Senator Hubley replaced the Honourable Senator Cowan (*October 2, 2014*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES DROITS DE LA PERSONNE

*Présidente* : L'honorable Mobina S. B. Jaffer

*Vice-présidente* : L'honorable Salma Ataullahjan

et

Les honorables sénateurs :

Andreychuk  
\* Carignan, C.P.  
(ou Martin)  
\* Cowan  
(ou Fraser)

Eaton  
Eggleton, C.P.  
Hubley  
Ngo  
Tannas

\* Membres d'office

(Quorum 4)

*Modifications de la composition du comité :*

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Tannas a remplacé l'honorable sénatrice Raine (*le 2 octobre 2014*).

L'honorable sénatrice Hubley a remplacé l'honorable sénateur Cowan (*le 2 octobre 2014*).

## ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, of Wednesday, October 29, 2014:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Ngo, seconded by the Honourable Senator Ogilvie, for the second reading of Bill S-219, An Act respecting a national day of commemoration of the exodus of Vietnamese refugees and their acceptance in Canada after the fall of Saigon and the end of the Vietnam War.

The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Martin moved, seconded by the Honourable Senator Nancy Ruth, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Human Rights.

The question being put on the motion, it was adopted.

## ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 29 octobre 2014 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Ngo, appuyée par l'honorable sénateur Ogilvie, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-219, Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénatrice Martin propose, appuyée par l'honorable sénatrice Nancy Ruth, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des droits de la personne.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

*Le greffier du Sénat,*

Gary W. O'Brien

*Clerk of the Senate*

## MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Thursday, October 30, 2014  
(20)

[English]

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 8:30 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Mobina S. B. Jaffer, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Andreychuk, Ataullahjan, Eaton, Eggleton, P.C., Jaffer, Nancy Ruth, Ngo and Tannas (8).

*In attendance:* Mark Palmer, Acting Procedural Clerk; Julia Nicol, Jean-Philippe Duguay, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also present:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, October 29, 2014, the committee began its examination of Bill S-219, An Act respecting a national day of commemoration of the exodus of Vietnamese refugees and their acceptance in Canada after the fall of Saigon and the end of the Vietnam War.

## WITNESS:

The Honourable Senator Thanh Hai Ngo, sponsor of the bill.

The chair made a statement.

The Honourable Senator Ngo made a statement and answered questions.

At 8:57 a.m., the committee suspended.

At 9:09 a.m., the committee resumed, and pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, May 6, 2014, the committee continued its study to examine and report on how the mandates and practices of the UNHCR and UNICEF have evolved to meet the needs of displaced children in modern conflict situations, with particular attention to the current crisis in Syria. (*For the complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 9.*)

## WITNESSES:

*Refugees International:*

Jeff Crisp, Senior Director for Policy and Advocacy (by video conference).

*Mercy Corps:*

Matt Streng, Senior Youth Development Advisor (by video conference).

Messrs. Crisp and Streng each made a statement and answered questions.

## PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le jeudi 30 octobre 2014  
(20)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 8 h 30, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Mobina S. B. Jaffer (*présidente*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Andreychuk, Ataullahjan, Eaton, Eggleton, C.P., Jaffer, Nancy Ruth, Ngo et Tannas (8).

*Également présents :* Mark Palmer, greffier à la procédure par intérim; ainsi que Julia Nicol et Jean-Philippe Duguay, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 29 octobre 2014, le comité commence son étude du projet de loi S-219, Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saigon et la fin de la guerre du Vietnam.

## TÉMOINS :

L'honorable sénateur Thanh Hai Ngo, parrain du projet de loi.

La présidente ouvre la séance.

L'honorable sénateur Ngo fait une déclaration et répond aux questions.

À 8 h 57, la séance est suspendue.

À 9 h 9, la séance reprend et, conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 6 mai 2014, le comité poursuit son étude, en vue d'en faire rapport, sur la façon dont les mandats et les méthodes de l'UNHCR et de l'UNICEF ont évolué pour répondre aux besoins des enfants déplacés dans les situations de conflits contemporains, en prêtant une attention particulière à la crise qui secoue actuellement la Syrie. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 9 des délibérations du comité.*)

## TÉMOINS :

*Refugees International :*

Jeff Crisp, directeur principal, Politiques et défense des intérêts (par vidéoconférence).

*Mercy Corps :*

Matt Streng, conseiller principal, Développement des jeunes (par vidéoconférence).

MM. Crisp et Streng font chacun une déclaration et répondent aux questions.

At 10:04 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

OTTAWA, Thursday, November 6, 2014  
(21)

[English]

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 8:04 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Mobina S. B. Jaffer, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Andreychuk, Ataullahjan, Eaton, Jaffer, Nancy Ruth, Ngo and Tannas (7).

*In attendance:* Mark Palmer, Acting Procedural Clerk; Julia Nicol, Jean-Philippe Duguay and Shauna Troniak, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, February 27, 2014, the committee continued its study of the international mechanisms toward improving cooperation in the settlement of cross-border family disputes, including Canada's actions to encourage universal adherence to and compliance with the Hague Abductions Convention, and to strengthen cooperation with non-Hague State Parties with the purpose of upholding children's best interests. (*For the complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 3.*)

*WITNESSES:*

*As an individual:*

Nigel Lowe, Emeritus Professor, Cardiff Law School (by video conference).

*Foreign Affairs, Trade and Development Canada:*

Bill Crosbie, Assistant Deputy Minister and Legal Adviser;

Béatrice Maillé, Director General, Consular Policy;

Leeann McKechnie, Director General, Consular Operations Bureau.

*Justice Canada:*

Kathryn Sabo, General Counsel and Director, International Private Law Section;

Marie Riendeau, Counsel, International Private Law Section;

Sandra Zed Finless, Office of the Canadian Federal Central Authority for the Hague Convention on the Civil Aspects of International Child Abduction, Legal Services Unit at Foreign Affairs, Trade and Development Canada.

À 10 h 4, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

OTTAWA, le jeudi 6 novembre 2014  
(21)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 8 h 4, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Mobina S. B. Jaffer (*présidente*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Andreychuk, Ataullahjan, Eaton, Jaffer, Nancy Ruth, Ngo et Tannas (7).

*Également présents :* Mark Palmer, greffier à la procédure par intérim; Julia Nicol, Jean-Philippe Duguay et Shauna Troniak, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 27 février 2014, le comité poursuit son étude sur les mécanismes internationaux visant à accroître la coopération pour régler les disputes familiales transfrontalières, notamment les efforts du Canada pour favoriser l'adhésion et la conformité universelles à la convention de la Haye sur l'enlèvement et renforcer la coopération avec les États non signataires, afin de défendre les intérêts des enfants. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 3 des délibérations du comité.*)

*TÉMOINS :*

*À titre personnel :*

Nigel Lowe, professeur émérite, faculté de droit de l'Université de Cardiff (par vidéoconférence).

*Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada :*

Bill Crosbie, sous-ministre adjoint et juriste;

Béatrice Maillé, directrice générale, Politique consulaire;

Leeann McKechnie, directrice générale, Opérations consulaires.

*Justice Canada :*

Kathryn Sabo, avocate générale et directrice, Section du droit privé international;

Marie Riendeau, avocate, Section du droit privé international;

Sandra Zed Finless, avocate-conseil, Bureau de l'Administration centrale fédérale du Canada pour la Convention de la Haye sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants, Direction des services juridiques au ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement.

*Citizenship and Immigration Canada:*

Laurie-Anne Kempton, Director of Foreign Operations,  
Passport Program Integrity Branch;

Robert Stevenson, Operational Coordinator for Perimeter  
Implementation, Strategic Projects Office.

*Canada Border Services Agency:*

Calvin Christiansen, Director General, National Border  
Operations Centre.

The chair made a statement.

Mr. Lowe made a statement and answered questions.

At 9:04 a.m., the committee suspended.

At 9:08 a.m., the committee resumed.

Mr. Crosbie, Ms. Sabo, Ms. Kempton and Mr. Christiansen  
each made a statement and, together with Ms. Maillé,  
Ms. McKechnie, Ms. Riendeau, Ms. Zed Finless and  
Mr. Stevenson, answered questions.

At 9:58 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

*Citoyenneté et Immigration Canada :*

Laurie-Anne Kempton, directrice des opérations à l'étranger,  
Direction générale de l'intégrité du Programme de  
passeport;

Robert Stevenson, coordinateur opérationnel du Plan d'action  
sur le périmètre, Bureau des projets stratégiques.

*Agence des services frontaliers du Canada :*

Calvin Christiansen, directeur général. Centre national des  
opérations frontalières.

Le président ouvre la séance.

M. Lowe fait une déclaration et répond aux questions.

À 9 h 4, la séance est suspendue.

À 9 h 8, la séance reprend.

M. Crosbie, Mme Sabo, M. Kempton et M. Christiansen  
font chacun une déclaration puis, avec Mme Maillé,  
Mme McKechnie, Mme Riendeau, Mme Zed Finless et  
M. Stevenson, répondent aux questions.

À 9 h 58, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la  
présidence.

*ATTESTÉ :*

*Le greffier du comité,*

Adam Thompson

*Clerk of the Committee*

## EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, October 30, 2014

The Standing Senate Committee on Human Rights, to which was referred Bill S-219, An Act respecting a national day of commemoration of the exodus of Vietnamese refugees and their acceptance in Canada after the fall of Saigon and the end of the Vietnam War, met this day at 8:30 a.m. to give consideration to the bill; and to examine and report on how the mandates and practices of the UNHCR and UNICEF have evolved to meet the needs of displaced children in modern conflict situations, with particular attention to the current crisis in Syria.

Senator Mobina S. B. Jaffer (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, welcome to the twentieth meeting of the Standing Senate Committee on Human Rights during the Second Session of the Forty-First Parliament.

[*Translation*]

Our committee has been mandated by the Senate to study issues pertaining to human rights, both in Canada and abroad. My name is Mobina Jaffer, and I am the chair of this committee. I am pleased to welcome you to this meeting.

[*English*]

Before I continue, I would like my colleagues to introduce themselves, and I will start with our deputy chair, Senator Ataullahjan.

Senator Ataullahjan: Senator Salma Ataullahjan from Ontario.

Senator Eaton: Good morning. Senator Nicky Eaton from Ontario.

Senator Tannas: Scott Tannas from Alberta.

Senator Nancy Ruth: Nancy Ruth from Toronto.

The Chair: Thank you, senators. Today we are looking at Bill S-219, An Act respecting a national day of commemoration of the exodus of Vietnamese refugees and their acceptance in Canada after the fall of Saigon and the end of the Vietnam War.

This bill was introduced in the Senate by Senator Ngo, who is originally from Vietnam, and he's the sponsor of this bill. We have him as the first witness this morning. Senator Ngo, may I please ask you to make your remarks.

Hon. Thanh Hai Ngo, sponsor of the bill: Thank you, Madam Chair.

## TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 30 octobre 2014

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne, auquel a été renvoyé le projet de loi S-219, Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saigon et la fin de la guerre du Vietnam, se réunit aujourd'hui, à 8 h 30, pour étudier le projet de loi et étudier, pour en faire rapport, la façon dont les mandats et les méthodes de l'UNHCR et de l'UNICEF ont évolué pour répondre aux besoins des enfants déplacés dans les situations de conflits contemporains, en prêtant une attention particulière à la crise qui se secoue actuellement la Syrie.

La sénatrice Mobina S. B. Jaffer (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Chers collègues, bienvenue à la 20<sup>e</sup> séance de la deuxième session de la 41<sup>e</sup> législature du Comité sénatorial permanent des droits de la personne.

[*Français*]

Le Sénat a confié à notre comité le mandat d'examiner les questions liées aux droits de la personne au Canada et à l'étranger. Je m'appelle Mobina Jaffer, et je suis la présidente du comité. J'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue à cette réunion.

[*Traduction*]

Avant de poursuivre, j'invite mes collègues à se présenter, en commençant par la vice-présidente du comité, la sénatrice Ataullahjan.

La sénatrice Ataullahjan : Je suis la sénatrice Salma Ataullahjan, de l'Ontario.

La sénatrice Eaton : Bonjour. Je suis la sénatrice Nicky Eaton, de l'Ontario.

Le sénateur Tannas : Scott Tannas, de l'Alberta.

La sénatrice Nancy Ruth : Nancy Ruth, de Toronto.

La présidente : Merci, chers collègues. Aujourd'hui nous examinons le projet de loi S-219, Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saigon et la fin de la guerre du Vietnam.

Ce projet de loi a été déposé au Sénat par son auteur, le sénateur Ngo, d'origine vietnamienne, qui sera notre premier témoin, ce matin. Sénateur Ngo, puis-je vous demander de nous faire entendre vos observations.

L'honorable Thanh Hai Ngo, parrain du projet de loi : Merci, madame la présidente.

Honourable senators, I am pleased to be here this morning to speak about Bill S-219, An Act respecting a national day of commemoration of the exodus of Vietnamese refugees and their acceptance in Canada after the fall of Saigon and the end of the Vietnam War.

It is with great appreciation that I appear before you with the hope of earning your support for this commemorative bill that seeks to recognize April 30 as the day marking the end of the fall of Saigon, commemorating the Vietnamese boat people's saga, and recognizing the fundamental role played by Canadians who welcomed thousands of Vietnamese refugees with open arms. As I expand on these important things, I hope to shed light on how meaningful the recognition of this important day would be for Canada and the 300,000 Vietnamese Canadians who trace their roots and history to the boat people saga.

I am confident that this commemoration day would bring the attention of all Canadians to the events and the suffering that followed the fall of Saigon after the Vietnam War in 1975. It would also shed light on the fundamental role that Canadians played in rescuing and welcoming thousands of the Vietnamese refugees who now proudly celebrate their heritage and freedom in Canada.

The Vietnam War was driven by opposing ideologies between two very different political systems. This prolonged struggle between North and South Vietnam was an attempt by the communist north to invade the democratic south in order to bring South Vietnam under its rule. After long battles and endless losses for both sides of the war, the fall of Saigon took place with the capture of the capital of South Vietnam by the People's Army of North Vietnam and the National Liberation Front on April 30, 1975. This dark day marked the end of the Vietnam War and the beginning of the communist state ruled by a one-party communist regime.

For Canadians of Vietnamese origin and for the wide Vietnamese diaspora now living abroad, April 30 depicts the day when South Vietnam fell and the beginning of their journey to freedom. After the Vietnam War, over 65,000 Vietnamese were executed and over 1 million Vietnamese were sent to prison and re-education camps, where it is estimated that around 165,000 died because of retribution by North Vietnamese communists.

The years following the fall of Saigon, from 1975 to 1996, were known to be the largest mass migration in modern history, with more than 1.5 million people leaving their war-torn country in search for freedom. What was unique about the Vietnamese exodus was that, unlike most other forced migration that often displace through mountains and deserts, the only route for escape for Vietnamese fleeing the country was by navigating the sea. This is why this group of refugees has become known to the world as the "boat people."

Chers collègues, je suis heureux de vous parler du projet de loi S-219, Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saigon et la fin de la guerre du Vietnam.

C'est avec beaucoup de reconnaissance que je compare devant vous, dans l'espoir d'obtenir votre appui pour ce projet de loi commémoratif qui vise à faire reconnaître le 30 avril comme journée marquant la fin de la chute de Saigon et l'histoire mouvementée des réfugiés vietnamiens de la mer, et reconnaissant le rôle fondamental des Canadiens qui ont accueilli à bras ouverts des milliers de ces réfugiés. En parlant de ces faits importants, j'espère éclairer le sens qu'aurait la reconnaissance de cette journée importante pour le Canada et les 300 000 Vietnamo-Canadiens dont les racines et l'histoire remontent jusqu'à l'épisode de ces réfugiés.

J'ai bon espoir que cette journée commémorative attirera l'attention de tous les Canadiens sur les événements et les souffrances qui ont suivi la chute de Saigon après la guerre du Vietnam, en 1975. Elle éclairera aussi le rôle fondamental des Canadiens dans le sauvetage et l'accueil de milliers de réfugiés vietnamiens qui, aujourd'hui, célèbrent fièrement leur patrimoine et leur liberté au Canada.

La guerre du Vietnam a été conduite au nom d'idéologies opposées, entre deux systèmes politiques très différents. La lutte prolongée entre le Vietnam du Nord et le Vietnam du Sud a résulté de la tentative des communistes du Nord, d'envahir le Sud démocratique pour l'assujettir. Après de longues batailles et des pertes innombrables des deux côtés, Saigon, la capitale du Vietnam du Sud, est finalement tombée, le 30 avril 1975, capturée par l'Armée populaire vietnamienne nordiste et le Front national de libération. Cette sombre date marque la fin de la guerre du Vietnam et le début de l'État dirigé par un régime communiste à parti unique.

Pour les Canadiens d'origine vietnamienne et la nombreuse diaspora vietnamienne, le 30 avril rappelle la chute du Vietnam du Sud et le début de la fuite vers la liberté. Après la guerre du Vietnam, plus de 65 000 Vietnamiens ont été exécutés et plus d'un million d'autres ont été jetés en prison ou envoyés dans des camps de rééducation, où on estime que les châtements infligés par les communistes du Nord en ont tué 165 000.

La période de 1975 à 1996 qui suit la chute de Saigon coïncide avec la plus grande migration de masse de l'histoire moderne, alors que plus de 1,5 million d'habitants quittent leur pays déchiré par la guerre pour trouver la liberté. Dans cet exode, qui se distingue des autres migrations forcées qui traversent souvent des montagnes et des déserts, la mer offre la seule issue aux Vietnamiens en fuite. Voilà pourquoi on les connaît dans le monde entier sous l'appellation de « boat people », les réfugiés de la mer.

Many Vietnamese people had to sail in rickety, broken boats from the South China Sea, where they faced constant, unimaginable peril. They had to navigate not only through deadly storms but also through disease and starvation. The primary causes of death of the boat people was drowning, attacks by pirates, murder or by being sold into slavery or prostitution. According to the United Nations High Commissioner for Refugees, over 250,000 people perished in the seas looking for freedom.

Honourable colleagues, Bill S-219 is not only about commemorating the refugees that lost their lives during the exodus; it is also a recognition and an expression of gratitude to Canada for welcoming so many refugees with open arms.

With the passing years, Canada's role during the post-Vietnam War era has often been forgotten. This is truly unfortunate, because without the warm and caring effort of thousands of Canadians and without the leadership, support and cooperation of federal, provincial and municipal governments, as well as Canadians, international refugee agencies, non-governmental organizations and religious groups, the movement of such a large number of people under such urgent and difficult circumstances would not have been possible.

Some countries turned the boat people away, even when their boat of refugees managed to reach land. So these refugees often had to travel further away from their homeland and settle in Canada, France, Australia, United States and the United Kingdom. The United States accepted 823,000 refugees. Britain accepted 19,000; France accepted 96,000; and Australia and Canada accepted 137,000 each.

Following the growing migration of Vietnamese refugees, Canada developed a private sponsorship program, where it would seek the assistance of voluntary organizations, churches and groups of at least five adult citizens who could sponsor and provide for a refugee's family through their church for a year. For each person they sponsored, the government accepted another refugee under its own care.

In July 1979, the Canadian government, under then Prime Minister Joe Clark, made the historic announcement of a target figure of 50,000 Vietnamese refugees to be admitted to Canada by the end of 1980. In February 1980, the government then announced that the admittance figure would be increased from 50,000 to 60,000.

[Translation]

Following the fall of Saigon in 1975, thousands of Canadians opened their homes and their hearts to more than 60,000 Vietnamese refugees who desperately needed a place to rebuild their lives. Canadians from all walks of life showed no hesitation in answering the call and contributing to the huge international effort to find safe havens for those refugees.

Beaucoup de Vietnamiens ont été forcés de naviguer dans des bateaux délabrés de la mer de Chine méridionale où ils ont dû affronter un péril constant et inimaginable. Non seulement a-t-il fallu qu'ils traversent des tempêtes mortelles, mais ils ont aussi dû affronter la maladie et la famine. Noyades, attaques des pirates, meurtres, réduction en esclavage ou prostitution forcée, pour lesquels certains ont été vendus, voilà ce qu'ont été les principales causes de leur mortalité. D'après le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, plus de 250 000 sont morts en mer pendant leur quête de liberté.

Chers collègues, le projet de loi S-219 ne vise pas seulement à commémorer les réfugiés morts pendant l'exode, mais aussi l'accueil à bras ouverts que le Canada a réservé à tant de réfugiés et à exprimer leur gratitude.

Au fil des ans, le rôle du Canada après la guerre du Vietnam a souvent été oublié. C'est vraiment malheureux, parce que, sans la chaleur et la sollicitude de milliers de Canadiens et sans le leadership, l'appui et la coopération des autorités fédérales, provinciales et municipales, ainsi que des Canadiens, des organismes internationaux pour les réfugiés, des organisations non gouvernementales et des groupes religieux, le déplacement de tant de personnes, dans des circonstances aussi urgentes et aussi difficiles aurait été impossible.

Certains pays ont fermé la porte aux réfugiés de la mer, même quand leurs bateaux parvenaient à s'y rendre. C'est pourquoi ces réfugiés ont souvent dû s'éloigner de plus en plus de leur patrie et s'établir au Canada, en France, en Australie, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Les États-Unis en ont accepté 823 000; la Grande-Bretagne, 19 000; la France, 96 000; l'Australie et le Canada, 137 000 chacun.

Après la migration d'un nombre de plus en plus grand de réfugiés vietnamiens, le Canada a élaboré un programme de parrainages privés, par lequel il cherchait à obtenir l'aide d'organisations de bénévoles, d'églises et de groupes constitués d'au moins cinq citoyens adultes qui pouvaient parrainer une famille de réfugiés et subvenir à leurs besoins, par l'entremise de leur église pendant un an. Pour chaque réfugié ainsi parrainé, le gouvernement en acceptait un autre, aux soins duquel il subvenait.

En juillet 1979, le gouvernement canadien, par le premier ministre Joe Clark, faisait l'annonce historique d'un objectif de 50 000 réfugiés vietnamiens qu'il se proposait d'admettre au Canada avant la fin de 1980. En février 1980, il annonçait que l'objectif était porté à 60 000.

[Français]

Après la chute de Saigon en 1975, des milliers de Canadiens ont ouvert leur foyer et leur cœur à plus de 60 000 réfugiés vietnamiens qui avaient désespérément besoin d'un endroit pour reconstruire leur vie. Des Canadiens de tous les horizons ont répondu à l'appel sans hésiter pour participer à cet immense effort international visant à trouver des lieux d'asile pour ces réfugiés.

Of the 60,000 refugees taken in by Canada between 1979 and 1980, about 26,000 were sponsored by the government, and 34,000 were hosted by private organizations, individuals and relatives. Over the course of the next decade — from 1982 to 1991 — more than 80,000 Vietnamese refugees came to Canada.

In 1986, the United Nations High Commissioner for Refugees awarded the Nansen Refugee Award to the people of Canada for their major and sustained contribution to the cause of refugees. The United Nations High Commissioner for Refugees awarded Canadians the Nansen Award for the extraordinary efforts they invested in helping Indochinese refugees. This was the only time an entire country received the award.

Without the generosity and humanity of Canadians, I never could have had what I have today — an opportunity to live in a great country where I can benefit from freedom and democracy, and defend them without fearing for my life.

*[English]*

Bill S-219 would not only remember the sufferings that followed the fall of Saigon; it will also commemorate the achievements of Vietnamese-Canadians concurrently to highlight their new chapter in Canada.

For the past 39 years, every year, on April 30, Vietnamese-Canadians gather to remember a day of loss of their country and a new beginning. We remember April 30 as Black April Day because it represents the sad day we lost our country, our family, our friends, our home, our freedom and our democratic rights. It also commemorates a day of loss and grief.

I myself arrived in Canada with other Vietnamese refugees in a moment of great need. Canada welcomed us after we lived through a devastating war, suffered in refugee camps, and endured long boat trips to escape a place we could no longer call home. Like many others, I had to struggle and work hard to establish myself and my family in a new environment.

The Vietnamese boat people who escaped from Vietnam after the conflict have had an immense and positive impact on Canada. Vietnamese immigrants and refugees integrated quickly and extremely well into the fabric of their new homeland. They now proudly contribute to the Canadian multicultural mosaic.

My honourable colleagues, the Vietnamese-Canadians' journey and arrival to Canada are part of our national heritage. Since their establishment, they have made immense economic contribution to their adopted country. Many of them are now lawyers, doctors, judges, movie directors, artists, journalists and so on. Canada is now home to more than 300,000 Vietnamese-Canadians, 100,000 in the GTA alone, now with three proud generations who celebrate an important heritage in a great nation.

Sur les 60 000 réfugiés canadiens accueillis au Canada entre 1979 et 1980, environ 26 000 ont été parrainés par le gouvernement, tandis que 34 000 ont été accueillis par des organismes privés et des particuliers, et par des membres de leur parenté. Au cours de la décennie suivante, c'est-à-dire à partir de 1982 jusqu'à 1991, plus de 80 000 autres sont entrés au Canada.

En 1986, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a décerné la distinction Nansen au peuple canadien pour sa contribution importante et soutenue à la cause des réfugiés. Cette distinction a été accordée par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés aux Canadiens pour les efforts extraordinaires qu'ils ont déployés en faveur des réfugiés d'Indochine; c'est la seule fois qu'un pays entier ait reçu cette distinction.

Sans la générosité et l'humanité des Canadiens, je n'aurais jamais pu avoir ce que j'ai aujourd'hui, c'est-à-dire la chance de vivre dans un magnifique pays où je peux bénéficier de la liberté et de la démocratie, et les défendre sans craindre pour ma vie.

*[Traduction]*

Le projet de loi S-219 ne commémore pas seulement les souffrances qui ont suivi la chute de Saigon, mais, aussi, les accomplissements des Vietnamo-Canadiens, pour souligner leur nouvelle vie au Canada.

Chaque année, le 30 avril, les Vietnamo-Canadiens se sont réunis pendant 39 ans pour se rappeler le deuil de leur pays et leur nouveau début ici. Cette date, pour nous, est le Jour de l'Avril noir, parce qu'il représente le triste jour où nous avons perdu notre pays, notre famille, nos amis, notre foyer, notre liberté et nos droits démocratiques. Ce jour commémore aussi une journée de pertes et de chagrins.

Moi-même, je suis arrivé au Canada en compagnie d'autres réfugiés vietnamiens, dans un moment de grande nécessité. Le Canada nous a accueillis après une guerre dévastatrice, des séjours douloureux dans des camps de réfugiés et de longs déplacements en bateau pour nous échapper d'un endroit que nous ne pouvions plus appeler notre patrie. Comme beaucoup d'autres, il nous a fallu nous démener et travailler fort pour nous établir, ma famille et moi, dans un nouveau milieu.

Les réfugiés de la mer qui se sont échappés du Vietnam après la guerre ont eu un apport immense et positif pour le Canada. Les immigrants et les réfugiés vietnamiens se sont intégrés rapidement et extrêmement bien dans leur nouvelle patrie. Ils contribuent maintenant fièrement à la mosaïque multiculturelle canadienne.

Chers collègues, la quête des Vietnamo-Canadiens et leur arrivée au Canada font partie de notre patrimoine national. Depuis leur installation, ils ont eu un apport économique immense pour leur pays d'adoption. Beaucoup sont avocats, médecins, juges, réalisateurs de films, artistes, journalistes et ainsi de suite. Plus de 300 000 Vietnamo-Canadiens vivent au Canada, 100 000 dans la seule région du Grand Toronto métropolitain, et ce sont trois générations fières de célébrer ce patrimoine important dans un grand pays.

Without Canada's generosity and humanity, neither myself nor thousands of Vietnamese refugees could ever have achieved what we have today. We are now allowed to live in a beautiful country where we can enjoy freedom and democracy as proud Canadians.

In closing, this bill officially recognizing April 30 provides Vietnamese-Canadians with an opportunity to remember the suffering of their past, allowing them to officially express gratitude to Canada, and enabling them to advocate on behalf of those in Vietnam who don't enjoy the basic human rights and religious freedom we enjoy here.

In 2015, the Vietnamese-Canadian community will celebrate the fortieth anniversary of the boat people's resettlement to Canada. It is my hope to have this bill passed in time to acknowledge their milestone celebration.

Finally, I would like to share, and I wish to share, that I intend to move amendments to this bill in this committee at the appropriate date. After careful consultation and consideration, I believe it is appropriate to change the short title of this bill from "Black April Day" to "Journey to Freedom Day."

[*Translation*]

I believe it is appropriate to change the French title of the bill from "Jour de l'Avril noir" to "Journée du parcours vers la liberté."

[*English*]

These amendments would illustrate the gratefulness Vietnamese-Canadians express towards Canada and acknowledge the will and courage of the boat people.

Indeed, April 30 depicts a dark day that shook the world and forced millions of Vietnamese to leave their war-torn home in search of safety and freedom. However, I believe these amendments would bring focus to the hundreds of thousands of Vietnamese boat people who lost their lives at sea in an attempt to pursue freedom.

Honourable senators, freedom isn't free, and the boat people paid for their freedom with their perilous journey.

It is with these brief comments I humbly ask for your support as we move Bill S-219 forward to recognize Vietnamese-Canadian heritage.

Thank you very much. It will be my pleasure to answer your questions.

The Chair: Thank you very much for your presentation.

Senator Ataullahjan: Thank you, Senator Ngo, for being here. I wanted to ask you about Project 4000. The City of Ottawa recognized Black April Day this year due to its involvement in Project 4000 in the early 1980s. What is Project 4000 and what effect has it on the city of Ottawa today?

Sans la générosité et l'humanité du Canada, des milliers de réfugiés vietnamiens, moi compris, n'auraient jamais pu obtenir ce que nous avons aujourd'hui. Nous pouvons maintenant vivre dans un magnifique pays où nous pouvons jouir fièrement, comme Canadiens, de la liberté et de la démocratie.

En conclusion, ce projet de loi, en reconnaissant le 30 avril, donne aux Vietnamo-Canadiens l'occasion de se souvenir des souffrances de leur passé, d'exprimer officiellement leur gratitude pour le Canada et de plaider en faveur des Vietnamiens qui ne jouissent pas des droits humains fondamentaux et de la liberté religieuse comme nous ici.

En 2015, collectivement, les Vietnamo-Canadiens célébreront le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'établissement des réfugiés vietnamiens de la mer au Canada. J'ai bon espoir de faire adopter ce projet de loi à temps pour reconnaître leur célébration historique.

Enfin, je tiens à vous annoncer que j'ai l'intention de proposer au comité un amendement au projet de loi, à une date convenable. En effet, après consultations et prise en considération prudentes, je crois qu'il convient de modifier le titre abrégé du projet de loi pour y remplacer l'expression « Jour de l'Avril noir » par « Journée du parcours vers la liberté ».

[*Français*]

Je crois qu'il conviendrait de remplacer le titre en français de « Jour de l'Avril noir » par celui de « Journée du parcours vers la liberté ».

[*Traduction*]

Cette modification soulignerait la gratitude des Vietnamo-Canadiens pour le Canada et elle reconnaîtrait la volonté et le courage des réfugiés de la mer.

En effet, le 30 avril correspond à une sombre journée qui a ébranlé le monde et obligé des millions de Vietnamiens à quitter leur patrie déchirée par la guerre pour trouver ailleurs la sécurité et la liberté. Cependant, je crois que cette modification rappellerait à notre mémoire les centaines de milliers de réfugiés vietnamiens morts en mer en essayant d'obtenir la liberté.

Chers collègues, la liberté n'est pas gratuite, et les réfugiés de la mer, pour l'acquérir, ont dû vaincre des périls.

C'est par ces brèves observations que je demande humblement votre appui pour adopter le projet de loi S-219 visant à reconnaître le patrimoine vietnamo-canadien.

Merci beaucoup. Je serai heureux de répondre à vos questions.

La présidente : Je vous remercie beaucoup pour votre exposé.

La sénatrice Ataullahjan : Merci, sénateur Ngo, d'être ici. Je tenais à vous questionner sur le projet 4000. La Ville d'Ottawa a reconnu, cette année, le Jour de l'Avril noir, en raison de sa participation au projet 4000, au début des années 1980. En quoi a consisté ce projet, et quel effet a-t-il, aujourd'hui, sur la ville d'Ottawa?

Senator Ngo: Thank you for your question. Project 4000 is a project spearheaded by former mayor Marion Dewar. At that time we had the boat people arriving with such mass migrations, and the City of Ottawa, including other cities in Canada, accepted 4,000.

What we had to do first was to find churches, non-profit organizations and private sponsors to sponsor these people. The Government of Canada accepted them with the condition that for each family sponsored privately by a church or non-profit organization, or by ordinary Canadians, the Government of Canada would accept another refugee family. If you sponsored one family, the Canadian government would accept another family under its own care.

At that time I was the president of the Vietnamese association in Ottawa. I even travelled to Almonte and talked to the churches, to the priests, to the ministers and so on and asked them to sponsor Vietnamese refugees at that time.

With the 4,000 people at that time and the population of the city of Ottawa at that time, the number of the Vietnamese increased up to about 6,000 to 10,000 people. But later on, because of the work and job situation, more of them moved to Toronto. The older generation like us moved to Montreal because we speak French, and, at that time, I think it only 1 or 2 per cent went to Alberta and British Columbia.

Senator Eggleton: You mentioned changes. You did spell out one of them, which a more positive title for the bill. Are there any other changes you are proposing?

Senator Ngo: No, I didn't say anything political in the preamble; I just referred to the suffering of the Vietnamese refugees, the recognition of their journey, the recognition of the Canadian government, and so on. The Vietnamese diaspora overseas call April 30 "Black April Day" because "black" means the darkest day of their lives. They don't know anything else so they call it "Black April Day." When I spoke to them about introducing the bill, they said to do it as "Black April Day" because everybody knows about it. I told them that the bill is only not for the Vietnamese diaspora but also for the Canadian people.

After consultations I asked if we should change it to "Journey to Freedom Day" because we escaped and we have our freedom here in Canada? I think they all agreed that it was a good term. So anywhere we have the words "Black April Day" in the title, it will be changed to "Journey to Freedom Day."

Senator Eggleton: Yes, "Journey to Freedom." It seems to be encompassing other refugees perhaps at other times. Is it part of your intention here to make this more recognition of refugees and the plight of refugees in general? There have been other circumstances in Canadian history where we have taken in large

Le sénateur Ngo : Je vous remercie pour votre question. Le projet 4000, mené à l'époque par la mairesse Marion Dewar, alors que les réfugiés de la mer arrivaient en grand nombre, a fait que la Ville d'Ottawa, y compris d'autres grandes villes canadiennes, en a accepté 4 000.

Tout d'abord, il a fallu trouver des églises, des organismes sans but lucratif et des particuliers pour parrainer ces arrivants. Le gouvernement du Canada les a acceptés à la condition que, pour chaque famille ainsi acceptée, une autre serait parrainée à titre privé par une église ou une organisation sans but lucratif ou par des Canadiens ordinaires. Si vous aviez parrainé une famille, le gouvernement en acceptait une autre, à ses propres frais.

À l'époque, j'étais le président de l'association vietnamienne à Ottawa. Je suis même allé à Almonte pour m'adresser aux églises, aux prêtres, aux ministres et ainsi de suite, leur demander de parrainer des réfugiés vietnamiens.

Ces 4 000 personnes et la population de la ville d'Ottawa, à la même époque... le nombre de Vietnamiens est passé à environ 6 000 à 10 000 personnes. Mais, plus tard, à cause de la situation de l'emploi, beaucoup sont allés s'installer à Toronto. La vieille génération, comme la mienne, s'est installée à Montréal, parce que nous parlions français, et je pense que, à l'époque, seulement 1 ou 2 p. 100 de réfugiés sont allés s'installer en Alberta et en Colombie-Britannique.

Le sénateur Eggleton : Vous avez parlé de modifications. Vous nous en avez dévoilé une, qui donne au titre du projet de loi un ton plus positif. Proposez-vous d'autres modifications?

Le sénateur Ngo : Non. Dans le préambule, je n'ai tenu aucun propos politique; j'ai seulement fait allusion aux souffrances des réfugiés vietnamiens, à la reconnaissance de leurs déplacements, de l'apport du gouvernement canadien, et ainsi de suite. La diaspora vietnamienne appelle le 30 avril le Jour de l'Avril noir, parce que c'est la journée la plus sombre de la vie de ses membres. C'est la seule appellation qu'elle connaît pour cette journée. Quand j'ai parlé de mon projet de faire adopter cette loi, ses membres ont préconisé le « Jour de l'Avril noir » parce que tout le monde sait de quoi il s'agit. Je leur ai dit que le projet de loi ne visait pas seulement la diaspora vietnamienne mais aussi le peuple canadien.

Après consultations, j'ai demandé si nous devons plutôt parler, dans le projet de loi, de « Journée du parcours vers la liberté », parce que nous avons fui et nous avons gagné notre liberté ici, au Canada. Je pense que tous étaient d'accord. On remplacera donc partout l'expression « Jour de l'Avril noir » figurant dans le titre, par « Journée du parcours vers la liberté ».

Le sénateur Eggleton : Oui. « Journée du parcours vers la liberté », cette expression semble englober d'autres réfugiés, peut-être d'autres époques. Avez-vous l'intention de mieux faire reconnaître les réfugiés et leur détresse en général? Dans son histoire, notre pays a-t-il accueilli de nombreux réfugiés à la fois.

numbers of groups of people who are refugees. I don't know that we have named any days for those, so is this an opportunity here to make this broader and inclusionary?

Senator Ngo: Thank you for your question, senator. This was particularly for the recognition of the Vietnamese refugees. The day they started is April 30. They have this exact date because that's the date they lost the country.

Senator Eggleton: Right.

Senator Ngo: Other refugees have a continual influx. They leave daily, for example, in Libya and Syria. They don't have an exact day for their departure. This bill reflects the situation for the Vietnamese diaspora in Canada and overseas.

Senator Eaton: Senator Ngo, did you come over in 1975? Were you a boat person?

Senator Ngo: Unfortunately, the boat people started only in 1979. I came here in 1975. I came here as a refugee. I was in Bangkok at that time. I worked for the Vietnamese embassy in Bangkok. After the fall of the government, however, we became stateless; there was no recognition by the government, or whatever. I stayed there until May 27.

From April 30 to May 27, I am the person who went to the Thai ports where the boats escaped from Vietnam came. I helped them to secure their landing rights and to ensure that the Thai government would accept them temporarily, because at that time even the Thai government didn't know what to do with the Vietnamese refugees. I communicated with the Thai government officials and asked them to accept them as they were and then we would proceed from there.

At that time, the majority of the Vietnamese escaped to Bangkok, to Thailand. After that they went to Malaysia, Indonesia, the Philippines, Hong Kong and Singapore.

The Chair: Senator Ngo, as you are aware, we have had a number of people write to us about issues on this bill. One of the things we have been asked is: Will this affect our relationships with Vietnam?

Senator Ngo: The diplomatic relations between Canada and Vietnam have existed since 1974, when the government of former Prime Minister Pierre Elliott Trudeau recognized the existence of North Vietnam, although in 1973 Canada was one of the countries in the Paris Accord.

This bill has nothing to do with the diplomatic relationships between Canada and Vietnam. If you read the preamble, you will see that I tried my best and did not put anything political in there regarding Vietnam and Canada. I just said let's recognize the exodus the Vietnamese people and the sufferance, the loss at sea, and so on. I never put anything political in this bill.

If someone is saying that it will harm diplomatic relations between Canada and Vietnam, well, the people who oppose the bill by saying that mostly come from the Vietnamese embassy in

J'ignore si nous leur avons consacré des journées spéciales. Est-ce donc une occasion pour élargir la portée de la commémoration, pour n'écarter personne?

Le sénateur Ngo : Je vous remercie de votre question. C'était particulièrement pour la reconnaissance des réfugiés vietnamiens. Le premier jour de leur départ est le 30 avril. Ce jour-là correspond à la date à laquelle ils ont perdu leur pays.

Le sénateur Eggleton : D'accord.

Le sénateur Ngo : D'autres réfugiés arrivent de façon continue. Ils partent chaque jour, par exemple, de Libye et de Syrie. Aucune date précise ne correspond à leur départ. Ce projet de loi traduit la situation de la diaspora vietnamienne au Canada et à l'étranger.

La sénatrice Eaton : Sénateur Ngo, êtes-vous arrivé en 1975? Étiez-vous un réfugié de la mer?

Le sénateur Ngo : Malheureusement, les premiers réfugiés de la mer ne datent que de 1979. Je suis arrivé ici en 1975. J'étais réfugié. Je venais de Bangkok, où je travaillais à l'ambassade du Vietnam. Après la chute du gouvernement, cependant, nous sommes devenus apatrides; nous n'avons pas été reconnus par le gouvernement ni aucune autre autorité. Je suis demeuré là-bas jusqu'au 27 mai.

Du 30 avril au 27 mai, j'ai visité les ports thaïs. C'est là qu'arrivaient les bateaux qui s'étaient enfuis du Vietnam. J'ai aidé ces réfugiés à obtenir leur droit d'escale et à les faire recevoir temporairement par le gouvernement thaï, qui, même lui, alors, ne savait que faire des réfugiés vietnamiens. J'ai demandé aux fonctionnaires thaïs de les accepter dans la situation où ils se trouvaient, après quoi nous verrions ce qu'il faudrait faire.

À l'époque, la majorité des Vietnamiens se sont enfuis vers Bangkok, vers la Thaïlande. Après, ils sont allés en Malaisie, en Indonésie, aux Philippines, à Hong Kong et à Singapour.

La présidente : Sénateur Ngo, comme vous savez, nous avons reçu du courrier sur le projet de loi. On y demandait notamment s'il modifiera nos relations avec le Vietnam.

Le sénateur Ngo : Les relations diplomatiques entre le Canada et le Vietnam existent depuis 1974, lorsque le gouvernement de l'ancien premier ministre Pierre Elliott Trudeau a reconnu l'existence du Nord-Vietnam, bien qu'en 1973, le Canada était l'un des pays dans l'Accord de Paris.

Le projet de loi n'a rien à voir avec les relations diplomatiques entre le Canada et le Vietnam. Si vous lisez le préambule, vous constaterez que j'ai fait de mon mieux et que je n'ai inclus aucun élément politique lié au Vietnam et au Canada. J'ai seulement dit qu'il serait bien de reconnaître l'exode du peuple vietnamien et leurs souffrances, les pertes en mer, et cetera. Je n'ai inclus aucun élément politique dans le projet de loi.

Si une personne soutient que mon projet de loi portera préjudice aux relations diplomatiques entre le Canada et le Vietnam, eh bien, les gens qui s'opposent au projet de loi en disant

Canada. They also had an interview in *Embassy* newspaper and everything they said in that article is not true. If you look at the bill, I didn't mention hatred or the atrocity of the North Vietnamese toward the Vietnamese people in South Vietnam; I didn't touch on any of that. If they said that, I don't think it's true.

The Chair: Can I ask you to elaborate on passing this bill? What will it mean for the community? What's the importance to the Vietnamese community?

Senator Ngo: For the Vietnamese community, it will acknowledge the day that they lost the country, the day they left Vietnam to come to Canada and the day Canada accepted them with open arms.

Basically, this is the day when all the Vietnam refugees will think, "I'm the lucky one because I came here and Canada accepted me with open arms." They wish to express their gratitude to Canada, and so on. Those are the things that the Vietnamese people would like to express and they have done it every single year.

The Chair: Senator Ngo, I want to thank you for your presentation and for taking this initiative. I'm sure we will hear again from you. Thank you very much for your presentation.

cela viennent surtout de l'ambassade du Vietnam au Canada. Ces gens ont également donné une entrevue dans le journal *Embassy* et tout ce qu'ils ont dit dans cet article est faux. Si vous examinez le projet de loi, vous constaterez que je n'ai pas mentionné la haine ou les atrocités des Nord-Vietnamiens à l'égard des habitants du Vietnam du Sud; je n'ai pas abordé ce sujet. S'ils ont dit cela, je pense que ce n'est pas vrai.

La présidente : Pourriez-vous nous en dire plus sur l'adoption du projet de loi? Que signifiera-t-il pour la communauté? Quelle est l'importance du projet de loi pour la communauté vietnamienne?

Le sénateur Ngo : Il reconnaîtra le jour où les membres de la communauté vietnamienne ont perdu leur pays, le jour où ils ont quitté le Vietnam pour venir au Canada et le jour où le Canada les a accueillis à bras ouverts.

Essentiellement, ce sera un jour où tous les réfugiés vietnamiens se diront qu'ils sont chanceux, car ils sont venus au Canada et le pays les a accueillis à bras ouverts. Ils souhaitent exprimer leur gratitude au Canada, et cetera. Ce sont les choses que le peuple vietnamien aimerait exprimer et ils l'ont fait chaque année.

La présidente : Sénateur Ngo, j'aimerais vous remercier d'avoir livré votre exposé et d'avoir entrepris cette initiative. Je suis sûre que nous vous entendrons à nouveau. Merci beaucoup de votre exposé.

SENATE



SÉNAT

CANADA

Second Session  
Forty-first Parliament, 2013-14

---

Deuxième session de la  
quarante et unième législature, 2013-2014

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

HUMAN RIGHTS

DROITS DE LA PERSONNE

*Chair:*

The Honourable MOBINA S. B. JAFFER

---

*Présidente :*

L'honorable MOBINA S. B. JAFFER

---

Thursday, November 20, 2014

---

Le jeudi 20 novembre 2014

---

Issue No. 13

Fascicule n° 13

*Second (final) meeting:*

Bill S-219, An Act respecting a national day  
of commemoration of the exodus of Vietnamese  
refugees and their acceptance in Canada after the fall  
of Saigon and the end of the Vietnam War

---

*Deuxième (dernière) réunion :*

Projet de loi S-219, Loi instituant une journée nationale  
de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens  
et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon  
et la fin de la guerre du Vietnam

---

INCLUDING:  
THE NINTH REPORT OF THE COMMITTEE  
(Bill S-219)

---

Y COMPRIS :  
LE NEUVIÈME RAPPORT DU COMITÉ  
(Projet de loi S-219)

---

WITNESSES:  
(See back cover)

TÉMOINS :  
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON  
HUMAN RIGHTS

The Honourable Mobina S. B. Jaffer, *Chair*

The Honourable Salma Ataullahjan, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Andreychuk	Eaton
* Carignan, P.C. (or Martin)	Eggleton, P.C. Nancy Ruth
* Cowan (or Fraser)	Ngo Tannas

\*Ex officio members

(Quorum 4)

*Change in membership of the committee:*

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Cowan replaced the Honourable Senator Hubley (*November 19, 2014*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES  
DROITS DE LA PERSONNE

*Présidente* : L'honorable Mobina S. B. Jaffer

*Vice-présidente* : L'honorable Salma Ataullahjan

et

Les honorables sénateurs :

Andreychuk	Eaton
* Carignan, C.P. (ou Martin)	Eggleton, C.P. Nancy Ruth
* Cowan (ou Fraser)	Ngo Tannas

\* Membres d'office

(Quorum 4)

*Modification de la composition du comité :*

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Cowan a remplacé l'honorable sénatrice Hubley (*le 19 novembre 2014*).

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Thursday, November 20, 2014  
(22)

[English]

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 8 a.m., in room 9, Victoria Building, the deputy chair, the Honourable Salma Ataullahjan, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Andreychuk, Ataullahjan, Cowan, Eaton, Nancy Ruth, Ngo and Tannas (7).

*In attendance:* Mark Palmer, Acting Procedural Clerk; Julia Nicol and Jean-Philippe Duguay, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, October 29, 2014, the committee continued its study of Bill S-219, An Act respecting a national day of commemoration of the exodus of Vietnamese refugees and their acceptance in Canada after the fall of Saigon and the end of the Vietnam War. (*For the complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 12.*)

**WITNESSES:**

*Canadian Immigration Historical Society:*

Mike Molloy, President.

*Vietnamese Canadian Federation:*

Can Le, Former Secretary General.

The chair made a statement.

Mr. Molloy and Mr. Le each made a statement and answered questions.

At 8:45 a.m., the committee suspended.

At 8:51 a.m., the committee resumed.

It was agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill S-219, An Act respecting a national day of commemoration of the exodus of Vietnamese refugees and their acceptance in Canada after the fall of Saigon and the end of the Vietnam War.

It was agreed that the title stand postponed.

It was agreed that the preamble stand postponed.

It was agreed that clause 1, which contains the short title, stand postponed.

**PROCÈS-VERBAL**

OTTAWA, le jeudi 20 novembre 2014  
(22)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 8 heures, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Salma Ataullahjan (*vice-présidente*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Andreychuk, Ataullahjan, Cowan, Eaton, Nancy Ruth, Ngo et Tannas (7).

*Également présents :* Mark Palmer, greffier à la procédure par intérim; Julia Nicol et Jean-Philippe Duguay, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 29 octobre 2014, le comité poursuit son étude du projet de loi S-219, Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 12 des délibérations du comité.*)

**TÉMOINS :**

*Société historique de l'immigration canadienne :*

Mike Molloy, président.

*Vietnamese Canadian Federation :*

Can Le, ancien président.

La présidente prend la parole.

MM. Molloy et Le font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 8 h 45, la séance est suspendue.

À 8 h 51, la séance reprend.

Il est convenu que le comité procède à l'étude article par article du projet de loi S-19, Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam.

Il est convenu de reporter l'étude du titre.

Il est convenu de reporter l'étude du préambule.

Il est convenu de reporter l'étude de l'article 1, qui contient le titre abrégé.

The chair asked whether clause 2 shall carry.

The Honourable Senator Ngo moved:

That Bill S-219 be amended in clause 2, on page 2, by replacing line 37 with the following:

““Journey to Freedom Day”.”.

After debate, the question being put on the motion in amendment, it was adopted.

It was agreed that clause 2, as amended, carry.

The chair asked whether clause 3 shall carry.

The Honourable Senator Ngo moved:

That Bill S-219 be amended in clause 3, on page 2, by replacing line 38 with the following:

“3. For greater certainty, Journey to Freedom Day is”.

After debate, the question being put on the motion in amendment, it was adopted.

It was agreed that clause 3, as amended, carry.

The chair asked whether clause 1, which contains the short title, shall carry.

The Honourable Senator Ngo moved:

That Bill S-219 be amended in clause 1, on page 2, by replacing line 33 with the following:

“1. This Act may be cited as the *Journey to Freedom*”.

After debate, the question being put on the motion in amendment, it was adopted.

It was agreed that clause 1, which contains the short title, as amended, carry.

The chair asked whether the preamble shall carry.

The Honourable Senator Ngo moved:

That Bill S-219 be amended in the preamble, on page 2, by replacing line 19 with the following:

“as “Black April Day”, or alternatively as “Journey to Freedom Day”, and is, therefore, an”.

After debate, the question being put on the motion in amendment, it was adopted.

After debate, it was agreed that Bill S-219 be amended, on page 1, in the preamble by replacing lines 12 and 13 with the following:

“War and the establishment of the Socialist Republic of Vietnam Government;”.

La présidente demande si l'article 2 est adopté.

L'honorable sénateur Ngo propose :

Que le projet de loi S-219 soit modifié à l'article 2, à la page 2, par substitution, à la ligne 39, de ce qui suit :

« désigné comme « Journée du Parcours vers la liberté ».

Après débat, la motion d'amendement, mise aux voix, est adoptée.

Il est convenu d'adopter l'article 2 modifié.

La présidente demande si l'article 3 est adopté.

L'honorable sénateur Ngo propose :

Que le projet de loi S-219 soit modifié à l'article 3, à la page 2, par substitution, à la ligne 40, de ce qui suit :

« 3. Il est entendu que la Journée du Parcours vers la liberté ».

Après débat, la motion d'amendement, mise aux voix, est adoptée.

Il est convenu d'adopter l'article 3 modifié.

La présidente demande si l'article 1, qui contient le titre abrégé, est adopté.

L'honorable sénateur Ngo propose :

Que le projet de loi S-219 soit modifié à l'article 1, à la page 2, par substitution, à la ligne 37, de ce qui suit :

« 1. *Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté*. ».

Après débat, la motion d'amendement, mise aux voix, est adoptée.

Il est convenu d'adopter l'article 1, qui contient le titre abrégé, modifié.

La présidente demande si le préambule est adopté.

L'honorable sénateur Ngo propose :

Que le projet de loi S-219 soit modifié dans le préambule, à la page 2, par substitution, à la ligne 24, de ce qui suit :

« l'Avril noir » ou encore comme « Journée du Parcours vers la liberté » — en tant que journée pour ».

Après débat, la motion d'amendement, mise aux voix, est adoptée.

Après débat, il est convenu que le projet de loi S-219 soit modifié, dans le préambule, à la page 1, par substitution, aux lignes 13 et 14, de ce qui suit :

« La guerre du Vietnam et l'établissement du gouvernement de la République socialiste du Vietnam; »

After debate, the question being put on the motion in amendment, it was adopted.

It was agreed that the preamble, as amended, carry.

It was agreed that the title carry.

It was agreed that the bill, as amended, carry.

It was agreed that Bill S-219 be reported with amendments to the Senate.

At 9:02 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

Après débat, la motion d'amendement, mise aux voix, est adoptée.

Il est convenu d'adopter le préambule modifié.

Il est convenu d'adopter le titre.

Il est convenu d'adopter le projet de loi modifié.

Il est convenu de faire rapport du projet de loi S-219, avec les propositions d'amendement, au Sénat.

À 9 h 2, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*Le greffier du comité,*

Adam Thompson

*Clerk of the Committee*

**REPORT OF THE COMMITTEE**

Thursday, November 20, 2014

The Standing Senate Committee on Human Rights has the honour to present its

**NINTH REPORT**

Your committee, to which was referred Bill S-219, An Act respecting a national day of commemoration of the exodus of Vietnamese refugees and their acceptance in Canada after the fall of Saigon and the end of the Vietnam War, has, in obedience to the order of reference of October 29, 2014, examined the said Bill and now reports the same with the following amendments:

*Preamble, page 1:* Replace lines 12 and 13 with the following:

“War and the establishment of the Socialist Republic of Vietnam Government;”.

*Preamble, page 2:* Replace line 19 with the following:

“as “Black April Day”, or alternatively as “Journey to Freedom Day”, and is, therefore, an”.

*Clause 1, page 2:* Replace line 33 with the following:

“1. This Act may be cited as the *Journey to Freedom*”.

*Clause 2, page 2:* Replace line 37 with the following:

““Journey to Freedom Day”.”.

*Clause 2, page 2:* Replace line 38 with the following:

“3. For greater certainty, Journey to Freedom Day is”.

Respectfully submitted,

*La vice-présidente,*

**SALMA ATAULLAHJAN**

*Deputy Chair*

**RAPPORT DU COMITÉ**

Le jeudi 20 novembre 2014

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne a l'honneur de présenter son

**NEUVIÈME RAPPORT**

Votre comité, auquel a été renvoyé le projet de loi S-219, Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam, a, conformément à l'ordre de renvoi du 29 octobre 2014, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport avec les modifications suivantes :

*Préambule, page 1 :* Remplacer les lignes 13 et 14 par ce qui suit :

« la guerre du Vietnam et l'établissement du gouvernement de la République socialiste du Vietnam; ».

*Préambule, page 2 :* Remplacer la ligne 24 par ce qui suit :

« l'Avril noir » ou encore comme « Journée du Parcours vers la liberté » — en tant que journée pour ».

*Article 1, page 2 :* Remplacer la ligne 37 par ce qui suit :

« 1. Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté. ».

*Article 2, page 2 :* Remplacer la ligne 39 par ce qui suit :

« désigné comme « Journée du Parcours vers la liberté ». ».

*Article 3, page 2 :* Remplacer la ligne 40 par ce qui suit :

« 3. Il est entendu que la Journée du Parcours vers la liberté ».

Respectueusement soumis,

**EVIDENCE**

OTTAWA, Thursday, November 20, 2014

The Standing Senate Committee on Human Rights, to which was referred Bill S-219, An Act respecting a national day of commemoration of the exodus of Vietnamese refugees and their acceptance in Canada after the fall of Saigon and the end of the Vietnam War, met this day at 8 a.m. to give consideration to the bill.

**Senator Salma Ataullahjan** (*Deputy Chair*) in the chair.

[*Translation*]

**The Deputy Chair:** Good morning, ladies and gentlemen. We are at the twenty-second meeting of the Human Rights Committee and today we're looking at Bill S-219, An Act respecting a national day of commemoration of the exodus of Vietnamese refugees and their acceptance in Canada after the fall of Saigon and the end of the Vietnam War.

I am deputy chair of Human Rights, Senator Salma Ataullahjan. Senator Jaffer couldn't be here today. I would like the senators to introduce themselves.

**Senator Eaton:** Good morning, thank you very much for coming. I'm Nicky Eaton from Ontario.

**Senator Nancy Ruth:** I'm Senator Nancy Ruth from Toronto.

**Senator Tannas:** Scott Tannas, Alberta.

**Senator Ngo:** Thanh Hai Ngo, from Ontario.

**Senator Cowan:** Jim Cowan, from Nova Scotia.

**The Deputy Chair:** Honourable senators, I would like to acknowledge that the Vietnamese ambassador submitted additional materials for the committee's consideration subsequent to his letter to the chair, which you have already received. His submission will be filed by the committee and distributed as soon as it is translated.

This morning, we have two witnesses. From the Canadian Immigration Historical Society, we have Mike Molloy, President; and from the Vietnamese Canadian Federation, Dr. Can Le, the former president.

I understand, Mr. Molloy, you will speak first.

**Mike Molloy, President, Canadian Immigration Historical Society:** Thank you, honourable chair and senators. I am very honoured to have been asked to speak today to you about Bill S-219 and the proposal to designate April 30 as a day to remember the exodus of Indochinese refugees and the remarkable circumstances that attended their resettlement in Canada.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le jeudi 20 novembre 2014

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne, auquel a été renvoyé le projet de loi S-219, Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam, se réunit aujourd'hui, à 8 heures, pour étudier le projet de loi.

La sénatrice **Salma Ataullahjan** (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**La vice-présidente :** Bonjour, mesdames et messieurs. C'est la 22<sup>e</sup> réunion du Comité des droits de la personne. Nous examinons aujourd'hui le projet de loi S-219, Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam.

Je suis la sénatrice Salma Ataullahjan, vice-présidente du comité. La sénatrice Jaffer a été retenue aujourd'hui. J'invite les sénateurs à se présenter.

**La sénatrice Eaton :** Bonjour, je vous remercie de votre présence au comité. Je suis Nicky Eaton, de l'Ontario.

**La sénatrice Nancy Ruth :** Je suis la sénatrice Nancy Ruth, de Toronto.

**Le sénateur Tannas :** Scott Tannas, de Alberta.

**Le sénateur Ngo :** Thanh Hai Ngo, de l'Ontario.

**Le sénateur Cowan :** Jim Cowan, de la Nouvelle-Écosse.

**La vice-présidente :** Honorables sénateurs, je voudrais signaler que l'ambassadeur du Vietnam a transmis au comité une documentation supplémentaire pour donner suite à sa lettre à la présidente, que vous avez déjà reçue. Cette documentation sera déposée au comité et distribuée aussitôt qu'elle aura été traduite.

Ce matin, nous avons deux témoins représentant la Société historique de l'immigration canadienne : M. Mike Molloy, président, et M. Can Le, ancien président.

Monsieur Molloy, je crois que vous devez prendre la parole en premier.

**Mike Molloy, président, Société historique de l'immigration canadienne :** Merci, madame la présidente et honorables sénateurs. Je suis très honoré d'avoir été invité à m'adresser à vous aujourd'hui au sujet du projet de loi S-219 et de la proposition visant à désigner le 30 avril comme journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et des circonstances remarquables qui ont marqué leur établissement au Canada.

I had the privilege of meeting Senator Thanh Hai Ngo a year ago at York University where over a hundred people gathered, including former refugees, former sponsors, officials, political leaders and others, for three days of remembrance and reflection on the Indochinese movement and the launch of Canada's Private Sponsorship of Refugees Program. I was delighted to hear from the senator about this bill. My interest in this matter is threefold.

First of all, as a rather young officer in the 1970s, I was heavily involved in implementing the refugee provisions of the Immigration Act, 1976, which was the first act that had specific refugee provisions in it. They included, among other things, the basis of Canada's famous private refugee sponsorship system and a designated class making the selection of Indochinese refugees much simpler than that of regular convention refugees.

I was subsequently assigned to be senior coordinator, in the summer of 1979, of a task force set up by the deputy minister of the Canada Employment and Immigration Commission to manage the movement of 60,000 Indochinese refugees to Canada in 1979 and 1980. As senior coordinator, the best way to describe me was that I the lowest man on the totem pole responsible for everything from overseeing selection to transportation, reception, matching with sponsors, sending the people to their final destinations and the settlement arrangements that were in place for them there.

Second, within the Canadian Immigration Historical Society, we are in the final stages of writing the first comprehensive history of the Indochinese refugee movement since 1983. We decided, since we were all getting old and hadn't told all of the war stories from that time, that it was good to capture them now. We are hoping the book will come out in 2015. It will focus on what it took to move the 60,000 people in a period of 18 months from one side of the world to the other.

Third, coming out of the conference I mentioned earlier at York University, the Centre for Refugee Studies at York, the Sponsorship Agreement Holders Association of Canada and the Canadian Immigration Historical Society are involved with members of the Indochinese community in a multi-year project to ensure that the history of a truly remarkable period in Canadian history is recorded and preserved. I have a handout here that describes that project.

To briefly trace what happened and why it was so remarkable, as Laos, Cambodia and Vietnam fell to the communist onslaught in the spring of 1975, a very large number of young Vietnamese from Montreal arrived on Parliament Hill, terrified about what would be happening to their families back home. The government of the day, shocked to see so many people on the front lawn, agreed that they could return home to Montreal, we would keep

J'ai eu le privilège de faire la connaissance du sénateur Thanh Hai Ngo, il y a un an, à l'Université York où s'étaient réunies une centaine de personnes comprenant d'anciens réfugiés, d'anciens parrains, des fonctionnaires, des dirigeants politiques et d'autres pour trois jours de commémoration et de réflexion sur le mouvement indochinois et le lancement du Programme de parrainage privé de réfugiés du Canada. J'ai été enchanté lorsque le sénateur m'a parlé de ce projet de loi. Je m'y suis intéressé pour trois raisons.

Premièrement, comme jeune agent dans les années 1970, j'ai consacré beaucoup d'énergie à la mise en œuvre de la Loi sur l'immigration de 1976, qui était la première mesure législative comportant des dispositions précises relatives aux réfugiés. Ces dispositions comprenaient entre autres la base du fameux régime de parrainage privé de réfugiés et d'une catégorie désignée qui facilitait considérablement la sélection des réfugiés indochinois par rapport aux réfugiés ordinaires au sens de la convention.

Par la suite, au cours de l'été 1979, j'ai été nommé coordonnateur principal d'un groupe de travail formé par le sous-ministre de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada afin de gérer le transport et l'établissement au Canada de 60 000 réfugiés indochinois en 1979 et 1980. À titre de coordonnateur principal, j'étais au bas de l'échelle hiérarchique, mais je n'en étais pas moins responsable de toute l'opération, depuis la supervision de la sélection jusqu'au transport, à l'accueil, au jumelage avec les parrains, à l'envoi des gens à leur destination finale et aux dispositions d'établissement à prendre aux lieux de destination.

Deuxièmement, à la Société historique de l'immigration canadienne, nous en sommes aux dernières étapes de la rédaction de la première histoire complète du mouvement des réfugiés indochinois depuis 1983. Nous avons pensé, parce que nous avançons en âge et que nous n'avions pas raconté tous les événements qui s'étaient produits alors, qu'il serait bon de le faire maintenant. Nous espérons faire paraître le livre en 2015. Il parlera surtout de ce qu'il a fallu faire pour amener au Canada, en 18 mois, 60 000 personnes qui se trouvaient à l'autre bout de la planète.

Troisièmement, depuis la fin de la conférence de l'Université York que je viens de mentionner, le Centre d'études sur les réfugiés de l'université, l'Association des signataires d'ententes de parrainage du Canada et la Société historique de l'immigration canadienne participent avec les membres de la communauté indochinoise à un projet pluriannuel destiné à consigner et à préserver le souvenir d'une période vraiment remarquable de l'histoire du Canada. J'ai ici un document à distribuer qui décrit ce projet.

Permettez-moi de passer brièvement en revue les événements et les raisons pour lesquelles cette période a été tellement remarquable. Tandis que le Laos, le Cambodge et le Vietnam tombaient sous le joug communiste au printemps 1975, un très grand nombre de jeunes Vietnamiens de Montréal s'étaient rassemblés devant les édifices du Parlement, terrifiés par les risques que couraient les membres de leur famille dans leur pays

the immigration offices open 24 hours a day and, whether they had status in Canada or not, they were allowed to sponsor their relatives in the hopes that we could get at them.

In a matter of a few weeks, they submitted 10,000 sponsorships for 17,000 people, and these were all sent by telex — remember what that was? — to Hong Kong. They came in such numbers that repeatedly the rolls on the telex machine were exhausted and things had to be repeated.

The immigration staff in Hong Kong attempted to extract people from Vietnam at that time. The government provided three Hercules aircraft, but in the dying days of the government of South Vietnam, they refused to issue people with exit permits. All we were able to do — it was not a small thing — was to extract about 90 babies who were brought to Canada for placement in Canadian homes.

When Saigon fell, about 130,000 people got into boats of all sorts and headed out to sea where they were rescued by the United States Navy. The navy moved them first to Hong Kong and then the monsoons came, so they moved them to Guam. Then the monsoons came and they moved them to military camps in the southern United States. In all of those places, a Canadian team based in Hong Kong moved in to try and rescue as many of the people who had Canadian connections as we could and another 3,000 on top of that. In all, in the four or five months following the fall of Saigon, we moved 7,000 people to Canada.

Over the next two years, there was a bit of a lull. It is in that period of time that we brought into effect the Immigration Act, 1976, which included two things that were going to be really important in the subsequent years. One was the sponsorship program and the second was the ability for the government to pass what was called a designated class, which greatly simplified the business of selecting refugees from Indochina.

Over the winter of 1978-79, the number of people heading out to sea in overcrowded small fishing boats to escape worsening conditions in Vietnam — where there was famine and various other natural disasters, and where the government had embarked on the ethnic cleaning of the Chinese minority — escalated to the point where they went from a few thousand a month to a few 10,000 a month, to several 10,000 a month, to 60,000 people taking to the boats in the month of June 1979.

natal. Le gouvernement d'alors, saisi devant le nombre des manifestants, leur avait dit de rentrer chez eux à Montréal après avoir pris l'engagement de garder les bureaux de l'immigration ouverts 24 heures sur 24 et de leur permettre, indépendamment de leur statut de résidence au Canada, de parrainer des parents dans l'espoir que nous pourrions les faire venir.

En quelques semaines, 10 000 demandes de parrainage couvrant 17 000 personnes avaient été déposées. Elles avaient alors été toutes transmises par télex — vous vous souvenez peut-être encore de cet appareil — à Hong Kong. Les demandes étaient tellement nombreuses qu'il fallait constamment remplacer les rouleaux de papier des télex, qui s'épuisaient rapidement, et recommencer la transmission des messages perdus.

À Hong Kong, le personnel de l'immigration s'efforçait de faire sortir des gens du Vietnam. Les autorités canadiennes avaient fourni trois avions Hercules, mais, dans les derniers jours du gouvernement sud-vietnamien, les responsables refusaient de délivrer des visas de sortie. Tout ce que nous avons réussi à faire — et ce n'était pas peu de chose —, c'est arracher au Vietnam quelque 90 bébés, que nous avons fait venir au Canada pour les placer dans des foyers canadiens.

Après la chute de Saïgon, près de 130 000 personnes se sont entassées dans toutes sortes d'embarcations et ont pris la direction du large où des bâtiments de la Marine américaine les ont recueillis. La marine a d'abord emmené ces gens à Hong Kong, mais, à l'arrivée de la mousson, il a fallu les transférer à Guam. Poursuivis encore par la mousson, les réfugiés ont ensuite été accueillis dans des camps militaires du sud des États-Unis. À tous ces endroits, une équipe canadienne venue de Hong Kong intervenait pour essayer de sauver le maximum de personnes ayant des liens avec le Canada. Après avoir réussi à le faire, l'équipe a ajouté 3 000 autres personnes au groupe. En tout, dans les quatre ou cinq mois qui ont suivi la chute de Saïgon, nous avons fait venir 7 000 personnes au Canada.

Les deux années suivantes ont été marquées par une certaine accalmie. C'est alors que nous avons mis en vigueur la Loi sur l'immigration de 1976, qui contenait deux dispositions qui revêtaient une grande importance dans les années suivantes. La première était le programme de parrainage et la seconde, la possibilité pour le gouvernement d'établir ce qu'on avait appelé une « catégorie désignée », qui simplifiait considérablement la sélection des réfugiés d'Indochine.

Pendant l'hiver 1978-1979, le nombre de personnes prenant la mer dans de petits bateaux de pêche surchargés pour échapper aux conditions de plus en plus graves qui régnaient au Vietnam — où sévissaient la famine et différentes catastrophes naturelles et où le gouvernement avait lancé une campagne d'épuration ethnique contre la minorité chinoise — a augmenté à un rythme exponentiel, passant de quelques milliers par mois à quelques dizaines de milliers par mois, puis à 60 000 personnes en juin 1979.

The countries in the area, Malaysia, Thailand, Indonesia and Singapore, were so alarmed by this, as these people came ashore, that they closed the shores. For the 60,000 people that came out that one month, probably another 40,000 died along the way. As people were pushed off, the death rate went up.

In reaction to this, the United Nations — not the United Nations High Commissioner, but the United Nations Secretary-General — got involved. The very month that the government of Joe Clark assumed power in Canada, the Secretary-General called for an emergency meeting in Geneva that was to take place in the middle of July 1979.

In that time, the Canadian Mennonite Committee, which was the first community in Canada to sign an agreement on the sponsorship of refugees, held a series of consultations with the new foreign affairs minister, Flora MacDonald, suggesting — perhaps even demanding — that Canada do something spectacular.

Initially, the Conservative government upped the quota from 5,000 to 8,000, and suggested that maybe another 4,000 could be brought in by sponsors. That was in June. In July, in response to the worsening situation and the fact that we were going to have to make an announcement in Geneva, the cabinet met again. The new immigration minister, Ron Atkey, brought into cabinet a copy of Irving Abella's book, *None is Too Many*, the famous book about that infamous episode in Canadian history where we turned away an oceanliner of Jews in the late 1930s, most of whom perished in the subsequent Holocaust.

Mr. Atkey read from that book when the cabinet meeting opened, and he turned to his colleagues and said, "How do we want to be remembered?" It was kind of a dramatic moment, I'm told. We met with Mr. Atkey some months ago and it was the first time I'd heard that story.

When Flora MacDonald went to Geneva a few days later, she announced that Canada would be accepting 50,000 refugees. When you compare that with the Hungarians' 37,000; the Czechs' 11,000; the Ugandans' 6,000; and the Chileans' by that time about 7,000, this was a staggering number. It certainly staggered those of us who were in the Immigration Department in the business of that at that time. We had no idea they were going to bring in such an enormous number.

As an interesting side note, the original plan was for 60,000, but you might recall that the Clark government ran on the platform of reducing the civil service by 60,000. They thought the

Les pays de la région — Malaisie, Thaïlande, Indonésie et Singapour — étaient tellement alarmés par cet exode qu'ils avaient interdit leurs côtes aux réfugiés. Pour les 60 000 personnes qui ont réussi à quitter le pays pendant ce mois, il y a probablement 40 000 autres qui ont trouvé la mort en essayant de fuir. À mesure que les pressions exercées s'intensifiaient, le nombre de morts augmentait.

Réagissant aux événements, les Nations Unies — pas le haut-commissaire aux réfugiés, mais le secrétaire général lui-même — sont intervenues. Au cours du mois dans lequel le gouvernement Joe Clark a assumé le pouvoir au Canada, le secrétaire général a convoqué une réunion d'urgence pour la mi-juillet 1979.

À ce moment, le Comité mennonite canadien, premier groupe du Canada à signer une entente de parrainage de réfugiés, a tenu une série de consultations avec la nouvelle ministre des Affaires étrangères, Flora MacDonald, pour lui suggérer — peut-être même pour exiger — que le Canada prenne des mesures spectaculaires.

Au départ, le gouvernement conservateur a fait passer le quota établi de 5 000 à 8 000, ajoutant que 4 000 autres pourraient peut-être être parrainés. Cela se passait en juin 1979. En juillet, en réaction à l'aggravation de la situation et au fait que le Canada devait faire une annonce à Genève, le Cabinet s'est réuni à nouveau. Le nouveau ministre de l'Immigration, Ron Atkey, avait apporté avec lui un exemplaire du fameux livre d'Irving Abella, *None is Too Many*, qui racontait la tristement célèbre histoire du paquebot chargé de juifs allemands que le Canada avait renvoyé vers la fin des années 1930, condamnant ainsi la plupart des passagers à mourir dans les camps de concentration nazis.

M. Atkey avait donné lecture de quelques extraits du livre à l'ouverture de la séance du Cabinet. Ensuite, il s'était tourné vers ses collègues et leur avait demandé : « Quel souvenir voulez-vous laisser à la postérité? » Ce fut un moment dramatique, m'a-t-on dit. Nous avons eu un entretien avec M. Atkey, il y a quelques mois. C'est alors que j'ai entendu cette histoire pour la première fois.

Lorsque Flora MacDonald est allée à Genève quelques jours plus tard, elle a annoncé que le Canada accepterait 50 000 réfugiés. Les Hongrois s'étaient engagés à en prendre 37 000, les Tchèques 11 000, les Ougandais 6 000 et les Chiliens près de 7 000. Par rapport à ces nombres, le chiffre canadien semblait ahurissant. Il a certainement stupéfié ceux d'entre nous qui travaillaient alors pour le ministère de l'Immigration. Nous ne savions pas du tout que le gouvernement avait décidé de prendre un nombre aussi énorme de Vietnamiens.

Il est intéressant de noter à cet égard que le plan initial prévoyait 60 000 réfugiés, mais vous vous souviendrez peut-être du fait que, dans sa campagne électorale, le gouvernement Clark

juxtaposition of 60,000 disappearing civil servants and 60,000 incoming refugees might not go down all that well in the press.

The UN High Commission for Refugees was delighted by the number that Canada announced, but expressed alarm in writing — I have seen the correspondence — that so much of the Canadian commitment would depend on private citizens. The announcement required that there be 21,000 privately sponsored people, matched by 21,000 government-sponsored people. UNCHR didn't think we would be able to carry it through.

Then, the citizens of Canada did something that was quite amazing. In July, the month of the announcement, 359 groups came forward to sponsor 2,200 refugees. In August, 1,420 groups came forward to sponsor 8,000 refugees. When the program closed in December 1980, 7,675 groups had sponsored just short of 40,000 refugees, twice as many as the government had asked for, which caused the people in the Department of Finance to have a conniption, I must say. It was complicated. That was quite something, really something amazing, an unusual moment in our history.

In that 18-month period, small teams of very young Canadian visa officers operated. We had to send the youngsters out there because the conditions were so difficult. Anybody over 30 probably would have perished in the process. Visa offices operating in Thailand and Malaysia, Indonesia, Philippines, Hong Kong and Macau put 60,049 refugees on 181 charter flights that came to Canada, landing in Edmonton or Montreal.

Of the 60,000, 1,700 were sponsored by relatives; 26,000 were sponsored by the government; and 33,000 were sponsored by private citizens. The citizens of Canada took the biggest part of the burden.

It was an amazing achievement. It was made possible by outstanding leadership at all levels of government, from mayors and aldermen right up to cabinet ministers, both federal and provincial, and by hardworking public servants. I will tell you how hardworking it was. The book we are writing is called *Running on Empty*. When I tell the veterans of the Vietnam movement that, yes, we're calling it *Running on Empty*, they all say, "Yes, that's right."

The real heroes of this were literally hundreds of thousands of Canadians who sponsored refugees through their churches and synagogues, service clubs, unions and ad hoc groups of friends and neighbours that got together to take advantage of this program.

s'était engagé à réduire les effectifs de la fonction publique canadienne de 60 000 fonctionnaires. Les responsables avaient pensé à l'époque que la juxtaposition des deux chiffres — 60 000 congédiements et 60 000 réfugiés — serait plutôt mal accueillie dans la presse.

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés avait été enchanté par la décision canadienne. Toutefois, il s'était inquiété par écrit — j'ai vu les lettres en cause — du fait qu'une aussi grande partie de l'engagement canadien dépendait de la générosité de simples citoyens. L'annonce faite se fondait sur l'hypothèse que 21 000 personnes feraient l'objet d'un parrainage privé et qu'en contrepartie, le gouvernement s'occuperait lui-même de 21 000 autres personnes. Le haut commissariat ne croyait pas que le Canada serait en mesure d'honorer cet engagement.

Pourtant, la réaction de la population canadienne a été tout simplement renversante. En juillet, mois de l'annonce, 359 groupes se sont engagés à parrainer 2 200 réfugiés. En août, 1 420 groupes ont dit qu'ils allaient s'occuper de 8 000 réfugiés. À la fin du programme, en décembre 1980, 7 675 groupes avaient promis de parrainer un tout petit peu moins de 40 000 réfugiés, soit près du double de ce que le gouvernement avait demandé. Je dois dire que les responsables du ministère des Finances étaient au bord de la syncope. C'était vraiment compliqué. Ce fut un moment étrange, un moment stupéfiant de notre histoire.

Dans cette période de 18 mois, de petites équipes de très jeunes agents canadiens des visas ont été formées. Il était indispensable de recourir à des jeunes parce que les conditions étaient extrêmement difficiles. Toute personne de plus de 30 ans se serait probablement tuée à la tâche. Les bureaux des visas de la Thaïlande, de la Malaisie, de l'Indonésie, des Philippines, de Hong Kong et de Macao ont réussi à faire embarquer 60 049 réfugiés à bord de 181 vols nolisés qui ont atterri soit à Edmonton soit à Montréal.

Sur les 60 000, 1 700 étaient parrainés par des membres de leur famille, 26 000 par le gouvernement et 33 000 par de simples particuliers. Les citoyens du Canada avaient assumé le plus gros du fardeau.

Ce fut une réalisation extraordinaire. Elle a été rendue possible par le leadership exceptionnel qui s'est manifesté à tous les échelons du gouvernement, des maires et des conseillers municipaux aux ministres fédéraux et provinciaux et aux infatigables fonctionnaires. Je vais vous dire à quel point les gens ont travaillé fort. Le livre que nous écrivons aura pour titre *Running on Empty*, ou *Courir à bout de souffle*. Quand je dis aux vétérans du mouvement du Vietnam que c'est ainsi que nous appellerons le livre, ils me répondent que oui, c'est vrai, nous avançons à toute vitesse, mais nous étions à bout de souffle.

Les vrais héros de l'histoire, ce sont les centaines de milliers de Canadiens qui ont parrainé des réfugiés par l'entremise de leurs églises, de leurs synagogues, de leurs cercles d'entraide, de leurs syndicats et de groupes spéciaux d'amis et de voisins qui se sont réunis pour participer à ce programme.

As you know, the UN was so impressed by the Canadian accomplishment that in 1986 the people of Canada were awarded the Nansen Medal, the refugee equivalent of the Nobel Prize. We are the first people and the only people to have been so honoured.

We have probably settled over a half a million refugees in this country since the Second World War. Why should we be thinking about singling out this group for special recognition?

First, the Indochinese movement ran from 1975 well into the 1990s and was eventually supplemented by a really vigorous family unification program from Vietnam. It was by far, and remains by far, the largest resettlement operation we have ever undertaken. It brought us close to 200,000 new citizens when all was said and done. The refugees and their dependents now account for over 300,000 of our fellow Canadians.

Second, the astonishing reaction of hundreds of thousands of Canadians who took up the government's challenge and sponsored twice as many refugees as they were asked to sponsor in the first place is an outstanding example of our people living up to our best values.

If approved by Parliament, this special day will affirm to our fellow Indochinese citizens that we are proud that they are now part of our society, and it will provide an ongoing reminder of what we can do in this country when we follow our best instincts.

**Can Le, Former Secretary General, Vietnamese Canadian Federation:** Good morning, Madam Deputy Chair, members of the Senate Human Rights Committee, ladies and gentlemen.

Thank you for giving me the opportunity to come here and express my view regarding Bill S-219, concerning the proposal for a national day of commemoration of the exodus of Vietnamese refugees, their acceptance in Canada after the fall of Saigon and the end of the Vietnam War on April 30, 1975.

I believe that a national day of commemoration in Canada, on April 30 each year, for the exodus of close to a million Vietnamese refugees after the end of the Vietnam War and for Canada's acceptance of more than 60,000 of these refugees will enshrine an important event in Canadian history and will enrich the cultural and social mosaic of this country.

The Vietnamese Canadian Federation, of which I am one of the co-founders and a former secretary general, is an umbrella organization founded in 1980 to represent Vietnamese community organizations from coast to coast. At present, the federation includes organizations in the Vietnamese communities in Halifax, Sherbrooke, Montreal, Ottawa, Toronto, Windsor, Winnipeg, Saskatoon, Edmonton, Calgary and Vancouver. Its national office is located in Ottawa.

Comme vous le savez, l'ONU a été tellement impressionnée par cette réalisation du Canada qu'en 1986, elle a décerné aux Canadiens la médaille Nansen qui, dans le domaine des réfugiés, est l'équivalent du prix Nobel. Nous sommes le premier et le seul peuple à avoir reçu cet honneur.

Nous avons probablement aidé plus d'un demi-million de réfugiés à s'établir dans notre pays depuis la Seconde Guerre mondiale. Pourquoi envisageons-nous d'accorder une reconnaissance spéciale à ce groupe particulier?

Tout d'abord, le mouvement indochinois, qui a commencé en 1975, s'est poursuivi jusqu'aux années 1990 pour être plus ou moins remplacé par un programme vraiment énergique de réunification des familles vietnamiennes. C'est de loin la plus grande opération d'établissement que nous ayons jamais entreprise. Elle nous a donné dans l'ensemble près de 200 000 nouveaux citoyens. Les réfugiés et leurs personnes à charge représentent maintenant plus de 300 000 de nos concitoyens.

Ensuite, la réaction étonnante de centaines de milliers de Canadiens qui ont relevé le défi du gouvernement en parrainant deux fois plus de réfugiés qu'on ne leur en avait demandé constitue un exemple extraordinaire de ce que notre population peut faire en s'appuyant sur nos meilleures valeurs.

Si elle est adoptée par le Parlement, cette journée spéciale dira à nos concitoyens d'Indochine que nous sommes fiers de les voir s'intégrer dans notre société et nous rappellera en permanence ce que notre pays peut réaliser quand les Canadiens écoutent leur cœur.

**Can Le, ancien secrétaire général, Vietnamese Canadian Federation :** Madame la vice-présidente, membres du Comité sénatorial des droits de la personne, mesdames et messieurs, bonjour.

Je vous remercie de me donner l'occasion de vous présenter mon point de vue sur le projet de loi S-219, qui propose d'instituer une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam, le 30 avril 1975.

Je crois que l'observation, au Canada, le 30 avril de chaque année, d'une journée nationale pour commémorer l'exode de près d'un million de réfugiés vietnamiens après la fin de la guerre du Vietnam et l'accueil dans ce pays de plus de 60 000 de ces réfugiés inscrira un important événement dans l'histoire du Canada et enrichira la mosaïque culturelle et sociale du pays.

La Vietnamese Canadian Federation dont je suis l'un des fondateurs et un ancien secrétaire général, est une organisation-cadre fondée en 1980 pour représenter les organisations communautaires vietnamiennes d'un océan à l'autre. À l'heure actuelle, elle compte des organisations représentant les communautés vietnamiennes de Halifax, Sherbrooke, Montréal, Ottawa, Toronto, Windsor, Winnipeg, Saskatoon, Edmonton, Calgary et Vancouver. Son siège social est situé à Ottawa.

Throughout its 34-year history, the federation has helped thousands of Vietnamese refugees resettle in Canada, in addition to promoting cultural mutual understanding and advocating for democracy, freedom and human rights in Vietnam.

I would like to share with you my observations with regard to the background of the exodus of refugees from Vietnam in the late 1970s and early 1980s, which led me to support this bill.

Following the invasion of South Vietnam by the North Vietnamese Communists in 1975, hundreds of thousands of Vietnamese, members of the Armed Forces of the Republic of Vietnam, government officials or supporters, religious leaders and intellectuals were put into hard labour concentration camps, officially called "re-education camps," where thousands would eventually die due to execution, diseases or malnutrition.

Many others were exiled to the so-called "new economic zones" in remote regions of Vietnam. In addition, ethnic Chinese Vietnamese were forced to relocate or expelled to the country due to the political conflict between China and Vietnam in 1979.

Under these circumstances, people rushed to flee the country by the thousands. There was a famous saying in Vietnam at that time "If lamp posts could walk, they would flee, too."

The flow of refugees from Vietnam reached a critical phase in late 1978 due to the refusal of some neighbouring Asian countries to admit the boat people, who are so-called because most fled in small leaky boats into the perilous Eastern Sea, formerly called the South China Sea. Hundreds of thousands of these refugees perished at sea by drowning or starvation, or were raped or killed by pirates.

Dennis McDermott, President of the Canadian Labour Congress at the time summarized the situation as follows:

It is crystal clear to us that the Vietnamese refugee problem has ballooned into a humanitarian crisis of global proportion and the only human way to react to such a situation is through decisive and immediate action.

In response to the plight of these refugees in 1979, Mayor Marion Dewar of the City of Ottawa called meetings of community organizations, church groups and social service agencies in her office to discuss ways to help them. As a result, Project 4000 was formed with the objective of campaigning for the admission of up to 4,000 Indochinese refugees, the majority who came from Vietnam to the city of Ottawa through the private sponsorship program of the federal government.

Au cours de ses 34 années d'existence, la fédération a aidé des milliers de réfugiés vietnamiens à s'établir au Canada tout en favorisant la compréhension mutuelle au niveau culturel et en défendant la démocratie, la liberté et les droits de la personne au Vietnam.

Je voudrais vous faire part de quelques observations concernant le contexte de l'exode des réfugiés vietnamiens à la fin des années 1970 et au début des années 1980, observations qui m'ont amené à appuyer ce projet de loi.

Après l'invasion du Sud-Vietnam par les communistes nord-vietnamiens en 1975, des centaines de milliers de Vietnamiens, de membres des forces armées de la République du Vietnam, de responsables ou de partisans du gouvernement, de dirigeants religieux et d'intellectuels ont été envoyés dans des camps de travail officiellement baptisés « camps de rééducation », où des milliers ont trouvé la mort par suite d'exécutions sommaires ou à cause de maladies et de malnutrition.

De nombreux autres ont été exilés dans ce qu'on a appelé les « nouvelles zones économiques », c'est-à-dire les régions isolées du Vietnam. De plus, les Vietnamiens d'origine chinoise ont été forcés à se réinstaller ailleurs ou ont été expulsés du pays en raison du conflit politique de 1979 entre la Chine et le Vietnam.

Dans ces circonstances, des milliers ont cherché à fuir le pays. On disait souvent alors que si les réverbères avaient eu des pieds, ils auraient aussi pris la fuite.

L'exode des réfugiés vietnamiens est entré dans une phase critique vers la fin de 1978 quand certains pays asiatiques voisins ont refusé d'accueillir les *boat-people*, ainsi baptisés parce que la plupart avaient quitté le pays à bord de petites embarcations en mauvais état pour entreprendre un dangereux voyage dans la mer de Chine orientale. Des centaines de milliers de ces réfugiés ont péri en mer noyés, sont morts de faim ou ont été violés et tués par des pirates.

Le président du Congrès canadien du travail avait alors bien résumé la situation en disant ce qui suit :

Il est parfaitement clair pour nous que le problème des réfugiés vietnamiens s'est aggravé au point de se transformer en crise humanitaire mondiale. Nous croyons que la seule façon humaine de réagir est de prendre immédiatement des mesures décisives.

Émue par la situation critique de ces réfugiés en 1979, la mairesse d'Ottawa, Marion Dewar, avait organisé à son bureau des réunions auxquelles elle avait invité des représentants d'organisations communautaires, de groupes religieux et d'organismes de services sociaux afin de discuter des moyens d'aider les réfugiés. C'est ainsi qu'a été lancé le Projet 4000 dont l'objectif était de faire campagne pour admettre un nombre de réfugiés indochinois pouvant atteindre 4 000. La majorité de ces réfugiés sont venus à Ottawa dans le cadre du Programme de parrainage privé du gouvernement fédéral.

Similar community initiatives followed elsewhere in Canada, most notably the Operation Lifeline, spearheaded by professor Howard Adelman in Toronto. Little more than two weeks elapsed from the initial meeting of church leaders, ethnic community representatives and immigration officials in Mayor Dewar's office on June 27, 1979, until the rally at the Ottawa Civic Centre on July 12.

In this short period, the structure of one of the largest grassroots social movements in Canada's history was formed. Within a month of that rally, which attracted close to 3,000 people, many more originally expected, most of the 347 sponsor groups had been formed and registered at the local immigration office.

Subsequently, the federal government under Prime Minister Joe Clark decided to accept 50,000 refugees, as Mr. Molloy just mentioned, mostly Vietnamese but also including Cambodians and Laotians who fled the newly established communist regimes in their countries.

Project 4000 was Ottawa's response to the boat people crisis of 1979. Canadians from across the country were quick to offer help, involving thousands of volunteers from all walks of life. I had the honour and privilege to serve as a member of the board of directors of this project from 1979 to 1983. I learned a lot by working with hundreds of volunteers on the project. I also came to understand the plight of refugees, those who left everything in Vietnam and risked their lives and the lives of their loved ones in search of freedom.

In the words of two former volunteers from Project 4,000, Eleanor Ryan and Sue Pike, it was a huge risk for both refugees and sponsors. It required a leap of faith by both parties, but, in the end, Ottawa emerged greatly enriched from the experience.

The same thing can be said of the work done by hundreds of sponsor groups set up elsewhere in Canada to help Vietnamese refugees rebuild their lives in freedom. The story of this outstanding project was well documented in the book entitled *Gift of Freedom*. I have a copy here, if you would like to take a look afterward. It was written by Brian Buckley and disseminated in 2008 by the Vietnamese Canadian Federation.

Since their arrival in Canada, all of these refugees have, over the years, rapidly integrated themselves into Canadian society and made important contributions to the prosperity of this country. As well, they helped in the preservation of its great values. There are now thousands of Canadians of Vietnamese origin, the children and grandchildren of these refugees, who now work as professionals in various fields such as medicine, dentistry, pharmacy, engineering, law, economics, education, information technology, accounting and so on. Hundreds of Vietnamese

Des initiatives communautaires semblables ont été prises ailleurs au Canada, notamment l'opération Lifeline dirigée par Howard Adelman à Toronto. Deux semaines à peine s'étaient écoulées depuis la réunion initiale des chefs religieux, des représentants des communautés ethniques et des responsables de l'immigration au bureau de la mairesse Dewar, le 27 juin 1979, quand a eu lieu le grand rassemblement du Centre municipal d'Ottawa, le 12 juillet.

Cette courte période avait suffi pour mettre en place la structure de l'un des plus importants mouvements sociaux de la base de l'histoire du Canada. Dans le mois qui a suivi le rassemblement, auquel avaient participé près de 3 000 personnes, la plupart des 347 groupes de parrainage qui ont finalement vu le jour avaient déjà été formés et enregistrés au bureau local de l'immigration.

Par la suite, le gouvernement du premier ministre Joe Clark avait décidé, comme vient de le mentionner M. Molloy, d'accepter 50 000 réfugiés surtout vietnamiens, mais comprenant aussi des Cambodgiens et des Laotiens qui avaient fui les régimes communistes récemment établis dans leur pays.

Le Projet 4000 était la réponse d'Ottawa à la crise des *boat-people* de 1979. Des Canadiens de tous les coins du pays, comprenant des milliers de volontaires de toutes les couches sociales, se sont empressés d'offrir leur aide. J'ai eu l'honneur et le privilège de faire partie du conseil d'administration de ce projet entre 1979 et 1983. J'ai beaucoup appris en m'occupant du projet de concert avec des centaines de volontaires. J'ai pu mieux comprendre la situation des réfugiés qui avaient renoncé à tout ce qu'ils possédaient au Vietnam et avaient risqué leur vie et celle de leurs proches dans leur quête de la liberté.

Selon deux anciennes volontaires du Projet 4000, Eleanor Ryan et Sue Pike, c'était un grand risque aussi bien pour les réfugiés que pour leurs parrains. Il a fallu que les deux parties fassent un acte de foi, mais, au bout du compte, l'expérience a considérablement enrichi Ottawa.

On peut en dire autant du travail fait par les centaines de groupes de parrainage établis ailleurs au Canada pour aider les réfugiés vietnamiens à retrouver leur vie et leur liberté. L'histoire de ce projet exceptionnel est bien documentée dans le livre *Gift of Freedom*. J'en ai apporté un exemplaire pour le cas où vous souhaiteriez jeter un coup d'œil plus tard. Il a été écrit par Brian Buckley et a été distribué en 2008 par la Vietnamese Canadian Federation.

Depuis qu'ils sont au Canada, tous ces réfugiés ont réussi au fil des ans à s'intégrer dans la société canadienne et à contribuer sensiblement à la prospérité du pays. De plus, ils ont participé à la préservation de ses grandes valeurs. Il y a maintenant des milliers de Canadiens d'origine vietnamienne ainsi que les enfants et petits-enfants de ces réfugiés qui font carrière en médecine, en dentisterie, en pharmacie, en génie, en droit, en économie, en éducation, en informatique, en comptabilité, et cetera. Des centaines d'entreprises vietnamiennes se sont développées

businesses are blooming cross the country. As well, the community has started to become involved in politics with representatives at both provincial and federal levels.

By approving this bill, Parliament will assure newcomers and future generations of their place in this country and will prove that Canada's inclusiveness is the foundation of its strength and prosperity.

The resettlement of thousands of refugees in the aftermath of the Vietnam War is yet another shining chapter in the history of Canada. It has once again showed the compassion and generosity of the Canadian people in response to the sufferings of people around the world, including those who fled radical regimes in search of freedom. This shining chapter should be honoured and enshrined in Canadian history. This, I believe, is the main reason for Bill S-219.

Madam deputy chair, members of the committee, ladies and gentlemen, I have the honour to support this bill.

**Senator Nancy Ruth:** Thank you very much for your presentations. We have a letter from the Ambassador of the Socialist Republic of Vietnam in front of us, and in it he says that he believes strongly this bill does not represent the views of the majority of Vietnamese Canadians. How would you respond to that?

**Mr. Le:** I don't know where he got the information from, but we, in the Vietnamese Canadian Federation, are not aware of any opposition to this bill except perhaps from the embassy. All the information that we have received so far is overwhelmingly supported by members of the Vietnamese community in Canada.

**Senator Tannas:** Gentlemen, thank you for your presentations today. I enjoyed your story. It was excellent. Thank you very much for that history.

Doctor, I understand that we accepted a couple of dozen refugees from Vietnam just this weekend here in Canada.

**Mr. Le:** Twenty-eight, yes.

**Senator Tannas:** Twenty-eight. So this story is not finished. What would those 28, who arrived this weekend, think about this bill and on reflection would they be supportive of it?

**Mr. Le:** Thank you very much, senator, for your question. I want to add a couple of pieces of information to your question. These 28 refugees who arrived in Canada last week were from Thailand. They were stranded in Thailand for over 20 years. The Vietnamese Canadian Federation, with an organization in the United States called VOICE, worked together from 2002 until 2007 when we got the announcement from Minister Diane Finley on the humanitarian compassionate program for the refugees, but those are the refugees for the Philippines, stranded in Philippines for 20 years.

partout dans le pays. De plus, des membres de la communauté ont commencé à s'intéresser à la politique tant provinciale que fédérale.

En approuvant ce projet de loi, le Parlement donnera aux nouveaux venus et aux générations futures l'assurance qu'ils ont leur place dans le pays et montrera que l'inclusivité est à la base de la force et de la prospérité du Canada.

L'établissement de milliers de réfugiés au lendemain de la guerre du Vietnam constitue un autre brillant chapitre de l'histoire du Canada. Ces événements montrent une fois de plus la compassion et la générosité dont les Canadiens font preuve face aux souffrances des autres peuples du monde et de ceux qui fuient des régimes totalitaires pour retrouver la liberté. Il convient d'honorer ce brillant chapitre et de l'inscrire en permanence dans l'histoire du Canada. C'est, je crois, la principale raison d'être du projet de loi S-219.

Madame la vice-présidente, membres du comité, mesdames et messieurs, je suis honoré d'exprimer mon appui au projet de loi.

**La sénatrice Nancy Ruth :** Je vous remercie de vos exposés. Nous avons en main une lettre de l'ambassadeur de la République socialiste du Vietnam qui dit qu'il est fermement convaincu que ce projet de loi ne reflète pas le point de vue de la majorité des Canadiens d'origine vietnamienne. Qu'avez-vous à répondre à cela?

**M. Le :** Je ne sais pas où il prend ses informations, mais nous, membres de la Vietnamese Canadian Federation ne sommes au courant d'aucune opposition au projet de loi, sauf peut-être à l'ambassade. D'après tous les renseignements que nous avons reçus jusqu'ici, les membres de la communauté vietnamienne du Canada appuient en très grande majorité cette mesure législative.

**Le sénateur Tannas :** Messieurs, je vous remercie des exposés que vous nous avez présentés. J'ai beaucoup aimé votre histoire. Je l'ai trouvée excellente, et je vous en remercie.

Monsieur Le, je crois savoir que nous avons encore admis quelques dizaines de réfugiés venant du Vietnam ce week-end.

**M. Le :** Oui, il y en avait 28.

**Le sénateur Tannas :** Vous avez dit 28. Cela signifie que l'histoire n'est pas finie. À votre avis, que penseraient du projet de loi ces 28 réfugiés qui viennent d'arriver chez nous? L'appuieraient-ils?

**M. Le :** Merci beaucoup de votre question, sénateur. Permettez-moi d'ajouter quelques éléments d'information. Les 28 réfugiés qui sont arrivés au Canada la semaine dernière venaient de Thaïlande, où ils avaient été coincés pendant plus de 20 ans. La Vietnamese Canadian Federation a travaillé de concert avec l'organisation VOICE des États-Unis de 2002 à 2007 jusqu'à ce que la ministre Diane Finley annonce le programme humanitaire en faveur des réfugiés, mais il s'agissait de réfugiés des Philippines, qui avaient été coincés là pendant 20 ans.

After five years of working with the government, finally the refugees were accepted to Canada and they started to come in 2008 and 2009. This was thanks to the efforts of a lot of people in Canada, including Senator Thanh Hai Ngo, and various organizations in the Vietnamese community, as well as organizations in the U.S. and Australia.

I just want to give you a piece of information: For 275 people from the Philippines whom we brought into Canada, we spent around \$650,000, an average of \$2,500 per person. We raised that money entirely on our own. We took care of everything for them, from medical examinations, the application fee overseas, airfares and resettlement. When they came here, within a couple of weeks, sometimes days, they started to work right away. We never had any problems.

I think that, because of that experience, the government — this time it was Minister Jason Kenney — became aware of what we did with the refugees from the Philippines, so he was willing to let us sponsor some more refugees. We were able to compile a list of around 110 refugees who were stranded in Thailand for over 20 years. We started to collect funds from the Vietnamese community in Canada, in the U.S., Australia and other countries, and the first group of these refugees came just last week, 28 of them.

After they arrived in Vancouver, a large group went to Calgary and Toronto, and I think one group of seven stayed in Vancouver. One person came to Ottawa just last Saturday, and I had the honour to go to the airport to welcome him. I'm sure that, within the next couple of days, he will start working right away. So thank you very much for the opportunity to elaborate more on the situation of these refugees.

**Senator Cowan:** Thank you for your presentation this morning. It's a remarkable story.

I understand that Senator Ngo has indicated that he intends to propose an amendment that would change the title of the bill from "Black April Day" to "Journey to Freedom Day." Do you support that amendment? Does that make it more or less acceptable?

**Mr. Le:** I think "Journey to Freedom" might be clearer and more understandable for Canadians. It has a more positive tone to it, so we fully support it. Besides Journey to Freedom, there is another suggestion. I don't know whether you would be willing to consider it. This is my own suggestion: "Gift of Freedom Day" because that is essentially what the Canadian people offer to refugees not only from Vietnam but around the world, the gift of freedom. That, by the way, is also the title of this book, which is the story of Project 4000 in Ottawa.

Après cinq ans d'efforts auprès du gouvernement, les réfugiés ont finalement été acceptés au Canada et ont commencé à arriver en 2008 et 2009. Cette réalisation est attribuable à de nombreuses personnes, dont le sénateur Thanh Ngo, différentes organisations de la communauté vietnamienne et d'autres organisations des États-Unis et d'Australie.

Je voudrais ajouter un autre enseignement : nous avons dépensé près de 650 000 \$ pour faire venir 275 personnes des Philippines, ce qui représente en moyenne 2 500 \$ par personne. Nous avons nous-mêmes recueilli la totalité de ce montant. Nous nous sommes occupés de tout : examens médicaux, frais pour la présentation des demandes à l'étranger, billets d'avion et frais d'établissement. Lorsque ces gens sont arrivés au Canada, ils ont commencé à travailler dans les deux semaines suivantes, sinon dans les quelques jours qui ont suivi. Nous n'avons jamais eu de difficultés.

Par suite de cette expérience, le gouvernement — dans ce cas-ci, il s'agissait du ministre Jason Kenney — a appris ce que nous avons fait pour les réfugiés des Philippines. Le ministre nous a donc informés qu'il était disposé à nous laisser parrainer un certain nombre d'autres réfugiés. Nous avons pu compiler une liste de quelque 110 personnes qui étaient coincées en Thaïlande depuis plus de 20 ans. Nous avons commencé à recueillir des fonds au sein des communautés vietnamiennes du Canada, des États-Unis, d'Australie et d'autres pays. C'est ainsi que le premier groupe de 28 de ces réfugiés est arrivé la semaine dernière.

Après leur atterrissage à Vancouver, beaucoup d'entre eux sont allés à Calgary et à Toronto. Je crois que sept sont restés à Vancouver. Un autre est arrivé au Canada dimanche dernier. J'ai eu le plaisir d'aller l'accueillir à l'aéroport. Je suis sûr qu'il aura trouvé du travail dans les prochains jours. Je vous remercie donc de me donner l'occasion de vous en dire davantage sur la situation de ces réfugiés.

**Le sénateur Cowan :** Je vous remercie de votre exposé de ce matin. C'est une histoire remarquable.

J'ai cru comprendre que le sénateur Ngo a l'intention de proposer un amendement visant à remplacer le titre de « Jour de l'Avril noir » par « Jour du Parcours vers la liberté ». Êtes-vous en faveur de cet amendement? Rend-il le texte plus ou moins acceptable?

**M. Le :** Je crois que le titre « Jour du Parcours vers la liberté » est plus clair et plus facile à comprendre pour les Canadiens. De plus, il a des connotations plus positives, de sorte que nous l'appuyons sans réserve. À part « Jour du Parcours vers la liberté », un autre titre a été suggéré. Je ne sais pas si vous êtes disposés à l'envisager. Je propose en effet « Jour du don de la liberté » car c'est essentiellement ce que les Canadiens offrent aux réfugiés non seulement du Vietnam, mais du monde entier : le don de la liberté. Soit dit en passant, c'est aussi le titre du livre qui raconte l'histoire du Projet 4000 d'Ottawa.

**Senator Cowan:** My second question is, perhaps, to you, Madam Chair. Senator Nancy Ruth referred to the letter that we all received, addressed to the chair from the ambassador, and he requested the opportunity to appear before the committee. Can you tell me why his request was not accepted?

**The Deputy Chair:** We asked for a written submission, which he provided, and we thought that was sufficient.

**Senator Cowan:** I haven't seen the other materials, but he says that he requested an opportunity to appear. I haven't been here a long time, but I would have thought it would be courteous, at least, to have afforded an ambassador the opportunity to appear. But the committee decided?

**The Deputy Chair:** To have a written submission, yes.

**Senator Cowan:** Thank you.

**Senator Ngo:** I have two questions. I'm going to ask the first question of Mr. Molloy. The Vietnamese Communist embassy, in the article, stated the concern that, if we pass Bill S-219, we will open old wounds. Do you think that's a valid concern? If it is, why or why not?

**Mr. Molloy:** Obviously, they think it's a valid concern. We have to ask ourselves: What's the Canadian experience with these sorts of things, where people are damaged by the actions of a government, and what's the proper remedy?

What we have learned in this country, with the dark moments in our own history with the Chinese, with the Japanese in the Second World War, with the residential schools, is that we don't heal those by covering them over. We heal those by offering an opportunity for the government to acknowledge, and for the people who have been harmed to hear from the government, that those kinds of actions are regrettable and, if possible, will never happen again. That's the way we do it in this country. I think we have to be true to our own traditions in dealing with our own mistakes of the past.

If Senator Jaffer were here today, she would support the notion that it is possible to have reconciliation between a community of refugees in Canada and the source government. There have been a whole series of events, over the last couple of years, where the Ugandan refugees have celebrated their arrival in Canada, and the Ugandan ambassador is always present at those. But it's a president from the new regime and the government of Uganda, rather than complaining about what's being done, has reached out to the Asians who came from Uganda, has helped restore their property and has done various things to create reconciliation. The strongest supporters of Uganda probably in the world now are our Canadian Ugandan community.

**Le sénateur Cowan :** Ma seconde question s'adresse peut-être à vous, madame la présidente. La sénatrice Nancy Ruth a mentionné la lettre de l'ambassadeur que nous avons tous reçue et dans laquelle il demande à comparaître devant le comité. Pouvez-vous me dire pourquoi cette demande n'a pas été acceptée?

**La vice-présidente :** Nous avons demandé un mémoire écrit, qu'il nous a transmis. Nous avons pensé que c'était suffisant.

**Le sénateur Cowan :** Je n'ai pas vu les autres documents, mais il dit qu'il a demandé à comparaître. Je ne suis pas ici depuis longtemps, mais je pense qu'il aurait fallu, ne serait-ce que par courtoisie, donner à l'ambassadeur la possibilité de présenter son point de vue. Mais je suppose que le comité a décidé.

**La vice-présidente :** Oui, il a décidé de se limiter au mémoire écrit.

**Le sénateur Cowan :** Je vous remercie.

**Le sénateur Ngo :** J'ai deux questions à poser. La première s'adresse à M. Molloy. Dans l'article, l'ambassade du Vietnam communiste dit craindre que l'adoption du projet de loi S-219 ne rouvre de vieilles blessures. Trouvez-vous cette crainte justifiée? Pourquoi?

**M. Molloy :** Il est évident que, pour l'ambassade, cette préoccupation est réelle. Nous devons nous demander quelle est l'expérience canadienne dans les situations de ce genre, quand des gens sont lésés par les actes d'un gouvernement. Quelle est la bonne solution?

Ce que nous avons appris au Canada, après avoir vécu quelques tristes épisodes de notre propre histoire — dans le cas des Chinois, dans le cas des Japonais durant la Seconde Guerre mondiale, dans le cas des pensionnats indiens —, c'est qu'il est impossible de faire disparaître les cicatrices en les masquant. Nous pouvons assurer la guérison en donnant au gouvernement l'occasion de reconnaître les faits et aux personnes lésées l'occasion d'entendre le gouvernement dire qu'il regrette ce qui s'est produit et qu'il fera tous les efforts possibles pour que cela ne se reproduise jamais. C'est ainsi que nous agissons dans ce pays. Je crois que nous voulons être fidèles à nos traditions lorsque nous parlons des erreurs commises dans le passé.

Si la sénatrice Jaffer avait été ici aujourd'hui, elle aurait appuyé la notion qu'il est possible pour une communauté de réfugiés du Canada de se réconcilier avec le gouvernement qui lui a porté préjudice. Il y a eu toute une série d'événements, ces deux dernières années. Les réfugiés ougandais ont commémoré leur arrivée au Canada en présence de l'ambassadeur de l'Ouganda. Bien sûr, le pays a un nouveau régime et un nouveau président qui, plutôt que de se plaindre de ce qui a été fait, a tendu la main aux Asiatiques venus de l'Ouganda, les a aidés à retrouver leurs biens et a fait différentes choses pour favoriser la réconciliation. Aujourd'hui, les meilleurs partisans de l'Ouganda dans le monde se recrutent dans la communauté ougandaise du Canada.

You can't make the hurt of this go away by suppressing it. You have to deal with it. It's going to be very hard for a regime like the regime in Vietnam to do that, but, I would submit, that that's their problem not ours. Our responsibility is to our people and our people include 300,000 Vietnamese, Cambodians and Laotians who fled because of dreadful mistreatment. If we choose to acknowledge their suffering, the contribution they make to us and the way our people reacted to that, I think that's our business.

**Senator Ngo:** Thank you, Mr. Molloy. We also received a letter from the chair of the committee on External Affairs of the National Assembly of the Socialist Republic of Vietnam, Mr. Tran Van Hang. He stated, in his letter: "This bill, S-219, is a document that fabricates the history."

Could you tell me what historical facts have been fabricated in this bill?

**Mr. Le:** May I add some comments to Senator Ngo's question? I don't think that there are wounds and division between the ordinary Vietnamese inside and outside Vietnam. Even the late Prime Minister of Vietnam Vo Van Kiet disclosed, in an interview with the BBC, that the reunification of North and South after 1975 had caused pain to millions.

Bill S-219 exposes the division between the government of Vietnam and the people of Vietnam.

Regarding the opening of old wounds, this is just a lame excuse, most likely because the government that was responsible for those horrors is still in power today and it's the very government that is expressing these concerns. If we follow their logic, we shouldn't commemorate Remembrance Day every year. This had to do with a tragic war, too, but Canadians proudly commemorate Remembrance Day. Lest we forget.

The analogy is inaccurate; this won't open an old wound. The injury trauma has not healed. The bleeding continues to this day, both figuratively speaking and literally. We must not sweep the past under the rug. It is shameful and an insult to those who have suffered and died and, frankly, would be embarrassing for all Canadians.

I would like to draw to your attention an analogy with what we're doing here. The Tribute to Liberty project is off the ground, as you have heard. It will build a monument in Ottawa in commemoration of the victims of communism. Will that open old wounds? I don't think so. Will that create difficulties in diplomatic and trade relationships with former and current Communist countries? I don't think so.

**Senator Ngo:** I have another question. As you know, it's been since 1975 and it's now 2015, so it's been 40 years. We call it the fortieth anniversary of the Vietnamese community who settled in

On ne peut pas supprimer le préjudice en le masquant. Il faut l'affronter. Il sera très difficile pour un régime comme celui du Vietnam de le faire, mais j'estime que c'est davantage son problème que le nôtre. Nous sommes responsables envers nos gens, qui comprennent 300 000 Vietnamiens, Cambodgiens et Laotiens qui ont fui leur pays pour échapper à d'horribles persécutions. Nous pouvons reconnaître leurs souffrances, leur contribution à notre pays et la façon dont les Canadiens les ont accueillis. Cela relève bien de nous.

**Le sénateur Ngo :** Merci, monsieur Molloy. Nous avons également reçu une lettre du président du Comité des affaires extérieures de l'Assemblée nationale de la République socialiste du Vietnam, M. Tran Van Hang. Il dit dans cette lettre : « Ce projet de loi, le S-219, est un document qui falsifie l'histoire. »

Pouvez-vous me dire quels faits historiques ont été falsifiés dans le projet de loi?

**M. Le :** Puis-je formuler quelques observations sur la question du sénateur Ngo? Je ne crois pas qu'il y ait des blessures et des scissions parmi les vietnamiens ordinaires qui vivent au Vietnam et ailleurs. Même le premier ministre du Vietnam, Vo Van Kiet, a révélé dans une interview accordée à la BBC, que la réunification du Nord et du Sud après 1975 avait causé des souffrances à des millions de personnes.

Le projet de loi S-219 met en lumière les divisions qui existent entre le gouvernement et le peuple du Vietnam.

Quant à rouvrir de vieilles blessures, ce n'est qu'un faux prétexte, très probablement parce que le gouvernement responsable des horreurs commises est encore au pouvoir aujourd'hui. Et c'est ce même gouvernement qui exprime des préoccupations. Si nous acceptons son raisonnement, nous devrions éviter de célébrer chaque année le jour du Souvenir, qui évoque une guerre tragique, mais que les Canadiens commémorent avec fierté. Nous nous souviendrons.

L'analogie ne tient pas. Le projet de loi ne rouvrira pas de vieilles blessures. Le traumatisme est encore là. Nous saignons encore dans nos cœurs et dans nos corps. Nous ne devons pas tirer le rideau sur le passé. Ce serait honteux et insultant pour ceux qui ont souffert et ceux qui sont morts. En toute franchise, ce serait embarrassant pour tous les Canadiens.

Je voudrais attirer votre attention sur une chose analogue à ce que nous faisons ici. Le projet Tribute to Liberty est lancé, comme vous l'avez sans doute appris. Il s'agit de construire un monument à Ottawa pour commémorer les victimes du communisme. Cela rouvrira-t-il de vieilles blessures? Je ne le crois pas. Cela occasionnera-t-il des difficultés diplomatiques et commerciales avec les anciens et les actuels pays communistes? Je ne le crois pas davantage.

**Le sénateur Ngo :** J'ai une autre question. Comme vous le savez, nous parlons d'événements qui remontent à 1975. Nous sommes presque en 2015 : 40 ans sont passés. Nous disons que

Canada. What does this remembrance mean to the Vietnamese-Canadian community? Do you think that other Vietnamese diaspora abroad will be highlighting this milestone event?

**Mr. Le:** I believe so. It will be very befitting if the approval of this bill is announced on that occasion, April 30, 2015, the fortieth anniversary of the fall of South Vietnam.

As I said before, this bill has overwhelming support within the Vietnamese community in Canada, and it has support with the Vietnamese community overseas in other countries. We look forward to its final approval.

**Senator Ngo:** Can I ask another question?

**Mr. Molloy,** could you elaborate the role of the Canadian people who welcomed the boat people refugees and why these contributions should be marked our Canadian history? What has happened to the Canadians who helped resettle the Vietnamese refugees?

**Mr. Molloy:** I must say, for those of us at the time, the speed with which Canadians reacted was quite amazing. But what was also really significant is that there were no religious groups in Canada that didn't participate. What was quite remarkable was that the leadership was taken by two communities with strong memories of war and repression.

The Mennonite Central Committee was the first off the mark, and there were members on the committee at that time who had been refugees from Russia in their own lifetime. As well, the Christian Reformed Church of Canada, the Dutch Christian Reformed Church, is made up of people who endured the occupation of the Nazis during the war. The third strong participants were the Canadian Jewish community with their own strong memories of the horrors of persecution, war and repression.

As we have researched the book, what we find time and again are newspaper clippings where Hungarian refugees were sponsoring Vietnamese refugees. Ugandan refugees, who had arrived five years before, formed sponsoring groups.

We're looking back 40 years ago. We were on our way to being a multicultural country, but we were nowhere near where we are now. For many "white-bread" Canadians, this was the first time they were ever in a position to bring people from other parts of the world, other than Europe, into their churches and homes. I think for all of us it was a humanizing event and that's why I'm so enthusiastic about this bill.

We're celebrating the antithesis of what happened to those people. In Vietnam, doors were closed on people. The Chinese were expelled. In Canada, there were all sorts of people all over the place and the amazing thing is that there was not a village in

c'est le 40<sup>e</sup> anniversaire de la communauté vietnamienne qui s'est établie au Canada. Qu'est-ce que cette commémoration signifie pour la communauté? Croyez-vous que les communautés vietnamiennes établies dans d'autres pays célébreront aussi cet anniversaire?

**M. Le :** Je le crois. Il serait particulièrement opportun que l'approbation du projet de loi soit annoncée le 30 avril 2015, date du 40<sup>e</sup> anniversaire de la chute du Sud-Vietnam.

Comme je l'ai déjà dit, le projet de loi bénéficie d'un très fort appui au sein de la communauté vietnamienne du Canada. Il est également appuyé par les communautés vietnamiennes d'autres pays. Nous attendons avec impatience son adoption.

**Le sénateur Ngo :** Puis-je poser une autre question?

Monsieur Molloy, pouvez-vous nous en dire davantage sur le rôle de la population canadienne dans l'accueil des *boat-people*? À votre avis, pourquoi ce rôle devrait-il s'inscrire dans l'histoire du Canada? Qu'est-il arrivé aux Canadiens qui ont aidé les réfugiés vietnamiens à s'établir dans le pays?

**M. Molloy :** Je dois dire que ceux d'entre nous qui ont vécu cette période ont été stupéfiés par la vitesse à laquelle les Canadiens ont réagi. Il y a également lieu de mentionner que pas un seul groupe religieux du Canada n'a refusé de participer. Autre fait à noter : deux communautés fortement marquées par le souvenir de la guerre et de la répression ont pris la direction du mouvement.

Le Comité central mennonite a été le premier à embarquer. Certains de ses membres de l'époque avaient eux-mêmes fui la Russie comme réfugiés. De même, l'Église chrétienne réformée du Canada, ou Église réformée néerlandaise, se compose de gens qui ont connu l'occupation nazie pendant la guerre. Le troisième important groupe de participants, qui se recrutait dans la communauté juive du Canada, se souvenait lui aussi des horreurs de la persécution, de la guerre et de la répression.

Pendant que nous faisons nos recherches pour le livre, nous sommes très souvent tombés sur des articles de journaux parlant de réfugiés hongrois qui ont parrainé des réfugiés vietnamiens. Des réfugiés ougandais, arrivés au Canada cinq ans plus tôt, avaient également formé des groupes de parrainage.

Tout cela s'est passé il y a 40 ans. Nous étions alors en bonne voie de devenir un pays multiculturel, mais nous étions quand même très loin de ce que nous avons réalisé aujourd'hui. Pour beaucoup de Canadiens traditionnels, c'était la première fois qu'ils avaient l'occasion de parrainer des gens de régions du monde autres que l'Europe et de les recevoir dans leurs églises et leurs maisons. Je crois que, pour nous tous, ce fut une expérience humanisante. C'est pour cette raison que je m'intéresse tant à ce projet de loi.

Nous célébrons l'antithèse de ce qui est arrivé à ces gens. Au Vietnam, les portes se sont fermées devant les gens. Les Chinois ont été expulsés. Au Canada, nous avons partout toutes sortes de gens : c'était extraordinaire car il n'y a pas une seule localité du

this country that didn't get people from that part, all the way up to Tuktoyaktuk. They didn't stay very long when winter came, surprisingly, but there are Vietnamese who are running businesses in Yellowknife today.

It's quite amazing, even in the places where they didn't stay.

If you talk to people in Prince Edward Island, where 10 or 15 families came and then drifted away, they regard it as a positive experience because it opened their eyes to a common humanity. I think it had an awful lot to do with the breaking down of racism in this country. We still have racism of course. But I think people in little towns across the country who had never seen people from Asia, except maybe the owner of the local Chinese restaurant, suddenly had to deal with the fact that these people had old people with them, babies, they needed jobs and places to live, what they would do at Christmas — all those sorts of things.

It had a humanizing effect on all of us and is an important moment in our history. People often ask if we could do it again. It might have been a unique moment, but it has had a powerful impact on our attitude as to what it is to be Canadian.

**Mr. Le:** May I add a comment to Mr. Molloy's observation? He mentioned the presence of Vietnamese refugees in Yellowknife. I met them in 1979. I met a family who was sponsored by a church group in Yellowknife. They started a business of office cleaning and they are still there. They have not drifted away. Their business is booming.

I would also like to mention, regarding the remote towns and places in Canada where refugees were sponsored by church groups, the family of Carol Huynh, who won a gold medal in the Beijing Olympics a few years ago, was sponsored by a church group in a small town in British Columbia and they are still there.

**The Deputy Chair:** Seeing no other questions, I thank Mr. Molloy and Mr. Le.

pays — pas même Tuktoyaktuk, dans le Grand Nord — qui n'ait pas accueilli des réfugiés de cette région. Ils ne sont peut-être pas restés après l'arrivée de l'hiver, mais il y a encore des Vietnamiens qui exploitent des entreprises à Yellowknife.

C'est incroyable, même aux endroits où ils ne sont pas restés.

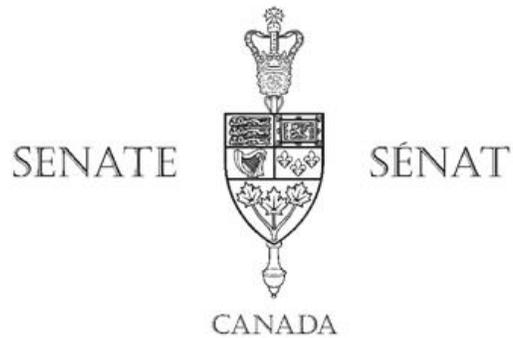
Si vous parlez aux gens de l'Île-du-Prince-Édouard, où 10 ou 15 familles sont arrivées, mais sont parties plus tard, ils vous diront qu'ils ont trouvé l'expérience positive parce qu'elle leur a ouvert les yeux sur d'autres êtres humains. Je crois que cette arrivée en masse des Vietnamiens a joué un grand rôle dans l'affaiblissement du racisme dans le pays. Bien sûr, nous avons encore des racistes, mais je pense que, dans les petites villes du Canada où on n'avait jamais vu des Asiatiques, à part peut-être le propriétaire du restaurant chinois local, la population a soudain été mise en présence de gens qui comptaient parmi eux des personnes âgées et des bébés et qui avaient besoin d'un emploi et d'un logement. Elle a dû s'interroger sur ce qu'il convenait de faire à Noël, et tout le reste.

Comme je l'ai déjà dit, ces événements ont eu un effet humanisant sur nous tous et ont marqué un important moment de notre histoire. Les gens se demandent souvent comment ils se comporteraient si c'était à refaire. Peut-être ce moment a-t-il été unique, mais il a eu de profondes répercussions sur notre attitude comme Canadiens.

**M. Le :** Puis-je ajouter quelque chose aux observations de M. Molloy? Il a mentionné la présence de réfugiés vietnamiens à Yellowknife. Je les avais rencontrés en 1979. C'était une famille parrainée par un groupe religieux de Yellowknife. Elle a monté une petite entreprise de nettoyage de bureaux, qui est encore active. Les membres de la famille sont encore là, et leur affaire est florissante.

Je voudrais aussi mentionner, au sujet des collectivités isolées du Canada où des groupes religieux ont parrainé des réfugiés, que la famille de Carol Huynh, qui a remporté une médaille d'or aux Jeux olympiques de Beijing, il y a quelques années, avait été parrainée par un groupe religieux d'une petite ville de la Colombie-Britannique. Les membres de la famille y vivent encore.

**La vice-présidente :** Comme il n'y a pas d'autres questions, je voudrais remercier M. Molloy et M. Le.



# **Débats du Sénat**

## Troisième Lecture du Projet de loi S-219

**COMPTE RENDU OFFICIEL  
(HANSARD)**

---

Partie 1 : 2<sup>e</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE • VOLUME 149 • NUMÉRO 101

**Le mardi 2 décembre 2014**

Présidence de l'honorable Pierre Claude Nolin

---

Partie 2 : 2<sup>e</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE • VOLUME 149 • NUMÉRO 103

**Le jeudi 4 décembre 2014**

Présidence de l'honorable Pierre Claude Nolin

---

Partie 3 : 2<sup>e</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE • VOLUME 149 • NUMÉRO 104

**Le lundi 8 décembre 2014**

Présidence de l'honorable Pierre Claude Nolin

**PROJET DE LOI SUR LA JOURNÉE  
DU PARCOURS VERS LA LIBERTÉ**

**TROISIÈME LECTURE—AJOURNEMENT DU DÉBAT**

L'honorable Thanh Hai Ngo propose que le projet de loi S-219, Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam, soit lu pour la troisième fois sous sa forme modifiée.

— Honorables sénateurs, j'interviens aujourd'hui dans le débat à l'étape de la troisième lecture du projet de loi S-219, Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam, sous sa forme modifiée.

À mes yeux, la Journée du Parcours vers la liberté est une occasion pour nous de nous souvenir des souffrances éprouvées à la suite de la chute de Saïgon, de rendre hommage au Canada qui, par souci humanitaire, a accueilli des réfugiés durant et après la guerre du Vietnam et de commémorer les réalisations des Canadiens d'origine vietnamienne pour souligner un nouveau chapitre au Canada.

Je suis ravi et touché par le niveau de soutien pour le projet de loi, qui veillera à ce que la Journée du Parcours vers la liberté reflète le rôle humanitaire du Canada, qui a accepté des milliers de réfugiés vietnamiens, ces réfugiés de la mer qui ont fui après la chute de Saïgon. L'exode, qui dura de la chute de Saïgon en 1975 jusqu'en 1996, fut la plus grande migration de masse de l'histoire moderne; plus de 1,5 million de personnes ont quitté leur pays ravagé par la guerre en quête de liberté. Comme le savent les honorables sénateurs, beaucoup de Vietnamiens ont dû se lancer dans la mer de Chine méridionale à bord de rafiots délabrés, où ils furent constamment confrontés à des dangers inimaginables. Non seulement ont-ils dû traverser des tempêtes meurtrières, ils ont également dû affronter la maladie, la famine et même la menace de pirates.

[Français]

Il était devenu plus clair, pour le monde et pour le Canada, que le problème des réfugiés vietnamiens s'était transformé en une crise humanitaire mondiale, et que la seule façon humaine d'y remédier était d'adopter des mesures décisives et immédiates.

[Traduction]

L'honorable Ron Atkey, ministre de l'Immigration à l'époque, a soulevé la question de cette migration de masse auprès du cabinet de l'ancien premier ministre Joe Clark et a demandé à ses collègues : « Comment voulons-nous que les gens se souviennent de nous? » Ensuite, les citoyens canadiens ont fait quelque chose de vraiment formidable. En juillet 1979, le gouvernement canadien a fait une annonce historique, à savoir que 50 000 réfugiés vietnamiens seraient admis au Canada d'ici la fin de 1980. En février 1980, le gouvernement a annoncé que le nombre de réfugiés admis passerait de 50 000 à 60 000.

[Français]

Sur les 60 000 réfugiés vietnamiens arrivés au Canada de 1979 à 1980, près de 26 000 ont été parrainés par le gouvernement, tandis que 34 000 autres l'ont été dans le cadre d'un parrainage privé et par des membres de leur famille. Pendant la décennie suivante, de 1982 à 1991, environ 80 000 Vietnamiens de plus sont entrés au pays.

[Traduction]

Le Canada s'est fait connaître pour son programme de parrainage privé. Il demandait l'aide d'organismes bénévoles, d'églises et de groupes d'au moins cinq citoyens adultes qui pouvaient parrainer une famille de réfugiés et subvenir à ses besoins durant une année. Pour chaque personne ainsi parrainée, le gouvernement acceptait de s'occuper d'un autre réfugié. Des particuliers, des familles, des organismes bénévoles, des collectivités, des organisations religieuses et des Canadiens de toutes les couches de la société ont accepté de parrainer des milliers de réfugiés; ils en ont aidé près de 120 000 à se réinstaller au Canada.

[Français]

Cet exploit extraordinaire a été accompli grâce au leadership exceptionnel exercé par tous les ordres de gouvernement, des maires et des conseillers municipaux jusqu'aux ministres des Cabinets fédéraux et provinciaux, ainsi qu'aux extraordinaires fonctionnaires. Accueillir un tel nombre de réfugiés pendant un si court laps de temps est une tâche complexe. Les Canadiens ont accompli quelque chose d'unique.

[Traduction]

Mike Molloy, président de la Société historique de l'immigration canadienne, qui travaillait sur le terrain comme agent d'immigration pour le Canada, a témoigné la semaine dernière devant le Comité sénatorial des droits de la personne. Il a dit que le parrainage d'un aussi grand nombre de réfugiés de la mer était quelque chose d'incroyable, que c'était un moment spécial dans notre histoire et que cela demeurerait de loin la plus grande réinstallation de réfugiés de l'histoire du Canada.

La réinstallation des réfugiés de la mer a été une réussite grâce au Programme de parrainage privé de réfugiés, qu'on a unanimement salué. Toutefois, les véritables héros de la réinstallation des Vietnamiens et de leur intégration dans le tissu social canadien sont les centaines de milliers de Canadiens qui ont parrainé des réfugiés par l'entremise de leur église, de leur synagogue, des clubs philanthropiques, des syndicats et de groupes improvisés composés d'amis et de voisins qui ont décidé de parrainer eux-mêmes des familles et même de voir à leur fournir un logement.

En 1986, la très honorable Jeanne Sauvé, qui était gouverneure générale à l'époque, a accepté au nom du peuple canadien la médaille Nansen, l'équivalent du prix Nobel pour les réfugiés et un prix humanitaire prestigieux décerné en reconnaissance d'efforts considérables

et soutenus qui ont été déployés pour la cause des réfugiés. Depuis 1954, année de la création de la médaille, c'était la première fois que le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés la présentait à une population entière.

Depuis leur arrivée au Canada, les membres de la communauté vietnamienne n'ont cessé de montrer qu'ils triment dur et qu'ils sont tout à fait capables d'intégrer la société canadienne. Il n'y a pas un seul village au pays qui n'a pas entendu parler ou accueilli des réfugiés issus de cet exode. Certains réfugiés vietnamiens se sont même retrouvés dans les Territoires du Nord-Ouest, à Tuktoyaktuk. On ignore combien de temps ils y sont restés une fois que l'hiver les a surpris. Une chose est sûre : il y a aujourd'hui des Canadiens d'origine vietnamienne qui dirigent des entreprises prospères à Yellowknife.

• (1500)

Bien des Canadiens ont eu l'occasion d'accueillir pour la toute première fois des gens venant d'autres régions que l'Europe dans leurs églises et leurs maisons lorsque les réfugiés de la mer vietnamiens sont venus s'établir au pays.

C'est M. Molloy qui a le mieux résumé la situation la semaine dernière, au comité. Les Canadiens voient l'établissement des réfugiés vietnamiens comme « [une] expérience positive parce qu'elle leur a ouvert les yeux sur d'autres êtres humains ».

Le Canada compte maintenant plus de 300 000 citoyens d'origine vietnamienne, trois générations qui célèbrent fièrement un patrimoine important au sein d'une grande nation.

N'eussent été la générosité et l'esprit humanitaire du Canada, ni les milliers de réfugiés vietnamiens ni moi n'aurions pu obtenir ce que nous avons aujourd'hui. Nous sommes de fiers Canadiens et, à ce titre, nous vivons maintenant dans un magnifique pays où nous jouissons de la liberté et de la démocratie.

Honorables sénateurs, cet événement a incité les gens à faire preuve d'humanité, et les Canadiens ont accompli quelque chose de spectaculaire. Nous devons veiller à ce que cette période remarquable de l'histoire canadienne soit signée et préservée et à ce qu'elle ne tombe pas dans l'oubli.

Le 30 avril, nous rendons hommage aux Canadiens de tous les horizons qui ont accueilli à bras ouverts 120 000 réfugiés vietnamiens qui ont subi les affres d'une guerre terrible, ont souffert dans les camps de réfugiés et ont enduré de longs voyages en bateau pour fuir un pays où ils ne se sentaient plus chez eux.

Chaque année depuis 39 ans, les Canadiens d'origine vietnamienne se réunissent le 30 avril pour se rappeler qu'ils ont connu un nouveau départ et pour remercier le Canada. En 2015, la communauté vietnamienne du Canada célébrera le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée des réfugiés de la mer et de leur établissement au Canada.

Je propose que le projet de loi S-219 institue une journée visant à souligner la tradition humanitaire du Canada, qui a accueilli des réfugiés pendant et après la guerre du Vietnam. Ce serait une bonne façon de souligner ce jalon important de l'histoire.

Je propose aussi que le 30 avril devienne la Journée du Parcours vers la liberté, pour remercier le Canada de nous avoir sauvé la vie et pour souligner le fait que les Vietnamiens ont eu la chance de trouver une nouvelle liberté, car la liberté n'est pas gratuite, et les réfugiés de la mer ont payé pour la leur en entreprenant ce voyage périlleux.

(Sur la motion de la sénatrice Fraser, au nom de la sénatrice Jaffer, le débat est ajourné.)

## PROJET DE LOI SUR LA JOURNÉE DU PARCOURS VERS LA LIBERTÉ

### TROISIÈME LECTURE—REPORT DU VOTE

L'ordre du jour appelle :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Ngo, appuyée par l'honorable sénateur Enverga, tendant à la troisième lecture du projet de loi S-219, Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam, tel que modifié.

**L'honorable Mobina S. B. Jaffer :** Honorables sénateurs, je prends la parole au sujet du projet de loi S-219, loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et désignant une date comme « Jour de l'Avril noir », devenu la « Journée du Parcours vers la liberté », après amendement par le comité.

Honorables sénateurs, j'aimerais d'abord remercier le sénateur Ngo d'avoir porté la question à notre attention.

• (1530)

Honorables sénateurs, le 30 avril est l'une des dates les plus importantes de l'histoire collective des Vietnamiens de partout dans le monde. Elle rappelle la chute de Saïgon, le 30 avril 1975, le jour où le Vietnam du Sud est tombé aux mains du Vietnam du Nord. Ce fut le début de l'exode de millions de Vietnamiens qui ont dû quitter leur patrie.

Comme vous le savez, honorables sénateurs, nous avons entendu un certain nombre de témoins à l'étape de l'étude au comité. Il y a toutefois une personne qui voulait comparaître que nous n'avons pas pu accommoder, et je lui ai promis que j'allais vous lire sa lettre. Il s'agit de l'ambassadeur du Vietnam au Canada. La lettre se lit comme suit :

Mesdames et Messieurs les sénateurs,

Je vous remercie de l'occasion que vous m'offrez de vous entretenir de l'état actuel des relations Vietnam-Canada et d'exprimer un point de vue différent sur le S-219.

L'an dernier le Canada et le Vietnam ont célébré le 40<sup>e</sup> anniversaire de leurs relations diplomatiques. Le Canada a reconnu le Vietnam, alors appelé République démocratique du Vietnam, en 1973 (avant la fin de la guerre intervenue en 1975) et l'a toujours reconnu et appuyé depuis sa réunification. Le Vietnam est reconnaissant au Canada de la compréhension et du soutien qu'il lui a aimablement manifestés au cours des 40 dernières années.

L'ambassadeur continue ensuite de décrire en long et en large toutes les relations bilatérales que le Canada et le Vietnam ont entretenues. Je ne vais pas lire ce passage, compte tenu des contraintes de temps.

L'ambassadeur ajoute ceci :

Par contre, le projet de loi du sénateur Ngo renvoie au passé et brosse un portrait sombre et étriqué du Vietnam, de ses relations internationales et de son histoire. En outre, il vise à consacrer cette vue des choses en proclamant le 30 avril « Jour de l'Avril noir ».

Le gouvernement du Vietnam réproouve cette représentation négative et sélective et a fait part de ses objections en privé et en public.

Selon moi, si ce projet de loi recevait l'approbation du Parlement, il ferait douter le peuple du Vietnam et la communauté internationale de la bonne volonté du Canada envers notre pays.

Le sénateur Ngo a déclaré devant le comité que son projet de loi n'était pas politique et n'aurait aucun effet sur les relations bilatérales entre le Canada et le Vietnam. C'est contraire à la vérité.

En fait, le gouvernement du Vietnam a fait valoir à plusieurs reprises aux plus hauts niveaux du gouvernement du Canada et de l'institution parlementaire ses graves préoccupations concernant l'esprit et la lettre de ce projet de loi.

S'il est adopté, ce projet de loi aura un impact négatif sur les relations bilatérales croissantes entre nos deux pays. Ce projet de loi a beau être qualifié d'apolitique, il incite clairement à la haine et à la discorde nationales, non à l'unité.

Après avoir sillonné le Canada en ma qualité d'ambassadeur, je crois fermement que ce projet de loi ne correspond pas aux vues de la majorité des Canadiens vietnamiens. Il est dommage que le comité n'ait pas eu l'occasion d'entendre des témoins de différentes régions du pays.

Honorables sénateurs, à propos des réfugiés, dont il est amplement question dans le S-219, le gouvernement du Vietnam est reconnaissant au Canada de l'accueil qu'il a réservé à des milliers de Vietnamiens à un moment très difficile de l'histoire de notre pays il y a de cela bien des années.

C'était une époque de guerre, de pauvreté, de désunion et de souffrance. Des millions de Vietnamiens innocents en ont pâti.

Les jours noirs de la guerre et de la souffrance sont ennemis de l'humanité, du développement et de l'espoir.

Le Vietnam et les membres de sa diaspora internationale ont les yeux tournés vers l'avenir et vers des jours meilleurs grâce à l'aide et à l'amitié de pays comme le Canada.

Depuis cette époque difficile, les relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays se sont sans cesse développées dans tous les domaines.

Comme je l'ai dit, nos deux pays viennent de célébrer le 40<sup>e</sup> anniversaire de leurs relations diplomatiques. Il nous faudrait profiter de l'occasion pour mettre en lumière ce qu'il y a de positif, le présent et l'avenir — et non ce qu'il y a de négatif dans le passé.

Honorables sénateurs, les Vietnamiens canadiens de Colombie-Britannique, des Prairies, de l'Ontario, du Québec, des provinces de l'Atlantique, de Terre-Neuve-et-Labrador et même du Grand Nord, sont des gens travailleurs qui forment une partie importante de la mosaïque culturelle canadienne. Ils constituent un pont entre nos deux pays. Voilà ce qu'il nous faudrait célébrer ensemble.

En conclusion, laissons dans le passé les jours noirs de la guerre, de la souffrance et de la désunion. Le Vietnam et les Vietnamiens de par le monde ont fait un bon bout de chemin en 40 ans. Employons-nous à bâtir l'avenir qu'ont tracé les ministres Baird et Pham Binh Minh en septembre 2014. Concentrons-nous sur ce qui nous rapproche et non sur ce qui nous désunit.

Je vous remercie de votre temps et de votre attention.

Honorables sénateurs, comme je l'ai dit, ce projet de loi a maintenant été amendé lors de l'étude au comité et le titre a été remplacé par « Journée du Parcours vers la liberté ».

Selon le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, au moins 250 000 Vietnamiens ont péri en mer lors de leur tentative désespérée pour fuir.

Comme je l'ai dit à l'étape de la deuxième lecture, honorables sénateurs, être réfugié est l'une des plus dures épreuves qu'une personne puisse vivre. Vous êtes accablé par un sentiment d'impuissance lorsque votre sort dépend de la bonne volonté de la communauté internationale.

Encore une fois, j'en profite pour remercier le Canada, et je rends hommage au premier ministre Trudeau pour ses politiques qui ont permis aux Vietnamiens de venir au Canada, et à ma famille de s'y installer en 1975.

Ceux d'entre nous qui ont été réfugiés développent des liens tacites. Nous sommes tout à fait conscients de la souffrance à laquelle tous les réfugiés doivent faire face, à divers degrés. Certains d'entre nous ont eu la chance exceptionnelle d'être accueillis à bras ouverts dans un pays. Plus particulièrement, nous soulignons les efforts des familles, groupes religieux, groupes de bienfaisance et organisations non gouvernementales du pays qui ont parrainé quelque 34 000 réfugiés vietnamiens au Canada. Nous commémorons également les souffrances éprouvées par beaucoup de réfugiés vietnamiens.

Honorables sénateurs, à ce stade-ci, j'aimerais souligner la contribution de l'ancienne mairesse d'Ottawa, qui a fait un travail remarquable pour accueillir des Vietnamiens à Ottawa. Marion Dewar, mairesse d'Ottawa en 1975, a vu les souffrances des nombreux réfugiés que l'on appelait, souvenons-nous, des « réfugiés de la mer ». Elle a sollicité l'aide de sa collectivité pour qu'on appuie ces réfugiés vietnamiens, puis elle a communiqué avec le gouvernement fédéral, qui avait établi un quota de 8 000 personnes, pour l'informer qu'Ottawa accepterait la moitié de ces réfugiés. Le projet était connu sous le nom de « Projet 4000 », dans le cadre duquel 4 000 réfugiés ont été acceptés à Ottawa.

Grâce aux efforts de Marion Dewar, Ottawa a fait passer à 60 000 le nombre de réfugiés acceptés. Marion Dewar a dirigé cette initiative, et elle a encouragé plusieurs maires partout au pays à y participer également. Par conséquent, beaucoup de collectivités ont uni leurs efforts et elles ont reconnu l'importance cruciale du travail de Marion Dewar, d'où leur appui à sa cause.

[ La sénatrice Jaffer ]

Aujourd'hui, j'ai parlé au fils de Marion Dewar, Paul Dewar, qui est le député d'Ottawa-Centre. Il m'a dit : « Si vous comptez rendre hommage à ma mère pour le travail qu'elle a accompli, sachez que si elle était ici, elle dirait qu'il ne faut pas la féliciter, elle, mais bien les Canadiens et les membres de sa collectivité. »

Honorables sénateurs, puisque j'ai été une réfugiée, je m'en voudrais de ne pas remercier Marion Dewar et tous les Canadiens qui ont contribué à faire du Canada une terre d'accueil pour bien des réfugiés.

**Des voix : Bravo!**

**La sénatrice Jaffer :** Je sais que la plupart d'entre vous ont entendu jusqu'à plus soif mon histoire de réfugiée de l'Ouganda, mais je ne me lasse pas de la raconter. Comme vous le savez, je suis Indienne d'origine et c'est la raison pour laquelle on m'a renvoyée de l'Ouganda. Nous sommes tous fiers de vivre au Canada. J'aimerais vous décrire ma maison.

Mes petits-enfants parlent le gujarati, une langue indienne, avec quelques-uns d'entre nous à la maison. Mon petit-fils est en immersion française et s'initie à la cornemuse. Mon fils est un joueur professionnel de cornemuse avec le Irish Regiment, bien connu du sénateur Campbell. Ma fille est une danseuse spécialiste du Bharata natyam, une danse indienne. Elle a atteint un très haut niveau grâce à son enseignant, Benoît Villeneuve, un Québécois et danseur indien réputé. Il a une telle réputation qu'on l'a invité à venir s'exécuter en Inde avec d'autres danseurs indiens professionnels à l'occasion d'une visite de M. Chrétien, alors premier ministre.

Voilà pourquoi nous adorons le Canada. Nous aimons le Canada parce que nous pouvons y faire prospérer notre culture indienne et nous intégrer à d'autres cultures.

• (1540)

Hélas, certaines choses ne changent pas chez moi. Honorables sénateurs, mes deux enfants cherchent constamment à corriger mon anglais et les mots que j'utilise. Lorsqu'ils écoutent les débats, à l'occasion, ils me disent : « Maman, tu as massacré les mots. Pourquoi ne pas les apprendre pour vrai? » Et ce n'est pas tout.

Mon petit-fils frémit souvent lorsque je lui parle français. Il corrige toujours ma prononciation.

[Français]

Mon petit-fils me dit souvent : « Grand-maman! » Il me dit que mon français devrait être amélioré. C'est facile pour lui de l'affirmer. Pas pour moi.

[Traduction]

Mon petit-fils parle français comme s'il venait du Québec. Mes enfants parlent anglais parce qu'ils viennent de la Colombie-Britannique. Ces deux langues me donnent souvent du fil à retordre.

Honorables sénateurs, je vous raconte ce qui se passe dans ma famille parce que nous aimons qu'il nous soit permis d'aimer ce que nous sommes, à commencer par nos origines indiennes. Nous aimons nous identifier canadienne, dont nous sommes fiers, et nous aimons notre confession musulmane et la possibilité que nous avons de prier avec fierté. L'autre jour, à la mosquée, mon petit-fils était le plus jeune du groupe. Nous sommes fiers d'être canadiens parce que nous pouvons faire partie de la société canadienne à part entière. Voilà ce que c'est, être réfugié au Canada.

Le Canada est un pays où on est accueilli, où on ne nous exclut pas à cause de notre religion ou de la couleur de notre peau. En arrivant au Canada, on peut s'intégrer à la société et y contribuer. On comprend alors qu'on a les mêmes rêves et les mêmes aspirations que tous les Canadiens. Voilà pourquoi je suis fière d'être Canadienne.

**L'honorable Grant Mitchell :** Honorables sénateurs, je voudrais dire quelques mots de cette initiative, car le Vietnam occupe une place toute particulière dans mon cœur et dans ma vie.

Je tiens pour commencer à féliciter le sénateur Ngo des efforts qu'il a déployés pour faire reconnaître cette époque de l'histoire vietnamienne et de l'histoire canadienne. J'étais très conscient de ce qui se passait à l'époque, à l'époque des réfugiés de la mer. Mon épouse et moi avons fait partie d'un groupe qui parrainait plusieurs réfugiés vietnamiens, mais hélas, avec les années, nous avons perdu le contact. Il s'agissait de deux frères âgés respectivement de 16 et de 17 ans. Ils doivent donc avoir 55 ans aujourd'hui. J'ai essayé de les retrouver, mais, malgré mes efforts sur Internet, je n'y suis pas parvenu.

Quoi qu'il en soit, c'était une période magnifique au Canada. Beaucoup de Canadiens voulaient se sentir utiles, et il existait une sympathie réelle devant la misère des Vietnamiens. Vous pouvez sans doute imaginer, le souvenir de la guerre du Vietnam étant si clair dans notre esprit, avec notre proximité avec les États-Unis, que cela a dû nous rendre plus conscients, plus empathiques, plus proches des Vietnamiens, et notre volonté de les aider en a été renforcé. Ce fut une très belle période.

Je voudrais signaler aussi une chose qu'ignorent beaucoup de Canadiens et que ne connaissent pas non plus bien des gens, bien des sénateurs : le Canada a joué un rôle de maintien de la paix au Vietnam. Quand le Vietnam a été scindé en deux, le Nord et le Sud, en 1956, après que les Français eurent été chassés, pour une raison quelconque, la communauté internationale — et non les Nations Unies, j'ignore pourquoi — a mis sur pied une force d'observation. Trois pays y ont contribué : l'Inde, perçue comme neutre; le Canada, représentant le camp Ouest de la guerre froide; et la Pologne, qui représentait le camp Est de cette guerre.

Cette force s'appelait la Commission internationale de contrôle. Elle avait des postes dans tout le Vietnam, au Nord et au Sud, où était affecté pour un mois un représentant de chacun de ces trois pays. Et il y avait roulement entre les postes. Ils étaient toujours trois, un de chaque pays, à chacun de ces postes, et ils étaient là pour observer et faire rapport des accumulations d'armes par ceux qui sont devenus le Viet Kong, et les armées du Vietnam du Nord et du Sud.

À l'évidence, cela n'a pas marché aussi bien que cela aurait pu, malheureusement, mais je tenais à signaler que les Canadiens avaient apporté cette contribution. Il s'agissait de soldats canadiens. Ils n'étaient pas des combattants, mais ils étaient souvent exposés à de grands risques. Les Canadiens ont participé à cette Commission internationale de contrôle de 1956 jusqu'en 1972 environ.

Si je suis au courant, c'est que mon père a été affecté là-bas pendant un an, de 1963 à 1964. J'étais alors un garçon de 12 ans. Ce départ de mon père pour un an m'a fait une profonde impression. À cette époque, il n'y avait pas de vacances pour couper la période en deux, et il n'y avait pas d'appels interurbains. Un an, c'était un an. Ce fut très long pour moi, ma sœur, mon frère et, sans aucun doute, pour ma mère, comme vous pouvez l'imaginer. Cette expérience m'a marqué à jamais, et je n'ai jamais oublié non plus son respect et son admiration pour les Vietnamiens.

Ce fut une période très formatrice dans ma vie, et cela m'a rendu très respectueux — comme tout le monde, de toute façon — à l'égard des Vietnamiens. Soulignons leur résilience, leur courage, leur force et, bien sûr, leur extraordinaire contribution au développement du Canada pendant ces longues années, d'abord comme immigrants et puis comme citoyens à part entière du Canada.

**L'honorable Joan Fraser (leader adjointe de l'opposition) :** Seulement quelques mots, chers collègues. Je n'avais pas prévu prendre la parole, mais, après avoir entendu les observations d'aujourd'hui, je me suis dit que j'avais peut-être quelque chose à ajouter.

Je ne suis allée au Vietnam qu'une fois dans ma vie, et c'était il y a huit ou neuf ans. Je me suis rendue à Hanoï pour représenter l'Union interparlementaire. Je me souviens de plusieurs choses. L'une est qu'un Vietnamien m'a prévenue presque avant que je ne quitte l'aéroport que, si je me promenais dans les rues, je ne devais pas regarder les conducteurs qui s'approchaient de moi aux feux rouges, parce que, si j'établissais un contact visuel avec eux, ils ne s'arrêteraient pas. J'ai suivi ce conseil, et j'ai survécu. J'ai appris à l'époque que les feux rouges étaient là à titre indicatif et qu'il n'était pas obligatoire de les respecter.

**Le sénateur Munson :** Tout comme au Québec. Ce n'est qu'une suggestion.

**La sénatrice Fraser :** À l'époque, il y avait déjà des investissements occidentaux de plus en plus importants à Hanoï, qui, soit dit en passant, est une très belle ville. Le Vieux-Hanoï est vraiment beau. J'ai passé plus d'une journée à me promener, et j'ai été très impressionnée. On voit entre autres une université de 1 000 ans, plus ancienne, donc, qu'Oxford, Cambridge et la Sorbonne, et même de deux ou trois siècles plus ancienne que les universités italiennes.

Ce dont je me souviens surtout, c'est d'un parlementaire vietnamien qui m'a demandé, rayonnant : « Avez-vous vu la bannière à l'aéroport? » Le vol depuis Montréal avait été très long, et je ne l'avais pas remarquée. Il m'a donné les mots exacts, dont je ne me souviens pas, mais c'était quelque chose comme ceci : « Bienvenue à vous, Vietnamiens de l'étranger. » J'ai répondu : « C'est très bien. » Il m'a dit : « Non, vous ne comprenez pas. C'est très important pour nous. Pendant des années, ceux qui étaient partis, » — comme le sénateur Ngo et des milliers d'autres personnes — « nous ne voulions rien savoir d'eux. Nous pensions qu'ils n'avaient aucune légitimité. Nous les prenions pour des ennemis. Soudain, nous avons pris conscience du fait qu'ils n'étaient pas des ennemis, mais nos frères. Pendant des années, lorsqu'ils essayaient d'envoyer de l'argent à leur famille, nous refusions. Nous disions qu'il était illégal d'accepter cet argent. »

• (1550)

« Soudainement, nous avons compris », et son visage s'est éclairé quand il a dit ces mots, « qu'ils envoyaient cet argent par amour, et que nous ne devrions pas refuser des cadeaux faits par amour. » J'ai pensé que quelque chose était en train de se produire. Ce pauvre pays avait vécu des moments tellement terribles, et je crois que l'exode des réfugiés après la guerre montre plus que n'importe quoi d'autre à quel point la situation est devenue mauvaise après l'arrivée du nouveau régime. Cependant, ce que j'ai vu montre que les choses peuvent changer, que le temps peut estomper la douleur, ou au moins permettre aux gens d'acquiescer une certaine sagesse, et j'espère que c'est quelque chose que notre pays voudrait cultiver.

Je ne peux vous dire, sénateur Ngo, à quel point je respecte votre expérience et celle de ces milliers de personnes, expérience qui est une partie importante de la très longue histoire de votre ancien pays, mais qui n'en est quand même qu'une petite partie.

**L'honorable James S. Cowan (leader de l'opposition) :** Je propose l'ajournement du débat.

**Son Honneur le Président suppléant :** Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

**Des voix :** Non.

**Des voix :** Oui.

**Son Honneur le Président suppléant :** Que les sénateurs qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix :** Oui.

**Son Honneur le Président suppléant :** Que les sénateurs qui sont contre la motion veuillent bien dire non.

**Des voix :** Non.

**Son Honneur le Président suppléant :** De toute évidence, les non l'emportent.

Je vois un sénateur se lever.

**Le sénateur Cowan :** Honorables sénateurs, je suppose que le débat va se poursuivre.

Monsieur le Président, chers collègues, j'ai été surpris et déçu d'apprendre ce matin que le gouvernement avait refusé d'accéder à ma demande d'ajournement afin que je puisse prendre la parole après la sénatrice Jaffer. C'était une simple question de courtoisie. Le gouvernement n'a donné aucune raison pour son refus, à part pour dire qu'il voulait terminer aujourd'hui l'étude de ce projet de loi.

Chers collègues, S-219 est un projet de loi d'initiative parlementaire, qui a été présenté par le sénateur Ngo le 10 avril 2014. Le sénateur Ngo a pris la parole à son sujet le 30 avril, et notre collègue, la sénatrice Jaffer, en a discuté trois jours de séance plus tard, soit le 7 mai, en sa qualité de porte-parole. La sénatrice Martin a demandé l'ajournement, et le projet de loi est demeuré à ce stade. Le 19 juin, la leader adjointe du gouvernement, la sénatrice Martin, a remis le compte des jours à zéro, et rien d'autre n'est advenu jusqu'au 29 octobre, date à laquelle les leaders d'en face ont mis la question aux voix. Aucun autre discours n'a été prononcé; la question a simplement été mise aux voix, et le projet de loi a été renvoyé à notre Comité des droits de la personne.

Après avoir laissé le projet de loi languir pendant des mois au Sénat, il a fallu tout à coup s'en occuper très rapidement. Seulement 18 heures se sont écoulées entre son adoption à l'étape de la deuxième lecture et la tenue de la première audience du Comité des droits de la personne. À ce moment-là, le sénateur Ngo a comparu devant le comité, en tant que parrain du projet de loi. La deuxième audience a eu lieu trois semaines plus tard. Le comité a alors entendu deux témoins, puis il est passé immédiatement à l'étude article par article.

Chers collègues, les seules personnes qui ont été autorisées à témoigner pendant ces audiences appuyaient le projet de loi. Comme la sénatrice Jaffer nous l'a indiqué, le comité a reçu une lettre inusitée de la part de l'ambassadeur du Vietnam. Dans la lettre datée

du 30 octobre, dont la sénatrice Jaffer a lu certains extraits cet après-midi, l'ambassadeur demandait qu'on lui donne l'occasion de comparaître devant le comité. Il n'était pas d'accord avec le sénateur Ngo, lorsque ce dernier disait que le projet de loi n'aurait pas de répercussions négatives sur les relations bilatérales entre le Canada et le Vietnam. Il a écrit les paroles suivantes, qui ont été citées par la sénatrice Jaffer il y a quelques minutes :

S'il est adopté, ce projet de loi aura un impact négatif sur les relations bilatérales croissantes entre nos deux pays.

Le gouvernement a rejeté la demande de comparution de l'ambassadeur. Le comité a décidé de lui demander de présenter un mémoire.

Chers collègues, je ne sais pas qui, du sénateur Ngo ou de l'ambassadeur vietnamien, a raison, mais je m'inquiète du fait qu'on nous demande de nous prononcer sur ce projet de loi aujourd'hui alors que le comité n'a pas eu l'occasion d'entendre les arguments de toutes les parties concernées.

L'ambassadeur vietnamien n'était pas le seul à s'opposer au projet de loi. Nous savons maintenant qu'il y avait d'autres détracteurs. La semaine dernière dans cette enceinte, le sénateur Munson a fait référence à des lettres que des particuliers et des organismes ont envoyées au comité pour lui faire part de leur opposition au projet de loi. Aucun d'entre eux n'a eu l'occasion de témoigner au comité.

Comme la Cour suprême du Canada l'a déclaré et comme l'a mentionné notre Président alors qu'il s'adressait aux médias ce matin, le rôle premier du Sénat et des sénateurs est d'examiner les mesures législatives. Le comité ne s'est pas acquitté de ce rôle de façon équilibrée et exhaustive dans le cadre de l'étude du projet de loi S-219.

Nous avons entendu les arguments d'un seul camp. Le comité n'a entendu que les partisans du projet de loi. Ils ont peut-être raison, mais il y a d'autres points de vue. Puisque le comité fait rapport au Sénat, nous non plus n'avons pas eu la chance d'entendre les arguments des opposants. Nous ne sommes donc pas en mesure de peser le pour et le contre.

La demande inhabituelle de l'ambassadeur vietnamien pour comparaître devant notre comité a été rejetée. Des Canadiens d'origine vietnamienne, comme je l'ai dit et comme l'a signalé le sénateur Munson la semaine dernière, ont rédigé des lettres dans lesquelles ils disent s'opposer au projet de loi. Ces points de vue n'ont jamais été présentés au comité.

Chers collègues, notre rôle en tant que sénateurs a parfois été comparé à celui d'un juge. Quel juge rendrait une décision dans une affaire sans avoir pu entendre les arguments des deux camps? Qui dans cette enceinte appuierait ce genre de système judiciaire? Pourquoi alors acceptons-nous cette pratique dans le cadre de notre processus législatif?

Je ne dis pas que le projet de loi S-219 ne mérite pas notre appui. Il le mérite peut-être. Notre collègue, le sénateur Ngo, et les autres personnes qui sont venues témoigner devant le comité ont fait un travail admirable pour ce qui est d'appuyer le projet de loi. Le problème c'est que nous avons pu entendre uniquement leur point de vue. Nous ne savons tout simplement pas si le projet de loi mérite notre appui, parce qu'on n'a pas permis au comité de faire une étude sérieuse et équilibrée de ses dispositions et de ses répercussions. On ne nous a pas permis de mener le genre d'examen auquel les Canadiens s'attendent de notre part.

Je voulais proposer l'ajournement aujourd'hui afin d'avoir la possibilité — refusée au comité par le gouvernement — de discuter du projet de loi avec l'ambassadeur du Vietnam. J'aurai cette discussion mardi matin, la semaine prochaine. C'est le plus tôt que l'ambassadeur pouvait nous rencontrer, la sénatrice Jaffer, le sénateur Munson et moi. Il n'était pas disponible avant cette date et c'est pourquoi j'ai proposé quelque chose qui me semblait raisonnable, c'est-à-dire l'ajournement, afin de pouvoir entendre l'ambassadeur et d'ainsi avoir une opinion éclairée sur le projet de loi.

Je veux aussi être clair relativement à un autre point : il ne semble pas y avoir urgence relativement au projet de loi. Les gens d'en face n'ont présenté aucun motif justifiant l'adoption du projet de loi dès aujourd'hui. Honorables sénateurs, le projet de loi propose que le 30 avril devienne la « Journée du Parcours vers la liberté ». Nous sommes le 4 décembre. Il reste plus de quatre mois avant le 30 avril. Pourquoi ne pourrions-nous pas reporter le vote de quelques jours, afin de pouvoir entendre le point de vue de l'autre côté?

Dans les circonstances — et je m'exprime uniquement en mon nom —, je n'aurai pas le choix. Je vais m'abstenir de voter sur le projet de loi à l'étape de la troisième lecture. Je ne pense tout simplement pas avoir suffisamment d'information pour pouvoir voter « oui » ou « non ».

Je crains que notre seul espoir ne soit que l'autre endroit se charge d'effectuer le travail qu'on ne nous a pas permis de faire ici. Je vais exhorter les parlementaires de tous les partis à l'autre endroit d'entendre des témoins ayant des opinions différentes, de permettre à l'ambassadeur de témoigner et de présenter le point de vue de son gouvernement, et d'écouter d'autres personnes expliquer pourquoi elles s'opposent au projet de loi. Honorables sénateurs, il incombera à l'autre endroit de devenir la Chambre de second examen objectif. Nous n'avons pas fait notre travail en ce qui concerne ce projet de loi. Ce n'est pas la bonne façon d'adopter des mesures législatives dans notre pays. Ce n'est pas la voie à suivre pour le « parcours vers la liberté ». Les gens ont le droit de se faire entendre au Sénat et aux comités sénatoriaux.

• (1600)

#### REJET DE LA MOTION D'AMENDEMENT

**L'honorable James S. Cowan (leader de l'opposition) :** En conséquence, chers collègues, pour ces raisons, je propose :

Que le projet de loi S-219, Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam, tel que modifié, ne soit pas lu pour la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau au Comité sénatorial permanent des droits de la personne pour étude additionnelle et rapport.

**Des voix :** Bravo!

**Son Honneur le Président suppléant :** Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

**Des voix :** D'accord.

**Des voix :** Non.

**Son Honneur le Président suppléant :** Que les sénateurs qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix :** Oui.

**Son Honneur le Président suppléant :** Que les sénateurs qui sont contre la motion veuillent bien dire non.

**Des voix :** Non.

**Son Honneur le Président suppléant :** À mon avis, les non l'emportent.

**La sénatrice Fraser :** Avec dissidence.

**Une voix :** Le vote!

**Son Honneur le Président suppléant :** Les honorables sénateurs sont-ils prêts à se prononcer?

**Des voix :** Le vote!

**Son Honneur le Président suppléant :** L'honorable sénateur Ngo, avec l'appui de l'honorable sénateur Enverga, propose que le projet de loi soit lu pour la troisième fois. Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

**Des voix :** Non.

**Des voix :** Oui.

**Son Honneur le Président suppléant :** Que les sénateurs qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix :** Oui.

**Son Honneur le Président suppléant :** Que les sénateurs qui sont contre la motion veuillent bien dire non.

**Des voix :** Non.

**Son Honneur le Président suppléant :** À mon avis, les oui l'emportent.

*Et deux honorables sénateurs s'étant levés :*

**Son Honneur le Président suppléant :** Je vois deux sénateurs qui se lèvent. Y a-t-il un accord entre les whips sur le moment du vote?

**Le sénateur Munson :** Votre Honneur, je souhaite que le vote soit reporté à la prochaine séance du Sénat.

Doyle  
Eaton  
Enverga  
Fortin-Duplessis  
Frum  
Greene  
Housakos  
Johnson  
Lang  
LeBreton  
MacDonald  
Maltais

Raine  
Rivard  
Runciman  
Seidman  
Seth  
Stewart Olsen  
Tannas  
Unger  
Verner  
Wallace  
White—45

[Traduction]

## ORDRE DU JOUR

### LES TRAVAUX DU SÉNAT

**Son Honneur le Président :** Honorables sénateurs, nous passons maintenant à l'ordre du jour. Conformément à l'ordre du jeudi 4 décembre, la sonnerie retentira pendant 15 minutes pour la tenue d'un vote reporté à l'étape de la troisième lecture du projet de loi S-219, sous sa forme modifiée.

Convoquez les sénateurs.

• (1830)

### PROJET DE LOI SUR LA JOURNÉE DU PARCOURS VERS LA LIBERTÉ

#### TROISIÈME LECTURE

**Son Honneur le Président :** Honorables sénateurs, l'honorable sénateur Ngo, avec l'appui de l'honorable sénateur Enverga, propose :

Que le projet de loi S-219, Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam, tel que modifié, soit lu pour la troisième fois.

La motion est adoptée, et le projet de loi, lu pour la troisième fois, est adopté.

### POUR LES HONORABLES SÉNATEURS

Andreychuk  
Ataullahjan  
Batters  
Bellemare  
Beyak  
Black  
Boisvenu  
Carignan  
Dagenais  
Day  
Demers

Manning  
Marshall  
Martin  
McInnis  
McIntyre  
Meredith  
Mockler  
Nancy Ruth  
Ngo  
Patterson  
Plett

### CONTRE LES HONORABLES SÉNATEURS

Eggleton  
Furey

Hervieux-Payette  
Joyal—4

### ABSTENTIONS LES HONORABLES SÉNATEURS

Cools  
Cordy  
Cowan  
Downe  
Fraser  
Hubley  
Jaffer

Lovelace Nicholas  
Massicotte  
Mitchell  
Moore  
Munson  
Ringuette  
Tardif—14

• (1840)

**Son Honneur le Président :** Je crois comprendre, sénateur Cowan, que vous voulez prendre la parole.

**L'honorable James S. Cowan (leader de l'opposition) :** Je voulais prendre quelques instants, chers collègues, pour expliquer mon abstention. J'ai pris la parole la semaine dernière, à l'étape de la troisième lecture du projet de loi. Je n'ai pas exprimé d'opinion au sujet du projet de loi — ni pour ni contre le projet de loi —, mais j'ai dit, à l'époque, que je m'abstiendrais de voter pour protester contre la façon dont ce projet de loi a été géré. Je veux prendre quelques instants, ce soir, pour vous le rappeler.

Chers collègues, c'est un projet de loi d'initiative parlementaire. Ce n'est pas un projet de loi d'initiative ministérielle. Il a été présenté par notre collègue, le sénateur Ngo, en avril, puis il est resté au Feuilleton pendant des mois. Soudainement, à la fin du mois d'octobre, le gouvernement a décidé qu'il fallait étudier le projet de loi immédiatement. Il l'a mis aux voix et celui-ci a été renvoyé au comité.

Le gouvernement n'a permis qu'aux témoins qui appuyaient le projet de loi de témoigner devant le comité. Des particuliers, y compris l'ambassadeur de la République socialiste du Vietnam, ont demandé à pouvoir témoigner, ce que le gouvernement leur a refusé.

Le gouvernement n'a donné aucune explication ou justification pour ce que je considère être un cours des choses extraordinaire. En conséquence, notre comité n'a pas été en mesure de faire le travail

[ Le sénateur Carignan ]

qu'il est censé faire, à savoir examiner les faits, le projet de loi ainsi que tous les aspects de la mesure législative, avant de nous conseiller nous, sénateurs.

Le comité n'a pas été en mesure de le faire et, par conséquent, chers collègues, je dirais que nous n'étions pas en mesure de prendre une décision équilibrée sur les mérites de ce projet de loi.

Résultat : le projet de loi est adopté, et c'est à nos collègues de la Chambre des communes que nous laissons le soin de procéder à un second examen objectif. Réfléchissons-y. Ce n'est pas ainsi que les choses devraient se passer au Canada. Notre travail consiste à étudier soigneusement les mesures législatives qu'on nous soumet et à entendre ceux qui souhaitent exprimer leur point de vue, qu'il soit favorable ou non, ou simplement poser des questions.

Le gouvernement a refusé de nous permettre — à nous, sénateurs, ainsi qu'au comité — de faire notre travail, et c'est pour cette raison que je me suis abstenu de voter.

**L'honorable Jim Munson** : J'aimerais simplement ajouter quelques mots et faire écho à ce que disait le leader de mon parti pour expliquer ce pourquoi il s'est abstenu de voter. Je me suis moi aussi abstenu parce que ce projet de loi porte sur ce qu'on appelle le « parcours de la démocratie »; il me semble que nous aurions donc pu avoir droit au « parcours de la liberté d'expression ». La liberté d'expression, c'est précisément ce à quoi aspiraient les 300 000 réfugiés vietnamiens qui sont venus s'installer ici, et c'est précisément ce dont le Comité des droits de la personne a fait fi. Il me semble que, quand on débat d'une question — à plus forte raison ici, sur la Colline du Parlement, que ce soit à la Chambre des communes ou au Sénat —, on doit permettre à tous ceux qui le souhaitent de se faire entendre. J'ai beaucoup d'empathie pour les Vietnamiens, qui occupent une place particulière dans mon cœur. À l'époque où j'étais jeune reporter, j'ai rencontré des réfugiés qui vivaient depuis des années dans des camps, à Hong Kong. J'ai fait des reportages sur eux; je les écoutés et je les ai compris. Nous comprenons tous, évidemment, pourquoi le Canada a ouvert ses portes aux réfugiés de la mer vietnamiens, qui se sont ensuite intégrés à la mosaïque canadienne. C'était la première fois depuis que j'ai été nommé au Sénat, il y aura 11 ans le 10 décembre, que je m'abstenais de voter. En agissant de la sorte, je ne cherchais pas à contester ce que le sénateur propose dans cette mesure. Je voulais simplement que mon geste serve de leçon et qu'il nous rappelle que, dans un pays libre et démocratique comme le Canada, quand on organise un débat, les deux parties doivent pouvoir se faire entendre. Ensuite seulement, nous pouvons voter comme nous l'estimons justifié. Le parcours vers la démocratie fait obligatoirement escale sur le chemin de la liberté d'expression.

### VISITEURS À LA TRIBUNE

**Son Honneur le Président** : Honorables sénateurs, je vous signale la présence à la tribune d'une délégation, dirigée par M. Phat Nguyen, de dirigeants de diverses communautés canado-vietnamiennes de l'Ontario. Ils sont les invités de l'honorable sénateur Ngo.

Au nom de tous les honorables sénateurs, je vous souhaite la bienvenue au Sénat du Canada.

**Des voix** : Bravo!

**S-219**

Second Session, Forty-first Parliament,  
62-63 Elizabeth II, 2013-2014

**SENATE OF CANADA**

## **BILL S-219**

An Act respecting a national day of commemoration of the exodus of Vietnamese refugees and their acceptance in Canada after the fall of Saigon and the end of the Vietnam War

---

**AS PASSED**

BY THE SENATE  
DECEMBER 8, 2014

---

**S-219**

Deuxième session, quarante et unième législature,  
62-63 Elizabeth II, 2013-2014

**SÉNAT DU CANADA**

## **PROJET DE LOI S-219**

Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam

---

**ADOPTÉ**

PAR LE SÉNAT  
LE 8 DÉCEMBRE 2014

---

## SUMMARY

This enactment designates the thirtieth day of April in each and every year as “Journey to Freedom Day”.

## SOMMAIRE

Le texte désigne le 30 avril comme « Journée du Parcours vers la liberté ».

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

## BILL S-219

## PROJET DE LOI S-219

An Act respecting a national day of commemoration of the exodus of Vietnamese refugees and their acceptance in Canada after the fall of Saigon and the end of the Vietnam War

Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam

Preamble

Whereas the Canadian Forces were involved in the Vietnam War with supervisory operations to support the aim of establishing peace and ending the Vietnam War by assisting in the enforcement of the Paris Peace Accords of 1973;

Whereas on April 30, 1975, despite the Paris Peace Accords, the military forces of the People's Army of Vietnam and the National Liberation Front invaded South Vietnam, which led to the fall of Saigon, the end of the Vietnam War and the establishment of the Socialist Republic of Vietnam Government;

Whereas the United Nations High Commissioner for Refugees has reported that these events and the conditions faced by individuals in Vietnam, including deteriorating living conditions and human rights abuses, contributed to the exodus of approximately 840,000 Vietnamese people, who were referred to at the time as "Vietnamese boat people", to neighbouring countries in the ensuing years;

Whereas the United Nations High Commissioner for Refugees has reported that at least 250,000 Vietnamese people lost their lives at sea during the exodus of the Vietnamese people for reasons that included drowning, illness, starvation and violence from kidnapping or piracy;

Préambule

Attendu :

que les Forces canadiennes ont pris part à la guerre du Vietnam dans le cadre d'opérations de surveillance menées pour appuyer l'objectif de rétablir la paix et de mettre fin à la guerre du Vietnam, en aidant à assurer le respect des Accords de paix de Paris de 1973;

que le 30 avril 1975, malgré les Accords de paix de Paris, les forces militaires de l'Armée populaire vietnamienne et du Front national de libération ont envahi le Vietnam du Sud, ce qui a entraîné la chute de Saïgon, la fin de la guerre du Vietnam et l'établissement du gouvernement de la République socialiste du Vietnam;

que, selon le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, ces événements ainsi que la situation vécue par les gens du Vietnam, notamment la détérioration des conditions de vie et les violations des droits de la personne, ont contribué à l'exode de quelque 840 000 d'entre eux — appelés à l'époque les « réfugiés de la mer vietnamiens » — vers les pays voisins au cours des années qui ont suivi;

que, d'après un rapport du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, au moins 250 000 Vietnamiens sont décédés en mer au cours de cet exode en raison

Whereas the sponsorship refugee program in Canada, assisted by the efforts of Canadian families, Canadian charities, religious groups and non-governmental organizations, contributed to Canada accepting more than 60,000 Vietnamese refugees, among whom it has been estimated that 34,000 were privately sponsored and 26,000 were assisted by the Canadian government;

Whereas the major and sustained contribution by the people of Canada to the cause of refugees was recognized by the United Nations High Commissioner for Refugees when it awarded the Nansen Refugee Award to the “People of Canada” in 1986;

And whereas April 30 is referred to by many members of the community of displaced Vietnamese people and their families in Canada as “Black April Day”, or alternatively as “Journey to Freedom Day”, and is, therefore, an appropriate day to designate as a day to remember and commemorate the lives lost and the suffering experienced during the exodus of Vietnamese people, the acceptance of Vietnamese refugees in Canada, the gratitude of Vietnamese people to the Canadian people and the Government of Canada for accepting them, and the contributions of Vietnamese-Canadian people — whose population is now approximately 300,000 — to Canadian society;

Now, therefore, Her Majesty, by and with the advice and consent of the Senate and House of Commons of Canada, enacts as follows:

#### SHORT TITLE

Short title

1. This Act may be cited as the *Journey to Freedom Day Act*.

#### JOURNEY TO FREEDOM DAY

Journey to Freedom Day

2. Throughout Canada, in each and every year, the thirtieth day of April shall be known as “Journey to Freedom Day”.

notamment des noyades, de la maladie, de la famine et des violences liées aux enlèvements ou aux actes de piraterie;

que, grâce aux efforts des familles canadiennes et à ceux des groupes religieux, des organismes de bienfaisance et des organismes non gouvernementaux du Canada, le programme canadien de parrainage des réfugiés a permis d’accueillir au pays plus de 60 000 réfugiés vietnamiens, parmi lesquels, selon les estimations, 34 000 ont été parrainés par des organismes du secteur privé et 26 000 ont reçu l’aide du gouvernement canadien;

que le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a reconnu la contribution importante et soutenue de la population canadienne à la cause des réfugiés lorsqu’il a décerné la distinction Nansen pour les réfugiés au « peuple canadien » en 1986;

qu’il convient de désigner le 30 avril — que de nombreux membres de la communauté des Vietnamiens déplacés et leurs familles au Canada reconnaissent déjà comme « jour de l’Avril noir » ou encore comme « Journée du Parcours vers la liberté » — en tant que journée pour commémorer les vies perdues et la souffrance vécue lors de l’exode du peuple vietnamien, souligner l’accueil des réfugiés vietnamiens par la population et le gouvernement du Canada et la gratitude du peuple vietnamien à l’égard cet accueil, et reconnaître les contributions apportées par les Vietnamo-Canadiens — aujourd’hui au nombre d’environ 300 000 — à la société canadienne,

Sa Majesté, sur l’avis et avec le consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, édicte :

#### TITRE ABRÉGÉ

1. *Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté*.

Titre abrégé

#### JOURNÉE DU PARCOURS VERS LA LIBERTÉ

2. Le 30 avril est, dans tout le Canada, désigné comme « Journée du Parcours vers la liberté ».

Journée du Parcours vers la liberté

Not a legal holiday

**3.** For greater certainty, Journey to Freedom Day is not a legal holiday or a non-judicial day.

**3.** Il est entendu que la Journée du Parcours vers la liberté n'est pas une fête légale ni un jour non juridique.

Statut

---

Available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:  
Disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :  
<http://www.parl.gc.ca>



HOUSE OF COMMONS  
CHAMBRES DES COMMUNES  
CANADA

DÉLIBÉRATIONS DE LA  
CHAMBRE DES COMMUNES



HOUSE OF COMMONS  
CHAMBRE DES COMMUNES  
CANADA

# Débats de la Chambre des communes

Deuxième lecture du Projet de loi S-219

COMPTE RENDU OFFICIEL  
(HANSARD)

---

Partie 1: VOLUME 147 • NUMÉRO 170 • 2<sup>e</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

**Le jeudi 5 février 2015**

Présidence de l'honorable Andrew Scheer

---

Partie 2: VOLUME 147 • NUMÉRO 187 • 2<sup>e</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

**Le lundi 23 mars 2015**

Présidence de l'honorable Andrew Scheer

---

Vote: VOLUME 147 • NUMÉRO 189 • 2<sup>e</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

**Le mercredi 25 mars 2015**

Présidence de l'honorable Andrew Scheer

---

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

### LOI SUR LA JOURNÉE DU PARCOURS VERS LA LIBERTÉ

**M. Mark Adler (York-Centre, PCC)** propose que le projet de loi S-219, Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

— Monsieur le Président, la guerre du Vietnam a pris fin le 30 avril 1975, lorsque la capitale du Vietnam du Sud, Saïgon, est tombée aux mains des envahisseurs communistes du Nord. Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Le 30 avril 1975 marque le début d'un nouveau chapitre dans la vie des habitants du Vietnam du Sud.

Cette date marque le début de l'exode de millions de gens fuyant ce pays qui fut leur patrie pendant des générations. Ils ont fui les mauvais traitements et la violation des droits de la personne infligés par un gouvernement autoritaire. Ils ont également fui les persécutions ethniques, religieuses et politiques, les exécutions politiques d'anciens cadres sud-vietnamiens et de leur famille, la réinstallation forcée dans des régions reculées et la détérioration des conditions de vie attribuable aux pénuries alimentaires, aux inondations et à la sécheresse. En 1979, quelque 600 000 Vietnamiens du Sud avaient fui le pays.

Au cours des trois années suivantes, le surnom de « réfugiés de la mer » est entré dans le langage courant au fur et à mesure que des Vietnamiens ont cherché à fuir leur mère patrie à bord de petites embarcations pour trouver temporairement refuge dans les pays environnants.

*Initiatives parlementaires*

Beaucoup de pays ont refusé de les laisser mettre pied à terre. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, au moins 250 000 Vietnamiens ont perdu la vie en mer en tentant de s'échapper. Ils ont succombé à la noyade, à la maladie, à la faim ou encore aux agressions physiques ou sexuelles subies à la suite d'un enlèvement ou aux mains de pirates.

En réaction à cette crise humanitaire, le Canada a ouvert ses portes. De 1975 à 1976, il a accueilli environ 6 500 réfugiés politiques qui avaient quitté le Vietnam après la chute de Saïgon. En octobre 1976, le Canada a accueilli 180 réfugiés de la mer. En août 1977, il s'est engagé à recevoir encore 450 personnes. En 1978, le gouvernement a convenu d'accueillir 50 familles de réfugiés de la mer par mois. En 1980, quelque 120 000 Vietnamiens avaient été accueillis à bras ouverts au Canada. En se préoccupant ainsi du sort de ces personnes, le Canada entendait par ailleurs inciter d'autres pays de premier asile à leur ouvrir aussi leurs portes.

En 1986, impressionné par le rôle qu'avait joué le Canada en accueillant autant de réfugiés du Sud-Vietnam, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a décerné aux Canadiens la médaille Nansen pour leur « contribution importante et soutenue à la cause des réfugiés ».

Cette médaille est l'équivalent d'un prix Nobel pour l'aide aux réfugiés et c'est la seule fois dans l'histoire qu'un pays entier a été ainsi récompensé. C'est la raison pour laquelle je suis si fier de coparrainer, avec le sénateur Thanh Hai Ngo, le projet de loi S-219, ou la Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté, qui vise trois objectifs.

Premièrement, il désignerait le 30 avril comme journée pour commémorer l'exode des réfugiés du Vietnam du Sud.

Deuxièmement, il reconnaîtrait le rôle humanitaire extraordinaire qu'a joué le gouvernement canadien ainsi que les familles, les organismes bénévoles, les collectivités, les synagogues et les églises, et les groupes religieux canadiens en accueillant chaleureusement un grand nombre de Vietnamiens dans la famille canadienne.

Troisièmement, il convient de souligner que cette période de l'histoire du Canada n'est pas très bien connue des jeunes Canadiens d'aujourd'hui. Pour cette raison, le 30 avril devrait être un jour de réflexion et de sensibilisation. Tous les Canadiens devraient connaître l'histoire des réfugiés vietnamiens qui ont été forcés de fuir leur pays natal, de l'immense effort humanitaire des Canadiens pour les accueillir et du triomphe sur l'adversité qu'incarne la dynamique communauté vietnamienne du Canada.

Le Canada a été parmi les premiers pays à accueillir à bras ouverts des réfugiés vietnamiens. À un moment où le peuple vietnamien était dans le besoin, des Canadiens de tous les horizons ont répondu à l'appel sans hésiter et ont ouvert leur maison et leur cœur à plus de 60 000 réfugiés indochinois qui avaient désespérément besoin d'un endroit pour refaire leur vie.

C'est le plus grand nombre de réfugiés par habitant qu'ait jamais accueillis un pays durant cette période. La façon dont le Canada a ouvert ses frontières à tant de réfugiés vietnamiens est un exemple de ce qu'il y a de meilleur au Canada. C'est une véritable démonstration des valeurs canadiennes.

Voici brièvement comment les choses se sont déroulées.

Le gouvernement fédéral a élaboré un programme de parrainage privé dans le cadre duquel des institutions, comme des églises, et des groupes d'au moins cinq citoyens adultes allaient prendre en charge une famille de réfugiés pendant un an.

● (1720)

Le gouvernement a accepté de prendre un réfugié supplémentaire à sa charge pour chaque personne parrainée à titre privé. Le Canada a fait oeuvre de pionnier en créant le programme de parrainage privé de réfugiés. Ce programme nous a permis d'accepter beaucoup plus de réfugiés tout en réduisant le coût de la prise en charge par l'État. Il a aussi servi de modèle pour les autres pays.

Sans la bonté et la bienveillance de milliers de Canadiens et sans le dynamisme, l'appui et la coopération du gouvernement canadien, des organismes d'aide aux réfugiés, des organismes non gouvernementaux et des groupes religieux, il aurait été tout simplement impossible d'accueillir un aussi grand nombre de personnes dans des circonstances aussi urgentes et difficiles.

On peut lire dans les Écritures que qui sauve une vie sauve toute une génération. Le Canada compte actuellement quelque 300 000 personnes d'origine vietnamienne. Parmi eux, plus de 100 000 vivent dans la grande région de Toronto.

Depuis 39 ans, les Canadiens d'origine vietnamienne se réunissent le 30 avril pour commémorer leur nouveau départ et pour remercier le Canada. Ces Canadiens célébreront en 2015 le 40<sup>e</sup> anniversaire de la réinstallation des réfugiés de la mer au Canada.

Ce projet de loi témoigne du fait que le Canada est depuis longtemps symbole de liberté et de démocratie. Notre pays a généreusement accueilli des réfugiés qui avaient été contraints de fuir leur terre natale sans avoir quoi que ce soit à se reprocher.

L'un des aspects les plus remarquables de cette histoire, c'est que bon nombre de ceux qui sont arrivés au Canada comme réfugiés de la mer parrainent aujourd'hui des réfugiés. Ils se sont associés au gouvernement du Canada, sous la direction du premier ministre, pour faire venir au Canada les derniers réfugiés vietnamiens. Ces derniers sont bloqués en Asie du Sud-Est, sans statut, dans des pays comme la Thaïlande et les Philippines, depuis près de 40 ans. Aider les autres est un bel héritage et c'est un moyen extraordinaire de souligner leur parcours vers la liberté.

C'est un projet de loi important, et je demande aujourd'hui à tous les députés d'appuyer son adoption. La reconnaissance nationale de cette journée ferait la fierté des personnes d'origine vietnamienne et de tous les Canadiens, car elle soulignerait la générosité canadienne et le respect de notre pays à l'égard de la liberté. Notre pays a été bâti par des immigrants, et nos collectivités sont enrichies par la mosaïque dynamique des cultures qui les composent.

Que jamais plus la politique canadienne à l'égard des réfugiés ne soit aussi honteuse et méprisante qu'elle ne l'a été avant et pendant la Deuxième Guerre mondiale, une époque où la tolérance zéro était le mot d'ordre. L'accueil chaleureux et généreux que le Canada réserve aux immigrants et aux réfugiés est l'une des traditions les plus sacrées de notre pays. Le gouvernement doit s'efforcer de reconnaître et d'honorer notre engagement historique et soutenu en faveur de la diversité chaque fois qu'il le peut.

*Initiatives parlementaires*

Ce projet de loi nous donnerait aussi à tous l'occasion de faire le point sur notre engagement, qui consiste à faire du Canada un pays diversifié et inclusif, un pays où nous partageons tous les mêmes valeurs, peu importe notre race, notre religion, notre couleur ou nos croyances. Il est primordial que tous les Canadiens se souviennent de l'histoire de notre pays et sachent en quoi elle a contribué à façonner notre culture actuelle, qui est axée sur le pluralisme, la diversité et l'acceptation.

Ce projet de loi constituerait également une excellente occasion de réfléchir aux forces et à la diversité apportées à notre pays par les membres de la communauté vietnamienne et de les remercier de leur contribution à la mosaïque culturelle du Canada. Nous avons tous beaucoup à apprendre des réfugiés qui étaient prêts à tout risquer pour avoir la chance de vivre en liberté, car une vie sans liberté n'est pas une vie.

Je suis un Canadien de première génération, et ce projet de loi m'incite à réfléchir à ma propre expérience. Je suis le fils d'un survivant de l'Holocauste. Mon père est arrivé au Canada avec seulement les vêtements qu'il portait et un numéro tatoué sur son bras, mais surtout, il est arrivé ici avec beaucoup d'espoir. De nombreux réfugiés qui sont venus au Canada, qu'il s'agisse des survivants de l'Holocauste, des réfugiés de la mer vietnamiens ou encore des chrétiens et des yézidis du Nord de l'Irak et de la Syrie qui sont persécutés, pour ne nommer que ceux-là, auraient eu toutes les raisons du monde de tourner le dos à l'humanité, mais ce n'est pas ce qu'ils ont fait. Ils sont venus au Canada parce qu'ils étaient pleins d'espoir, pour eux, bien sûr, mais surtout pour leurs enfants, qui ne seraient pas forcés de porter le fardeau de l'oppression et de la persécution. Ils sont venus au Canada non seulement parce que notre pays est un symbole d'espoir dans le monde entier, mais aussi parce qu'il se tient fièrement debout et respecte les valeurs que sont la liberté, la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit.

● (1725)

La Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté nous donnerait l'occasion de réfléchir à notre engagement à l'égard de la plus belle valeur du pays. Ce serait aussi une belle occasion de montrer que le Canada est le meilleur pays du monde où l'on puisse vivre.

Je demande à mes collègues d'appuyer le projet de loi S-219 afin que le 30 avril devienne la Journée du Parcours vers la liberté dans notre merveilleux pays.

[Français]

**Mme Anne Minh-Thu Quach (Beauharnois—Salaberry, NPD):** Monsieur le Président, je remercie mon collègue d'en face de ce discours très humain.

Je voudrais poser une seule question pour qu'on puisse vraiment parler de réconciliation et de voie vers la démocratie et la liberté d'expression. J'aimerais savoir si le député militerait pour que son gouvernement offre la possibilité à tous les Vietnamiens de donner leur opinion en comité.

On sait que, au comité sénatorial, seulement les témoignages en faveur du projet de loi ont été entendus. J'espère donc que, en comité parlementaire, afin d'avoir un réel dialogue ouvert et franc, afin de pouvoir enfin parler de réconciliation et afin de pouvoir de l'avant, vers le respect des droits de la personne, on pourra entendre toutes les opinions des Vietnamiens de tous horizons.

[Traduction]

**M. Mark Adler:** Monsieur le Président, ce projet de loi ne porte pas sur la réconciliation. Il vise avant tout à commémorer un moment

historique. Il vient aussi mettre en lumière ce qui nous caractérise et célébrer l'esprit canadien et ces valeurs canadiennes que sont la liberté, la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit. Notre présence à la Chambre illustre toutes ces valeurs. C'est grâce à ces valeurs que nous débattons aujourd'hui du projet de loi dont la Chambre est saisie.

Je sais à quoi le député fait allusion. Un représentant — je crois qu'il s'agissait de l'ambassadeur du Vietnam — a soumis au comité sénatorial une lettre dans laquelle le régime communiste vietnamien commente la Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté; je crois qu'il s'y oppose vigoureusement. Le représentant a soumis ses observations par écrit. Malheureusement, elles n'étaient pas en français et nous n'avons pas pu obtenir une traduction à temps pour la déposer.

Il s'agit d'un projet de loi important. J'espère vraiment que tous les députés l'adopteront, guidés par nos merveilleuses valeurs canadiennes.

● (1730)

**M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.):** Monsieur le Président, ma question fait suite à l'échange précédent au sujet de l'ambassadeur du Vietnam. Je crois que la Chambre acceptera que ce projet de loi soit renvoyé au comité. Je pense donc aux personnes intéressées, qui voudraient peut-être témoigner devant le comité. Le député peut-il nous assurer que les divers points de vue seront représentés équitablement lors de l'examen en comité et que tous ceux qui souhaitent y participer pourront le faire?

**M. Mark Adler:** Monsieur le Président, à la vue du compte rendu du débat au Sénat, je constate que quatre sénateurs libéraux ont voté contre le projet de loi et que 14 autres se sont abstenus. Le désir des libéraux d'entendre le point de vue des communistes du gouvernement du Vietnam me laisse perplexe, puisqu'ils ont déjà décidé de ne pas appuyer ce projet de loi. Je ne devrais peut-être pas m'en étonner. Je pense que même les députés du NPD seraient surpris de voir que les libéraux veulent entendre ce point de vue.

Je serais consterné si le NPD était contre un tel projet de loi, qui célèbre les grandes valeurs canadiennes que sont la liberté et la démocratie et qui rappelle aussi l'aide apportée par des Canadiens à des gens qui en avaient besoin. Grâce à la générosité de ces Canadiens et à l'esprit canadien de défense des valeurs canadiennes, de nombreux réfugiés sont venus au Canada pour y vivre une vie merveilleuse. Notre pays a grandement bénéficié de leur présence.

[Français]

**Mme Anne Minh-Thu Quach (Beauharnois—Salaberry, NPD):** Monsieur le Président, je suis très heureuse de me lever à la Chambre aujourd'hui pour parler de ce très important projet de loi S-219, qui a été déposé au Sénat et qui vise à instituer une journée de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada.

On oublie parfois ce que cela représente vraiment d'être ici, une société démocratique où les citoyens peuvent choisir leurs députés, où les citoyens et les élus peuvent exercer en toute sécurité leur droit à la liberté d'expression. La majorité de la population de la planète ne peut pas exercer ce droit aussi fondamental.

Si je peux me lever aujourd'hui en tant que députée et prendre la parole à la Chambre des communes, c'est parce que mes parents ont dû fuir le Vietnam et ont pu trouver refuge ici au Canada, fonder une famille, vivre en paix, travailler et subvenir à nos besoins.

*Initiatives parlementaires*

Moi, Anne Minh-Thu Quach, je suis née et j'ai grandi au Canada, et c'est grâce au courage de mes parents et à l'accueil de notre pays que je peux aujourd'hui participer à la vie démocratique du Canada.

J'aimerais prendre quelques instants pour raconter comment mes parents ont fui le Vietnam et sont arrivés au Canada. En 1979, après la guerre du Vietnam, mes parents ont décidé de fuir leur pays à cause d'éprouvantes conditions de vie imposées par le nouveau régime politique, dans l'espoir de trouver ailleurs une meilleure qualité de vie. Ils n'en pouvaient plus de subir les contraintes, les violences et les injustices de l'après-guerre.

Ils ont donc saisi la première occasion pour se sauver en pleine nuit, en cachette, avec mes deux frères, âgés alors de un an et de trois ans. Ils se sont dirigés vers un port et ont payé les passeurs avec leurs dernières richesses, celles qu'ils avaient portées sur eux. Ils ont embarqué sur un bateau en direction de la destination indiquée par la boussole, c'est-à-dire n'importe où, là où le capitaine les mènerait, sans savoir si ce dernier les mènerait à bon port.

Finalement, ils ont vécu dans un camp de réfugiés en Indonésie pendant 18 mois, avant que la Croix-Rouge vienne les chercher. Ensuite, ils sont arrivés au Canada. Ils n'avaient pas de pièces d'identité, de biens ou de richesse. Il leur restait seulement leur vie et celle de mes frères. Le Canada leur a fourni des papiers et les a acceptés comme réfugiés de façon très généreuse.

**Une voix:** Bravo!

**Mme Anne Minh-Thu Quach:** Oui, certainement.

À leur arrivée au Canada, mes parents ont dû tout apprendre: à survivre à l'hiver, à parler français, à conduire, à chercher du travail, à cuisiner des aliments d'ici, bref, à vivre dans leur nouveau pays.

C'est grâce à des personnes comme le capitaine Pierre Pellerin, Ginette Malenfant, Nicole Leduc et Estelle, qui est maintenant décédée, qui ont accueilli mes parents, mais aussi grâce à d'autres personnes comme Fred et Bonnie Cappuccino et plusieurs Canadiens qui ont ouvert leurs portes à ma famille et qui ont accueilli des milliers de Vietnamiens comme s'ils étaient les leurs. À partir de ce moment-là, plusieurs Vietnamiens ont pu commencer à s'intégrer et à contribuer à la vie canadienne. Mille mercis de la part de tous les Vietnamiens!

Toutefois, comme plus de 1,5 millions de personnes, mes parents étaient des réfugiés de la mer. Le Canada a accueilli 137 000 réfugiés vietnamiens à l'époque. Le gouvernement canadien a aussi créé un programme de parrainage privé qui permettait aux organismes ou aux citoyens canadiens d'accueillir des familles vietnamiennes et de les prendre en charge pendant un an. Pour chaque personne parrainée, le gouvernement canadien acceptait un autre réfugié. C'est tout un mouvement de solidarité qui s'est enclenché.

Au coin des rues Preston et Sommerset, ici à Ottawa, on peut voir un monument en hommage aux réfugiés de la mer. La mairesse d'Ottawa à l'époque, Mme Dewar, la mère de notre collègue le député d'Ottawa-Centre, a déployé beaucoup d'efforts pour accueillir des milliers de Vietnamiens réfugiés, tellement que le quartier chinois ici à Ottawa est surtout un quartier vietnamien où on y sert la fameuse soupe pho, qui nous réchauffe et nous reconforte, surtout par une journée froide comme aujourd'hui.

La guerre du Vietnam est le résultat de 50 ans de guerre froide qui a divisé le monde en deux. Au nom des idéologies, des pays sont entrés en conflit, des familles ont été séparées, des femmes et des hommes ont été assassinés. Aujourd'hui, nous ne vivons plus dans ce monde bipolaire où chacun tente d'imposer sa vérité. Il est temps d'amorcer un véritable dialogue.

Tout à l'heure, je parlais d'ouverture et de dialogue, parce qu'on en a vraiment besoin. La communauté vietnamienne, ici même au Canada et partout dans le monde, est divisée en raison de divergences économiques, politiques et religieuses.

• (1735)

Il faut créer une table ronde où tout le monde peut avoir le droit de s'exprimer. C'est comme cela qu'on va avancer et faire en sorte que les choses vont changer.

Je pense que le projet de loi S-219 est une occasion parfaite pour établir ce dialogue étant donné qu'il ajoute un aspect positif aux commémorations habituelles en mettant l'accent sur l'accueil du Canada envers les réfugiés.

Par respect pour nos réfugiés et par reconnaissance aussi envers les Canadiens qui ont ouvert leurs bras aux Vietnamiens réfugiés à partir de 1975, je crois qu'il serait sage de permettre à tout le moins une étude en bonne et due forme et ouverte de ce projet de loi en comité parlementaire. C'est à nous, les enfants des réfugiés, des exilés et des immigrés de même qu'à tous les autres Canadiens qui sont ouverts et qui ont envie de ce dialogue de permettre de lancer les discussions et les échanges sur les commémorations vietnamiennes.

J'ai eu la chance d'aller au Vietnam pour voir ma famille et pour connaître le pays de mes ancêtres. C'est un pays magnifique où les gens sont accueillants et exceptionnels. Il y a encore beaucoup de membres de ma famille qui y vivent, et je désire que ceux-ci et tous les Vietnamiens qui vivent encore au Vietnam puissent avoir les mêmes opportunités que moi, qu'ils puissent vivre en paix et en sécurité et qu'ils puissent jouir de la démocratie et des droits fondamentaux et universels comme je peux en jouir.

Ce n'est malheureusement pas encore la réalité pour tout le monde au Vietnam. Le Vietnam a signé sept conventions internationales des droits humains ou en fait partie. Il est membre du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Les droits humains sont inscrits dans la Constitution du pays. Pourtant, des avocats, des journalistes, des blogueurs et des citoyens continuent d'être arrêtés, jugés et emprisonnés simplement parce qu'ils expriment leur opinion.

Aujourd'hui, il ne faut pas avoir peur de dire la vérité. Chaque être humain a droit à la vie, à la liberté et à l'égalité des chances. Je tends donc la main à tous les Vietnamiens, et également à tous les Canadiens, qui veulent entamer ce dialogue avec moi et avec les parlementaires.

Le projet de loi S-219 nous donne cette opportunité d'échange parce que les plaies ne sont pas encore toutes pansées. On doit saisir l'occasion d'asseoir autour d'une même table, comme je l'ai dit, les Vietnamiens de tous les horizons pour que le processus de dialogue et de guérison s'enclenche et pour qu'on puisse enfin regarder vers l'avant.

Effectivement, comme le député d'en face l'a dit, l'ambassadeur du Vietnam n'a pas pu être entendu. J'ai reçu beaucoup de courriels d'autres Vietnamiens qui vivent au Canada, qui ont envie de participer à ce débat et qui n'ont pas pu participer à celui qui s'est tenu au Sénat.

*Initiatives parlementaires*

Ce projet de loi doit suivre son cours comme processus législatif au Parlement canadien et je souhaite qu'il soit analysé en comité et que tous les points de vue soient pris en considération dans son analyse. Malheureusement, comme on l'a dit, le comité n'a pas entendu tous les témoins, mais je pense que la Chambre à laquelle on a été élu, la Chambre des députés, peut faire mieux et peut faire entendre tout le monde à la deuxième étape. Non seulement elle le peut, je pense qu'elle le doit.

Pour montrer nos valeurs d'ouverture, de démocratie, d'empathie et de générosité comme on l'a déjà fait, on devrait permettre que le débat puisse continuer. Qu'il n'y ait pas de doute à ce sujet, je pose des questions parce que je pense qu'on peut améliorer le processus. En effet, je suis d'accord et c'est très important que ce débat puisse continuer.

Sur une note un peu plus positive, comme le jour de l'An asiatique, le jour de l'An lunaire, aura lieu le 18 février prochain, je souhaite à tout le monde un bon Têt. C'est ce qu'on appelle le jour de l'An vietnamien. À tous les Vietnamiens de partout au Canada et d'ailleurs,

*[La députée s'exprime en vietnamien ainsi qu'il suit:]*

*Chuc mung nam moi!*

● (1740)

*[Traduction]*

**M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie la députée précédente pour son intervention.

Elle a très bien réussi à exprimer une réalité que l'on peut observer un peu partout au pays, celle des familles qui ont obtenu l'asile au Canada et qui y ont bien réussi leur intégration. Je suis certain que ses parents et sa communauté sont très fiers du discours qu'elle vient de prononcer.

En ce qui concerne les propos du député qui a présenté le projet de loi S-219 aux Communes, je dois dire que sa façon de répondre à la question me déçoit.

Il serait bon que le projet de loi S-219 soit renvoyé à un comité. Je suis pour le renvoi du projet de loi S-219 à un comité. Je n'ai pas aimé que le député insinue que le Parti libéral serait contre le renvoi du projet de loi S-219 à un comité. L'étude de ce projet de loi par un comité serait très utile.

À l'instar de la députée précédente, j'ai signalé l'importance des audiences du comité parce que c'est une question qui a été soulevée. Je pense que ce serait approprié et j'étais plutôt déçu d'entendre le député laisser entendre que j'étais contre le projet de loi lui-même.

J'appuie le projet de loi pour plusieurs raisons, que j'aimerais préciser. Cependant, avant de le faire, je tiens à dire que, l'été dernier, j'ai voyagé au Vietnam. J'ai eu l'occasion de visiter des pays en Asie, et j'ai beaucoup aimé mon expérience.

J'ai fait ce voyage avec ma fille. Elle était heureuse de voir de nombreux scooters là-bas, car elle aime les motocyclettes. Si un jour les députés visitent des régions densément peuplées, cela leur donnera une bonne idée de la façon dont autant de gens arrivent à se déplacer dans des espaces très restreints.

J'ai beaucoup aimé les marchés et mes interactions avec les gens. J'ai pu visiter de petites et moyennes entreprises. Il y avait, par exemple, un magasin de bougies qui apprenait à des personnes handicapées à fabriquer des bougies en cire d'abeille réellement uniques. Il y avait aussi des usines de fabrication de taille plus importante, dont une spécialisée dans les emballages. Le Vietnam est un beau pays.

Je pourrais peut-être parler de quelques messages clés sur lesquels je crois que nous aimerions mettre l'accent.

L'objet principal du projet de loi est d'instituer une journée qui reconnaîtra le voyage effectué par les réfugiés de la mer vietnamiens, la lutte qu'ils ont menée, les sacrifices qu'ils ont consentis et la façon dont ils ont survécu, tout en commémorant l'importance historique de leur périple vers le Canada.

Une telle journée servirait à sensibiliser la population et à l'amener à mieux comprendre le sort des réfugiés partout dans le monde et ce que cela signifie que d'avoir ce statut.

Il ne faut pas oublier qu'à leur arrivée la majorité des réfugiés étaient incapables de s'exprimer en anglais ou en français. N'oublions pas non plus que le Canada connaissait alors des difficultés économiques, ce qui a compliqué les choses pour bon nombre de ces réfugiés à leur arrivée ici.

La Journée du Parcours vers la liberté serait aussi l'occasion de féliciter les familles canadiennes, les organismes de bienfaisance, les groupes religieux et les organisations non gouvernementales qui, entre 1979 et 1980, ont parrainé environ 34 000 réfugiés vietnamiens pour les faire venir au Canada et les aider à se réinstaller et à s'intégrer.

En outre, ce serait le moment de souligner le fait que des Canadiens d'origine vietnamienne contribuent à tous les aspects de la vie et de la société canadiennes, que ce soit dans les domaines de la médecine, de l'ingénierie, des affaires, des sciences, du droit, de l'enseignement universitaire, des arts, des médias, de la société civile, du service communautaire et, comme nous pouvons le constater, de la politique.

● (1745)

Dans tous ces domaines, et bien d'autres, la communauté vietnamienne a rendu service à l'ensemble de la société canadienne, qui en retour l'a prise en affection et l'a accueillie au sein de sa mosaïque multiculturelle.

Lorsque j'ai été élu pour la première fois, j'ai servi à titre de porte-parole en matière de multiculturalisme au Manitoba. Ce fut une expérience des plus enrichissantes. J'ai eu le privilège, entre autres, de visiter ce qu'on surnomme le « centre Saïgon », dans Winnipeg-Centre. Il s'agit d'un complexe résidentiel. Ba Tran, un Vietnamien qui vit là-bas et avec qui j'ai tissé des liens très proches au fil des ans, a fait un travail extraordinaire pour éduquer des gens comme moi au sujet des événements au Vietnam. À Winnipeg, nous sommes aussi très fiers du fait que, de nos jours, dans presque tous les grands centres et toutes les régions du pays, notre héritage s'est enrichi grâce aux contributions des Vietnamiens au cours des dernières décennies.

Je me rappelle qu'il y a un monument érigé à un coin de rue du centre Saïgon — qui est un magnifique complexe résidentiel. Un député a mentionné un monument ici, à Ottawa. Il y en a un aussi en face de l'Université de Winnipeg, qui souligne ce chapitre important de l'histoire canadienne.

*Initiatives parlementaires*

Le chef de mon parti dit souvent que la diversité est la plus grande force du Canada. Cette diversité est la principale clé de notre avenir. Nous devons tirer une grande fierté de la façon dont notre nation relativement jeune s'est développée. J'ai déjà eu l'occasion de parler de Folklorama, un événement qui attire les Winnipegois et des gens de partout dans le monde. Depuis 35 ans, la communauté vietnamienne y contribue directement, notamment en créant divers pavillons et en faisant connaître sa culture et son patrimoine.

J'ai développé un goût pour cette culture depuis ma première élection, en 1988. Pendant les 20 premières années de ma vie politique, ma voiture passait tous les jours à côté du Saigon Manor, un magnifique complexe immobilier de huit étages. Cette expérience a enrichi ma vie.

Il y a d'autres aspects dont je tiens à parler brièvement. Il est important de souligner que la désignation de la Journée du Parcours vers la liberté vise à commémorer un jour important dans l'histoire collective des communautés vietnamiennes du monde entier. Il s'agit de commémorer la chute de Saïgon, survenue le 30 avril 1975 après l'invasion du Sud-Vietnam par le Nord-Vietnam, l'établissement du gouvernement de la République socialiste du Vietnam, et l'exode massif des millions de Vietnamiens qui ont quitté leur patrie.

La vaste majorité des migrants vietnamiens sont venus au Canada à titre de réfugiés le 1<sup>er</sup> janvier 1975. Quelque 1 500 personnes de descendance vietnamienne vivaient déjà au Canada, principalement au Québec. Après la crise des réfugiés de la mer, qui s'est déroulée entre 1979 et 1982, quelque 69 000 personnes sont entrées au Canada. Cette communauté extraordinaire a fini par s'implanter dans toutes les régions du pays et a enrichi la vie de tous les Canadiens. J'ai hâte que le projet de loi soit renvoyé à un comité.

• (1750)

**M. Bob Dechert (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice, PCC):** Monsieur le Président, je suis très honoré de parler aujourd'hui en faveur du projet de loi S-219. Je veux surtout remercier le sénateur Thanh Hai Ngo, premier Canadien d'origine vietnamienne à être nommé au Sénat, sur la recommandation de notre gouvernement. Il représente très bien la communauté vietnamienne de tout le Canada.

J'aimerais également remercier mon collègue, le député d'York-Centre, de parrainer ce projet de loi à la Chambre des communes et pour l'éloquent discours qu'il a livré il y a quelques minutes. C'est quelqu'un qui, en raison de son histoire familiale, est sensible à la douleur, à l'adversité et aux efforts que représente le fait de s'expatrier pour venir au Canada. Il a mentionné son père, qui a survécu à l'Holocauste et a été une victime du Dr Mengele. Il y a un peu plus d'une semaine, lors du 70<sup>e</sup> anniversaire de la libération des prisonniers du camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau, il a parlé des difficultés qu'a vécues son père là-bas et de son voyage pour venir au Canada.

Je crois que le projet de loi raconte l'histoire de la communauté vietnamienne du Canada ainsi que les difficultés qu'elle a dû surmonter pour venir s'établir au Canada. Ce récit s'est répété maintes fois dans l'histoire du Canada. Il fait maintenant partie de notre histoire et il nous représente tous. Pour pouvoir s'installer ici, de nombreux Canadiens ont quitté des endroits déchirés par la guerre. Ils ont survécu à de terribles épreuves et à l'oppression. Ils ont dû vivre dans des conditions très difficiles et se battre pour enfin arriver dans notre pays. Ils ont trouvé un refuge, et surtout, ils ont trouvé la liberté ici, au Canada.

Nous aimons tous beaucoup ce pays. Tous les Canadiens, peu importe leurs origines, devraient se renseigner sur ces histoires et

essayer de comprendre de quelle façon elles ont contribué à façonner notre beau pays.

Je suis heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole pour appuyer ce projet de loi très important. Comme je l'ai dit, celui-ci permet de rendre hommage à ceux qui ont perdu la vie et de ne jamais oublier la souffrance vécue lors de l'exode du peuple vietnamien, qui s'est produit à la fin de la guerre du Vietnam, le 30 avril 1975. Ce jour-là, la ville de Saïgon est tombée aux mains des forces communistes. Cette guerre, comme nous le savons, a fait rage pendant bien plus de 10 ans. Ce fut une guerre sanglante et violente, qui a brisé des vies et tué de nombreux innocents.

Il s'agit d'un triste anniversaire, mais nous avons le devoir de le commémorer. Nous devons nous souvenir de ces événements qui ont marqué l'histoire et de la façon dont ils ont touché les gens partout dans le monde, et plus particulièrement au Canada.

Le Canada a aidé des dizaines de milliers de réfugiés après la chute de Saïgon. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, plus de 1,5 million de Vietnamiens avaient alors été contraints de fuir leur terre natale à cause de la dégradation de leurs conditions de vie et — il faut le souligner — de nombreuses violations des droits de la personne.

Pendant la catastrophe humanitaire qui a suivi, les Canadiens se sont mobilisés pour leur prêter assistance de toutes les manières possibles. En juillet 1979 — moment crucial —, le gouvernement conservateur, dirigé alors par le premier ministre Joe Clark et son Cabinet, a répondu à la détresse de ces Vietnamiens en acceptant d'accueillir 50 000 réfugiés du Vietnam au cours de l'année suivante, à la recommandation du ministre de l'Immigration d'alors, l'honorable Ron Atkey. Il s'agissait d'un nombre considérable de réfugiés à accueillir en une année. L'honorable Ron Atkey est un ami intime que je connais depuis plus de 30 ans. C'est un excellent avocat qui vit actuellement dans la région de Toronto. Il incarne ce qu'il y avait de meilleur dans le gouvernement de l'époque.

En tout et pour tout, nous avons accueilli plus de 60 000 réfugiés de la mer, qui se sont bâti une nouvelle vie dans notre merveilleux pays. On estime que 34 000 réfugiés ont alors été parrainés par des familles canadiennes, des organismes de bienfaisance, des groupes religieux et des organismes non gouvernementaux. Les 26 000 autres ont bénéficié de l'aide directe de l'État canadien.

Partout au Canada, des groupes religieux et d'autres organisations communautaires ont parrainé des familles afin qu'elles puissent venir au Canada. Je sais qu'un grand nombre de familles se sont installées dans la ville où j'habite maintenant, Mississauga, et dans la ville où j'ai grandi, Hamilton. À l'école secondaire et à l'université, j'ai côtoyé des jeunes qui étaient arrivés au pays avec leur famille. J'ai pu voir dans leur visage la douleur qu'ils éprouvaient d'avoir dû quitter leur pays pour venir s'établir au Canada.

La députée d'en face a parlé du choc qu'ont dû avoir ces gens lorsqu'ils sont passés d'un pays tropical comme le Vietnam à un pays aussi froid que le nôtre. Soyons réalistes: c'est le début du mois de février à Ottawa, et quiconque a mis le nez dehors aujourd'hui sait à quel point il fait froid. Quel choc ce fut certainement pour ces gens qui avaient déjà dû surmonter beaucoup d'épreuves au cours de leur vie.

*Initiatives parlementaires*

● (1755)

Il s'agissait d'un exemple sans précédent de la compassion des Canadiens envers une multitude de gens dans le besoin. Plus d'un quart de million de réfugiés vietnamiens ont perdu la vie en mer pendant cet exode. En effet, 250 000 personnes sont décédées pendant le voyage. Il fallait vraiment que leur situation soit sans espoir dans leur pays pour que ces gens prennent le risque énorme d'emprunter le parcours vers la liberté. Certains sont tombés malades, tandis que d'autres se sont noyés ou ont été victimes de pirates, été enlevés ou fait l'objet d'autres formes de violence.

L'arrivée de réfugiés vietnamiens au Canada et leur adaptation à une nouvelle vie sur une terre étrangère illustrent à merveille comment les Canadiens ont su réagir à une catastrophe mondiale. Un grand nombre de secteurs, de collectivités et de gouvernements ont pris part à la réponse bienveillante du Canada. De nombreuses familles canadiennes ont accueilli chez elles des réfugiés et les ont aidés à trouver du travail ou à s'inscrire à l'école. On considère que c'est un moment exemplaire de l'histoire du Canada en matière de protection humanitaire. En fait, cet événement figure au nombre des facteurs qui ont incité le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à décerner la distinction Nansen pour les réfugiés au peuple canadien en 1986. C'est la première et la seule fois que cette distinction a été remise à tout un pays.

Compte tenu du vif succès qu'il a remporté à cette époque, le Programme de parrainage privé de réfugiés est devenu un élément fondamental du Programme canadien de réinstallation des réfugiés.

Ceux qui ont le plus contribué à la réussite des réfugiés vietnamiens qui se sont installés au Canada, ce sont bien sûr les Vietnamiens eux-mêmes. Les Canadiens d'origine vietnamienne participent activement à la vie publique au Canada et se distinguent dans des domaines aussi variés que les affaires, la politique, les arts, les sports ou les humanitaires.

En voici quelques exemples. Kim Phuc, une survivante de la guerre du Vietnam connue dans le monde entier, a créé une fondation au Canada pour venir en aide aux enfants victimes de la guerre. Paul Nguyen, un Vietnamo-Canadien de deuxième génération dont les parents se sont réfugiés au Canada, a remporté en 2010 le Prix Paul Yuzyk pour le multiculturalisme. Kim Thúy, écrivaine de réputation internationale, a quant à elle reçu le Prix du gouverneur général pour son roman où elle relate l'histoire de son arrivée comme réfugiée. Ce ne sont là que quelques-uns des nombreux Canadiens d'ascendance vietnamienne qui ont raconté leur histoire et contribué à enrichir notre pays.

Aux quatre coins du monde, la diaspora vietnamienne surnomme déjà le 30 avril le jour de l'Avril noir. Le fait pour le Canada de consacrer ce jour à sa population d'origine vietnamienne serait un moyen de témoigner notre appui à une communauté qui s'est épanouie dans ce pays, sur les plans aussi bien économique que culturel et social. Le projet de loi S-219 propose de faire du 30 avril la Journée du Parcours vers la liberté, de façon à souligner au Canada les sacrifices consentis par les Vietnamiens au cours d'une période très sombre de l'histoire mondiale.

Dimanche dernier, le 1<sup>er</sup> février, j'ai assisté à la célébration annuelle du Festival du Têt à l'International Centre de Mississauga, près de l'aéroport de Toronto. Le premier ministre, le sénateur Ngo et de nombreux dignitaires se sont adressés aux 15 000 personnes présentes. C'était probablement la huitième année où j'avais l'occasion de me joindre aux Vietnamiens pour célébrer le Têt.

De nombreux discours ont été prononcés au sujet du projet de loi S-219. J'ai été tout simplement stupéfié de constater l'appui

massif dont bénéficie le projet de loi auprès de la communauté vietnamienne de Toronto. Les gens savent qu'il raconte leur histoire.

Je veux aussi parler de l'organisme Tribute to Liberty, qui est en train d'ériger un monument à la mémoire des victimes du communisme pas très loin de la Cité parlementaire, près de la Cour suprême. Le gouvernement a fait don de 1,5 million de dollars pour ce projet. J'invite tous les Canadiens à visiter le site Web de l'organisme, [www.tributetoliberty.ca](http://www.tributetoliberty.ca), et à faire un don. Les Canadiens d'origine vietnamienne seront largement représentés sur ce monument. Ils évoquent les centaines de milliers de Canadiens qui ont été des victimes du communisme et qui se sont débattus pour venir au Canada.

Pour toutes ces raisons, pour rendre hommage aux Canadiens d'origine vietnamienne — dont le nombre dépasse les 300 000 —, travailleurs acharnés qui contribuent à la prospérité et à la croissance du Canada, je veux encourager tous les députés à voter en faveur du projet de loi S-219.

● (1800)

[Français]

**Mme Lysane Blanchette-Lamothe (Pierrefonds—Dollard, NPD):** Monsieur le Président, je me lève avec plaisir à la Chambre pour parler du projet de loi qui est devant nous en ce moment.

D'abord, sans vouloir reprendre les propos qui ont été dits jusqu'à maintenant dans le cadre de ce débat, je veux quand même souligner que je suis fière qu'on puisse parler aujourd'hui de la contribution des Canadiens d'origine vietnamienne et que ce projet de loi nous donne l'occasion, une fois de plus, de les remercier de leur contribution à nos communautés partout au pays.

Dans la circonscription de Pierrefonds—Dollard, il y a une belle communauté canado-vietnamienne dynamique, qu'on ne voit pas nécessairement beaucoup, mais qui est quand même présente. De plus, elle est tellement intégrée dans toutes les fibres de la communauté qu'elle passe parfois inaperçue. Elle est pourtant bien présente et bien intégrée, tant dans les sphères sociale, économique et communautaire que récréative.

Bref, je ne pouvais parler de ce projet de loi sans les saluer. Je les remercie de faire partie de notre communauté et d'y apporter leur précieuse contribution.

Également, je profite de l'occasion pour dire que cette journée de commémoration est possible parce qu'à un certain moment, dans l'histoire du Canada, on a ouvert les portes et on a décidé, en tant que pays et que société, d'accueillir des gens qui cherchaient refuge à la suite d'une crise importante. À la suite d'une guerre, qui a causé plusieurs drames humains, le Canada a ouvert ses portes et a accueilli des gens, qui font maintenant partie intégrante du tissu social, économique et politique du Canada.

Si je le mentionne de cette façon, je ne peux le cacher, c'est qu'en tant que porte-parole en matière de citoyenneté et d'immigration pour le NPD, je dois dire que les choses ont changé au Canada depuis cette époque.

Prenons un simple chiffre. Après cette guerre survenue au Vietnam, environ 60 000 Vietnamiens ont été accueillis au Canada. Soixante mille personnes ont cherché refuge et l'ont trouvé, ici, dans notre pays.

*Initiatives parlementaires*

Je ne peux m'empêcher d'établir un parallèle entre la crise actuelle au Moyen-Orient, particulièrement en Syrie. Selon l'ONU, cette crise est sans précédent. Des centaines de milliers de personnes sont réfugiées soit à l'intérieur, soit à l'extérieur du pays. Or le ministre nous dit que, jusqu'à maintenant, seulement 1 300 réfugiés syriens ont été accueillis au Canada depuis le début de cette crise, malheureusement.

Cet engagement d'accueillir 1 300 réfugiés que le ministre a mis sur la table et qu'il a eu toute la misère du monde à respecter dans les délais est un peu honteux quand on le compare à l'ouverture dont on a fait preuve, il y a environ 30 ans, alors qu'on a accueilli 60 000 personnes qui fuyaient des situations difficiles dans leur pays d'origine. Je pense que les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Allons un peu plus loin en examinant les mesures implantées au cours des dernières années qui font qu'on voit tant de changements dans la façon dont on accueille les gens qui cherchent refuge.

Par exemple, on peut parler des modifications au Programme fédéral de santé intérimaire, un programme fédéral qui offrait les soins de base aux demandeurs d'asile dans ce pays. À cause des changements que les conservateurs ont apportés, nous sommes maintenant amenés à refuser des soins des bases à des gens vivant ici, en sol canadien, comme à des femmes enceintes ou à des enfants, qui n'ont pas les médicaments dont ils ont besoin pour vivre en sécurité à l'intérieur de ces frontières.

Je peux aussi parler des changements qu'on a apportés en fonction du mode d'arrivée des demandeurs d'asile. Par exemple, actuellement, un groupe de personnes qui arriveraient par bateau, ayant fui une situation de crise dans leur pays et cherchant l'asile au Canada, seraient automatiquement incarcérées et pourraient très facilement être renvoyées, simplement parce qu'elles sont arrivées par bateau.

• (1805)

C'est comme si, lorsqu'on fuit une situation de crise, on choisit sur le volet la façon dont on va le faire et le moment. Ce sont souvent des gens qui, pour la plupart, sont des victimes ou des gens qui cherchent à offrir un meilleur avenir à leurs enfants et même à leur sauver la vie.

Finalement, je vais aussi parler de la liste des pays d'origine. Le simple fait qu'un demandeur d'asile au Canada provienne d'un pays sur la liste des pays d'origine, qui sont pour la plupart des pays reconnus comme stables et démocratiques, ferait en sorte qu'il aurait beaucoup moins de chances d'être accepté. En outre, ce dernier n'aurait pas la même possibilité de faire une demande d'appel. Cela pose des problèmes quand on sait que dans des pays qui sont sur cette liste, il y a sans aucun doute des discriminations par rapport à l'orientation sexuelle des gens, par exemple, ou même par rapport à leur origine culturelle et ethnique. On peut penser aux Roms, une population qui fait face à une déportation à la hausse depuis que les conservateurs ont modifié les procédures et qu'ils ont ajouté leur pays d'origine à la liste. Bref, les personnes d'origine rom font face à de la discrimination et à des dangers dans leur pays d'origine. Parce que ces personnes viennent de certains pays, elles n'ont pas la chance d'être entendues et n'ont pas le temps de rassembler tous les documents nécessaires pour présenter une demande, au même titre qu'une personne venant d'un autre pays.

Je n'ai mentionné que deux ou trois mesures qui ont été changées au cours des dernières années sous les conservateurs. Ces mesures font en sorte qu'aujourd'hui on n'accueille pas 60 000 personnes parce qu'elles font face à une crise ou à une guerre dans leur pays d'origine. On fonctionne plutôt par engagement pour une centaine de personnes ou mille personnes, alors que les besoins mondiaux sont

beaucoup plus grands. Le Canada a prouvé que le fait d'accueillir un grand nombre de personnes en raison d'une crise internationale ne mène pas nécessairement à un drame ou à une situation de crise interne pour notre pays. Au contraire, l'occasion est propice pour rappeler que ces 60 000 Vietnamiens qui sont arrivés après la guerre ont été accueillis par le Canada. Ils se sont bien intégrés et ils sont des Canadiens à part entière. Ils nous prouvent que les Canadiens sont capables d'accueillir des gens et qu'ensemble on peut bâtir un meilleur pays. Sans ces personnes d'origine sud-asiatique, le Canada ne serait pas le pays qu'on connaît aujourd'hui. On peut être fiers d'avoir accueilli tous ces gens.

Il faut se rappeler qu'à cette époque, les Nations Unies avaient reconnu le rôle impressionnant du Canada en ce qui avait trait à l'accueil des réfugiés. Parfois, nous aimerions bien revenir en arrière, redorer notre blason et nous dire que nous sommes encore les Canadiens que nous avons été, que nous sommes encore le pays que nous avons été et que nous voulons accueillir des gens et faire notre part lorsqu'il y a des moments de crise, et que la communauté internationale se tourne vers le Canada pour savoir, comme à l'époque où il était un leader, quel sera son rôle.

Je vais conclure sur une note positive en rappelant que nous parlons précisément des Vietnamiens-Canadiens aujourd'hui et de leur contribution. Je veux leur lever mon chapeau, non seulement pour leur contribution mais aussi pour les défis qu'ils ont dû surmonter et qu'ils ont surmontés avec brio. Tout demandeur d'asile qui arrive en ces terres canadiennes fait face à des défis. Personne ne choisit d'être un réfugié. Quand il faut quitter, parfois en vitesse, des gens qu'on aime, des lieux qu'on aime, une culture, un pays et un climat qu'on aime, c'est un défi que j'ai peine à imaginer mais que je comprends tout de même. De voir tout le succès et la réussite de ces gens aujourd'hui, m'incite, oui, à féliciter les Canadiens en général d'avoir ouvert leurs bras, d'avoir contribué par des programmes sociaux, par exemple, ou par leur ouverture d'esprit et d'avoir accueilli ces gens. Franchement, je pense qu'à la Chambre, de façon unanime, nous levons notre chapeau à tous les réfugiés, dont les réfugiés vietnamiens qui sont arrivés il y a 30 ans, et les félicitons d'avoir surmonté les défis et de faire partie de la grande famille canadienne.

• (1810)

[Traduction]

**L'hon. Peter Kent (Thornhill, PCC):** Monsieur le Président, je suis très heureux de prendre la parole pendant les dernières minutes du débat sur le projet de loi S-219, Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté.

J'ai passé beaucoup de temps au Vietnam dans ma vie professionnelle antérieure, lorsque j'étais journaliste. J'y suis allé pendant les années 1960, 1970, 1980 et même 1990. J'ai même eu le douteux privilège de me trouver à Saigon le 30 avril 1975, une bien triste journée. J'ai alors été extirpé du camp des États-Unis, en compagnie des derniers Américains qui s'y trouvaient encore, de ressortissants d'autres pays et de plus de 7 000 ressortissants du Vietnam du Sud. J'ai observé avec beaucoup d'inquiétude la situation au cours des années sombres de rééducation qui ont suivi, jusqu'à la fin des années 1970 et par la suite, de même que le drame vécu par ceux qui ont été obligés de quitter leur pays à la recherche d'une vie meilleure.

*Motion d'ajournement*

Je tiens à rassurer mes collègues, la députée de Beauharnois—Salaberry et le député de Winnipeg-Nord, qui nous ont fait part de leurs inquiétudes: le projet de loi sera renvoyé au comité. Le comité entendra des témoins de tous les horizons, et je me réjouis à l'idée de rencontrer l'ambassadeur du Vietnam à l'étape de l'étude en comité.

Je dirais à l'ambassadeur du Vietnam que ce projet de loi ne constitue pas une condamnation du gouvernement actuel. Le Canada entretient des rapports étroits et cordiaux avec l'actuel gouvernement du Vietnam. Le projet de loi concerne plutôt une période particulièrement noire du Vietnam, et on y raconte le parcours vers la liberté de centaines de milliers de personnes. Au total, 60 000 d'entre elles sont venues au Canada. En fait, ce n'est pas grâce à la guerre que les Vietnamiens ont pu obtenir davantage de libertés, ce sont plutôt le capitalisme, la libre entreprise et la volonté du peuple d'améliorer son sort qui ont été des moteurs de changement.

Je tiens à dire en terminant que l'importance de la commémoration de la Journée du Parcours vers la liberté se décline en trois volets. On soulignerait ainsi les tragiques événements survenus à la suite de la chute de Saïgon et de l'exode des réfugiés vietnamiens. On saluerait en outre tous les Canadiens qui ont su se montrer à la hauteur, qui ont accueilli des réfugiés traumatisés et qui les ont aidés à s'adapter à une vie meilleure dans un pays inconnu. Enfin, on célébrerait la remarquable contribution des réfugiés vietnamiens à l'édification de notre merveilleux pays.

Nous avons pu le constater lors de la célébration du Têt qui a eu lieu il y a à peine une semaine à Toronto. Les députés se souviendront d'ailleurs que le premier ministre s'est alors adressé à une foule de 10 000 Canadiens d'origine vietnamienne qui ont exprimé leur reconnaissance.

Tous les Canadiens devraient connaître l'histoire des réfugiés vietnamiens qui ont été obligés de fuir leur terre natale. Ils devraient également savoir que des Canadiens des quatre coins du pays ont fourni de l'aide humanitaire à ces réfugiés et comprendre que la dynamique communauté vietnamienne du Canada incarne le triomphe contre l'adversité.

●(1815)

Le président suppléant (M. Barry Devolin): La période réservée à l'étude des initiatives parlementaires est maintenant écoulée. L'article retombe donc au bas de la liste de priorité du *Feuilleton*.

Le député de Thornhill disposera de six minutes lorsque la Chambre reprendra le débat sur cette question.

---

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 23 mars 2015

Cambodge. L'ambassadeur américain, M. Dean, avait alors entrepris les préparatifs entourant l'évacuation finale du personnel de l'ambassade, des citoyens américains et des ressortissants de pays tiers. Cette évacuation, qui a eu lieu le 12 avril, s'est avérée le prélude au génocide cambodgien, soit le meurtre brutal de plus de 2 millions de Cambodgiens, et à cinq années de noirceur dans ce pays d'Asie du Sud-Est.

Moins de trois semaines plus tard, l'ambassadeur des États-Unis à Saïgon, M. Martin, a décidé qu'il était temps pour les Américains de quitter le pays. Le 29 avril, la radio des forces armées a fait jouer *White Christmas* sur ses ondes, puis une voix a dit qu'il faisait 110 degrés à Saïgon et que la température continuait de monter. C'était le signal annonçant à tous les Américains, à tous les représentants de pays tiers et à tous les Vietnamiens qui avaient travaillé pour les États-Unis au cours des trois dernières décennies qu'il était temps de se rendre aux points d'évacuation et de quitter le pays.

J'étais journaliste à l'époque et je me trouvais dans la région. J'ai été évacué de Phnom Penh le 12 avril, en même temps que l'ambassadeur américain. Le 30 avril, j'ai aussi dû quitter Saïgon sur ordre de l'ambassade des États-Unis. De nombreuses images des vastes déplacements de foule sont restées gravées dans ma mémoire. Plus de 7 000 personnes ont été évacuées de Saïgon le 30 avril, en plus des 50 000 autres qui avaient été évacuées par avion dans les semaines précédentes. Toutefois, le pire était à venir. Le génocide cambodgien a fait plus de deux millions de morts. En outre, des millions de Vietnamiens ont fui le régime du Nord en quête d'une vie meilleure au Sud, en 1954, soit après que le pays ait été divisé au titre de la convention de Genève. Bon nombre de ces personnes n'avaient pas d'autre choix que de quitter le Vietnam. Comme elles n'avaient pas accès à un avion ou à un hélicoptère et n'avaient pas de contacts parmi les Américains qui quittaient le pays, elles ont utilisé tous les bateaux qu'elles ont pu trouver pour fuir le pays.

L'exode de plus d'un million et demi de personnes a commencé quand Saïgon est tombée, le 30 avril, et que les chars d'assaut des Vietnamiens du Nord ont pénétré de force l'enceinte du palais présidentiel de la ville, situé à quelques coins de rue seulement de l'ambassade américaine.

●(1105)

Ils sont partis et ont vogué sur la mer de Chine méridionale, en espérant que les pays voisins voudraient bien les accueillir. Malheureusement, de nombreux pays leur ont refusé l'asile, ce qui les a forcés à s'en aller encore plus loin de leur patrie et à trouver refuge au Royaume-Uni, en France, en Australie et aux États-Unis. Comme nous le savons, et comme il en est question dans la Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté, 60 000 réfugiés sont venus au Canada.

---

### INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

#### LOI SUR LA JOURNÉE DU PARCOURS VERS LA LIBERTÉ

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 5 février, de la motion portant que le projet de loi S-219, Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

**Le Président:** Le député de Thornhill a encore six minutes pour terminer ses observations.

**L'hon. Peter Kent (Thornhill, PCC):** Monsieur le Président, j'ai encore une fois l'honneur d'intervenir aujourd'hui pour exprimer mon appui ferme au projet de loi S-219, Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté. C'est une mesure législative importante qui nous arrive de l'autre endroit.

À l'approche du 40<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la guerre du Vietnam, il convient aussi de réfléchir aux événements généraux qui se sont produits en Indochine il y a 40 ans ce mois-ci. À cette époque, une ombre inquiétante planait sur l'ensemble de la région, et le Congrès américain avait pris la décision déchirante de mettre un terme au financement des gouvernements du Cambodge et du Vietnam du Sud et de retirer de ces pays le soutien et les conseillers militaires américains.

En mars, à peine 30 jours avant la journée fatidique du 30 avril, les Khmers rouges avaient encerclé Phnom Penh, la capitale du

*Initiatives parlementaires*

Je suis fier de dire que des Canadiens de tous les horizons se sont montrés à la hauteur de la situation et ont offert toute l'aide qu'ils pouvaient aux réfugiés de la mer vietnamiens, qui étaient durement éprouvés. Ainsi, environ 34 000 réfugiés ont été parrainés par des familles, des églises, des synagogues et d'autres organismes communautaires du Canada, tandis que 26 000 réfugiés ont été admis au pays dans le cadre d'un programme de parrainage gouvernemental.

En 1986, le Canada a reçu la médaille Nansen, qui est l'équivalent du prix Nobel pour l'aide aux réfugiés. Cette médaille, qui est remise par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, vise à reconnaître les efforts remarquables déployés pour venir en aide aux réfugiés. C'est la seule et unique fois que la médaille Nansen a été présentée à l'ensemble de la population d'un pays.

En terminant, j'espère que mes collègues appuieront le projet de loi S-219 et Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté.

[Français]

**M. Hoang Mai (Brossard—La Prairie, NPD):** Monsieur le Président, j'ai le plaisir et l'honneur de me lever aujourd'hui à la Chambre pour parler du projet de loi S-219.

Je vais appuyer le projet de loi en deuxième lecture pour qu'il soit étudié en comité. Toutefois, à la base, j'aimerais mentionner la raison pour laquelle je suis si fier de me lever aujourd'hui. En effet, ma collègue de Beauharnois—Salaberry et moi, nous sommes les deux seuls Vietnamiens d'origine élus à la Chambre des communes, élus au Parlement. Pour nous, il est très important se souvenir de ce que nos parents, nos familles et nos ancêtres ont vécu. Pouvoir en parler à la Chambre aujourd'hui est vraiment un privilège et un honneur. Cela démontre autant l'importance que nous accordons à nos origines, mais également l'ouverture du Canada et le fait que la population canadienne nous a ouvert les bras en nous élisant et en faisant de nous ses représentants.

C'est donc avec beaucoup de fierté et de gratitude que je me lève aujourd'hui.

Le projet de loi S-219 est très simple et comporte plusieurs aspects. Je vais le lire puisque je veux en parler. Il comporte trois articles.

Le premier article concerne le titre abrégé:

1. *Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté.*

Le deuxième article, qui représente le principal aspect du projet de loi, dit ce qui suit:

2. Le 30 avril est, dans tout le Canada, désigné comme « Journée du Parcours vers la liberté ».

Le troisième et dernier article dit simplement ceci:

3. Il est entendu que la Journée du Parcours vers la liberté n'est pas une fête légale ni un jour non juridique.

● (1110)

[Traduction]

Le projet de loi dont nous sommes saisis est très court et très simple. Comme je viens de le mentionner tout à l'heure, et je vais maintenant le répéter, le projet de loi comprend trois articles. Le principal article est le suivant:

- Le 30 avril est, dans tout le Canada, désigné comme « Journée du Parcours vers la liberté ».

Le projet de loi précise ensuite ceci:

- Il est entendu que la Journée du Parcours vers la liberté n'est pas une fête légale ni un jour non juridique.

[Français]

Pourquoi parlons-nous du 30 avril? Le 30 avril est une journée qui a différentes significations pour plusieurs qui ont dû quitter leur pays.

Par exemple, mes parents ont eu la chance d'être ici, au Canada, le 30 avril 1975. Ils sont venus ici, ils se sont rencontrés ici et ils se sont installés ici, et j'ai eu la chance de naître ici.

Cependant, plusieurs ont malheureusement dû quitter leur pays. Nous le savons tous, car des films et de nombreux reportages ont été faits sur la guerre du Vietnam, qui a marqué non seulement toute une génération de Vietnamiens, mais également le monde entier.

Tout le monde connaît la guerre du Vietnam. Tout le monde sait à quel point une guerre et ses ravages peuvent toucher la population et les générations à venir. Même aujourd'hui, encore une fois, si le développement du Vietnam est en retard, c'est parce que beaucoup de dégâts et de dommages ont été faits.

À mon avis, il est très important de se souvenir du 30 avril, car le 30 avril représente une journée de commémoration. Pour plusieurs au Canada, et même partout dans le monde, le 30 avril est une journée où les gens se rassemblent. À Montréal, par exemple, depuis que je suis élu, je m'y présente chaque fois, et c'est une façon pour moi de me souvenir de mes origines, de ma culture et des sacrifices qui ont été faits par de nombreux Vietnamiens.

J'invite les Canadiens à visionner le discours très émouvant que ma collègue de Beauharnois—Salaberry a fait, qui a parlé de son expérience personnelle et de l'expérience de ses parents. Je pense que cela a une signification importante pour plusieurs.

Pour certains aussi, cette journée signifie la fin de la guerre du Vietnam. Cela signifie que nous avons mis fin à une guerre dévastatrice qui a eu des répercussions énormes sur le pays. Pour d'autres, cette journée rappelle aussi que des gens ont dû quitter leur pays.

De plus, beaucoup de commémorations ont lieu aux environs du 30 avril par rapport aux *boat people*, et j'invite ceux qui n'ont pas encore vu de documentaire à ce sujet à le faire.

Cela nous démontre à quel point la guerre a eu un impact direct sur la population et les sacrifices que les gens ont dû faire pour quitter leur pays et essayer de trouver un avenir meilleur. Aujourd'hui, nous sentons et voyons les résultats. Les nouvelles générations, comme la mienne et les générations à venir, profitent du fait que les gens ont dû quitter leur pays et réapprendre à vivre dans une société qui leur était étrangère. Même si le Vietnam était une colonie française, plusieurs ne parlaient ni le français ni l'anglais. Venir au Canada exigeait qu'ils s'adaptent et s'intègrent.

En tant qu'élu, je suis très fier de pouvoir dire que je suis bien intégré à la société canadienne. La communauté est très fière des différents Vietnamiens qui ont su percer à tous les niveaux, par exemple dans le cadre d'un emploi comme celui de médecin; on généralise un peu. Nous avons également des écrivains, comme Kim Thúy, très reconnue au Québec et partout dans le monde. Un grand nombre de personnes ont contribué des choses très importantes.

*Initiatives parlementaires*

J'ai lu le projet de loi et il est très simple. Malheureusement, il n'apporte pas grand-chose de nouveau. Nous aurions pu profiter de cette occasion pour trouver des solutions à des problèmes actuels. J'y reviendrai plus tard, mais je veux mentionner qu'il y a eu un manque de consultation et de débat, et donc de transparence, dans le processus de l'autre Chambre. Ce que certaines personnes disaient a beaucoup été étudié, tandis que ce que d'autres disaient ne l'a pas été. J'espère que nous aurons une plus grande ouverture au comité de la Chambre des communes et que nous pourrions avoir un débat plus large, car il est important d'avoir ce débat.

Comme je l'ai expliqué, j'ai reçu quelque 300 courriels par rapport à ce projet de loi. C'est malheureusement un projet de loi qui divise, alors que le temps est venu de rassembler et d'unir la communauté. Le projet de loi est un peu critiqué de part et d'autre. Certains disent qu'il ne va pas assez loin et qu'il ne critique pas assez le gouvernement actuel. D'autres, surtout des personnes issues du milieu des affaires qui négocient avec le Vietnam, disent que ce n'est pas nécessairement une bonne façon de négocier, et qu'il y aura des répercussions néfastes lors de discussions avec le gouvernement du Vietnam. Comme il s'agit d'un projet de loi qui vient des conservateurs et de l'autre Chambre, c'est malheureux qu'on n'ait pas adopté une façon de faire qui rassemble la population, non seulement les Canadiens mais aussi les Vietnamiens du Canada et issus de tous les milieux, que ce soit les enfants des *boat people* ou même ceux qui ont dû quitter leur pays. Pourquoi ne pas avoir rassemblé tous ces gens?

Je suis fier de la position du NPD, car nous parlons des droits de l'homme. C'est le temps de le faire. Je déplore que le projet de loi ne soit pas assez rassembleur.

• (1115)

[Traduction]

Je regarde ce que la jeune génération a fait. Un de mes amis, Glenn Hoa, a créé l'organisme Generation's Legacy. L'année dernière, des milliers de dollars ont été recueillis pour la construction à Ottawa du musée des réfugiés vietnamiens de la mer. Cela a permis aux membres de la communauté d'appuyer un projet unificateur qui est fondé sur le patrimoine des Canadiens d'origine vietnamienne et des Vietnamiens qui sont venus dans notre pays. Cette initiative a permis de rassembler les différentes générations.

Malheureusement, nous ne croyons pas que ce projet de loi est rassembleur. Nous estimons qu'il divise plutôt les gens. Comme je l'ai dit, j'ai reçu des centaines de courriels sur le projet de loi, et les avis sont partagés à son sujet. Beaucoup de mesures doivent être prises pour aider les Vietnamiens. Je pense que nous aurions pu faire un meilleur travail.

[Français]

Puisque c'est le temps de négocier avec le Vietnam dans le cadre du Partenariat transpacifique, nous devons militer en faveur des droits de l'homme. Le gouvernement n'est malheureusement pas allé dans cette direction. Toutefois, je comprends que ce qui est important, c'est commémorer ce qui est arrivé aux gens qui ont dû quitter leur pays. C'est pour cela que je vais appuyer le projet de loi à cette étape.

L'hon. Stéphane Dion (Saint-Laurent—Cartierville, Lib.): Monsieur le Président, à titre de porte-parole libéral pour le patrimoine canadien, permettez que je communique à la Chambre quel sens je donne à mon appui au projet de loi S-219, Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et

la fin de la guerre du Vietnam, Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté.

J'aimerais aussi expliquer pourquoi j'insiste auprès du gouvernement pour qu'il permette un examen exhaustif et approfondi de ce projet de loi au sein du comité parlementaire qui devra l'étudier. Il faudra que tous les points de vue puissent être exprimés librement, contrairement à ce qui s'est passé au Sénat.

Le projet de loi S-219 désignerait le 30 avril comme étant la Journée du parcours vers la liberté et commémorerait les réfugiés vietnamiens et leur exode au Canada. Cette journée ne serait ni une fête légale ni un jour de congé. Elle serait cependant l'occasion de célébrer cette chance extraordinaire que représente pour le Canada le fait d'avoir une communauté d'origine vietnamienne aussi dynamique. Comme le dit à chaque occasion le chef libéral et député de Papineau, le Canada est fort de sa diversité. Les Canadiens d'origine vietnamienne en offrent une vibrante expression.

Plusieurs de mes concitoyens d'origine vietnamienne m'ont dit qu'ils considéreraient cette journée de l'autre point de vue: l'occasion de remercier le Canada de les avoir accueillis à bras ouverts et de leur avoir donné une chance, la chance d'une nouvelle vie. On reconnaît bien là la générosité et la modestie vietnamiennes.

Si le Canada leur dit qu'il veut les célébrer pour tout ce qu'ils ont apporté, ils répondent qu'ils et elles veulent, au contraire, célébrer tout ce que le Canada leur a donné. Toutefois, après tout, il s'agit des deux faces de la même vérité. Le Canada doit beaucoup à sa communauté vietnamienne, laquelle veut remercier le Canada. Alors, fêtons ensemble.

• (1120)

[Traduction]

La nouvelle journée nationale proposée commémorerait un événement historique important. Le 1<sup>er</sup> janvier 1975, environ 1 500 personnes de descendance vietnamienne vivaient au Canada, principalement au Québec. Après la crise des réfugiés de la mer, qui s'est déroulée entre 1979 et 1982, quelque 59 000 réfugiés vietnamiens étaient établis au Canada. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Canada est le pays, après les États-Unis, qui a accueilli le plus grand nombre de réfugiés vietnamiens de 1975 à 1996.

En 1986, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a décerné aux Canadiens la médaille Nansen pour leur « contribution importante et soutenue à la cause des réfugiés ». C'est la première et la seule fois que cette distinction a été remise à l'ensemble de la population d'un pays.

[Français]

La Journée du parcours vers la liberté nous rappellera que le Canada a été une terre d'accueil pour des dizaines de milliers de réfugiés vietnamiens et que le Canada doit rester une terre d'accueil. La guerre du Vietnam a fait des millions de victimes et elle a été la scène d'atrocités inimaginables commises par tous les camps. N'y ayant pas participé, notre pays aurait pu ne pas se sentir concerné par le sort de ces victimes. D'ailleurs, soyons francs, des voix s'élevaient au Canada pour que nous ne nous occupions pas des séquelles et des contrecoups d'un conflit qui n'avait pas été le nôtre.

*Initiatives parlementaires*

Toutefois, le Canada s'est souvenu que, sans être un belligérant, il avait pris une part active aux efforts de paix. Le Canada s'est souvenu que, à chaque fois qu'il s'est montré généreux, il en est ressorti plus fort. Le Canada a écouté son cœur et a accueilli non seulement les réfugiés du Vietnam, mais aussi ceux du Cambodge et du Laos, sauvant de nombreuses vies et transformant des rêves brisés en de nouveaux espoirs.

Il ne faut pas que cela soit oublié, ni les douleurs de l'exode, ni ceux qui y ont trouvé la mort, ni les horreurs sans nom vécues par les *boat people*, ces réfugiés de la mer, ni le dévouement des familles canadiennes, des communautés et des groupes religieux qui les ont accueillis, vêtus et logés, ni la clairvoyance des gouvernements canadiens de l'époque, ni les efforts d'adaptation des nouveaux arrivants, qui ont dû apprendre en quelques mois le français, l'anglais et de nouvelles coutumes, ni l'immense bénéfice que le Canada a tiré de l'apport de ces nouveaux arrivants, de leurs enfants et des générations qui ont suivi.

Voilà ce qu'il ne faut pas oublier. Voilà ce que nous pourrions célébrer tous ensemble, dans la concorde, en pensant non seulement aux sacrifices d'hier, mais aussi aux promesses de demain, aux perspectives que nous offre ce Canada plus fort, plus fort de sa communauté vietnamienne. Voilà le sens qu'à titre de porte-parole libéral en matière de patrimoine canadien je vais donner à cette commémoration. Voilà le sens de mon appui. Il n'y en a pas d'autres. L'objectif est de rassembler tout le monde, de n'exclure personne. L'objectif est aussi de renforcer le lien entre le Canada et le Vietnam, de raffermir toujours davantage les échanges commerciaux, culturels et scientifiques entre les deux pays. Au Vietnam, comme ailleurs dans le monde, le Canada doit favoriser la cause des droits de la personne et de la justice.

•(1125)

[Traduction]

Autrement dit, le Parti libéral voit dans ce projet de loi une occasion de reconnaître et de célébrer les contributions importantes des Canadiens d'origine vietnamienne à la diversité et au multiculturalisme de notre pays, ainsi qu'à tous les aspects de la vie et de la société canadiennes.

La nouvelle journée nationale proposée célébrerait aussi les familles, les organismes de bienfaisance, les groupes religieux et les organisations non gouvernementales du Canada qui ont parrainé des dizaines de milliers de réfugiés vietnamiens, et qui les ont aidés à s'établir dans leur nouveau pays et à s'y adapter.

[Français]

Or voilà que les Canadiens d'origine vietnamienne nous disent et nous écrivent, à nous parlementaires canadiens, qu'ils n'aiment pas la date choisie pour cette commémoration, soit le 30 avril; d'autres n'aiment pas le titre; d'autres encore craignent que cette commémoration donne cours à une interprétation historique qui les rend mal à l'aise. À cela, je réponds que les membres de la communauté vietnamienne doivent s'en parler. Il ne faut pas que cette commémoration soit source de division. Au contraire, elle doit symboliser l'union, la formidable symbiose des identités canadiennes et vietnamiennes. C'est pourquoi je crois que le comité qui étudiera ce projet de loi devra prendre le temps d'écouter tous les points de vue. Entre-temps, que les Canadiens d'origine vietnamienne se parlent entre eux pour réconcilier leurs points de vue.

[Traduction]

Le Parti libéral du Canada insiste pour dire qu'il incombe au gouvernement d'inviter un groupe inclusif et exhaustif de témoins et

d'experts pour tenir une discussion approfondie au sujet du titre, de la date, du contenu et des répercussions de ce projet de loi.

[Français]

Quant à nous, parlementaires canadiens, nous devons bien comprendre et faire savoir que notre intention, avec ce projet de loi, n'est surtout pas de donner une version officielle et unanime à l'histoire d'un autre pays. Nous n'y arrivons même pas quand il s'agit du Canada. Il ne s'agit pas de donner raison à posteriori à un camp contre un autre dans une guerre longue et meurtrière à laquelle notre pays avait sciemment choisi de ne pas participer. Non, il s'agit simplement de nous donner l'occasion de nous féliciter de l'apport de cet élément vietnamien qui enrichit le Canada, de nous souvenir d'où nous venons pour mieux savoir vers où nous voulons aller ensemble.

[Traduction]

**M. Ted Opitz (Etobicoke-Centre, PCC):** Monsieur le Président, je suis très heureux d'avoir l'occasion de participer au débat sur le projet de loi S-219, Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté.

Je suis convaincu que c'est une mesure législative très importante concernant une période de l'histoire qui fut tragique pour les Vietnamiens. Toutefois, il sert également à reconnaître un événement dont tous les Canadiens devraient être fiers.

Le 30 avril 1975, Saigon est tombée aux mains de l'armée nord-vietnamienne, ce qui a entraîné un exode massif de personnes, nombre desquelles...

[Désordre à la tribune]

**Le président suppléant (M. Barry Devolin):** Nous reprenons le débat. Le député d'Etobicoke-Centre a la parole.

•(1130)

**M. Ted Opitz:** Monsieur le Président, le 30 avril 1979, Saigon est tombée aux mains de l'armée nord-vietnamienne, ce qui a entraîné un exode massif de personnes, nombre desquelles n'avaient qu'un moyen de fuir, par l'eau. Ce fut le début d'un voyage truffé de périls et de tragédies pour des millions de personnes.

Dans les premières années qui ont suivi, quelques milliers de personnes ont fui le régime communiste, mais, entre 1978 et 1979, ce sont des dizaines de milliers de Vietnamiens qui ont fui leur terre natale. Ils sont arrivés dans plusieurs pays voisins, comme la Malaisie, l'Indonésie, la Thaïlande, les Philippines, Singapour et Hong Kong. Cet exode a créé une énorme crise humanitaire en Asie du Sud-Est. Nombre de réfugiés ont quitté leur pays dans des navires bondés qui, dans bien des cas, n'étaient pas équipés pour résister aux conditions difficiles dans les eaux tumultueuses.

Plus d'un quart de million de réfugiés ont péri. Certains sont morts de maladie, d'autres ont été victimes de pirates et de ravisseurs. C'était, aux dires de tous, un cauchemar pour toutes les personnes touchées.

Un tel afflux de réfugiés était trop difficile à gérer pour ces pays, raison pour laquelle les « réfugiés de la mer », comme on les appelait à l'époque, étaient parfois refoulés. S'ils avaient l'autorisation de séjourner au pays, ils n'étaient pas autorisés à s'y intégrer, ce qui a entraîné l'ouverture de plusieurs camps de réfugiés sordides.

*Initiatives parlementaires*

Pour régler cette énorme crise humanitaire, il fallait prendre des mesures à l'échelle mondiale, et le monde entier a réagi. Avec le concours du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, les responsables des gouvernements de chaque pays ont entrepris de réinstaller les réfugiés dans plusieurs pays développés, notamment le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, l'Australie, les États-Unis et, bien entendu, le Canada.

Après la chute de Saïgon, le Canada a aidé des dizaines de milliers de réfugiés. Au cours de la catastrophe humanitaire qui a suivi, les Canadiens ont mobilisé toute l'aide qu'ils pouvaient. En tout et pour tout, le Canada a accueilli plus de 60 000 réfugiés vietnamiens, qui se sont réinstallés et ont refait leur vie dans notre merveilleux pays. On estime que 34 000 réfugiés auraient été parrainés par des familles, des organismes de bienfaisance, des groupes confessionnels et des ONG du Canada et que le gouvernement canadien en aurait aidé 26 000 autres.

La réinstallation des réfugiés vietnamiens au Canada est un excellent exemple de la compassion dont les Canadiens ont fait preuve devant cette catastrophe mondiale: les familles, les groupes confessionnels et les organismes communautaires ont accueilli les réfugiés et les ont aidés à trouver un logement et un emploi et à inscrire leurs enfants à l'école.

Cet épisode exemplaire de l'histoire humanitaire du Canada est une des raisons pour lesquelles le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a remis en 1986 la médaille Nansen aux Canadiens. C'est la seule fois où cette médaille prestigieuse a été décernée à tout un peuple.

Sur les plans démographique et culturel, le Canada est ressorti magnifié et transformé à tout jamais des événements qui ont suivi la chute de Saïgon et l'exode des réfugiés vietnamiens. En plus de favoriser l'essor de communautés vietnamo-canadiennes solides et dynamiques dans de nombreuses villes au pays, le gouvernement a fait du programme de parrainage privé de réfugiés un rouage fondamental de son Programme de rétablissement des réfugiés et des personnes visées par des considérations humanitaires. Encore aujourd'hui, des particuliers et des groupes confessionnels poursuivent leur oeuvre bienveillante en parrainant des personnes afin qu'elles puissent se réfugier au Canada, pour le plus grand bien du pays ainsi que des réfugiés et de leur famille, dans le monde entier.

Le projet de loi ferait du 30 avril la « Journée du Parcours vers la liberté » au Canada, qui serait l'occasion de rendre hommage aux Vietnamo-Canadiens en manifestant notre appui à cette communauté qui s'est épanouie au pays dans les sphères économique, culturelle et sociale. La loyauté de la communauté vietnamienne envers le Canada et son amour pour lui ne se démentent pas.

Nous nous inscrivons ainsi dans la tradition de commémoration qui se perpétue dans la diaspora vietnamienne déplacée du monde entier. Cette journée revêtirait aussi une grande importance pour tous les Canadiens, qui ont uni leurs forces en grand nombre du milieu à la fin des années 1970 pour faire face à la catastrophe humanitaire en accueillant plus de 60 000 réfugiés vietnamiens dans notre pays pour qu'il devienne aussi le leur. L'esprit humanitaire du gouvernement du Canada et du peuple canadien a alors inspiré le monde entier.

Tous les Canadiens méritent une journée consacrée à se souvenir du passé et des efforts considérables qui ont été déployés et à rappeler au monde entier la bienveillance de notre pays. La Journée du Parcours vers la liberté ne serait pas un jour férié ni une fête légale, mais plutôt une journée solennellement dédiée au souvenir de cette période sombre de l'histoire, en tout respect pour les épreuves subies par les réfugiés qui ont perdu la vie à cause de la maladie, de

la cruauté humaine ou des flots tumultueux et impitoyables. Cette journée nourrirait également l'espoir profond des réfugiés qui sont devenus Canadiens ainsi que l'immense fierté des personnes grâce à qui ils ont pu le faire. Ce serait enfin l'occasion de marquer le début du Mois du patrimoine asiatique, qui commence le 1<sup>er</sup> mai.

●(1135)

Une fois le projet de loi S-219 adopté, le 30 avril sera une journée spéciale de commémoration pour la communauté vietnamienne du Canada, suivie immédiatement d'un mois entier de réflexion et de célébration de la contribution de tous les Canadiens d'ascendance asiatique.

Le Canada accorde une grande valeur à sa relation avec le Vietnam. Nous espérons, dans le futur, faire fructifier cette relation importante, qui repose sur le respect et le partenariat. Cependant, nous devons aussi aux Vietnamiens devenus Canadiens de souligner leur parcours vers la liberté.

Aujourd'hui, plus de 220 000 Canadiens d'origine vietnamienne se sont intégrés dans notre pays et l'ont enrichi, ont contribué à notre croissance et à notre prospérité parce qu'ils sont des membres dynamiques de la société canadienne. Les liens qu'ils ont forgés ici sont profonds et durables et les Canadiens sont, à juste titre, fiers du rôle qu'ils ont joué dans leur parcours vers la liberté, qui a commencé il y a près de 40 ans.

Je recommande vivement à tous les députés de se joindre à moi pour appuyer le projet de loi S-219.

**Mme Rathika Sitsabaiesan (Scarborough—Rouge River, NPD):** Monsieur le Président, ce projet de loi a été présenté au Sénat, un endroit qui est déjà non démocratique, où il n'y a pas d'élus et qui n'a pas vraiment de comptes à rendre. Le projet de loi vient d'un endroit qui n'a pas à répondre du travail qui est fait et, surtout, qui suit une processus très biaisé.

Je vais commencer par replacer le projet de loi dans son contexte. Le titre abrégé du projet de loi est Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté. Il désignerait le 30 avril Journée du Parcours vers la liberté en souvenir de la prise de Saïgon par les forces nord-vietnamiennes le 30 avril 1975, événement qui a mis fin à la guerre du Vietnam et a marqué le début de l'émigration de réfugiés sud-vietnamiens vers le Canada.

Si j'ai commencé en parlant de ce qui s'est passé au Sénat, c'est parce que des gens ont demandé de venir témoigner devant le comité sénatorial, mais ça leur a été refusé. On a refusé la demande de l'ambassadeur du Vietnam. Quiconque souhaitait exprimer son désaccord et n'appuyait pas le projet de loi s'est vu refuser la possibilité de s'exprimer devant le comité sénatorial, ce qui est très biaisé, injuste et contraire à la démocratie.

Le NPD est fier de reconnaître l'importante contribution des Canadiens d'origine vietnamienne et de leur communauté au Canada, y compris ceux qui sont venus dans notre pays comme réfugiés. Des dizaines de milliers d'autres sont venus par la suite comme migrants économiques.

*Initiatives parlementaires*

À titre d'opposition officielle responsable, il nous incombe de nous assurer que toute tentative législative de souligner les contributions des Canadiens d'origine vietnamienne à notre patrimoine culturel unisse véritablement les Canadiens de toutes origines. Toute tentative de rassembler les Canadiens d'origine vietnamienne de notre pays devrait aussi inclure tous les membres de la collectivité. C'est pourquoi nous tenterons d'obtenir autant d'avis que possible quand le projet de loi sera renvoyé au comité et veillerons à ce que le processus soit inclusif. En ma qualité de porte-parole adjointe du NPD en matière de patrimoine canadien et de membre du comité du patrimoine canadien, je veillerai à ce que toutes les voix et les opinions soient entendues lors de l'étude en comité.

Je tiens à mentionner que ce projet de loi a obtenu de solides appuis lors de son étude, mais qu'il a aussi fait l'objet de désaccords. En tant que législateurs responsables, nous devons écouter tous les points de vue. J'aimerais citer les propos de M. Can Le, ancien secrétaire général de la Vietnamese Canadian Federation:

En approuvant ce projet de loi, le Parlement donnera aux nouveaux venus et aux générations futures l'assurance qu'ils ont leur place dans le pays et montrera que l'inclusivité est à la base de la force et de la prospérité du Canada.

Il est formidable que le projet de loi ait suscité des commentaires positifs, et il y en a eu bien d'autres lors des audiences du Sénat. Cependant, nous n'avons entendu absolument personne qui s'oppose à ce projet de loi. Or, selon ce que j'ai appris, les opposants sont nombreux, puisque mon bureau est inondé de courriels et d'appels téléphoniques. J'ai rencontré des membres de la communauté vietnamienne de Toronto qui n'appuient pas le projet de loi et qui sont profondément vexés de ne pas avoir voix au chapitre. Ils ont demandé à comparaître devant le comité sénatorial, et leur demande a été rejetée. On les a empêchés de prendre la parole devant le comité.

J'ai envoyé au Comité permanent du patrimoine canadien un mémoire qu'un membre de la communauté de Toronto m'avait fait parvenir dans l'espoir qu'il soit soumis au comité. Le mémoire dit que le projet de loi offense et marginalise la plupart des personnes qu'il est censé honorer en supposant que ces gens seraient prêts à se joindre aux anciens officiers militaires de Saïgon pour commémorer la chute de Saïgon le 30 avril. Or, la majorité des Canadiens de descendance vietnamienne ne prendront jamais part à cette commémoration. Je cite directement un mémoire que j'ai reçu qui démontre clairement que la communauté est divisée. En tant que législateurs responsables, nous devons faire en sorte que tous puissent se faire entendre, et ce n'est pas ce qui est arrivé au Sénat. À l'étape du comité, j'espère que nous pourrions veiller à ce que tous aient voix au chapitre.

• (1140)

Deuxièmement, le mémoire désapprouve le projet de loi parce qu'il exploite les réfugiés de la mer et les Canadiens qui les ont aidés pour justifier la tenue d'une journée nationale commémorant la chute du régime militaire de Saïgon, une idée partisane et à saveur politique qui divise les membres de la communauté. La plupart d'entre eux ne participeront pas à cet événement. Les auteurs du mémoire soulignent une fois de plus que la communauté est divisée sur ce sujet et qu'ils ne veulent pas d'un projet de loi pour commémorer la chute du régime alors qu'une partie seulement de la communauté voudrait participer à cette commémoration. Il est important que nous entendions toutes les voix, et le comité sénatorial ne l'a pas fait. Si je donne l'impression de me répéter quelque peu, c'est que je tiens à insister sur le comportement extrêmement partial du Sénat, qui n'a pas permis à toutes les voix de se faire entendre.

Troisièmement, le mémoire précise que le projet de loi manque d'égards envers les Forces canadiennes en affirmant fausement qu'elles ont participé à la guerre du Vietnam. Le projet de loi ne reconnaît pas le mérite des Forces canadiennes pour avoir transporté jusqu'au Canada presque tous les réfugiés qui sont venus s'y établir en provenance des camps en Asie.

Je suis plutôt d'accord sur ce point parce que le Canada n'a pas participé à la guerre. Il a été une terre d'asile. Nos forces armées sont allées là-bas pour aider les gens qui se trouvaient dans les camps après avoir fui le Vietnam pour d'autres pays. Le projet de loi est muet à ce sujet.

Les gens de ma circonscription me disent que le projet de loi sème la division parmi les Canadiens d'origine vietnamienne. Pourquoi ne pas plutôt envisager l'avenir selon une approche qui les inclut tous, plutôt que de ne considérer qu'un petit groupe de Vietnamiens vivant au Canada aujourd'hui? Pourquoi ne pas inclure aussi les nombreuses personnes aux racines vietnamiennes qui sont des citoyens canadiens nés au Canada, et non des immigrants ayant acquis la citoyenneté par naturalisation? Nous sommes tous des Canadiens, et les membres de cette communauté disent vouloir être tous inclus.

Comme le mémoire le souligne, plusieurs vagues d'immigrants vietnamiens se sont établis au Canada. Les gens de la première vague travaillaient pour le régime de Saïgon et se sont enfuis après la fin de la guerre, qui s'est terminée le 30 avril. Cette date est fortement associée à la guerre et a marqué beaucoup de gens. Les guerres créent toujours beaucoup de bouleversements. J'en ai moi-même fait l'expérience, puisque je suis née dans une zone de guerre et que j'y ai vécu. Peu importe les discours qu'on tient à propos des guerres, elles bouleversent grandement la vie des gens. Des citoyens m'ont dit qu'ils ne veulent pas que ce jour de commémoration rappelle la guerre et la fin de la guerre; ils souhaiteraient plutôt en faire un jour de gratitude envers le Canada. Dans cette optique, ils proposent de commémorer non pas le 30 avril 1975, mais plutôt le 27 juillet 1979, premier jour où les Forces canadiennes ont amené des réfugiés au Canada. Pourquoi ne pas envisager cette option?

J'aimerais pouvoir parler plus longuement. Mon bureau a reçu des pétitions. Celle que j'ai ici a été signée par plus de 222 personnes de partout au pays. Les signataires disent que le processus était fortement biaisé et déficient, qu'il n'a pas été présenté de façon démocratique, et que le projet de loi manque de transparence. Les gens proposent de choisir une autre date, n'importe quelle date en juillet, un choix qui serait plus rassembleur au lieu d'alimenter les divisions au sein de la communauté. La communauté souhaite s'unir pour commémorer ce moment de l'histoire et exprimer sa gratitude envers le Canada.

Le projet de loi dit mettre l'accent sur la gratitude du peuple vietnamien, mais son titre court se lit « Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté ». De quel parcours vers la liberté est-il question exactement? Voilà la vraie question.

• (1145)

**M. Wladyslaw Lizon (Mississauga-Est—Cooksville, PCC):** Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de prendre part au débat sur le projet de loi S-219.

Avant d'entreprendre la lecture de mes notes, j'aimerais revenir sur ce que disait l'intervenante précédente. Je ne suis pas certain qu'elle a bien compris en quoi consiste le Parcours vers la liberté.

*Initiatives parlementaires*

Je peux lui parler de mon expérience personnelle, parce qu'avant de venir m'installer au Canada, j'habitais moi-même dans un pays dirigé par un régime communiste. Mes nombreux compatriotes qui m'ont précédé cherchaient eux aussi à fuir un régime sous lequel ils ne voulaient pas vivre.

C'est aussi ce qu'ont vécu ces pauvres réfugiés de la mer. Ils fuyaient parce qu'ils ne voulaient pas vivre dans un pays communiste et en subir l'oppression. Un quart de million de personnes sont mortes en tentant d'échapper au régime communiste vietnamien à bord d'embarcations tout sauf sécuritaires. Les faits ne parlent-ils pas d'eux-mêmes? Qui donc pourrait avoir besoin d'explications supplémentaires?

La députée a souligné le fait que l'ambassadeur du Vietnam n'avait pas été invité. Or, je lui rappelle que le gouvernement qu'il représente n'a pas été élu démocratiquement. Je répète: il ne représente pas un gouvernement démocratique. Je ne serais même pas étonné qu'il soit contre l'instauration d'une journée visant à honorer tous ces gens qui ont voulu chercher refuge ici, comme bien d'autres l'ont fait.

Après la guerre, le Canada a accueilli à bras ouverts de nombreuses personnes provenant des territoires polonais. Ces gens avaient traversé toutes sortes d'épreuves terribles. Les Russes les avaient envoyés en Sibérie, où des centaines de milliers de leurs compatriotes — on ne connaît même pas le chiffre exact — sont morts. Ils se sont enrôlés dans l'armée et ont combattu aux côtés des Canadiens. Après la guerre, ils n'avaient plus de pays à eux, alors ils ont été nombreux à prendre le chemin du Canada. Nous lui en sommes d'ailleurs immensément reconnaissants. Les Polonais de ma génération, dans les années 1980, ont ainsi pu quitter la Pologne communiste. Ils étaient éparpillés dans des camps de réfugiés un peu partout en Europe et ailleurs dans le monde. Le Canada leur a offert un refuge.

La même histoire pourrait s'appliquer à de nombreux autres groupes ou régimes. Le Canada a toujours été là pour les opprimés dont les droits fondamentaux et démocratiques sont bafoués. Voilà à quoi sert le projet de loi. Ne cherchons pas à semer inutilement la confusion en prétendant qu'il va diviser les communautés. Il suffit de bien comprendre qui fait partie de la communauté visée, et qui n'en fait pas partie.

Le 30 avril, la communauté vietnamienne du Canada commémore la fin de la guerre du Vietnam. Le projet de loi à l'étude reconnaîtrait cette date comme la Journée du Parcours vers la liberté. C'est ce jour-là, en 1975, que la chute de Saigon a entraîné l'exode de plus de 840 000 Vietnamiens. Ces gens étaient prêts à courir de grands risques. Nombreux sont ceux qui préféreraient mourir que de subir les exactions du régime communiste. Bon nombre de ceux qui ont fui ce régime brutal ont dû prendre des mesures extrêmes. Ils ont fui à bord d'embarcations surpeuplées, incapables à prendre la mer, dans l'espoir d'assurer leur liberté.

Tragiquement, beaucoup de ces réfugiés de la mer n'ont pas survécu à leur voyage périlleux. Plus du quart d'entre eux se sont noyés, sont morts de faim ou ont été attaqués par des pirates. Miraculeusement, plus de 60 000 réfugiés ont pu débarquer au Canada. Les Canadiens les ont reçus à bras ouverts, les accueillant même parfois dans leur maison. Plus de la moitié des réfugiés ont été généreusement parrainés par des particuliers ou des groupes de Canadiens de tous les milieux.

● (1150)

Grâce à l'appui et à la grande générosité des Canadiens, des familles entières de réfugiés ont pu s'établir ici et commencer une nouvelle vie dans un climat de paix.

L'établissement d'un si grand nombre de réfugiés en si peu de temps est une réalisation exceptionnelle, et le secours humanitaire ainsi que la compassion du Canada ont été reconnus internationalement. En 1986, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a décerné la médaille Nansen au peuple canadien. Cette médaille est l'équivalent du prix Nobel pour les réfugiés. C'est la seule fois où cet honneur a été conféré à un pays entier. Nous avons de quoi en être fiers.

Le projet de loi S-219 vise à désigner le 30 avril Journée du Parcours vers la liberté. Non seulement cette journée commémorerait le périlleux voyage entrepris il y a 40 ans par les réfugiés vietnamiens au Canada, mais elle rendrait hommage aux milliers de Canadiens membres de groupes communautaires ou religieux qui leur ont ouvert leur cœur et ont trouvé le moyen de les aider à s'installer dans notre magnifique pays.

Le 30 avril étant déjà une date reconnue au sein de la communauté vietnamienne, il convient d'en faire une journée nationale de commémoration. Cette journée serait l'occasion de rendre hommage à ceux qui sont morts durant l'exode et de rappeler les souffrances de ceux qui ont survécu. Pour les Vietnamiens, elle soulignerait aussi le début d'une ère de liberté et leur donnerait l'occasion d'exprimer leur gratitude envers les Canadiens pour leur générosité.

Au Canada, on commémore les leçons tragiques de l'histoire afin d'éviter qu'elles ne se reproduisent. Nous estimons qu'il ne faut pas ignorer le passé, y compris les épisodes honteux qu'a vécus notre pays. C'est peut-être le souvenir de nos moments les plus sombres qui ont incité les Canadiens à faire preuve d'une si grande générosité envers les réfugiés vietnamiens.

C'est avec beaucoup de honte que les Canadiens se rappellent le refoulement du MS *St. Louis* en 1939, une décision funeste et troublante dont il ne faut pas oublier les conséquences. En effet, après avoir été refoulé par Cuba, les États-Unis et le Canada, le navire a été forcé de retourner en Europe, où presque un tiers des passagers ont péri dans l'Holocauste.

Afin de rappeler l'incident du MS *St. Louis* aux Canadiens et les sensibiliser à son sujet, un imposant monument commémoratif a été érigé au Quai 21 à Halifax, où le navire aurait dû accoster. Le 30 avril, nous soulignerons non seulement un sombre épisode de l'histoire, mais aussi un chapitre très important du fier passé humanitaire canadien.

L'extraordinaire soutien manifesté par les Canadiens à l'époque illustre l'engagement du pays à protéger les plus vulnérables dans le monde. Une commémoration nous rappelle que nous avons la chance de vivre dans un pays comptant parmi les plus libres et démocratiques au monde et où l'on défend fièrement les valeurs que sont la liberté, la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit.

Soulignons que cet épisode de notre histoire est peu connu des jeunes Canadiens d'aujourd'hui. En effet, l'implication du Canada dans la guerre du Vietnam est souvent négligée, ce qui n'est pas le cas pour les Première et Seconde Guerres mondiales, la guerre de Corée et la guerre froide.

*Initiatives ministérielles*

Pour conclure, je dirai que la réinstallation des réfugiés du Vietnam est un chapitre important de l'histoire canadienne. C'est pourquoi tant de Canadiens ont exprimé leur appui à l'égard du projet de loi et leur enthousiasme à l'idée d'une journée nationale de commémoration. Pour cette raison, j'invite tous les députés à appuyer le projet de loi. Il est excellent et les Canadiens en seront fiers.

●(1155)

**M. Mark Adler (York-Centre, PCC):** Monsieur le Président, c'est en toute humilité que je prends la parole après le député de Mississauga-Est—Cooksville, qui vient de présenter à la Chambre un témoignage émouvant de ses expériences personnelles sous un régime communiste; il sait de quoi il parle.

Cette année marque le 40<sup>e</sup> anniversaire de la chute de Saigon; les forces du Nord ont envahi le Sud en contravention de l'Accord de Paris négocié en 1973, et elles ont pris le contrôle du Vietnam du Sud le 30 avril 1975.

C'est un honneur pour moi de coparrainer ce projet de loi du Sénat à la Chambre.

La mesure a trois objectifs. Elle vise premièrement à faire du 30 avril une journée commémorant la chute de Saigon, où les forces communistes du Nord ont envahi le Sud, prenant le contrôle du pays.

Deuxièmement, elle viendrait célébrer l'identité canadienne. Le Canada a accueilli 60 000 réfugiés de la mer, débarqués sur les côtes canadiennes au terme d'une périlleuse traversée. Nous avons accordé la citoyenneté à ces réfugiés qui sont aujourd'hui de fiers Canadiens.

Voilà qui fait partie de l'histoire du Canada. Le Canada est formé de personnes qui viennent de partout dans le monde. Nous sommes tous des immigrants et nous venons tous d'ailleurs, en quelque sorte. Nous sommes venus nous établir ici parce que ce pays est synonyme d'espoir et de possibilités. Voilà l'image qu'ont du Canada les gens de partout dans le monde. Les gens viennent s'établir ici pour échapper à la persécution et à la haine. Ils viennent ici pour avoir une vie meilleure pour eux-mêmes et, plus important encore, pour leurs enfants afin que ceux-ci puissent réaliser leurs rêves. C'est pour cette raison que le projet de loi est si important.

Troisièmement, le projet de loi aurait une portée pédagogique. En effet, qu'ils soient d'origine vietnamienne, juive, polonaise ou autre, tous les Canadiens devraient connaître l'histoire des différentes populations qui forment notre pays.

Le 30 avril est une date importante pour les Vietnamiens. C'est aussi une date importante parce qu'elle rappelle une époque où certaines personnes ont perdu toute liberté, et les jeunes doivent savoir ce qui s'est passé. Ils doivent savoir que le fait de vivre au Canada s'accompagne d'une certaine responsabilité. En effet, comme nous vivons dans un si beau pays et comme nous appliquons les principes de la démocratie, nous avons des devoirs. Nous avons le devoir de nous souvenir des atrocités commises dans le passé partout dans le monde, de l'Holocauste à l'Holodomor en passant par le génocide arménien. Il s'agit de moments marquants de l'histoire du monde et de l'histoire canadienne.

Il est très important que tous les députés appuient le projet de loi S-219 parce que le 30 avril marque une date importante de l'histoire du monde. Plus important encore, ce projet de loi revêt un caractère symbolique puisqu'il vise à ce que les Canadiens n'oublient jamais le passé. La Chambre doit montrer son appui et, le moment venu, elle doit appuyer à l'unanimité le projet de loi S-219, Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté. Je demande à tous les députés de se joindre à moi et de se prononcer en faveur du projet de loi.

●(1200)

**Le président suppléant (M. Barry Devolin):** Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (M. Barry Devolin):** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**Le président suppléant (M. Barry Devolin):** Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (M. Barry Devolin):** À mon avis, les oui l'emportent.

*Et cinq députés ou plus s'étant levés:*

**Le président suppléant (M. Barry Devolin):** Conformément à l'article 93 du Règlement, le vote par appel nominal est reporté au mercredi 25 mars, juste avant la période réservée aux initiatives parlementaires.

\* \* \*

[Français]

## LOI SUR LA JOURNÉE DU PARCOURS VERS LA LIBERTÉ

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 23 mars, de la motion portant que le projet de loi S-219, Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Le Président: La Chambre procédera maintenant au vote par appel nominal différé sur la motion à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi S-219, sous la rubrique des affaires émanant des députés.

● (1825)

[Traduction]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n<sup>o</sup> 365)

## POUR

## Députés

Ablonczy	Adams
Adler	Albas
Albrecht	Alexander
Allen (Welland)	Allen (Tobique—Mactaquac)
Allison	Ambler
Ambrose	Anders
Anderson	Andrews
Angus	Armstrong
Ashton	Aspin
Atamanenko	Aubin
Barlow	Bateman
Bélangier	Bellavance
Bennett	Benskin
Bevington	Bezan
Blanchette	Blanchette-Lamothe
Blaney	Block
Boivin	Borg
Boughen	Boulerice
Boutin-Sweet	Braid
Brison	Brosseau
Brown (Newmarket—Aurora)	Butt
Byrne	Calandra
Caron	Carrie
Casey	Charlton
Chisholm	Chisu
Chong	Choquette
Christopherson	Clarke
Cleary	Clement
Comartin	Côté
Cotler	Crockatt
Crowder	Cullen

*Initiatives parlementaires*

Cuzner	Daniel	Tremblay	Trost
Davidson	Davies (Vancouver Kingsway)	Trottier	Trudeau
Day	Dechert	Truppe	Turmel
Devolin	Dewar	Uppal	Valcort
Dion	Dionne Labelle	Valeriotte	Van Kesteren
Donnelly	Doré Lefebvre	Van Loan	Vaughan
Dreeshen	Dubé	Vellacott	Wallace
Dubourg	Duncan (Vancouver Island North)	Warawa	Warkentin
Duncan (Etobicoke North)	Duncan (Edmonton—Strathcona)	Watson	Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to
Dykstra	Easter	Sky Country)	Wilks
Eglinski	Eyking	Weston (Saint John)	Wong
Falk	Fantino	Fry	Yelich
Fast	Findlay (Delta—Richmond East)	Woodworth	Young (Vancouver South)
Finley (Haldimand—Norfolk)	Fletcher	Young (Oakville)	Zimmer— 266
Footé	Freeland	Yurdiga	
Freeman	Fry		
Galipeau	Gallant		
Garneau	Garrison		
Genest	Genest-Jourdain		
Giguère	Gill		
Godin	Goguen		
Goldring	Goodale		
Goodyear	Gosal		
Gourde	Gravelle		
Grewal	Grogué	Aucun	
Harper	Harris (Scarborough Southwest)		
Harris (St. John's East)	Harris (Cariboo—Prince George)		
Hawn	Hayes		
Hiebert	Hoback		
Holder	Hsu		
Hughes	James		
Jones	Julian		
Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)	Keddy (South Shore—St. Margaret's)		
Kellway	Kenney (Calgary Southeast)		
Kent	Kerr		
Komarnicki	Kramp (Prince Edward—Hastings)		
Lake	Lamoureux		
Lapointe	Latendresse		
Lauzon	Laverdière		
Lebel	LeBlanc (Beauséjour)		
LeBlanc (LaSalle—Émard)	Leaf		
Leitch	Lemieux		
Leslie	Leung		
Liu	Lizon		
Lobb	Lukowski		
Lunney	MacAulay		
MacKay (Central Nova)	MacKenzie		
Maguire	Mai		
Marston	Martin		
Mathysen	May		
Mayes	McCallum		
McColeman	McLeod		
Menegakis	Michaud		
Moore (Abitibi—Témiscamingue)	Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)		
Moore (Fundy Royal)	Morin (Chicoutimi—Le Fjord)		
Morin (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine)	Morin (Laurentides—Labelle)		
Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot)	Mourani		
Murray	Nash		
Nicholls	Nicholson		
Norlock	Nunez-Melo		
Oliver	O'Neill Gordon		
Opitz	O'Toole		
Pacetti	Paradis		
Patry	Payne		
Péclet	Perkins		
Pilon	Plamondon		
Poilievre	Preston		
Quach	Rafferty		
Raitt	Rajotte		
Rankin	Rathgeber		
Ravignat	Raynault		
Reid	Rempel		
Richards	Rickford		
Ritz	Rousseau		
Saganash	Sandhu		
Saxton	Scarpaleggia		
Schellenberger	Scott		
Seeback	Sellah		
Sgro	Shea		
Shiple	Shory		
Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor)			
Sims (Newton—North Delta)			
Sitsabaiesan	Smith		
Sopuck	Sorenson		
Stanton	St-Denis		
Stewart	Storseth		
Strahl	Sullivan		
Sweet	Tilson		
Toet	Toone		

CONTRE

PAIRÉS

Le Président: Je déclare la motion adoptée. En conséquence, le projet de loi est renvoyé au Comité permanent du patrimoine canadien.

(Le projet de loi, lu pour la deuxième fois, est renvoyé à un comité.)

\* \* \*



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## Comité permanent du patrimoine canadien

---

CHPC • NUMÉRO 039 • 2<sup>e</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 1<sup>er</sup> avril 2015

—  
Président

M. Gordon Brown



## Comité permanent du patrimoine canadien

Le mercredi 1<sup>er</sup> avril 2015

•(1530)

[Traduction]

**Le président (M. Gordon Brown (Leeds—Grenville, PCC)):** Bon après-midi, tout le monde. Je déclare ouverte cette 39<sup>e</sup> séance du Comité permanent du patrimoine canadien. À l'ordre du jour, nous avons le projet de loi S-219, Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam.

Pour cette première réunion, nous accueillons deux groupes différents de témoins. Nous entendrons d'abord le sénateur Ngo, qui a parrainé le projet de loi au Sénat, puis un représentant du Canada-Vietnam Trade Council. Chaque témoin dispose d'un maximum de huit minutes pour présenter un exposé préliminaire.

Nous allons commencer par le sénateur Ngo. Sénateur, la parole est à vous. Je crois que vous partagez votre temps de parole avec M. Nguyen. Vous pouvez prendre jusqu'à huit minutes.

**L'hon. Thanh Hai Ngo (sénateur, PCC, Sénat):** Merci, monsieur le président.

Chers collègues, je crois savoir que vous vous attendez à des votes aujourd'hui. Avec l'accord du comité, je présenterai un exposé préliminaire bref et concis. Toutefois, j'aimerais que le texte complet de mon exposé, qui vous a été distribué dans les deux langues officielles, figure au compte rendu.

[Voir annexe.]

C'est avec beaucoup de reconnaissance que je comparais devant le Comité permanent du patrimoine canadien pour parler de la Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté, qui vise à reconnaître le 30 avril de chaque année comme la journée qui marque la fin de la chute de Saïgon, commémore l'exode des réfugiés vietnamiens et reconnaît le rôle fondamental joué par les Canadiens qui ont accueilli à bras ouverts des milliers de réfugiés vietnamiens. Pour les Canadiens d'origine vietnamienne, le 30 avril représente le jour sombre qui a marqué la perte de leur pays, de leur foyer, de leur famille et de leurs amis ainsi que le commencement de leur exode en tant que réfugiés et le début de leur parcours périlleux vers la liberté.

Tout simplement, la Journée du Parcours vers la liberté comporte trois volets importants.

Premièrement, elle marque les événements tragiques de l'exode des réfugiés vietnamiens qui ont fui leur pays natal après la chute de Saïgon le 30 avril 1975.

Deuxièmement, elle rend hommage à tous les Canadiens et au gouvernement du Canada, qui ont su se montrer à la hauteur et ont accueilli des milliers de réfugiés à bras ouverts.

Enfin, elle célèbre les remarquables contributions des réfugiés vietnamiens à l'édification de notre merveilleux pays.

Les événements qui ont suivi la chute de Saïgon marquent le début de la crise des réfugiés et de l'exode des millions de personnes qui ont fui le Vietnam. L'expérience vécue par le Canada avec l'exode des réfugiés vietnamiens a commencé au cours de la chute de Saïgon. En fait, dès le lendemain, soit le 1<sup>er</sup> mai 1975, le Canada a immédiatement reconnu la situation critique des Vietnamiens qui tentaient de s'échapper et a déclaré qu'il parrainerait les réfugiés qui avaient des parents déjà établis au Canada.

[Français]

Sur la scène mondiale, le Canada a fait oeuvre de pionnier en créant le Programme de parrainage privé de réfugiés. Sans la bonté et la bienveillance de milliers de Canadiens et sans le dynamisme, l'appui et la coopération du gouvernement canadien, des organismes d'aide aux réfugiés, des organismes non gouvernementaux et des groupes religieux, il aurait été tout simplement impossible d'accueillir un aussi grand nombre de personnes dans des circonstances aussi urgentes et difficiles.

[Traduction]

Depuis 39 ans, les communautés vietnamiennes de tout le Canada se réunissent le 30 avril pour une cérémonie commémorant leur perte et leur chagrin, afin de se rappeler collectivement leur voyage périlleux, de partager leur patrimoine et d'exprimer leur gratitude à l'égard du rôle historique joué par le Canada.

C'est avec ce bref commentaire que je vous demande humblement d'appuyer le projet de loi S-219 et de reconnaître notre patrimoine commun.

•(1535)

[Français]

Je vous remercie beaucoup de votre attention.

[Traduction]

Je me ferai un plaisir de répondre aux questions plus tard.

**Le président:** Nous allons continuer. Dans cette période de huit minutes, je vais maintenant donner la parole à M. Nguyen, de la Vietnamese Association of Toronto.

**M. James Lam Nguyen (président, Vietnamese Association Toronto):** Bon après-midi, monsieur le président et membres du comité. Merci beaucoup.

Je crois également savoir que des votes sont attendus aujourd'hui. Avec l'accord du comité, je présenterai un exposé préliminaire bref et concis. Je suis cependant d'accord avec le sénateur. J'aimerais que le texte intégral de mon exposé, qui a été distribué dans les deux langues officielles, figure au compte rendu.

[Voir annexe.]

Je m'appelle James Nguyen. Je suis président de l'Association vietnamienne de Toronto, qui est l'une des plus anciennes organisations vietnamiennes du Canada. Je suis honoré d'être ici pour vous faire part de mon appui indéfectible au projet de loi S-219 et vous expliquer l'importance que revêt la reconnaissance du 30 avril pour la communauté vietnamienne du Canada.

À l'instar de bon nombre d'autres Canadiens d'origine vietnamienne, j'ai quitté le Vietnam après la chute de Saigon le 30 avril 1975. Mon parcours vers la liberté a commencé à l'automne 1980, dans un bateau, en compagnie de ma soeur et de mes trois frères aînés. Nous sommes restés dans le camp de réfugiés de Pulau Bidong, en Malaisie, pendant près de six mois avant que le Canada accepte généreusement de nous accueillir en mars 1981. Après un bref séjour au Québec, nous sommes allés nous établir à Edmonton, en Alberta.

Notre périple, avant d'arriver en Malaisie, a duré presque six jours et cinq nuits. Pendant le voyage en bateau — comme certains d'entre vous le savent sans doute, c'est une traversée dangereuse —, nous avons été attaqués par des pirates thaïlandais. C'est une histoire que plusieurs personnes m'ont racontée. Je n'avais moi-même que six ans, et je ne savais pas grand-chose. Lorsque les pirates sont montés à bord de notre bateau, ils ont fait ce qu'ils font d'habitude: voler et piller tout ce qu'ils ont pu trouver et ramener avec eux les femmes qui se trouvaient à bord. Ma soeur a presque été enlevée.

Un des réfugiés dont la femme et la fille venaient d'être emmenées par les pirates a essayé de se suicider en sautant par-dessus bord. Il estimait que, sans sa femme et sa fille, sa vie n'avait plus aucune valeur et a donc voulu se tuer. Devant cet acte de désespoir, les pirates ont décidé de libérer toutes les femmes. Je suppose qu'il y a un certain code d'honneur parmi les voleurs. Ces pirates craignaient que l'homme ne revienne les hanter pour le restant de leur vie. C'est une histoire que je peux vous raconter d'après ma propre expérience.

Mon histoire n'a rien d'unique. Elle ressemble à celle de bon nombre de réfugiés. Le pays que j'ai quitté n'est plus qu'un lointain souvenir, qui remonte maintenant à près de 35 ans. Tous mes bons souvenirs sont au Canada. Je me souviens d'avoir joué au hockey de rue pendant les mois froids d'Edmonton, d'avoir fait semblant d'être Wayne Gretzky ou Mark Messier et d'avoir recouvert une bouteille de bière d'aluminium pour en faire une Coupe Stanley dans les rues d'Edmonton.

À titre de dirigeant de la plus importante communauté vietnamienne du Canada, j'assiste chaque semaine à de nombreux événements. Chaque fois que j'entends parler du projet de loi, je constate qu'il jouit d'un appui massif. Le projet de loi est important pour moi et pour les personnes que je rencontre dans la communauté, car il reconnaît notre patrimoine.

Je tiens à dire bien clairement que je ne crois pas qu'il soit dirigé contre le Vietnam ou le gouvernement du Vietnam. Je crois sincèrement que les Vietnamiens sont des gens merveilleux qui ont une belle culture et une riche histoire. Le projet de loi témoigne de mon parcours et de celui d'autres réfugiés après le 30 avril 1975 vers notre nouveau pays d'adoption. Je crois qu'il est extrêmement important qu'on se souvienne du 30 avril, car c'est jour de commémoration pour beaucoup de gens au Canada. Le 30 avril est une journée où les Canadiens d'origine vietnamienne se rassemblent et expriment leur gratitude envers le Canada pour les avoir accueillis à bras ouverts.

Je suis catholique de naissance. Je me souviens d'une religieuse, soeur Angeline, qui a beaucoup aidé la communauté vietnamienne

du Canada. Que Dieu la bénisse. Elle est décédée il y a quelques années.

Permettez-moi, pour conclure, de vous remercier encore de votre attention. Je suis maintenant prêt à répondre à vos questions.

[Applaudissements]

**Le président:** Merci beaucoup.

Par souci d'équité, nous allons maintenant entendre, du Canada-Vietnam Trade Council, Julie Nguyen et Elizabeth McIninch.

Vous disposez de huit minutes. Je vous remercie.

● (1540)

**Mme Dai Trang H. (Julie) Nguyen (co-fondatrice et directrice, Toronto, Canada-Vietnam Trade Council):** Merci.

Bon après-midi, monsieur le président et membres du comité.

Je m'appelle Dai Trang Nguyen. Je représente le Canada-Vietnam Trade Council ainsi que l'Association Canada-Vietnam. J'enseigne le commerce et le développement international au niveau collégial à Toronto.

Je suis venue m'adresser à vous aujourd'hui parce que je poursuis deux objectifs. Le premier est de réconcilier la communauté vietnamienne du Canada. Le second est de rétablir les libertés fondamentales de nombreux membres de la communauté.

Le premier objectif dépend du second. Dans le cadre de cet exposé, je formulerai trois recommandations visant la modification du projet de loi S-219: d'abord, faire passer la date de commémoration au 27 juillet; ensuite, remplacer le titre actuel par « reconnaissance des réfugiés vietnamiens envers le Canada »; enfin, supprimer les dispositions du projet de loi relatives à la guerre.

J'ai l'intention d'examiner trois principaux points: premièrement, les défauts du projet de loi; deuxièmement, ses répercussions négatives sur la communauté; et troisièmement, les modifications nécessaires pour réconcilier les membres de la communauté.

Le projet de loi a comme défaut le fait qu'il semble mettre en évidence trois choses positives alors qu'en réalité, il a deux conséquences négatives. Il donne d'abord l'impression qu'il cherche à commémorer les réfugiés vietnamiens et à souligner, d'une part, la reconnaissance de la communauté vietnamienne pour l'accueil que le Canada lui a réservé et, de l'autre, la reconnaissance par le Canada des contributions de la communauté vietnamienne. En réalité, le projet de loi vise à imposer une autre version de l'histoire vietnamienne et de l'histoire de la guerre qui favorise l'ancien régime de Saigon et, partant, critique le gouvernement actuel du Vietnam.

Les trois aspects positifs favorisent l'unité dans la communauté et parmi l'ensemble des Canadiens. Les deux aspects négatifs divisent la communauté. Il y a des dissensions non seulement parce que les opposants du projet de loi croient qu'il va trop loin, mais aussi parce que ses partisans pensent qu'il est insuffisant.

Pendant les 40 dernières années, il n'y a eu qu'un seul point de vue politique accepté dans la communauté vietnamienne du Canada. Tous les autres points de vue étaient écartés. La première vague de Vietnamiens, arrivée en 1975 et 1976, comptait quelques milliers de personnes associées à l'ancien régime de Saïgon. Depuis, elle a imposé une position anticommuniste aux membres de la communauté qui sont arrivés plus tard, y compris les 60 000 réfugiés venus au Canada en 1979 et 1980, les quelque 100 000 immigrants de la catégorie économique arrivés après 1972 et ceux qui sont nés au Canada.

Les membres de la communauté ne sont pas censés avoir des liens avec la « patrie », notamment au chapitre de la recherche et de l'éducation, du commerce et de l'investissement, de la musique, des manifestations culturelles, etc. Personne n'a jamais proposé une position différente, surtout parce qu'il fallait gagner sa vie et prendre soin de sa famille. Le drapeau officiel du Vietnam a toujours été absent aux cérémonies de la communauté, où l'ancien drapeau de Saïgon est toujours arboré.

Le projet de loi S-219 a déclenché dans la communauté un mouvement comme on n'en a jamais vu auparavant. Début février, 22 représentants ont courageusement signé une lettre ouverte pour s'opposer au projet de loi. Vous en avez une copie dans les deux langues officielles. Cette lettre a incité des centaines d'autres à emboîter le pas pour signer la lettre, et des centaines d'autres ont commencé à se faire entendre. La discorde entre les partisans anticommunistes de l'ancien régime de Saïgon et les membres de la communauté qui cherchent à adopter une nouvelle position est maintenant du domaine public.

Je suis venue ici pour défendre les libertés fondamentales de beaucoup, sinon de la majorité, des Canadiens d'origine vietnamienne. Je veux parler de la liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression selon la Charte canadienne des droits et libertés. Ce projet de loi devrait être axé sur trois éléments positifs pouvant réconcilier les membres de la communauté. Il ne devrait porter ni sur la guerre ni sur la situation actuelle au Vietnam car cela suscitera des émotions et sèmera la discorde, aggravant la scission au sein de la communauté.

Nous avons donc trois recommandations à formuler.

La première vise à changer la date. Celle du 30 avril ne convient pas parce que c'est la date à laquelle la guerre du Vietnam a pris fin.

● (1545)

Le projet de loi ne concerne pas la guerre du Vietnam. Il traite des réfugiés vietnamiens. Par conséquent, si on choisit le 27 juillet, date à laquelle les premiers réfugiés vietnamiens ont atterri au Canada, le projet de loi rappellera à tous les membres de la communauté l'accueil du Canada et les efforts que nous devons tous faire pour contribuer à la société canadienne.

La deuxième recommandation vise à changer le titre. Le titre actuel, Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté, ne convient pas compte tenu du besoin de rétablir les libertés fondamentales de beaucoup des membres de la communauté et du fait que ces membres ne sont pas venus au Canada en quête de la liberté. Nous avons besoin d'un nouveau titre sur lequel puissent s'entendre tous les membres, comme « Loi sur la reconnaissance des réfugiés vietnamiens envers le Canada ».

Nous recommandons en troisième lieu de supprimer toutes les dispositions du projet de loi qui se rapportent à la guerre. Pour en arriver à un consensus parmi l'ensemble des membres de la communauté, nous devons éliminer les éléments du projet de loi qui concernent la guerre, et surtout l'expression « avril noir ».

En même temps, monsieur le président, je voudrais mentionner que nous avons besoin de reconstruire notre communauté. Beaucoup des membres n'ont accès ni à l'anglais ni au français, les jeunes se débattent encore pour trouver un bon emploi et la violence familiale sévit encore dans la communauté.

En conclusion, je dirais que, même si le projet de loi a jusqu'ici été une source de discorde dans la communauté, je crois qu'il peut servir à établir un dialogue auquel tous les membres de la communauté participeraient. Il peut nous donner la possibilité de reconstruire notre communauté et de laisser chacun s'exprimer dans le cadre d'un processus inclusif, à condition de mettre en évidence les trois points positifs que j'ai mentionnés.

Je vous remercie.

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous avons reçu quelques témoignages écrits, mais, comme ils ne viennent pas directement de témoins, nous ne pouvons les accepter que si une motion est proposée à cet effet.

**M. Rick Dykstra (St. Catharines, PCC):** Je propose la motion. (La motion est adoptée.)

**Le président:** Je vous remercie.

Nous allons maintenant passer aux questions.

Monsieur Adler, vous pouvez prendre jusqu'à sept minutes.

**M. Mark Adler (York-Centre, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie aussi tous les témoins de leur présence au comité.

Avant de poser ma question, je voudrais vous dire, sénateur Ngo, que c'est un honneur pour moi de coparrainer avec vous ce projet de loi. Comme vous le savez, c'est ce que j'ai fait à la Chambre des communes. La semaine dernière, j'ai présenté à la Chambre une pétition portant la signature de 2 619 membres de la communauté vietnamienne qui appuient le projet de loi S-219.

Sénateur, j'ai une question à vous poser. La semaine dernière, le 23 mars, pour être précis, le porte-parole adjoint de l'opposition pour le Patrimoine canadien a proposé d'envisager d'adopter le 27 juillet comme nouvelle date de commémoration dans le projet de loi. Le motif invoqué est que c'est la date à laquelle les Forces canadiennes ont amené au Canada les premiers réfugiés vietnamiens, dans le cadre de l'opération Magnet II. Pouvez-vous nous dire ce que cette date évoque pour vous et pour les membres de la communauté vietnamienne du Canada qui souhaitent clairement commémorer la tragédie qu'ils ont connue et remercier le Canada le 30 avril de chaque année?

**L'hon. Thanh Hai Ngo:** Merci, monsieur Adler.

Je voudrais donner respectueusement quelques précisions sur cet important aspect qui, comme vous l'avez dit, a été mentionné à la Chambre et vient tout juste d'être évoqué à nouveau par Mme Nguyen, de l'autre côté.

Je dois m'élever énergiquement contre la proposition visant à substituer la date du 27 juillet pour reconnaître les réfugiés que les Forces canadiennes ont amenés au Canada pendant l'été 1979. Désigner le 27 juillet comme date du parcours vers la liberté reviendrait à faire abstraction de la genèse de l'établissement des réfugiés vietnamiens au Canada après l'exode qui a commencé avec la chute de Saïgon, le 30 avril 1975.

Je ne sais pas si beaucoup d'entre vous sont au courant de la signification de cette date du 27 juillet 1979. Vous devriez savoir que le 27 juillet 1979 est la journée du souvenir du régime communiste vietnamien. C'est un jour férié national destiné à honorer l'héroïsme des soldats de ce régime qui ont gardé les camps de rééducation, qui ont commis des atrocités et qui ont forcé les réfugiés à fuir leurs maisons. Pouvez-vous imaginer à quel point l'adoption de cette date serait insultante pour les Canadiens d'origine vietnamienne qui ont tout abandonné pour échapper à ce régime qu'ils jugeaient intolérable? Cette proposition est une insulte à l'intelligence des Canadiens d'origine vietnamienne et de la population du Canada. Pour moi, cette date est parfaitement inopportune.

Le 30 avril a marqué le début de la crise des réfugiés. C'est la date à laquelle leur patrie a cessé d'exister. En choisissant cette date, on est certain de reconnaître la situation de réfugié de chacun.

Nous avons l'appui de toutes les communautés vietnamiennes du Canada. Il y a notamment celles de Halifax, Moncton, Toronto, Montréal, Québec, Sherbrooke, Winnipeg, Saskatoon, Edmonton, Calgary et Vancouver. Toutes les associations de la communauté vietnamienne appuient le projet de loi et le choix de cette date.

Quant à ceux qui s'opposent au projet de loi — il s'agit peut-être de ceux qui sont arrivés au Canada avant 1975, des étudiants du plan Colombo et de ceux qui souhaitent, par intérêt personnel, faire des affaires avec le Vietnam —, nous ne pouvons pas faire passer leur intérêt personnel avant les vœux des millions de Vietnamiens qui ont fui le Vietnam le 30 avril 1975. Il n'est pas acceptable de mettre en balance ce jour et les 300 000 réfugiés vietnamiens qui ont quitté leur pays. Le Canada les avait acceptés à cause de ce jour.

De plus, imposer le 27 juillet aux Canadiens d'origine vietnamienne qui ont été acceptés par le Canada, les obliger ainsi à honorer le jour du souvenir des soldats communistes qui ont tué et torturé les leurs est vraiment insultant. En fait, cette date n'a absolument aucun sens pour nous et pour toutes les communautés vietnamiennes du Canada qui nous appuient. Comme le député vient de le dire, une pétition portant la signature de milliers et de milliers de personnes qui appuient le projet de loi a été déposée à la Chambre.

Le projet de loi ne divise pas la communauté vietnamienne. Au contraire, il unit la communauté vietnamienne qui a quitté le Vietnam.

•(1550)

Je parle des réfugiés. Je ne parle pas du Vietnam. Je ne parle pas du régime communiste vietnamien. Je ne parle pas du gouvernement communiste vietnamien. Le projet de loi n'a rien à voir avec le régime ou le gouvernement communiste du Vietnam. Le projet de loi est axé sur l'exode des Vietnamiens. Plus de 2 millions de personnes ont quitté le Vietnam ce jour-là.

Le projet de loi est reconnu par les 300 000 Vietnamiens qui sont venus au Canada. Le Canada les a accueillis à bras ouverts. Le projet de loi témoigne aussi de la contribution dynamique de la communauté vietnamienne au Canada.

Voilà en quoi consiste essentiellement ce projet de loi. Il n'a rien à voir avec le commerce, rien à voir avec le gouvernement vietnamien, rien à voir avec les soldats vietnamiens.

•(1555)

**Le président:** Sénateur, nous devons poursuivre maintenant.

**L'hon. Thanh Hai Ngo:** Je vous remercie.

**Le président:** Madame Sitsabaiesan, vous pouvez prendre sept minutes.

**Mme Rathika Sitsabaiesan (Scarborough—Rouge River, NDP):** Merci, monsieur le président.

Je remercie tous nos témoins de leur présence au comité.

Nous avons entendu le sénateur Ngo dire que la date proposée est celle du 30 avril. Je crois que M. Adler a mal cité le discours que j'ai prononcé à la Chambre, ce qui n'est pas nouveau. Mme Nguyen a dit, de son côté, que le choix du 30 avril déplaît à certains.

Je suis moi-même une enfant victime de la guerre, de sorte que je comprends l'émotion que vous ressentez. J'ai connu une guerre, j'ai fui une zone de guerre et j'ai gagné le Canada pour y vivre comme citoyenne canadienne. J'ai le privilège d'être ici. Je comprends donc votre périple et l'importance de ces parcours collectifs vers la liberté.

Ma question porte cependant sur la date. Nous avons entendu les arguments passionnés du sénateur Ngo expliquant les raisons pour lesquelles le 27 juillet ne convient pas. Nous avons aussi entendu les arguments passionnés de Mme Nguyen contre le choix du 30 avril. De toute évidence, il y a un désaccord.

Je ne suis pas une Canadienne d'origine vietnamienne. En écoutant nos témoins, j'ai pu les entendre s'opposer avec beaucoup d'émotion à chacune des deux dates. Y a-t-il une date qui puisse convenir? Y a-t-il n'importe quoi qui puisse unir au lieu de diviser?

Sénateur Ngo, vous avez dit que vous voulez un projet de loi unificateur. Je le souhaite aussi puisque la médiation est mon métier. Je voudrais que les gens parviennent à un consensus. Que pouvons-nous faire pour réconcilier les adversaires? Quelles dates possibles sont envisageables pour qu'il soit possible à M. Adler de proposer un amendement amical pouvant satisfaire tout le monde dans la communauté vietnamienne? Ainsi, elle pourrait appuyer à l'unanimité ce projet de loi destiné à dire merci au Canada. Si j'ai bien compris, c'est bien l'objectif de cette mesure. Quelle date serait donc acceptable?

La question s'adresse à tous les témoins.

Allez-y, monsieur Nguyen.

**M. James Lam Nguyen:** Je vous remercie de votre question. Quelle que soit la mesure législative, il y aura désaccord...

**Mme Rathika Sitsabaiesan:** Je vais vous interrompre un petit instant. Nous ne disposons que de sept minutes. Je vous prie donc de vous abstenir de tout préambule. Allez droit au but.

**M. James Lam Nguyen:** D'accord.

Quelle que soit la mesure législative, il y aura désaccord, mais je peux vous parler de mon expérience personnelle. Je participe chaque semaine à différentes activités de la communauté vietnamienne la plus importante du Canada. Nous comptons près de 100 000 membres, ce qui représente le tiers de la communauté vietnamienne du Canada. Cette date est acceptée par 99,9 % des membres de cette communauté.

Mme Julie Nguyen dit que c'est un facteur de division. Je serais vraiment enchanté qu'elle vienne assister à l'une de nos activités pour être témoin de la passion des gens. Ces trois dernières années, j'ai organisé les plus grands festivals de la Nouvelle Année lunaire. M. Harper a assisté à deux d'entre eux. Le drapeau jaune patrimonial fait partie de nos traditions. Il était présent partout.

Madame, lorsque nous parlons de ce projet de loi, nous pouvons voir qu'il y a un appui massif. Il ne s'agit pas d'un désaccord opposant deux moitiés égales de la communauté. L'appui est à 99,9 %. Je serais très heureux d'inviter Mme Julie Nguyen à n'importe laquelle de nos activités. Je l'accueillerai...

**Mme Rathika Sitsabaiesan:** Si vous voulez bien, j'aimerais demander son avis à Julie Nguyen parce que je vois qu'elle souhaite prendre la parole.

Allez-y.

**M. James Lam Nguyen:** Excusez-moi. À vous.

**Mme Dai Trang H. (Julie) Nguyen:** Je voulais simplement mentionner que lorsque les membres de la communauté assistent à ces activités, comme celles qui marquent le Nouvel An lunaire, ils y vont pour le plaisir. Ils n'y vont pas pour s'occuper de politique. Leur présence ne signifie pas qu'ils appuient l'ancien drapeau. Elle ne signifie pas qu'ils partagent le point de vue de l'ancien régime de Saigon. Ce serait une grave erreur de croire que tous ceux qui participent aux activités acceptent ce point de vue.

Je vous remercie.

**Mme Rathika Sitsabaiesan:** Je sais que des émotions et des considérations politiques sont en jeu, mais j'aimerais vraiment que ce projet de loi convienne à tout le monde parce que je pense que beaucoup de communautés qui ont connu des circonstances semblables voudront peut-être un jour faire adopter une mesure du même genre.

Est-ce que le 24 septembre conviendrait à tout le monde? Y a-t-il une date qui n'évoque ni le jour du souvenir ni la fin de la guerre? La guerre ravive toujours les plaies. J'ai quitté mon pays à l'âge de 5 ans, mais, chaque fois que je rentre au Sri Lanka... J'y suis allée une fois, mais, même après 27 ans, les plaies n'étaient pas cicatrisées. La guerre laisse toujours de mauvais souvenirs. Ne pouvons-nous pas écarter et la date de la guerre et celle du jour du souvenir?

**L'hon. Thanh Hai Ngo:** Je vous remercie.

Voulez-vous que je réponde à cette question? Merci beaucoup, mais le 30 avril 1975 n'est pas la date de la guerre.

**Mme Rathika Sitsabaiesan:** C'était la guerre.

**L'hon. Thanh Hai Ngo:** C'était la fin de la guerre. En pratique, la guerre était finie. Pour notre part, nous pensons: « Oui, c'est le jour où j'ai quitté le pays. »

Avez-vous vu le projet de loi? Nous n'avons pas parlé de la guerre. Nous n'avons pas parlé des atrocités. Par conséquent...

• (1600)

**Mme Rathika Sitsabaiesan:** Je sais. J'ai lu plusieurs fois le préambule et le reste du projet de loi, qui n'est pas très long.

**L'hon. Thanh Hai Ngo:** Je suis tout à fait d'accord avec vous. Je conviens volontiers qu'il y a de l'émotion après avoir subi une guerre. En pratique, c'est la date à laquelle près de deux millions de Vietnamiens ont quitté leur pays.

**Mme Rathika Sitsabaiesan:** J'aimerais poser une petite question. Je vais changer de sujet puisque la discussion des dates ne nous mène nulle part.

Qu'est-il arrivé au Sénat lorsque vous avez substitué « Parcours vers la liberté » à « avril noir »? Quelles réflexions vous ont incité à le faire?

**L'hon. Thanh Hai Ngo:** Lorsque nous parlons du « jour de l'avril noir », personne ne nous comprend. Quelques personnes savent de quoi il s'agit, mais « Parcours vers la liberté » convient mieux.

À partir de 1975, le Canada avait commencé à accepter des réfugiés. Des orphelins sont arrivés au Canada. Le 24 avril, l'ambassade du Canada acceptait des réfugiés. Le 30 avril, elle acceptait encore des réfugiés. Je suis arrivé au Canada le 27 mai

1975. Je me souviens de la date. Le Canada m'avait accepté, en même temps que je ne sais plus combien d'autres.

En pratique, c'est la date d'après la guerre. Nous avons adopté « Journée du Parcours vers la liberté » pour témoigner de l'extraordinaire rôle de défense des droits de la personne que les Canadiens ont joué en accueillant des milliers et des milliers de Vietnamiens. En 1979 et 1980, le Canada a accepté 60 000 boat-people. Nous croyons donc que le nouveau titre est préférable à un libellé négatif.

**Mme Rathika Sitsabaiesan:** Pourquoi alors commémorer une date de 1975 plutôt qu'une date de 1979 ou 1980?

Monsieur Nguyen, vous avez dit, je crois, que vous êtes arrivé en 1980.

**M. James Lam Nguyen:** Je suis arrivé en 1981.

**Mme Rathika Sitsabaiesan:** C'était donc 1981. Vous avez dit aussi que c'est alors que 60 000 réfugiés vietnamiens, c'est-à-dire la grande majorité d'entre eux, ont été acceptés au Canada. Pourquoi alors commencer en 1975 plutôt qu'en 1979 ou 1980?

**Le président:** Je vous prie de répondre en 15 secondes.

**L'hon. Thanh Hai Ngo:** En mai 1975, 3 000 réfugiés ont été acceptés au Canada. En mai 1975, les autorités canadiennes ont dit à plus de 7 000 qu'ils étaient acceptés. En août, 450 autres ont été acceptés. À partir de là, le Canada a commencé à admettre 200 familles par mois. C'est la principale raison.

Merci, monsieur.

Le président: Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur Dion, je vous cède la parole pour sept minutes.

**L'hon. Stéphane Dion (Saint-Laurent—Cartierville, Lib.):**

Merci, monsieur le président.

Je remercie également les quatre témoins.

J'aurais souhaité que cette séance réconcilie la communauté vietnamienne. Cela risque d'être difficile, mais laissez-moi essayer.

Mesdames Nguyen et McIninch, je vous propose ce qui suit.

Une fois que le projet de loi fera office de loi au pays, cette commémoration aura sa propre vie. Quand on se réunira dans mon comté, Saint-Laurent—Cartierville, je peux vous assurer que tous seront les bienvenus.

En tant que parlementaire canadien, je ne veux pas donner une version officielle de l'histoire d'un autre pays, mais je veux faire deux choses: premièrement, commémorer tous les réfugiés vietnamiens, sans exception, les *boat-people* et les autres, et deuxièmement, célébrer l'apport extraordinaire de la communauté vietnamienne au Canada.

La communauté vietnamienne, avec sa générosité habituelle, veut ajouter un troisième sujet de réjouissance: elle veut offrir ses remerciements au Canada. Très bien, on s'arrête là; pourquoi se disputerait-on?

Dans la partie intitulée « Attendu », certaines choses vous déplaisent un peu, mais ce sera très vite oublié. Tout ce dont nous allons nous souvenir, c'est que nous sommes ensemble et que nous allons travailler en collaboration. Ce n'est pas le rôle du Parlement canadien de trancher les désaccords impliquant des interprétations du passé. En tant que parlementaire, je ne donnerai pas une version officielle de l'histoire d'un autre pays. Ce n'est pas mon travail.

Peut-on célébrer tous ensemble? Voilà ma question.

[Traduction]

**Mme Elizabeth McIninch (directrice, Montréal, Canada-Vietnam Trade Council):** Je suis tout à fait d'accord avec vous sur les points que vous avez soulevés: honorer les réfugiés, souligner leur contribution... Je ne doute pas du tout de la sincérité des efforts déployés par le sénateur. Il est cependant malheureux de constater, quand on lit le projet de loi à partir du préambule, qu'il s'agit d'une attaque malveillante contre la création du Vietnam et contre le gouvernement actuel de ce pays. Ma position... Permettez-moi de préciser que je suis irlandaise. Je connais ce genre de choses: drapeaux de l'ancien régime, défilés et tout le reste.

Dans ce cas, considérez l'ANASE comme groupe commercial. C'est l'un des plus importants du monde. L'Indonésie, la Malaisie, les Philippines sont en train de baisser. Qui est en train de prendre la tête en ce moment? Tout le monde sait que c'est le Vietnam.

Il me semble que... Pourquoi devons-nous montrer du doigt un partenaire commercial influent qui devient de plus en plus puissant?

● (1605)

**L'hon. Stéphane Dion:** Excusez-moi, mais nous ne faisons pas cela. Je ne crois pas le faire en appuyant ce projet de loi...

**Mme Elizabeth McIninch:** Vous ne faites pas cela, mais si vous lisez soigneusement le projet de loi...

**L'hon. Stéphane Dion:** Non, pas du tout. Je veux simplement donner l'occasion aux gens de célébrer chaque année la contribution de la communauté vietnamienne au Canada.

Mme Elizabeth McIninch: C'est une chose différente.

**L'hon. Stéphane Dion:** S'il y a des gens qui ont leur propre interprétation de la guerre du Vietnam ou d'un autre événement de l'histoire de ce pays, personne ne s'y opposera dans un pays libre. Ce n'est pas ce que nous allons commémorer en ce moment. Nous allons plutôt commémorer la saga des réfugiés et la contribution des Vietnamiens au Canada.

**Mme Elizabeth McIninch:** Je dirai avec respect, monsieur, que le projet de loi est entièrement consacré à l'histoire de la guerre. Voilà sur quoi il se base, les gagnants et les perdants...

**L'hon. Stéphane Dion:** Oui, je comprends qu'on puisse ne pas aimer le préambule, mais je sais d'expérience que les préambules sont presque toujours oubliés. La seule chose qui restera, c'est la célébration du 30 avril. Vous n'aimez peut-être pas la date, mais ce sera le 30 avril de toute façon. Dans ma circonscription, à Saint-Laurent—Cartierville, mes amis et moi attribuerons un sens particulier à cette commémoration. Nous le ferons d'une manière très consensuelle en accueillant tout le monde.

Madame Nguyen, qu'en pensez-vous?

**Mme Dai Trang H. (Julie) Nguyen:** Honorable Stéphane Dion, je vous remercie beaucoup de votre question. Je suis bien d'accord que ce projet de loi devrait être axé sur deux choses: la commémoration des réfugiés vietnamiens et la célébration de leur contribution à la société canadienne. Si nous pouvons concentrer l'attention sur ces deux aspects positifs, il n'y aura aucun désaccord.

Le désaccord découle du fait que le projet de loi est axé sur la guerre. Il traite de la fin d'une guerre qui a compté parmi les plus controversées et les plus sanglantes du XX<sup>e</sup> siècle. La guerre suscite toujours des émotions et des dissensions. Pour former un consensus sur ce projet de loi, nous devrions concentrer l'attention sur les deux points que vous avez mentionnés. Le projet de loi parle des 60 000 réfugiés qui sont arrivés en 1979 et 1980, pas de ceux qui sont venus en 1975. Il s'agit donc de recentrer le projet de loi pour l'axer sur les 60 000 réfugiés acceptés au Canada, qui ont commencé à arriver dans le pays le 27 juillet 1979. Cette date est tout à fait pertinente.

Je n'ai aucune idée de ce qui arrive au Vietnam. Je n'ai aucune idée du sens qu'on y donne à la date du 27 juillet. Je vis ici. Je suis citoyenne canadienne, et je me soucie de ce que ces dates signifient pour mes compatriotes d'origine vietnamienne. Lorsqu'ils sont arrivés dans le pays, ils ont été acceptés et ont contribué à la société. C'est ce que je veux célébrer avec eux.

Je tiens à préciser que les 300 000 Canadiens d'origine vietnamienne ne sont pas tous des réfugiés. Le projet de loi ne traite que des quelque 60 000 réfugiés qui sont arrivés en 1979 et en 1980. Je n'appartiens pas à ce groupe. Je suis arrivée à titre d'immigrante de la catégorie économique. Il y en a beaucoup d'autres comme moi. Je voudrais qu'il y ait un consensus dans l'ensemble de la communauté.

**L'hon. Stéphane Dion:** Je comprends votre point de vue.

Le projet de loi sera adopté. Oui, il le sera même si je m'y oppose. Je ne veux pas d'une société, d'une communauté divisée. Je ferai donc tout mon possible — et je sais que je ne serai pas le seul à le faire parce que tous mes collègues feront aussi de leur mieux, j'en suis sûr — pour que vous-même et tous les autres participiez à cette commémoration. Voilà où nous en sommes maintenant.

C'est vraiment triste parce qu'ordinairement, lorsqu'une communauté commémore quelque chose, elle le fait à l'unanimité, et c'est un grand moment pour tout le monde. Je suis très malheureux de constater que, pour vous, ce sera un moment triste. Je ferai de mon mieux pour veiller à ce que tous les gens qui partagent vos sentiments — je suis sûr qu'ils existent parce qu'il y en a qui sont venus m'en parler dans ma circonscription —, soient associés à la commémoration comme frères et soeurs, comme Canadiens et Canadiennes.

● (1610)

**Mme Dai Trang H. (Julie) Nguyen:** Je vous remercie.

**Le président:** Merci, monsieur Dion.

Nous allons maintenant suspendre brièvement la séance pendant que le groupe suivant de témoins s'installe.

● (1610)

\_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_

● (1610)

**Le président:** Bon après-midi tout le monde. Cette 39<sup>e</sup> séance reprend.

Nous étudions aujourd'hui le projet de loi S-219, Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam.

Notre second groupe de témoins comprend M. Trac Do et M. Nguyen, de la Canada-Vietnam Friendship Association, et M. Dao, président, Région de Montréal, de la Communauté vietnamienne au Canada.

Chacun des deux groupes dispose d'au plus huit minutes.

Monsieur Do, la parole est à vous. Vous pouvez prendre jusqu'à huit minutes.

●(1615)

**M. Trac Bang Do (président, Section de Toronto, Canada-Vietnam Friendship Association):** Honorable Gordon Brown, président du Comité du patrimoine canadien de la Chambre, honorables membres du comité, mesdames et messieurs, je suis enchanté et ému de comparaître comme témoin au sujet du projet de loi S-219.

Je m'appelle Do Trac Bang. Mes amis canadiens me nomment Chuck parce que je suis ici depuis 35 ans.

Je suis président de la Canada-Vietnam Friendship Association et ambassadeur à l'amitié de la ville de Toronto au Vietnam. Je vous dis cela pour montrer que j'ai une longue expérience au service de la communauté. De 1986 à 1992, j'ai rempli trois mandats successifs comme représentant du gouvernement de l'Ontario pour le multiculturalisme.

Je suis ici pour présenter mon point de vue sur le projet de loi S-219 parce que je crois que cette mesure exprime notre appui à la reconnaissance de la communauté vietnamienne du Canada.

Je suis arrivé au Canada en janvier 1980 comme réfugié vietnamien. Je fais partie des boat-people. Je ne voudrais pas m'étendre sur le projet de loi puisque tous les membres du comité ont en main une lettre dans laquelle j'exprime mon point de vue au nom de la communauté vietnamienne.

Je voudrais simplement dire au comité aujourd'hui, au sujet du libellé du projet de loi, qu'à mon avis, quelque 90 % des membres de la communauté vietnamienne seraient favorables à l'adoption du 27 juillet comme date de commémoration du premier exode des réfugiés de la mer vietnamiens à destination du Canada. C'est donc avec respect que j'exhorte l'honorable sénateur Ngo Thanh Hai à adopter le 27 juillet dans le projet de loi S-219, parce que cette date a une grande signification pour notre communauté et est acceptable pour elle d'un point de vue réaliste.

Je représente l'ancienne génération qui est arrivée en premier au Canada. Je suis cependant accompagné de M. Van Hoang Nguyen, qui appartient à la nouvelle génération, également venue du Vietnam, mais dont les membres sont venus après la fin de la guerre en 1975. Il représente les jeunes et peut donc faire part aux membres du comité de la volonté de la communauté.

Je voudrais maintenant demander à M. Van Hoang Nguyen de prendre la parole.

**M. Van Hoang Nguyen (membre, Section de Toronto, Canada-Vietnam Friendship Association):** Bonjour tout le monde.

Je m'appelle Hoang. Je représente une génération plus jeune de Vietnamiens qui vivent à Toronto et qui sont citoyens canadiens.

Je suis venu présenter aujourd'hui un seul argument concernant la date de commémoration prévue dans le projet de loi.

Lorsque je suis arrivé sur la Colline parlementaire, j'ai eu l'occasion de voir un article du bulletin *Embassy* de ce matin, 1er avril. Je voudrais citer une phrase de cet article concernant le projet de loi S-219. Cette phrase est une citation du député conservateur Mark Adler qui a dit: « C'est un fait historique dont

nous parlons ici... », ajoutant « le fait historique est qu'il y a eu une invasion. En 1975, il y avait deux pays distincts, puis il y a eu une invasion. »

Comme je l'ai dit, je suis né après la guerre. Bien entendu, je n'en ai pas été témoin. Pour moi, les faits historiques sont tirés des livres d'histoire. J'ai eu comme professeurs d'éminents éducateurs comme M. Gabriel Kolko, de l'Université York, qui a écrit un livre sur la guerre du Vietnam intitulé *Anatomy of a War*. Le livre porte sur toute la période de la guerre, de 1940 à 1975.

Je vais vous lire une phrase que j'ai apprise dans ce livre: « Le Sud-Vietnam est une expression géographique uniquement adoptée par souci de commodité », car, le Vietnam, au sud du 17<sup>e</sup> parallèle, faisait légalement partie intégrante, en vertu des accords de Genève de 1954, d'une seule nation qui a été divisée de façon provisoire avant d'être réunifiée.

Mesdames et messieurs, le mot clé ici est « réunification ». Le 30 avril 1975 est la journée de réunification du Vietnam. Le 30 avril 1975 n'est pas une journée pour commémorer les réfugiés du Vietnam qui sont venus au Canada. C'est une chose que je tiens à dire très clairement. C'est ce que j'ai appris à l'université dans mes manuels. L'argument que j'avance aujourd'hui est très clair: la date de commémoration des réfugiés vietnamiens venus au Canada devrait être le 27 juillet 1979. Le 30 avril est le jour de réunification du Vietnam, mon pays.

Je vous remercie de votre temps.

●(1620)

**Le président:** Merci.

Je vais maintenant donner la parole à M. Dao.

[Français]

**Dr Ba Ngoc Dao (président, Communauté vietnamienne au Canada, région de Montréal):** Honorables députés, président du Comité permanent du patrimoine canadien de la Chambre des communes, permettez-moi de me présenter. Je suis le Dr Ba Ngoc Dao. Depuis quatre ans, je suis président de la Communauté vietnamienne au Canada, région du Grand Montréal. De 2005 à 2009, j'ai été président de l'Association des médecins vietnamiens du Canada.

C'est un grand honneur pour moi de représenter la Communauté vietnamienne au Canada, région du Grand Montréal, dont font partie quelque 30 000 des nôtres — il y en a 42 500 au Québec — et de pouvoir vous parler du projet de loi S-219.

Nous nous rappellerons toujours de la présence de représentants des Forces canadiennes à la Commission internationale de contrôle et de surveillance de l'armistice et aux accords de paix de Paris, en 1973. Malgré l'armistice, le Sud du Vietnam a été envahi par les troupes communistes du Nord. Et la fin de la guerre. À partir du 30 avril 1975, l'aggravation de la terreur, la répression et les atrocités commises par le nouveau régime sur la population du Sud ont fait augmenter le nombre de réfugiés.

Vers 1980-1983, sur les ondes de la BBC ou de Voice of America, on a rappelé ces paroles d'une Vietnamienne âgée entre 75 et 80 ans: « Même les poteaux électriques, s'ils avaient pu marcher, se seraient enfuis du pays. »

Je vous invite à écouter l'histoire d'un prisonnier de guerre qui a été témoin de la situation de 1975 à 1985.

Avant le 30 avril 1975, ce monsieur était un médecin officier de l'Armée de la République du Vietnam. Tout le monde s'entend pour dire que le rôle du médecin, peu importe le régime politique, l'endroit, le moment ou la race du malade, est de soulager la souffrance humaine. C'est un devoir noble et délicat.

Après la prise du pouvoir par le régime communiste, il a dû aller à des camps de concentration de lavage de cerveau, comme plusieurs autres soldats, officiers et fonctionnaires. Presque tous les Sudistes étaient jugés coupables et on considérait qu'ils avaient une grande dette de sang envers la population, en particulier les médecins parce qu'ils soignaient et soulageaient les souffrances des militaires de l'Armée populaire vietnamienne avec conscience. Ce médecin commettait ainsi une très grande faute. Il a sauvé la vie de militaires de l'armée populaire. Ces militaires ont été très touchés et émus, et ont quitté l'armée populaire. Ils ont demandé à rester dans le Sud comme réfugiés politiques.

Dans les camps de concentration, ce médecin faisait des travaux forcés: cultiver des plantes comestibles, abattre des arbres pour qu'il y ait du bois à vendre aux cadres, écrire des textes de narration autocritique, suivre des cours magistraux imprégnés de vengeance et de jalousie. Il y avait fréquemment des changements de camp. Après deux ans et demi dans des camps de lavage de cerveau, il a été libéré, mais il est demeuré sous la surveillance stricte des cadres, de la police et de la sûreté civile de la municipalité.

Il a été forcé de travailler à l'hôpital des enfants malades sous le contrôle de cadres administratifs non professionnels et sans culture ou d'aller dans les nouvelles régions économiques, qui étaient désertées et pauvres en ressources. Il a dû passer la nuit chez des amis. La sûreté civile frappait fréquemment à la porte, la nuit, pour amener les gens à un endroit inconnu si elle les soupçonnait.

Devant cette situation dangereuse, il n'avait pas le choix: il devait quitter le pays à n'importe quel prix. Il a essayé de trouver la liberté et de s'enfuir avec son épouse et ses garçons de 10 ans et de 11 mois au moyen d'un *boat people*. Il a essayé 13 fois, mais il n'a pas réussi.

● (1625)

Enfin, la corruption des lingots d'or fait que sa famille a pris officiellement l'avion en mars 1985 et a réalisé l'engagement que son beau-frère avait pris en février 1975. Celui-ci était étudiant au Nouveau-Brunswick et à Montréal.

Voilà l'exemple d'un réfugié...

[Traduction]

**Le président:** Docteur Dao, je vais devoir vous interrompre quelques instants.

Nous entendons maintenant le timbre. Si un membre du comité est disposé à demander le consentement unanime pour que nous poursuivions, nous pourrions le faire.

Avons-nous le consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** Très bien. Je vous prie de continuer.

[Français]

**Dr Ba Ngoc Dao:** Merci.

Voilà l'exemple de quelqu'un qui a fait partie des 840 000 individus appelés « réfugiés ». On estime que plus de 250 000 Vietnamiens sont décédés en mer au cours de cet exode et qu'à peu près 100 000

sont morts dans les forêts, aux frontières, à cause de noyades, de maladies, de la famine, de violences et d'actes de piraterie.

La diaspora vietnamienne convient de désigner le 30 avril comme Jour de l'avril noir ou Journée du parcours vers la liberté pour commémorer les vies perdues et la souffrance vécue lors de l'exode du peuple vietnamien. Cette journée souligne aussi l'accueil que la population et le gouvernement du Canada ont réservé aux réfugiés vietnamiens ainsi que la gratitude du peuple vietnamien d'outre-mer à l'égard de cet accueil.

Il est vrai que le Canada n'est pas le seul à avoir posé ce geste extraordinaire envers les réfugiés vietnamiens. Il y a également les États-Unis, l'Australie, la France, l'Italie, la Suisse, la Suède, et d'autres. En 1986, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés a décerné la médaille Nansen au Canada, un honneur qui ressemble au prix Nobel de la paix.

Pourtant, combien de Canadiens parmi nous connaissent cette valeur? C'est dans ce contexte que le projet de loi S-219 voit le jour. Nous, les Canadiens, quelle que soit notre origine, sommes fiers d'être reconnus par les autres pays, par les citoyens de cette planète, par l'entremise de cette loi.

Maintenant, continuons l'histoire de cet ex-prisonnier. Une fois arrivée au Canada, plus précisément à Montréal, en mars 1985, la famille s'engage immédiatement dans le marché du travail. Madame va travailler dans une manufacture de meubles, puis dans une usine de freins d'automobile. Monsieur révisé ses cours pour se présenter à un examen d'équivalence.

En novembre 1985, après avoir réussi l'examen, il travaille à l'Hôpital Saint-Luc comme préposé aux bénéficiaires pendant plus de trois ans. Pendant ce temps, il agit comme stagiaire observateur le matin, grâce à la générosité des chefs de département, et il est préposé aux bénéficiaires le soir. Entre 1991 et 1993, il fait son stage rotatoire d'internat et commence à pratiquer comme médecin de famille. Il exerce cette profession depuis 1994. Il a reçu le Prix des médecins de coeur et d'action.

● (1630)

[Traduction]

**Le président:** Merci, docteur Dao.

Nous allons maintenant passer aux questions. Monsieur Dykstra, vous pouvez prendre sept minutes.

[Français]

**Dr Ba Ngoc Dao:** Pourriez-vous m'accorder une minute supplémentaire?

[Traduction]

**Le président:** Monsieur Dykstra, vous pouvez demander au témoin de continuer.

**M. Rick Dykstra:** Allez-y, vous pouvez terminer. Cela ne prendra qu'une minute.

**Le président:** Vous pouvez terminer, mais vous utilisez actuellement le temps de parole de M. Dykstra.

[Français]

**Dr Ba Ngoc Dao:** Je résume un peu.

La communauté vietnamienne de Montréal a contribué beaucoup au développement de la société canadienne et de la société québécoise: elle organise chaque année une journée de la santé, vers septembre ou octobre, pour 400 à 500 participants de multiples ethnies avec des présentations et des conseils pour des problèmes médicaux contemporains pour et par les professionnels de la santé vietnamiens; des cours de français, d'anglais et de vietnamien, d'informatique, d'arts martiaux, de citoyenneté; des repas pour les sans-abri; des cours pour lutter contre la violence conjugale et pour protéger les personnes âgées; des collectes de fonds pour les tempêtes et les intempéries au Japon, en Indonésie, aux Philippines et à Lac-Mégantic aussi.

Beaucoup d'autres activités de routine font partie de la contribution de la communauté vietnamienne et des Canadiens d'origine vietnamienne.

La Journée du parcours vers la liberté, une fois instituée en loi, devient une affaire du Canada, de son peuple, de ses élus, de son gouvernement. Cette loi ne touche que le peuple canadien et son idéal de paix et de liberté.

Honorable président, honorables membres du comité, en votant pour ce projet de loi, vous rehaussez les valeurs de paix, de liberté et de dignité humaine qui constituent, haut et clair, le flambeau du Canada. En votant pour ce projet de loi, vous nous aidez aussi à souligner la gratitude des Vietnamo-Canadiens envers leur pays d'accueil et reconnaissez leur attachement ainsi que leur contribution à cette société qui est la leur. Vous les encouragez à défendre nos valeurs et à exercer nos droits, dont le droit de vote qui, soit dit en passant, n'existe que de nom pour les Vietnamiens demeurés dans leur pays.

À noter que le 30 avril prochain, les Canadiens d'origine vietnamienne assisteront à une grande cérémonie d'inauguration du monument Hommage à la liberté afin d'honorer la mémoire des 100 millions de victimes des communistes dans le monde entier. Ce monument sera localisé dans les environs du Parlement.

Honorable président du comité, honorables députés, nous vous remercions sincèrement de votre attention. Veuillez accepter les remerciements de nos concitoyens de Communauté vietnamienne au Canada, région de Montréal.

Enfin, il ne faut pas oublier que la Journée du parcours vers la liberté n'est pas une fête légale ni un jour non juridique.

Merci beaucoup.

[Traduction]

**Le président:** Monsieur Dykstra, il vous reste maintenant environ quatre minutes et un quart.

**M. Rick Dykstra:** Il n'est pas mauvais pour un politicien de céder à l'occasion son temps de parole.

Messieurs Nguyen et Bang Do, j'ai pu me rendre compte en me préparant à assister à cette réunion que certaines préoccupations, du moins de mon côté, et certains des arguments que vous avez présentés aujourd'hui avaient été évoqués lorsqu'on célébrait l'histoire des boat-people en 1995. À l'époque, l'ambassade du Vietnam avait averti le gouvernement du Canada qu'il y aurait, comme on l'a dit aujourd'hui, des répercussions négatives sur le commerce et les relations entre les deux pays. Lorsqu'un monument a été élevé à l'angle des rues Somerset et Preston, ici à Ottawa, il commémorait aussi la contribution à la ville de la communauté vietnamienne qui avait fui ou avait été expulsée en avril 1975.

Je me demande si l'un de vous peut nous dire si ces événements ont eu des répercussions négatives sur le commerce entre le Vietnam et le Canada.

**M. Trac Bang Do:** Je crois qu'il a fallu une quarantaine d'années pour établir de vraies relations commerciales entre le Canada et le Vietnam. Si nous disons du mal de ce pays, cela non seulement compromettra les perspectives commerciales du gouvernement et de la population du Canada au Vietnam, mais nuira aussi à l'amitié entre les deux pays pendant longtemps. Je ne sais pas combien de temps cela prendra, peut-être 40 ou 50 autres années. De toute façon, ce serait une très longue période.

• (1635)

**M. Rick Dykstra:** Pour moi, il y a un autre élément dans tout ceci: c'est la façon dont notre pays a reconnu différents événements qui se sont produits ailleurs, y compris, par exemple, l'Holodomor ou le génocide arménien. Notre pays s'est montré disposé à reconnaître certaines tragédies de l'histoire du monde. La Chambre des communes et le gouvernement fédéral ont reconnu ces événements. Je ne comprends pas ou plutôt je ne suis pas sûr de comprendre pourquoi ce serait différent de reconnaître le rôle du Canada dans l'accueil des Vietnamiens déplacés en 1975. La commémoration de ce parcours vers la liberté effectué par des milliers de Canadiens d'origine vietnamienne — compte tenu de la réalité de l'exode et du fait que cela concorde avec la façon dont le Canada reconnaît les événements tragiques de ce genre qui se sont répercutés sur la vie de tant de gens — est-elle vraiment difficile à accepter à titre d'initiative canadienne?

**M. Trac Bang Do:** Je dis aujourd'hui, comme témoin, que je ne suis pas opposé au projet de loi lui-même. Je suis en faveur du changement de la date. Je suis arrivé au Canada en janvier 1980. Pas un seul Vietnamien n'est arrivé au Canada le 30 avril 1975. Comme mon partenaire l'a dit, cette date évoque la réunification du pays. J'espère que les membres du comité voudront bien reconnaître le 27 juillet comme date de l'arrivée des premiers réfugiés vietnamiens au Canada. À titre de personne qui sert l'ensemble de la communauté vietnamienne, j'estime que le 27 juillet convient mieux à nos gens et devrait donc figurer dans le projet de loi.

**Le président:** Très bien. Merci beaucoup.

Je vais maintenant donner la parole à Mme Sitsabaiesan pour au plus sept minutes.

Nous suspendrons la séance après.

**Mme Rathika Sitsabaiesan:** Merci, monsieur le président. Je remercie les témoins de leur présence au comité.

Je ne sais pas si vous étiez tous ici pendant la première moitié de la réunion lorsque j'ai posé des questions sur la controverse que soulève la date. Vous avez bien expliqué, monsieur Dao, que vous êtes en faveur du 30 avril. Messieurs Do et Nguyen, vous avez dit de votre côté que vous n'appuyez pas cette date.

Monsieur Do, vous avez dit une chose intéressante. Pour vous, le 30 avril est la date de réunification du Nord et du Sud du Vietnam.

**M. Van Hoang Nguyen:** C'est exact.

**Mme Rathika Sitsabaiesan:** De toute évidence, il y a un désaccord. Je ne sais pas si c'est 90 % des gens qui appuient une date et 10 % qui s'y opposent, ou bien si c'est 99 %, 50 % ou 70 %. Je ne connais pas les pourcentages et je ne sais pas s'il y a des preuves à l'appui.

Pouvez-vous penser à une date autre que le 30 avril et le 27 juillet qui puisse convenir?

**M. Trac Bang Do:** Je ne crois pas qu'il existe une date qui puisse rallier autant d'appuis que le 27 juillet, date d'arrivée au Canada des premiers réfugiés de la mer vietnamiens.

**M. Van Hoang Nguyen:** Rathika, je peux proposer le 20 juin. Pourquoi le 20 juin? À ma connaissance, c'est à cette date que les Nations unies ont décerné la distinction Nansen au peuple canadien. Elle a été décernée non au Canada, mais à sa population qui a accueilli tant de réfugiés venant du Vietnam et de beaucoup d'autres pays.

Bref, pour répondre directement à votre question, je dirais que la date qui me vient à l'esprit serait le 20 juin 1986, date à laquelle le Canada, comme pays...

• (1640)

**Mme Rathika Sitsabaiesan:** ... a reçu la distinction.

**M. Van Hoang Nguyen:** ... a reçu la distinction. Celle-ci a été attribuée à tous les Canadiens pour avoir accepté des réfugiés vietnamiens en particulier, ainsi que des réfugiés de tous les autres pays.

**Mme Rathika Sitsabaiesan:** Je vous remercie. Docteur Dao, qu'en pensez-vous?

[Français]

**Dr Ba Ngoc Dao:** Je vous remercie beaucoup.

Il faut rappeler que, s'il y a eu des scènes tragiques, des vies perdues, beaucoup de terreur et d'atrocités, cela s'est produit à partir du 30 avril 1975. C'est la seule date à retenir. Il faut conserver cette date, sinon elle sera oubliée et nous ne pourrions pas expliquer, surtout aux générations futures, pourquoi nous sommes ici, au Canada, plutôt qu'au Vietnam. C'est à cause du 30 avril 1975.

Il y a eu une tragédie indescriptible, et c'est pourquoi il faut essayer de garder cette journée en mémoire. Ce n'est pas pour raviver la haine ou la vengeance, mais pour que ce soit au moins un fait historique pour l'humanité. Il faut absolument garder cela en mémoire. On ne parle absolument pas de haine ou de vengeance, ici, mais des douleurs, du malheur dont la population vietnamienne outre-mer a été victime.

Il ne faut pas oublier qu'on parle ici de souffrances et tout cela à partir du début ou du milieu d'avril. Les gens de l'opposition vont au Vietnam pour célébrer la grande victoire printanière, mais de quoi s'agit-il? C'est absurde, parce que c'est une journée triste. Dans notre pays, on célèbre la grande victoire lors de cérémonies, mais cela nous rappelle qu'on nous a chassés du pays, comme ça. C'est triste pour nous.

Merci beaucoup.

**Mme Rathika Sitsabaiesan:** Merci.

Je comprends que le but du projet de loi est vraiment d'exprimer votre gratitude envers le Canada et les Canadiens du fait qu'ils ont accueilli à bras ouverts les réfugiés vietnamiens.

Pourriez-vous me dire quelle est la vraie date, si vous la connaissez, celle où le premier réfugié vietnamien est arrivé au Canada?

**Dr Ba Ngoc Dao:** Je répète encore une fois que toutes les scènes tragiques, entre 1975 et maintenant, ont commencé le 30 avril, après la chute de Saïgon.

**Mme Rathika Sitsabaiesan:** Oui, je comprends bien.

**Dr Ba Ngoc Dao:** On ne peut pas choisir d'autre date parce que les générations futures, le Canada et le monde doivent savoir que c'est une journée à ne pas oublier.

[Traduction]

**Mme Rathika Sitsabaiesan:** Je vais passer à autre chose.

C'est une question que nos analystes aussi ont proposée. Pensez-vous que le compte rendu des événements historiques présenté dans le préambule du projet de loi est exact? Pourquoi? La question s'adresse à tous les témoins.

**M. Van Hoang Nguyen:** C'est une question très intéressante.

Comme on l'a dit plus tôt, le préambule dit que le Nord-Vietnam a envahi le Sud-Vietnam le 30 avril 1975. Je dois mentionner que c'est ce que j'ai appris à l'université. C'est un fait historique que j'énonce. Je n'ai pas une longue histoire à raconter. Je ne dis rien qui soit de mon propre cru. Je ne fais que citer le manuel que j'ai étudié à l'université. C'est dans ce manuel qu'un professeur d'histoire bien connu et bien respecté a dit qu'il s'agissait d'un pays qui était divisé avant d'être réuni. Il n'y a pas eu d'invasion. Au départ, il y avait un pays qui a été temporairement séparé.

Si vous le permettez, je dirais que certains énoncés du préambule devraient être supprimés parce qu'ils donnent une fausse idée des faits historiques en parlant d'invasion. De plus, la guerre du Vietnam n'a pas commencé en 1973 et n'a pas fini en 1975. C'est une longue guerre qui remonte à 1940 et 1954. Voilà les faits. Comme M. Dao l'a dit, je suis né après la guerre. J'ai donc appris tout cela dans des livres relatant les faits historiques. J'espère que le comité voudra bien tenir compte de ces faits qu'on peut trouver dans n'importe quel livre d'histoire. Il faudrait revoir le préambule...

• (1645)

**Le président:** Je suis obligé de vous interrompre parce que les membres du comité doivent se rendre à la Chambre pour voter.

Nous allons suspendre la séance. À notre retour, M. Dion disposera de sept minutes, après quoi nous passerons à l'étude article par article.

Je prie les membres du comité de revenir ici immédiatement après le vote.

La séance est suspendue.

• (1645)

\_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_

• (1710)

**Le président:** Encore une fois, bon après-midi.

La séance reprend. Nous poursuivons notre étude du projet de loi S-219.

Monsieur Dion, sept minutes.

[Français]

**L'hon. Stéphane Dion:** Merci, monsieur le président. Je remercie également les trois témoins.

[Traduction]

Nous allons encore une fois essayer de réconcilier les parties. Je suis déterminé à essayer.

Comme vous le savez sans doute, le lundi qui précède le 25 mai est un jour férié au Canada. Quel jour férié? Le savez-vous?

Non, vous ne le savez pas. La plupart des Québécois ne le savent pas non plus, mais ils sont heureux du fait que, comme chaque année, ils n'auront pas à travailler le lundi 18 mai. Ce sera un jour de congé, un jour férié. Beaucoup de Québécois savent que c'est la fête de la Reine, mais ils ne savent pas quelle reine. Ils peuvent penser que c'est Elizabeth II alors qu'en fait, c'est la reine Victoria. La plupart d'entre eux ne le savent pas.

D'autres Québécois voudront ce jour-là commémorer Dollard des Ormeaux, héros qui a protégé la Nouvelle-France contre les guerriers mohawks qui attaquaient Ville-Marie, l'ancêtre de Montréal. D'autres encore voudront commémorer les Patriotes qui ont participé à la rébellion de 1837 contre le régime britannique de l'époque. Il y en a aussi qui célébreront ce qu'ils voudront parce qu'ils sont heureux de célébrer.

Bref, le Canada est un pays libre. Le 30 avril sera la date de commémoration des Canadiens d'origine vietnamienne. Vous serez libres de donner à cette commémoration la signification de votre choix. Je vous invite à commémorer avec nous. Nous aurons tous du plaisir. C'est à cela que je veux en venir.

Il y a un autre point sur lequel j'aimerais connaître votre avis. Le Canada est un pays libre. Si, à part le 30 avril, vous souhaitez commémorer une journée du mois de juillet, choisissez votre date et invitez-moi, s'il vous plaît. Il n'y a pas suffisamment de jours au calendrier pour commémorer adéquatement ce que les Canadiens d'origine vietnamienne ont donné au Canada.

Voilà mes deux arguments: commémorez ce que vous voulez, tant que nous le faisons ensemble. Et, si cela ne suffit pas, choisissez une autre date et, je vous en prie, invitez-moi.

**M. Van Hoang Nguyen:** Honorable Stéphane Dion, je suis bien d'accord avec vous qu'il faudrait prendre une journée pour commémorer ou célébrer le fait que nous sommes tous ici au Canada. Comme moi, la jeune génération souhaite aussi avoir une journée. Prenez la statue érigée dans le centre-ville d'Ottawa pour commémorer le sacrifice de beaucoup de gens qui sont venus dans ce pays. Je n'ai absolument rien contre cela. Nous sommes tous tout à fait d'accord. Ma famille, tous mes amis, mes collègues, mon partenaire et moi, nous sommes tous d'accord là-dessus.

Toutefois, quand un projet de loi fondé sur un fait historique comme celui-ci est proposé, nous devrions choisir un jour qui soit basé sur des faits et des preuves concrètes. Le projet de loi mentionne le jour où la distinction Nansen pour les réfugiés a été décernée au Canada. Si j'ai bien compris, le projet de loi vise à commémorer et à célébrer les réfugiés vietnamiens au Canada. En même temps, il a pour but de remercier les Canadiens. Si on veut dire merci à quelqu'un, on ne le fait pas le 1er juillet s'il célèbre son anniversaire le 28 juin. On le fait le 28 juin. Vous ne le feriez pas le 1er juillet, n'est-ce pas?

Je veux dire qu'il est préférable de choisir une date qui a un sens. Pour tous les réfugiés, y compris les Vietnamiens, y a-t-il une meilleure date que le 20 juin pour remercier le Canada? Le projet de loi lui-même mentionne que le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés a décerné la distinction Nansen au peuple canadien en 1986.

●(1715)

**L'hon. Stéphane Dion:** Je ne vois personnellement aucune difficulté à commémorer cette journée-là aussi.

**M. Van Hoang Nguyen:** C'est parfait. Je vais certainement vous inviter à la fête que j'organiserai. Je n'y verrai aucun inconvénient.

**L'hon. Stéphane Dion:** J'en suis très heureux. J'espère que vous viendrez aussi à Saint-Laurent—Cartierville le 30 avril pour célébrer les Canadiens d'origine vietnamienne.

Je pense aussi à l'exemple du 24 juin. À un moment donné, c'était la fête des Canadiens français. Maintenant, le dieu du Québec a décidé que ce serait la fête nationale du Québec pour tous les Québécois, anglophones, francophones et allophones. En pratique, nous célébrons maintenant les deux. Nous ne faisons pas un choix. Nous pouvons célébrer le Québec ou l'ensemble des Canadiens français d'un océan à l'autre. Quelle différence? Nous faisons la fête ensemble et nous avons du plaisir. J'espère que ce sera le cas.

[Français]

Docteur, je sais que vous êtes un président extrêmement dévoué à sa communauté et un homme bon.

Que pourrions-nous faire ensemble, à Montréal, pour que des gens comme MM. Trac Bang Do et Nguyen se sentent inclus et viennent célébrer avec nous?

**Dr Ba Ngoc Dao:** Je vous remercie, honorable député Dion.

Je représente ici la Communauté vietnamienne au Canada, plus précisément celle de la région de Montréal, qui compte plus de 20 000 personnes. Nous sommes ici pour transmettre le message de notre communauté.

Nous avons décidé de garder cette journée pour plusieurs raisons. Premièrement, comment pourrait-on autrement expliquer aux générations futures pourquoi elles sont ici? Il faut leur dire que c'est à cause de l'invasion du Sud par le Nord qui s'est produite le 30 avril et de toute la terreur que cela a entraîné. Vous connaissez tout cela. On ne peut pas vivre uniquement avec la théorie. C'est pour cela que nous sommes ici. Il faut que les générations futures sachent cela.

Les générations canado-vietnamiennes actuelles contribuent beaucoup au développement de la société dans tous les domaines, et ce sera également le cas des générations futures. C'est important. Si on change la date, les jeunes générations ne sauront pas pourquoi elles sont ici. C'est difficile à expliquer. Il faut être sûr que cette date marquera toujours la date de l'exil des Vietnamiens qui n'acceptaient pas la doctrine. C'est la première raison.

Deuxièmement, pour nous, il ne s'agit pas d'une journée de haine, mais plutôt d'une journée de tristesse. Vous serez d'accord avec nous pour dire que, bien que notre pays natal soit très pauvre — on n'a rien à manger —, il est toujours beau, c'est certain. Pour nous, rester ici n'est pas un cadeau. Nous restons ici et notre situation est très confortable, mais cela ne signifie pas pour autant que nous devrions oublier notre pays natal. Nous sommes ici à cause du 30 avril 1975. Il faut accepter cela. C'est pour cela que cette date ne peut pas être changée.

●(1720)

[Traduction]

**Le président:** Nous allons devoir nous en tenir à cela.

[Français]

**Dr Ba Ngoc Dao:** Merci.

[Traduction]

**Le président:** Merci beaucoup. Nous allons maintenant passer à l'étude article par article.

Conformément au paragraphe 75(1) du Règlement, le préambule et le titre abrégé sont reportés.

(Les articles 2 et 3 sont adoptés avec dissidence.)

**Le président:** Le préambule est-il adopté?

**Mme Rathika Sitsabaiesan:** Monsieur le président, je voudrais intervenir.

**Le président:** Voulez-vous intervenir au sujet du préambule?

Madame Sitsabaiesan, la parole est à vous.

**M. Rick Dykstra:** Vous voudrez peut-être laisser partir nos témoins pour qu'ils n'aient pas à rester assis à la table pendant toutes ces formalités.

**Le président:** D'accord. Merci, monsieur Dykstra.

Je voudrais remercier sincèrement nos témoins. Vous pouvez vous retirer si vous le souhaitez.

**M. Van Hoang Nguyen:** Merci à tous.

**M. Trac Bang Do:** Merci beaucoup, membres du comité.

**Le président:** Madame Sitsabaiesan, la parole est à vous. Le débat porte sur le préambule.

**Mme Rathika Sitsabaiesan:** Monsieur le président, je veux intervenir à un moment quelconque. Je peux le faire lorsque nous aborderons le titre abrégé ou une autre disposition. Cela n'a vraiment pas d'importance.

**Le président:** La parole est à vous.

**Mme Rathika Sitsabaiesan:** Monsieur le président, je veux dire très clairement que les néo-démocrates trouvent ce processus très décevant. Nous sommes déçus que le comité n'ait pas pu entendre davantage de témoins et n'ait pas eu la possibilité d'étudier plus soigneusement le projet de loi. L'examen du préambule constitue peut-être une bonne occasion d'en parler parce qu'il est évident que la communauté vietnamienne est très divisée et que cela suscite beaucoup d'émotions. Je crois — de concert avec mes collègues néo-démocrates, j'en suis sûre — que le projet de loi mérite une étude allant bien au-delà du processus sommaire que nous suivons aujourd'hui et du débat qui s'est tenu au Sénat.

Nous croyons qu'il est important de reconnaître la contribution du Canada au règlement de la crise des réfugiés qui a découlé de la guerre du Vietnam. C'est ce que nous ont dit beaucoup des témoins qui ont comparu aujourd'hui. Il est également important de reconnaître les nombreuses contributions des Canadiens d'origine vietnamienne à la société canadienne. Nous avons appris aujourd'hui, comme le montrent d'ailleurs les statistiques, que plus de 300 000 personnes se sont établies au Canada après y avoir été accueillies à bras ouverts. Pour moi, il y a aussi un élément personnel parce que mes compatriotes ont dû venir au Canada et aller dans d'autres pays du monde comme réfugiés. Le Canada a accepté mes compatriotes aussi bien comme réfugiés que comme immigrants d'autres catégories.

Le Canada est un pays merveilleux. Je suis attristée de voir ce qui se passe parce que ce projet de loi était l'occasion pour la communauté de dire merci au Canada, mais qu'il y a évidemment beaucoup de dissensions. J'aurais souhaité que nous ayons plus de temps pour mieux étudier cette mesure et entendre un plus grand nombre de représentants de la communauté afin d'apporter des changements sensés fondés sur leur témoignage.

Il importe de noter qu'il y a différents points de vue sur le projet de loi au sein de la communauté vietnamienne du Canada. Comme je l'ai dit, j'aurais voulu que le comité lui consacre plus de temps. Nous

avons appris que le processus suivi au Sénat a également montré que les consultations ont été insuffisantes et que des personnes qui ont demandé à comparaître n'y ont pas été autorisées. Seuls les témoins favorables au projet de loi ont pu témoigner au Sénat.

Monsieur le président, c'est notre rôle de parlementaires de veiller au respect de l'équité et de la démocratie, d'entendre tous les points de vue sur les questions qui se posent et d'en tenir compte afin de nous assurer de prendre des décisions responsables.

Nous, du NPD, appuyons les efforts visant à commémorer le fait que le Canada a accueilli des dizaines de milliers de réfugiés de l'Asie du Sud-Est après la fin de la guerre du Vietnam. Les témoins que nous avons entendus aujourd'hui nous ont dit qu'il y en a eu plus de 60 000. Nous aurions voulu que ce processus législatif soit plus inclusif et permette au comité de procéder à une étude plus sérieuse et plus approfondie.

Merci, monsieur le président.

• (1725)

**Le président:** Merci beaucoup.

Y a-t-il d'autres interventions au sujet du préambule?

Monsieur Dion.

**L'hon. Stéphane Dion:** Je voulais simplement dire que j'aurais préféré moi aussi que nous ayons davantage de temps pour entendre les différents points de vue et pour essayer de réconcilier une communauté qui ne devrait pas être divisée au moment même où nous voulons la célébrer. Je crois qu'il est de notre devoir de parlementaires d'essayer d'en faire plus que ce que nous avons fait. Je suis heureux que nous ayons au moins eu une occasion de le faire, mais il aurait été préférable de disposer de plus de temps.

Je veux dire très clairement que l'appui que j'exprime au nom de mon parti porte sur la contribution de la communauté vietnamienne au Canada ainsi que sur l'opportunité pour les réfugiés de commémorer leur histoire. Nous ne cherchons pas du tout à donner une interprétation officielle de l'histoire d'un autre pays.

**Le président:** Je vous remercie.

Y a-t-il d'autres interventions au sujet du préambule?

Le préambule est-il adopté?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Avec dissidence.

**Le président:** Le titre abrégé est-il adopté?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Avec dissidence.

**Le président:** Le titre est-il adopté?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Avec dissidence.

**Le président:** Le projet de loi est-il adopté?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Avec dissidence.

**Le président:** Puis-je faire rapport du projet de loi à la Chambre?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** Merci beaucoup.

Je remercie tous ceux qui sont venus assister à nos délibérations d'aujourd'hui. Merci de votre présence. Je remercie aussi tous les membres du comité.

Monsieur Dykstra.

**M. Rick Dykstra:** Je ne veux pas vous interrompre, monsieur le président, mais je crois qu'il y a ici beaucoup de gens qui ne connaissent pas le processus que nous suivons au comité pour adopter un projet de loi et le renvoyer à la Chambre. Vous voudrez peut-être expliquer au sénateur et à ses invités le vote qui vient de se dérouler.

**Le président:** Je vous remercie.

Je suis heureux d'expliquer le processus que nous suivons ici. Chaque membre de l'assistance devrait savoir que le comité vient d'adopter le projet de loi et qu'il en fera rapport à la Chambre des

communes. Le projet de loi sera encore débattu à la Chambre à l'étape de la troisième lecture. Comme il avait été déposé au Sénat à l'origine, la Chambre haute l'a déjà adopté. Si la Chambre des communes l'adopte en troisième lecture, il sera transmis au gouverneur général pour recevoir la sanction royale. Il fera alors partie des lois du Canada.

**L'hon. Stéphane Dion:** Puis-je vous inviter, monsieur le président, à expliquer aussi ce que signifie « avec dissidence »? Autrement, l'expression pourrait être mal interprétée.

**Le président:** Merci, monsieur Dion.

« Avec dissidence » signifie que la disposition en cause est adoptée, mais que les membres du comité ne l'ont pas appuyée. La disposition est quand même adoptée.

Merci beaucoup.

La séance est levée.

---



HOUSE OF COMMONS  
CHAMBRE DES COMMUNES  
CANADA

# Débats de la Chambre des communes

Troisième lecture du Projet de loi S-219

COMPTE RENDU OFFICIEL  
(HANSARD)

---

VOLUME 147 • NUMÉRO 198 • 2<sup>e</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

**Le mercredi 22 avril 2015**

Présidence de l'honorable Andrew Scheer

\* \* \*

#### LOI SUR LA JOURNÉE DU PARCOURS VERS LA LIBERTÉ

La Chambre passe à l'étude du projet de loi S-219, Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam, dont le comité a fait rapport sans proposition d'amendement.

● (1820)

#### DÉCISION DE LA PRÉSIDENTENCE

**Le vice-président:** Il y a trois motions d'amendement inscrites au *Feuilleton des avis* pour l'étude à l'étape du rapport du projet de loi S-219.

[Français]

Les motions n<sup>os</sup> 1 et 2 ne seront pas choisies par la présidence, car elles auraient pu être présentées en comité.

[Traduction]

La motion n<sup>o</sup> 3 sera débattue et mise aux voix.

[Français]

Je vais maintenant soumettre la motion n<sup>o</sup> 3 à la Chambre.

[Traduction]

#### MOTION D'AMENDEMENT

**M. Massimo Pacetti (Saint-Léonard—Saint-Michel, Ind.) , avec l'appui de la députée de Saanich—Gulf Islands, propose:**

Que le projet de loi S-219 soit modifié par suppression de l'article 2.

— Monsieur le Président, je vois que le projet est un peu controversé, mais je pense que tout le monde l'appuie.

### Initiatives parlementaires

Je suis heureux d'intervenir aujourd'hui pour parler de l'amendement que je propose. J'en ai proposé plusieurs, tous pour le même motif.

Nous débattons du projet de loi S-219, Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté. Je commencerai par signaler que je ne m'oppose pas à ce projet de loi. Tous les amendements que j'ai proposés, ceux qui portent sur la suppression des lignes 8 à 15 du préambule, à la page 1, et des lignes 20 à 34 du préambule, à la page 2, que vous avez jugés irrecevables, et celui qui demande la suppression de l'article 2, que vous avez accepté, tiennent au fait qu'à tous ces endroits, le 30 avril est mentionné comme la date marquant le parcours vers la liberté. Or, comme nous l'avons appris au comité, les membres de la communauté vietnamienne ne s'entendent pas sur cette date.

Ces suppressions permettraient au projet de loi d'être adopté tout en donnant au gouvernement l'occasion de retourner consulter les Canadiens d'origine vietnamienne afin de choisir une date qui fait consensus. Voici pourquoi, à l'heure actuelle, il n'y a pas de consensus: le 30 avril correspond à la date à laquelle a pris fin la guerre du Vietnam. Si la Journée du Parcours vers la liberté tombait ce jour-là, elle coïnciderait avec un événement historique dans lequel le Canada n'a pas joué un grand rôle. Résultat: la manière dont le Canada a accueilli tous ces Vietnamiens en détresse serait occultée au profit des nombreux épisodes plus sombres de la guerre du Vietnam. Et c'est sans compter que la Journée du Parcours vers la liberté risquerait de prendre une connotation politique qui n'a pas lieu d'être.

Ce serait dommage si le Parlement adoptait ce projet de loi seulement pour semer la division. Cherchons plutôt à créer une journée typiquement canadienne qui servira à commémorer l'acceptation de la communauté vietnamienne dans la famille canadienne ainsi que ses réalisations ultérieures.

J'ai quelques dates en tête, qui m'ont été inspirées par les comptes rendus des séances du comité et les conversations que j'ai eues avec un certain nombre d'électeurs.

Le 27 juillet serait par exemple envisageable, puisque c'est ce jour-là qu'ont été transportés vers le Canada les premiers réfugiés vietnamiens — ceux qu'on surnommait les réfugiés de la mer — par les appareils de l'Opération Magnet II, du ministère de la Défense nationale.

Je songe aussi au 1<sup>er</sup> mai, date à laquelle le gouvernement canadien a déclaré qu'il parrainerait les réfugiés ayant déjà de la parenté au Canada.

Il y a aussi le 20 juin, puisque à cette date chaque année, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés souligne la Journée mondiale des réfugiés, et il s'agit à mon sens d'une journée importante. Le 20 juin 1986, le Haut-Commissariat a remis la distinction Nansen à l'ensemble de la population canadienne pour avoir notamment accueilli chez elle les réfugiés vietnamiens.

Je ne suis pas en train de dire que je préfère l'une ou l'autre de ces dates, parce qu'autrement, je contredirais ce que je disais tout à l'heure, comme quoi je préférerais que la communauté vietnamienne et le gouvernement conviennent ensemble d'une date qui plairait à tout le monde.

J'ai toujours cru que le fait d'ouvrir ses frontières et d'accueillir ceux qui sont obligés de fuir une situation périlleuse à l'étranger est l'une des plus importantes contributions humanitaires que l'on puisse faire en cas de crise internationale. La Journée du Parcours vers la liberté a le potentiel d'être un excellent moyen de célébrer des actes si nobles. Elle peut également mettre en évidence l'impact positif

qu'a eu le Canada en période de crise en étant un pays accueillant et compatissant tout en célébrant les nombreuses réalisations des Canadiens vietnamiens, qui ont depuis lors enrichi le Canada. L'idéal serait de faire en sorte que le projet de loi soit exclusivement axé sur ces aspects-là de la question. La journée serait ainsi l'occasion pour les Canadiens de se rappeler que notre générosité en période de difficulté peut avoir un effet durable et positif sur notre pays et le monde dans lequel nous vivons. C'est pour cette raison que je crois qu'il est si important de choisir une date qui n'aura pas pour effet de masquer ces objectifs ou de diviser les Canadiens, surtout ceux d'origine vietnamienne, et qui nous permettrait d'adopter une approche constructive.

Sur une note personnelle, j'ai reçu de la correspondance de Vietnamiens dans ma circonscription qui sont en faveur du projet de loi. Seulement, c'est la date qui pose problème. C'est une des raisons pour lesquelles j'ai proposé que nous revenions en arrière pour tenter d'adopter à la Chambre les amendements que j'ai proposés et d'adopter le projet de loi à l'étape de la troisième lecture avant que la Chambre n'ajourne dans quelques semaines.

• (1825)

**M. Mark Adler (York-Centre, PCC):** Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole au sujet du projet de loi S-219, Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté. Je coparraine ce projet de loi avec le sénateur Ngo de l'autre endroit.

Contrairement à ce que l'intervenant précédent vient de dire, il est important de désigner le 30 avril comme Journée du Parcours vers la liberté. Il est important de souligner que c'est la date sur laquelle la communauté s'est entendue et qu'elle veut.

J'ai récemment présenté une pétition à la Chambre des communes, signée par 2 620 Canadiens d'origine vietnamienne. De plus, le comité du patrimoine a tenu des audiences lors desquelles divers membres de la communauté sont venus témoigner, notamment James Nguyen, le président de l'association vietnamienne de Toronto. Voici ce qu'il a dit:

À titre de dirigeant de la plus importante communauté vietnamienne du Canada, j'assiste chaque semaine à de nombreux événements. Chaque fois que j'entends parler du projet de loi, je constate qu'il jouit d'un appui massif. Le projet de loi est important pour moi et pour les personnes que je rencontre dans la communauté, car il reconnaît notre patrimoine. Le 30 avril est une journée où les Canadiens d'origine vietnamienne se rassemblent et expriment leur gratitude envers le Canada pour les avoir accueillis à bras ouverts.

La communauté souhaite qu'on retienne la date du 30 avril, soit le jour où a commencé la saga des réfugiés de la mer vietnamiens. N'oublions pas que, le 30 avril 1975, les forces communistes du Vietnam du Nord ont occupé et conquis le Sud. Ils se sont emparés de Saigon, à la suite de quoi près de deux millions de personnes ont fui le Vietnam du Sud. Ils ont fui la persécution, l'emprisonnement pour des raisons politiques et, dans bien des cas, la mort.

Quelque 250 000 personnes sont montées sur des radeaux construits à l'aide de rondins et de corde et ont traversé l'océan. Certaines ont été assassinées par des pirates, violées ou agressées sexuellement, se sont noyées ou ont souffert de la soif et de la faim.

En 1980, quelque 120 000 réfugiés de la mer ont été accueillis au Canada. En 1986, le Canada s'est vu attribuer la médaille Nansen. Plus de 300 000 personnes d'origine vietnamienne vivent actuellement au Canada. Pour les Canadiens d'origine vietnamienne, il est important que le 30 avril soit désigné comme étant la Journée du Parcours vers la liberté par la communauté et la Chambre des communes.

*Initiatives parlementaires*

C'est important. Dans ma localité, de nombreuses personnes d'origine vietnamienne m'ont dit que la date du 30 avril devrait être retenue. Le Canada se compose de gens qui sont originaires d'autres pays. Nous sommes tous venus ici pour des raisons qui se ressemblent beaucoup: échapper à la persécution, à la haine et à la violence. Nous sommes venus ici parce que le Canada est synonyme de possibilités et d'espoir, non seulement pour nous, mais aussi, d'abord et avant tout, pour nos enfants.

À la fin des années 1970 et pendant les années 1980, alors que le Canada accueillait de nombreux réfugiés de la mer vietnamiens, le bateau est devenu un symbole de liberté. On a commencé à se servir de l'image du bateau pour décrire le parcours vers la liberté. La communauté a choisi le 30 avril parce que c'est la date à laquelle Saïgon est tombée aux mains des forces communistes.

Nombreux sont les Canadiens qui ne connaissent pas l'histoire des réfugiés de la mer vietnamiens. Le 30 avril marque l'anniversaire de la chute de Saïgon et le début de l'exode des habitants du Sud du Vietnam. Les Canadiens doivent souligner cette journée et savoir jusqu'où ces gens sont allés pour échapper à la persécution, pour recouvrer leur liberté et celle de leurs familles.

Cette date est très importante; elle revêt une grande signification. Les jeunes Canadiens doivent savoir ce que représente le 30 avril. Ce projet de loi a une portée pédagogique: il vise à sensibiliser les Canadiens, jeunes et moins jeunes, à l'importance de ce que nous avons au Canada. Le projet de loi nous permettra de véhiculer les valeurs canadiennes fondamentales comme la liberté, la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit.

Le projet de loi vise également à célébrer le Canada. Nous voulons, en cette journée spéciale, célébrer les valeurs canadiennes qui nous ont poussés, en 1980, à accueillir à bras ouverts ces réfugiés de la mer qui avaient tout perdu. Mon père a survécu à l'Holocauste, et il n'avait que les vêtements qu'il portait à son arrivée au Canada.

Beaucoup de gens — pas seulement des Vietnamiens — qui ne possèdent que les vêtements qu'ils portent et qui ont un peu de monnaie dans leurs poches font le choix de venir ici, au Canada. Ces personnes veulent s'établir au Canada parce que ce pays leur offre l'espoir d'un avenir meilleur.

●(1830)

J'assure aux députés que les résidents de ma circonscription tiennent à ce que le 30 avril commémore le Parcours vers la liberté. Après 40 ans, la Chambre a la possibilité de poser un beau geste et de dire à la communauté vietnamo-canadienne que, oui, Saïgon est tombée un 30 avril. C'est la date à laquelle le Parcours vers la liberté a commencé, un parcours qui a conduit ses membres jusqu'au Canada, où 300 000 Canadiens d'origine vietnamienne habitent aujourd'hui.

En fin de semaine, je me trouvais au club vietnamien de l'âge d'or de North York. J'y ai rencontré beaucoup de monde, des jeunes et des moins jeunes, qui sont arrivés sur des embarcations de fortune, parfois lorsqu'ils n'étaient encore qu'aux couches. Tous se souviennent de ce qu'ils ont vécu et sont immensément reconnaissants au Canada. Cette date leur tient profondément à coeur. Le Canada doit faire ce qui s'impose.

Certains soutiennent que la communauté ne s'est pas exprimée, sauf qu'elle a été entendue. La communauté a parlé. La communauté a dit que le 30 avril est la journée à commémorer. Certains estiment qu'il faut demander l'avis du gouvernement du Vietnam ou de ses représentants. Or, ni le Parlement ni aucun autre Parlement démocratique dans le monde n'a pour usage de consulter les représentants étrangers avant d'adopter une loi nationale. Nous

devons nous garder de céder aux pressions de l'ambassade du Vietnam ou de toute autre ambassade. Lorsque les députés adoptent un projet de loi, c'est pour accomplir la volonté du peuple qui les a élus. Nous sommes redevables envers le peuple canadien et aucun autre.

Les Vietnamo-Canadiens se sont exprimés. À l'instar des autres Canadiens, ils ont fait élire beaucoup de députés pour obtenir des résultats, en l'occurrence faire du 30 avril la Journée du Parcours vers la liberté.

●(1835)

**M. Hoang Mai (Brossard—La Prairie, NPD):** Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi S-219. Je viens d'écouter ce que le parrain du projet de loi a dit et j'aimerais clarifier une chose. Le député dit parler au nom de la communauté. Étant d'origine vietnamienne, je peux dire que je suis à l'écoute de cette communauté. Pour être franc, je pense que le député n'écoute pas tout le monde.

C'est un projet de loi qui divise. Je ne dis pas que le 30 avril n'est pas une bonne date. Je dis qu'elle ne fait pas l'unanimité. Elle est source de désaccord. Je trouve cela bien dommage.

Nous aurions pu aller de l'avant et rassembler la communauté vietnamienne en faisant quelque chose de plus concret. J'ai écouté une foule de gens de la communauté vietnamienne dans ma circonscription qui m'ont dit que l'une des principales questions qui les préoccupaient est celle des droits de la personne au Vietnam. Ce que nous faisons ici ne s'attaque même pas à ce problème.

Ce qu'a dit le sénateur à propos du projet de loi a suscité beaucoup de commentaires. Aucune mesure proposée ne permet de s'attaquer aux problèmes que connaissent les Vietnamiens. Le Sous-comité des droits internationaux de la personne se penche actuellement sur la situation des droits de la personne au Vietnam. Il a entendu un représentant de l'organisme Viet Tan, qui a parlé de quelques problèmes avec lesquels les Vietnamiens sont aux prises.

Je me permets de citer les propos de ma collègue d'en face, la députée de Fleetwood—Port Kells. Hier, la députée conservatrice a dit ce qui suit au comité: « Le gouvernement vietnamien continue de ne pas respecter une bonne partie des droits de la personne et le Vietnam est l'un des États du monde qui respecte le moins la liberté de religion. La communauté internationale doit exercer des pressions sur le gouvernement vietnamien pour qu'il cesse de porter atteinte aux droits de ses citoyens. »

Même lorsque les conservateurs lancent des cris d'alarme, ils ne proposent rien d'autre que la mesure législative dont nous sommes saisis.

Le projet de loi ne comporte que trois articles, que je vais lire. Voici le premier:

Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté.

C'est le titre abrégé. Voici le deuxième:

Le 30 avril est, dans tout le Canada, désigné comme « Journée du Parcours vers la liberté ».

Le dernier article, l'article 3, dit:

Il est entendu que la Journée du Parcours vers la liberté n'est pas une fête légale ni un jour non juridique.

### Initiatives parlementaires

Ce sont les seuls articles qui subsisteront quand le projet de loi aura été adopté. Les discussions sur le préambule, les dissensions qui s'en sont suivies et les questions qui ont été soulevées de tous les côtés ne se trouveront pas dans le texte final de la mesure législative. Au lieu de rassembler les Vietnamiens au moyen d'un projet de loi, les conservateurs ont divisé la communauté.

Je tiens à dire clairement que je vais appuyer le projet de loi. J'ai voté en sa faveur à l'étape de la deuxième lecture et je ferai de même à l'étape de la troisième lecture.

Une grande activité de financement a été organisée au profit du musée des réfugiés de la mer. C'est un moyen de s'informer sur l'histoire du Vietnam et sur ce qui s'est produit le 30 avril. Cela fera d'ailleurs 40 ans cette année. Il y a tellement de choses à dire sur les réfugiés de la mer qui ont quitté le Vietnam.

J'invite tous les députés à regarder le documentaire intitulé *Bolinao 52*. On y suit un groupe de réfugiés de la mer tout au long de leur parcours. Pourquoi 52? Parce que 52 personnes sur 110 ont survécu. Les autres sont mortes.

Les députés et le gouvernement disposent de nombreux moyens pour faire en sorte que les autres générations sachent ce qui s'est passé.

• (1840)

J'ai vu le documentaire avec ma mère. Le visionnement avait été organisé à titre de collecte de fonds pour le musée vietnamien. Je pense que c'est un moyen de rassembler les gens. Tout le monde convient que nous ne devons pas oublier nos racines. Dans mon cas, mes racines vietnamiennes font partie de mon identité, et il est très important que j'apprenne à les connaître.

Toutefois, le projet de loi ne dit pas grand-chose et ne fait pas grand-chose. Je suis d'accord avec le député pour dire que le 30 avril est déjà une journée de célébration pour les membres de la communauté. Par exemple, cette fin de semaine, je serai à Montréal pour célébrer le 30 avril. Dans mon cas, c'est différent. Chacun voit cette journée à sa manière. Pour moi, c'est l'occasion de me souvenir de mes racines et de commémorer les sacrifices qu'ont faits mes parents pour venir au Canada et qui m'ont permis de devenir député aujourd'hui à la Chambre des communes.

J'ai mentionné les droits de la personne au Vietnam. Mais ce qui se passe actuellement est de nature à diviser les gens sans présenter aucun avantage en retour. Nous savons ce que fait le gouvernement actuel lorsqu'il négocie des accords commerciaux. Je vous donne l'exemple du Honduras. Le NPD s'est opposé à l'accord avec ce pays parce que le gouvernement n'a jamais soulevé la question des droits de la personne au cours des négociations. Le Honduras n'est pas le meilleur endroit au monde en ce qui a trait à la protection des droits de la personne. Le gouvernement a eu l'occasion de parler des droits de la personne et de les inclure dans la négociation, mais il ne l'a pas fait. Le constat est le même pour les libéraux, qui ont voté pour cet accord.

Le parti d'en face fait valoir comme argument l'idée qu'il faut négocier un accord commercial et développer les relations commerciales et que, par la suite, tout finira par s'arranger. Les problèmes de violation des droits de la personne disparaîtront. Mais c'est maintenant que nous devons négocier.

Si je soulève cette question, et je voudrais bien que les députés m'écoutent, c'est que des négociations sont en cours afin de conclure un accord de partenariat transpacifique. Or, le gouvernement ne nous a jamais parlé des droits de la personne dans le contexte de ces négociations.

Ce que les gens du Vietnam et la communauté vietnamienne nous disent, c'est que nous devons aider la population vietnamienne. Nous sommes saisis d'un projet de loi qui sème la discorde au lieu de faire avancer les choses. Cela n'aide pas les Vietnamiens. Voilà pourquoi les députés de ce côté-ci de la Chambre offrent plutôt des solutions. Actuellement, la solution consiste à entreprendre des négociations et des pourparlers.

J'invite le député qui fait du chahut là-bas à écouter ce qui a été dit hier pendant la réunion du sous-comité. Le sous-comité a tenu une réunion au sujet des droits de la personne au Vietnam. Avant de venir ici, j'ai visionné et écouté toute la réunion. Je crois que c'est important. C'est une façon de faire avancer les choses et de veiller à ne pas oublier notre passé. En ce qui me concerne, je crois que c'est très important, car cela fait partie de mon identité. C'est pour cela que j'ai dit au député d'en face qui fait du chahut qu'il vaudrait mieux soutenir le musée des réfugiés de la mer du Vietnam au lieu de proposer une mesure qui sème la discorde. Pourquoi ne pas aider les Vietnamiens dès maintenant? Cela aurait été une façon d'encourager la collaboration et de faire avancer les choses. Cela aurait permis d'améliorer les choses, non seulement ici, mais dans d'autres pays également.

Encore une fois, on se sert du projet de loi dont nous sommes saisis aujourd'hui un peu comme d'un outil, ce que je trouve malheureux.

Il est trop facile de généraliser en disant que la communauté est entièrement pour ou entièrement contre. Nous savons qu'il y a des différences. Je le répète, il s'agit pour moi d'une occasion de me souvenir de mes racines, de mes origines, de me rappeler d'où viennent mes parents et de penser à mes concitoyens vietnamiens. C'est le moment de songer au bonheur que nous avons de vivre au Canada, un pays où on nous ouvre les portes et où les gens de différentes origines sont les bienvenus.

• (1845)

**L'hon. Judy Sgro (York-Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, mon collègue qui vient d'intervenir a tout dit. Je partage les préoccupations qu'il a exprimées et je ne suis sans doute pas la seule. Le gouvernement ne cesse de diviser d'importantes communautés comme celle-ci plutôt que de les unifier.

Il est nécessaire de comprendre notre rôle à titre de député, qui consiste à unir les gens, à aider les collectivités à grandir, prospérer et progresser. Nous devons célébrer les journées spéciales pour les communautés. Pour ce faire, il faut consulter — de manière appropriée et approfondie.

Comme l'a souligné mon collègue néo-démocrate, le projet de loi risque de diviser considérablement la communauté et non l'unifier. Le député conservateur et parrain du projet de loi veut nous faire croire que tout le monde est d'accord. Si c'était le cas, nous serions tous très heureux du projet de loi aujourd'hui. Or, ce n'est pas le cas.

Quelle que soit la mesure législative que nous proposons, elle ne fait jamais l'unanimité, mais il semble qu'il y ait autant de personnes pour que contre dans ce cas-ci. Ceux d'entre nous qui représentent d'importantes communautés vietnamiennes ont été abondamment interpellés au sujet de cette question. Mon intervention aujourd'hui tient compte des sentiments partagés de la communauté que je représente.

*Initiatives parlementaires*

Je travaille beaucoup avec la communauté vietnamienne et je l'appuie sans réserve. Les gens soulèvent toutes sortes de problèmes pour justifier le rejet du projet de loi S-219, parce que ce n'est pas le bon jour. Le sénateur a changé le titre, ce qui a fait le bonheur des gens, mais il y a eu très peu de consultations. Je crois qu'il y a eu un jour de débat au Sénat et lorsqu'il a été renvoyé à la Chambre des communes il y a eu très peu de débats et de discussions au comité.

Beaucoup de gens qui m'ont écrit et parlé ont dit qu'ils voudraient témoigner devant le comité lorsque le projet de loi y sera étudié, mais l'étude n'a même pas été inscrite au programme parlementaire. Lorsque l'étude du projet de loi est soudainement apparue sur le programme, ces gens n'ont même pas eu le temps de venir à Ottawa. Certains d'entre eux se sont présentés à la réunion du comité, mais on leur a refusé le droit de parole, parce que le temps alloué à l'étude était limité.

C'est ainsi que le gouvernement pratique la politique de la division et dresse les différents groupes de la collectivité les uns contre les autres. Il ne laisse pas le temps aux gens de discuter à fond d'une question. Pourquoi ne pas prendre plus de temps? En tant que parlementaires, nous pourrions ainsi veiller à bien faire les choses, et nous pourrions appuyer un projet de loi qui unit la collectivité. L'objectif est peut-être louable, mais il aurait fallu consacrer plus de temps à cette question pour bien faire les choses. C'est pour cette raison que nous sommes nombreux à avoir bien de la difficulté à déterminer ce qu'il convient de faire de ce projet de loi.

Je tiens à remercier mon collègue, qui est le porte-parole de son parti dans ce dossier. Encore une fois, nous essayons tous de faire ce qui est juste pour tout le monde, et non pas seulement pour quelques personnes qui correspondent aux exigences du gouvernement. Nous voulons faire ce qui est juste pour tous.

Comme je l'ai mentionné, j'ai reçu d'innombrables courriels et pétitions, entre autres, de gens qui demandent que l'on institue une journée de célébration, mais pas le 30 avril. Tout le monde a reçu beaucoup de correspondance à ce sujet. Depuis que je suis députée, j'ai appris à très bien connaître les gens de la collectivité, et je veux leur rendre hommage.

Samedi prochain, je participerai à une activité de commémoration spéciale qui aura lieu au square Nathan Phillips. J'y participe depuis plusieurs années. Je m'adresse à des centaines d'anciens combattants qui sont là pour se souvenir de ce jour-là, et ensemble, nous rendons hommage aux quelque 250 000 Vietnamiens qui ont perdu la vie en tentant de fuir ce régime. Ces personnes sont mortes de faim ou elles ont péri en mer ou ailleurs. C'est une activité de commémoration semblable au jour du Souvenir. C'est un jour triste au cours duquel nous nous souvenons de ces événements.

● (1850)

Les gens avec qui je m'entretiens dans la collectivité veulent qu'on institue une journée de célébration de tous les événements positifs qui ont découlé de l'arrivée des Vietnamiens au Canada. Ils veulent qu'on souligne le fait que les Vietnamiens ont élevé ici des familles qui ont réussi dans la vie et qu'ils gèrent aujourd'hui des entreprises prospères. Ils estiment que c'est un grand honneur qu'on désigne une journée pour célébrer toutes leurs réalisations dans ce pays qui est maintenant le leur.

Le sénateur avait à l'origine qualifié le 30 avril de jour sombre, car c'est un jour marqué par la tristesse. Le 30 avril n'est pas une occasion de célébrer toutes les excellentes choses que les membres de la communauté vietnamienne ont accomplies au Canada. C'est un jour qui leur rappelle la chute de Saïgon et l'exode subséquent de dizaines de milliers de réfugiés vietnamiens. C'est un jour que nous

reconnaissons chaque année au square Nathan Phillips et ailleurs comme étant une journée de tristesse, une journée servant à reconnaître les nombreux hommes et femmes qui faisaient partie de l'armée et qui ont fui au Canada. Ils enfilent leur uniforme et commémorent ce jour de tristesse. Je pense que les Canadiens d'origine vietnamienne voudraient avoir une journée pour célébrer leur communauté. J'adorerais qu'une telle journée soit instituée. Mais c'est là le souci: que le jour soit considéré comme un jour sombre plutôt qu'une journée de célébration.

C'est pourquoi je me fais beaucoup de souci à propos de la façon dont nous abordons la question. C'est un projet de loi d'initiative parlementaire, ce qui nous permet de représenter nos électeurs conformément à leurs souhaits et à leur volonté. Beaucoup de gens dans ma circonscription sont mécontents que nous ayons retenu la date du 30 avril, mais comme mes collègues l'ont fait remarquer plus tôt, c'est la seule date qui figure dans le projet de loi. Cette mesure est très courte. Elle compte seulement trois lignes. Elle n'accomplirait rien à part éventuellement permettre au gouvernement de diviser encore davantage la population, les obligeant à choisir un camp malgré la grande légitimité de leurs préoccupations.

La plupart des gens concernés disent que c'est un triste jour, comme le jour du Souvenir pour les Canadiens. Ce n'est pas une journée destinée à célébrer toutes les grandes réalisations de la communauté vietnamienne.

Au Canada, cette communauté est composée de gens extrêmement fiers de leur histoire, et à juste titre. Ce sont des travailleurs acharnés qui, bien souvent, continuent de lutter pour que la liberté et la démocratie règnent véritablement dans leur pays d'origine. Hier, j'ai assisté à la réunion du sous-comité des droits de la personne, et j'ai entendu le dirigeant de l'organisme Viet Tan parler des atrocités qui se produisent encore au Vietnam. Il a parlé de violations de droits de la personne et de l'ampleur de la traite des personnes qui a lieu au sein des collectivités. Ce sont des enjeux que nous devons mettre de l'avant et faire progresser pour aider une communauté à laquelle nous rendons hommage pour lui témoigner notre respect. Par ailleurs, est-ce que le 30 avril est la bonne date?

J'aurais préféré que le projet de loi soit renvoyé au comité pour avoir le temps d'entendre davantage de témoins de tous les côtés. Ainsi, le Parlement aurait pu faire ce qu'il est censé faire dans ce genre de dossier, à savoir trouver un moyen d'unifier la communauté. Je suis convaincue que nous aurions pu y parvenir, mais faute de temps, cela n'a malheureusement pas été possible.

Dans l'ensemble, la communauté vietnamienne du Canada considère le 30 avril comme un jour sombre, comme le 11 novembre l'est pour nous. J'aimerais qu'il y ait une journée pour célébrer la communauté vietnamienne et souligner l'excellent travail que font ses membres pour bâtir et renforcer notre société, et contribuer à nos bonnes réalisations.

Nous allons de l'avant malgré les difficultés et les éléments du projet de loi qui divisent la communauté vietnamienne de toutes parts. Avoir pu, j'aurais aimé revenir en arrière, mais les procédures font que c'est maintenant impossible. Nous pourrions voir ce qu'il est possible de faire pour aplanir les difficultés et rapprocher les deux camps pour qu'ils réussissent à s'entendre, même si ça risque d'être ardu. Je ne sais pas ce que nous pourrions faire, à partir de maintenant, pour corriger le tir. Mais une chose est sûre: nous ne rendrions pas service à la communauté vietnamienne et nous nous placerions dans une position difficile si le projet de loi était adopté tel quel.

### Initiatives parlementaires

● (1855)

Cela étant dit, il s'agit d'un projet de loi d'initiative parlementaire, alors nous aurons l'occasion de tenir compte des volontés de la communauté lorsque viendra le temps de nous prononcer.

**L'hon. Peter Kent (Thornhill, PCC):** Monsieur le Président, je suis heureux de participer au débat sur le projet de loi S-219, Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté, et d'appuyer cette mesure législative.

Comme les députés le savent, la Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté ferait du 30 avril une journée désignée soulignant le début de l'exode des centaines de milliers de Vietnamiens qui ont dû fuir leur pays d'origine. Le 30 avril est, à mon avis, la bonne journée pour commémorer le début de cet exode. Sauf tout le respect que je leur dois, je ne suis pas d'accord avec ma collègue d'York-Ouest ni avec le député néo-démocrate de Brossard—La Prairie, qui a parlé juste avant elle. Je ne crois pas qu'il est juste de dire que la communauté vietnamienne du Canada est divisée par rapport au projet de loi.

Samedi soir, j'ai assisté à une très grande célébration — un banquet organisé dans la région de Toronto — en compagnie d'entre 600 et 800 Canadiens d'origine vietnamienne. Le thème de la soirée était « Merci, Canada ». Voilà l'attitude de la majeure partie des Canadiens d'origine vietnamienne, qui appuient le projet de loi même s'ils reconnaissent que le 30 avril était un jour sombre. Cette date marque la prise de la capitale du Vietnam du Sud par les communistes après des décennies de guerre civile. La chute de Saigon a marqué la fin de l'accord de paix de Genève de 1954, qui avait divisé le pays en deux parties dans l'espoir d'une éventuelle réconciliation. Malheureusement, le régime nord-vietnamien reposait plutôt sur la domination et l'oppression.

Pour moi, le 30 avril revêt une importance particulière. Je fais partie des 7 000 personnes qui ont pu quitter Saigon par avion grâce à l'opération militaire américaine *Frequent Wind*. La très grande majorité de ces 7 000 personnes étaient des Vietnamiens qui avaient de bonnes raisons de craindre pour leur vie et pour celle des membres de leur famille. Ils ont été chanceux de faire partie de la dernière opération aérienne lorsque l'ambassade américaine du centre de Saigon a été abandonnée. Lorsque nous avons quitté l'ambassade, nous pouvions voir les gens s'entasser sur la rive et embarquer dans toutes sortes de navires de tramping à vapeur et de petites embarcations. Ils cherchaient à sauver leur peau. Ils étaient les premiers à quitter leur pays en désespoir de cause pour tenter d'améliorer leur sort, et des centaines de milliers d'autres ont fait comme eux aux cours des cinq années suivantes.

Après la chute de Saigon, 840 000 personnes ont quitté le Vietnam dans la deuxième moitié des années 1970 pour chercher asile et se faire une nouvelle vie. Dans son roman *Ru*, qui, comme les députés s'en souviennent sans doute, a remporté le Prix du gouverneur général, Kim Thúy raconte en détail la fuite par bateau des réfugiés vietnamiens et leur voyage vers un avenir incertain. C'est ce qu'elle-même a vécu dans son enfance. Voici un bref passage du roman :

Le paradis et l'enfer s'étaient enlacés dans le ventre de notre bateau. Le paradis promettait un tournant dans notre vie, un nouvel avenir, une nouvelle histoire. L'enfer, lui, étalait nos peurs: peur des pirates, peur de mourir de faim, peur de s'intoxiquer avec les biscottes imbibées d'huile à moteur, peur de manquer d'eau, peur de ne plus pouvoir se remettre debout, peur de devoir uriner dans ce pot rouge qui passait d'une main à l'autre, peur que cette tête d'enfant galeuse ne soit contagieuse, peur de ne plus jamais fouler la terre ferme, peur de ne plus revoir le visage de ses parents assis quelque part dans la pénombre au milieu de ces deux cents personnes.

● (1900)

Mme Thuy écrit ensuite:

Avant que notre bateau ait levé l'ancre en pleine nuit sur les rives de Rach Giá, la majorité des passagers n'avait qu'une peur, celle des communistes, d'où leur fuite. Mais, dès qu'il a été entouré, encerclé d'un seul et uniforme horizon bleu, la peur s'est transformée en un monstre à cent visages, qui nous sciait les jambes, nous empêchait de ressentir l'engourdissement de nos muscles immobilisés.

La réalité, c'est que 250 000 personnes n'ont pas survécu au difficile voyage en mer. Elles ont succombé à la maladie, à l'assaut de pirates et aux dangers de la mer. Les personnes qui ont survécu se sont rendues dans des camps de réfugiés situés dans des pays voisins, comme la Malaisie, l'Indonésie, la Thaïlande, les Philippines, Singapour et Hong Kong, ce qui a entraîné une énorme crise humanitaire. Comme cette crise nécessitait une intervention à l'échelle mondiale, la communauté internationale est passée à l'action.

Avec l'aide du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, les autorités gouvernementales ont entrepris le processus de réinstallation des réfugiés dans un certain nombre de pays, dont le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, l'Australie, les États-Unis et, effectivement, le Canada. Parmi les réfugiés qui ont survécu au périlleux voyage en mer, plus de 60 000 ont été accueillis au Canada. Environ 34 000 d'entre eux ont été parrainés par le secteur privé, tandis que les 26 000 autres ont reçu l'aide du gouvernement du Canada.

Ces personnes, ces rescapés ont fini par être surnommés les « réfugiés de la mer ». Des Canadiens et des congrégations religieuses les ont accueillis à bras ouverts et les ont aidés à trouver un emploi, à rebâtir leur vie et à élever leurs enfants et leurs petits-enfants. En fait, la vague de soutien au Canada a été telle que le programme de parrainage privé de réfugiés constitue aujourd'hui un volet fondamental du Programme de réinstallation des réfugiés, dont l'efficacité ne s'est jamais démentie, dans le monde entier.

Aujourd'hui, le Canada compte plus de 220 000 citoyens d'origine vietnamienne, qui enrichissent toutes les facettes de la société canadienne, notamment la culture, le sport, l'économie et la recherche. Nous valorisons leur apport. Le Canada doit continuer à rappeler les épreuves que les réfugiés vietnamiens des années 1970 ont dû surmonter pour venir jusqu'ici.

Nous ne devons pas oublier que le 30 avril 1975 a été une date fatidique, celle de la chute de la capitale sud-vietnamienne aux mains des communistes nord-vietnamiens, qui marque un point de départ. Môme entachées de tristesse, les commémorations se perpétuent d'un 30 avril à l'autre. Les membres de la communauté sud-vietnamienne célèbrent alors dans l'allégresse la nouvelle vie qu'ils ont trouvée ici, au Canada. J'en ai moi-même souvent été témoin à cette occasion.

Les députés se souviendront que, en reconnaissance des efforts du Canada pour aider les réfugiés, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés lui a attribué la médaille Nansen en 1986. C'est la seule fois que cette récompense a été attribuée à un pays en entier.

Encore aujourd'hui, le Canada a un des systèmes d'immigration et de protection des réfugiés parmi les plus justes et les plus généreux du monde. Pour tout dire, nous accueillons plus de réfugiés réinstallés, par habitant, que pratiquement tout autre pays industrialisé.

*Initiatives parlementaires*

Je conclus en disant que la Journée du Parcours vers la liberté, le 30 avril, serait une journée importante pour tous les Canadiens, non seulement pour la communauté vietnamo-canadienne. Ce serait également une façon tout indiquée de marquer le début du Mois du patrimoine asiatique, que nous soulignons tous les ans, au mois de mai. Si le projet de loi est adopté, le 30 avril sera une journée spéciale de commémoration pour la communauté vietnamo-canadienne. Tous les Canadiens méritent une journée pour se rappeler avec fierté les efforts considérables qu'ils ont déployés pour montrer au monde entier que nous sommes une société généreuse et bienveillante.

● (1905)

**M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.):** Monsieur le Président, je voudrais parler d'une question qui me semble très importante. Il ne fait aucun doute que c'est une question qui transcende les partis politiques aux Communes, au moment où le sujet à l'étude concerne la grande diversité du Canada. Le chef du Parti libéral dit souvent que l'un des grands atouts du Canada est sa diversité. Nous pouvons tous en être très fiers. Songeons, par exemple, aux questions qui entourent le principe du multiculturalisme, que Pierre Trudeau a établi il y a un certain nombre d'années et qui est une grande source de fierté pour nous tous, peu importe de quelle région du pays nous sommes.

J'aimerais dire un mot sur un grand Canadien que je connais et auquel j'ai eu l'honneur de présenter une médaille. Il s'agit de Ba Van Nguyen, que je connais depuis de nombreuses années. Après que j'ai été élu député pour la première fois à l'Assemblée législative du Manitoba, en 1988, l'un des premiers événements auxquels j'ai été invité se déroulait au centre Saïgon, un magnifique complexe résidentiel en plein coeur de Winnipeg. C'est là que j'ai fait la connaissance de Ba.

Au cours des années, Ba m'a fourni des informations des plus précieuses sur l'histoire du Vietnam et, en particulier, sur le patrimoine vietnamien présent ici, au Canada. Ba — il n'est sans doute pas le seul, mais je veux parler de Ba en particulier — a partagé de manière extraordinaire sa culture avec des centaines, sinon des milliers, de personnes comme moi.

Le centre Saïgon, un complexe résidentiel, tient souvent des événements spéciaux auxquels assistent des politiciens et des gens du public. Ceux-ci reconnaissent le rôle important que joue le centre Saïgon, qui est devenu au fil des ans un endroit bourdonnant d'activités positives. À quelques pas du centre Saïgon se trouve un parc consacré aux réfugiés de la mer.

Ceux qui ont l'occasion de discuter avec Ba constatent qu'il partage volontiers son histoire. Il a dû lui aussi prendre un bateau pour se rendre aux Philippines et il est finalement arrivé au Canada, où il a élu résidence. Ba a tellement contribué à notre société. Il s'est même présenté aux élections provinciales pour un parti différent du mien. Il a inspiré beaucoup de respect, non pas parce qu'il l'exige du haut d'un piédestal, mais parce qu'il fait preuve de leadership. Il se dégage de lui une grande fierté. Il est à la fois fier de sa citoyenneté canadienne et de ses origines vietnamiennes.

Quant au projet de loi dont nous sommes saisis, il nous amènerait, selon moi, à réfléchir à l'importance du patrimoine vietnamien, dont une grande partie nous est parvenue par l'intermédiaire des réfugiés de la mer. En désignant une journée, nous donnerions aux gens, qu'ils soient ou non d'origine vietnamienne, l'occasion de réfléchir au passé de la communauté vietnamienne et de reconnaître sa contribution positive à notre société.

● (1910)

Le potentiel a été réalisé de multiples façons dans ma province et dans la ville qui est la mienne, Winnipeg. Les bienfaits sociaux et économiques se sont faits sentir dans nos circonscriptions. L'apport des Canadiens d'origine vietnamienne et d'autres origines a été très important pour notre économie et pour notre tissu social.

Cet apport se manifeste de nombreuses façons, y compris dans le secteur de la santé, dans le secteur secondaire et sur la scène politique. La communauté s'est vraiment développée, tout comme d'autres communautés. J'ai parlé au début de la diversité et de notre tissu social multiculturel. On peut voir très clairement la réussite exceptionnelle de la communauté sur une période relativement courte.

L'été dernier, j'ai eu le privilège de me rendre avec ma fille au Vietnam. Ce fut une expérience merveilleuse de pouvoir admirer sur place la culture et le patrimoine avec lesquels nombre d'électeurs que je représente aujourd'hui aux Communes s'identifient en raison de leurs origines vietnamiennes.

Lorsque je regarde le projet de loi qui nous est soumis aujourd'hui, je songe à l'importance du sujet et je voudrais aider la communauté vietnamienne à ressentir la fierté que nous devrions tous partager, pour ses réussites et pour les difficultés qu'elle est parvenue brillamment à surmonter au fil des ans.

D'après mon expérience et mes discussions avec les membres de la communauté vietnamienne, je sais qu'ils aimeraient voir plus d'initiatives pour préserver le patrimoine. Il y a eu des discussions sur la façon d'apporter des améliorations dans les rues et de faire en sorte que les parcs reflètent la façon dont le patrimoine canadien a été enrichi par les Canadiens d'origine vietnamienne.

J'ai écouté le débat à l'étape de la deuxième lecture, et j'ai eu l'occasion d'y participer. J'ai écouté les nombreux discours à propos de l'importance d'instituer une journée de commémoration. Je suis reconnaissant envers tous ceux qui ont pris le temps de prendre la parole à la Chambre pour faire part de leurs observations à propos d'une communauté très importante.

J'ai hâte que le projet de loi passe à la prochaine étape.

**Le vice-président:** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote.

**Le vice-président:** Le vote porte sur la motion n° 3. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Le vice-président:** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**Le vice-président:** Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

*Motion d'ajournement*

**Des voix:** Non.

**Le vice-président:** À mon avis, les non l'emportent.

Je déclare la motion n° 3 rejetée.

(La motion n° 3 est rejetée.)

●(1915)

M. Mark Adler (York-Centre, PCC) propose que le projet de loi S-219, Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam, soit adopté.

(La motion est adoptée.)

**Le vice-président:** Quand le projet de loi sera-t-il lu pour la troisième fois? Avec la permission de la Chambre, maintenant?

**Des voix:** D'accord.

M. Mark Adler propose que le projet de loi soit lu pour la troisième fois et adopté.

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la troisième fois, est adopté.)

---

(Traduction vietnamienne non officielle)

Deuxième session, quarante et unième législature,  
62-63-64 Elizabeth II, 2013-2014-2015

Quốc Hội Thứ 41, Phiên Họp Thứ Hai  
62-63-64 Elizabeth II, 2013-2014-2015

## LOIS DU CANADA (2015)

## ĐẠO LUẬT QUY ĐỊNH CỦA CANADA

### CHAPITRE 14

### CHƯƠNG 14

Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam

Một Đạo Luật tôn trọng ngày lễ quốc gia để kỷ niệm cuộc di cư của người tị nạn Việt Nam và được chấp thuận định cư tại Canada sau khi Sài Gòn sụp đổ và chiến tranh Việt Nam kết thúc

---

SANCTIONNÉE

LE 23 AVRIL 2015

PROJET DE LOI S-219

---

---

PHÊ CHUẨN THÀNH

NGÀY 23 THÁNG TƯ, 2015

ĐẠO LUẬT

---

## SOMMAIRE

Le texte désigne le 30 avril comme « Journée du Parcours vers la liberté »

## TÓM LƯỢC

Ban hành đạo luật chỉ định ngày ba mươi tháng tư mỗi năm là "Ngày Hành Trình Tìm Tự Do".

---

 CHAPITRE 14

---

 CHƯƠNG 14

Loi instituant une journée nationale de commémoration de l'exode des réfugiés vietnamiens et de leur accueil au Canada après la chute de Saïgon et la fin de la guerre du Vietnam

Một Đạo Luật tôn trọng ngày lễ quốc gia để kỷ niệm cuộc di cư của người tị nạn Việt Nam và được chấp thuận định cư tại Canada sau khi Sài Gòn sụp đổ và chiến tranh Việt Nam kết thúc

[Sanctionnée le 23 avril 2015]

[Phê chuẩn ngày 23 tháng 4 năm 2015]

Preamble

Attendu :

que les Forces canadiennes ont pris part à la guerre du Vietnam dans le cadre d'opérations de surveillance menées pour appuyer l'objectif de rétablir la paix et de mettre fin à la guerre du Vietnam, en aidant à assurer le respect des Accords de paix de Paris de 1973;

que le 30 avril 1975, malgré les Accords de paix de Paris, les forces militaires de l'Armée populaire vietnamienne et du Front national de libération ont envahi le Vietnam du Sud, ce qui a entraîné la chute de Saïgon, la fin de la guerre du Vietnam et l'établissement du gouvernement de la République socialiste du Vietnam;

que, selon le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, ces événements ainsi que la situation vécue par les gens du Vietnam, notamment la détérioration des conditions de vie et les violations des droits de la personne, ont contribué à l'exode de quelque 840 000 d'entre eux — appelés à l'époque les « réfugiés de la mer vietnamiens » — vers les pays voisins au cours des années qui ont suivi;

que, d'après un rapport du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, au moins 250 000 Vietnamiens sont décédés en mer au cours de cet exode en raison notamment des noyades, de la maladie, de la famine et des violences liées aux enlèvements ou aux actes de piraterie;

Lời mở đầu

Xét rằng, Quân Đội Canada đã tham gia vào Chiến Tranh Việt Nam với các hoạt động giám sát để hỗ trợ mục tiêu thiết lập hòa bình và chấm dứt Chiến Tranh Việt Nam qua việc trợ giúp thi hành Hiệp Định Paris 1973;

Xét rằng, vào ngày 30 tháng 4 năm 1975, bất chấp Hiệp Định Hòa Bình Paris, các lực lượng quân sự của Quân Đội Nhân Dân Việt Nam và Mặt Trận Giải Phóng Quốc Gia đã xâm lăng Miền Nam Việt Nam, dẫn đến sự sụp đổ Sài Gòn, kết thúc chiến tranh Việt Nam và thiết lập Chính Phủ Việt Nam Cộng Hòa Xã Hội Chủ Nghĩa;

Xét rằng, Cao Ủy Tỵ Nạn Liên Hiệp Quốc đã báo cáo về những sự kiện này và tình trạng phải đương đầu bởi dân chúng Việt Nam, bao gồm các điều kiện sinh sống bị suy sụp cùng vi phạm nhân quyền, là nguyên nhân gây ra cuộc di cư của khoảng 840,000 người Việt Nam — vào lúc đó những người này được nhắc đến dưới tên gọi “thuyền nhân Việt Nam” - đến các nước láng giềng trong những năm tiếp theo;

Xét rằng, Cao Ủy Tỵ Nạn Liên Hiệp Quốc đã báo cáo rằng có ít nhất 250,000 người Việt Nam thiệt mạng trên biển cả trong cuộc di cư vì những lý do như chết đuối, bệnh tật, đói khát và bạo lực xảy ra từ các vụ bắt cóc hoặc cướp biển;

que, grâce aux efforts des familles canadiennes et à ceux des groupes religieux, des organismes de bienfaisance et des organismes non gouvernementaux du Canada, le programme canadien de parrainage des réfugiés a permis d'accueillir au pays plus de 60 000 réfugiés vietnamiens, parmi lesquels, selon les estimations, 34 000 ont été parrainés par des organismes du secteur privé et 26 000 ont reçu l'aide du gouvernement canadien;

que le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a reconnu la contribution importante et soutenue de la population canadienne à la cause des réfugiés lorsqu'il a décerné la distinction Nansen pour les réfugiés au « peuple canadien » en 1986;

qu'il convient de désigner le 30 avril — que de nombreux membres de la communauté des Vietnamiens déplacés et leurs familles au Canada reconnaissent déjà comme « jour de l'Avril noir » ou encore comme « Journée du Parcours vers la liberté » — en tant que journée pour commémorer les vies perdues et la souffrance vécue lors de l'exode du peuple vietnamien, souligner l'accueil des réfugiés vietnamiens par la population et le gouvernement du Canada et la gratitude du peuple vietnamien à l'égard de cet accueil, et reconnaître les contributions apportées par les Vietnamo-Canadiens — aujourd'hui au nombre d'environ 300 000 — à la société canadienne,

Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement du Sénat et la Chambre des communes du Canada,

#### TITRE ABRÉGÉ

Titre abrégé

1. Loi sur la Journée du Parcours vers la liberté

#### JOURNÉE DU PARCOURS VERS LA LIBERTÉ

Journée du Parcours vers la liberté

2. Throughout Canada, in each and every year, the thirtieth day of April shall be known as "Journey to Freedom Day".

Xét rằng, chương trình bảo trợ tỵ nạn tại Canada, được trợ giúp bởi nỗ lực của các gia đình người Canada, các tổ chức từ thiện Canada, các nhóm tôn giáo và các tổ chức không-thuộc-chính-phủ, đã đóng góp vào việc chấp nhận hơn 60,000 người tỵ nạn Việt Nam vào Canada, trong đó ước tính có 34,000 người được tư nhân bảo trợ và 26,000 người được trợ giúp bởi chính phủ Canada;

Xét rằng, sự đóng góp quan trọng và lâu dài của dân chúng Canada đối với nguyên nhân tỵ nạn đã được công nhận bởi Cao Ủy Tỵ Nạn Liên Hợp Quốc khi trao Giải thưởng Tỵ Nạn Nansen cho "Dân Chúng Canada" vào năm 1986;

Và xét rằng ngày 30 tháng 4 được nhiều người trong cộng đồng của người Việt Nam di tản và gia đình của họ tại Canada gọi là "Ngày Tháng Tư Đen", hay gọi cách khác là "Ngày Hành Trình Tìm Tự Do", và do đó, là một ngày lễ thích hợp để chỉ định như một ngày để nhớ và tưởng niệm cho những người đã mất và những đau khổ đã trải qua trong cuộc di cư của người Việt Nam, cho sự chấp nhận của người tỵ nạn Việt Nam tại Canada, cho lòng tri ân của người Việt Nam đối với dân chúng Canada và chính phủ Canada đã tiếp nhận họ, và cho các đóng góp của người Canada gốc Việt – dân số đến nay là khoảng 300,000 người – vào xã hội Canada;

Do đó, Nữ Hoàng, căn cứ bởi vào cố vấn và đồng thuận của Thượng Nghị Viện và Hạ Nghị Viện Canada, nay ban hành đạo luật sau đây:

#### TỰA ĐỀ NGẮN GỌN

1. Đạo Luật này có thể được trích dẫn là *Đạo Luật Ngày Hành Trình Tìm Tự Do*

Tựa đề ngắn gọn

#### NGÀY HÀNH TRÌNH TÌM TỰ DO

2. Khắp đất nước Canada, hàng năm và mỗi năm, ngày thứ ba mươi của tháng tư được biết đến là "Ngày Hành Trình Tìm Tự Do".

Ngày hành trình  
Tìm tự do

Statut

3. Il est entendu que la Journée du Parcours vers la liberté n'est pas une fête légale ni un jour non juridique.

3. Để chắc chắn hơn, Ngày Hành Trình Tìm Tự Do không phải là một ngày lễ luật định được nghỉ hợp pháp.

Không phải là một ngày lễ luật định

---

Disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante:  
Đạo luật có đăng tại web site của Quốc Hội Canada theo địa chỉ sau đây:  
<http://www.parl.gc.ca>



## JOURNEY TO FREEDOM DAY

April 30<sup>th</sup>, 2015

**WHEREAS**, April 30<sup>th</sup> is referred by many members of the Vietnamese people and their families in Canada as “Black April Day” or alternatively as “Journey to Freedom Day;” and

**WHEREAS**, April 30<sup>th</sup> 2015 marks the 40<sup>th</sup> anniversary of the fall of Saigon in 1975; and

**WHEREAS**, the last day in April is recognized as the day to remember the victims of the Vietnamese War and to promote human rights issues and fundamental freedom; and

**WHEREAS** the Vietnamese-Canadian community of Ottawa, including many survivors and refugees of the war, have made positive and valuable contributions to the cultural diversity in the city of Ottawa and to Canadian society;

**THEREFORE**, I, Jim Watson, Mayor of the City of Ottawa, do hereby proclaim April 30<sup>th</sup>, 2015 Journey to Freedom Day in Ottawa.

## JOURNÉE DU PARCOURS VERS LA LIBERTÉ

Le 30 avril 2015

**ATTENDU QUE** le 30 avril est reconnu comme étant la « Journée avril noir » ou « Journée du Parcours vers la liberté » par bon nombre de personnes vietnamiennes et leur famille au Canada; et

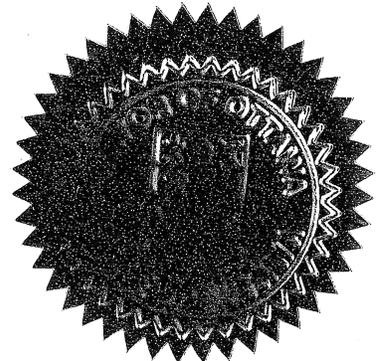
**ATTENDU QU'É** le 30 avril 2015 marque le 40<sup>e</sup> anniversaire de la chute de Saigon en 1975; et

**ATTENDU QUE** la dernière journée d'avril est la journée consacrée au souvenir des victimes de la guerre du Vietnam et à la promotion des droits de la personne et des libertés fondamentales; et

**ATTENDU QUE** la communauté vietnamo-canadienne d'Ottawa, dont font partie de nombreux réfugiés et survivants de la guerre, a apporté une contribution précieuse à la diversité culturelle de la ville d'Ottawa et de la société canadienne;

**PAR CONSÉQUENT**, je, Jim Watson, maire de la Ville d'Ottawa, proclame par la présente le 30 avril 2015 Journée du Parcours vers la liberté à Ottawa.

Jim Watson  
Mayor / Maire



BUREAU DU SENATEUR THANH HAI NGO  
314, ÉDIFICE VICTORIA  
140 RUE WELLINGTON  
SÉNAT DU CANADA  
OTTAWA, ON K1A 0A4

COURRIER ÉLECTRONIQUE: [NGOTH@SEN.PARL.GC.CA](mailto:NGOTH@SEN.PARL.GC.CA)

TEL: 613-943-1599  
SANS FRAIS: 1-800-267-7362  
FAX: 613-943-1592